

UNIVERSITE DE YAOUNDE I

FACULTE DES ARTS, LETTRES ET
SCIENCES HUMAINES

CENTRE DE RECHERCHE ET DE
FORMATION DOCTORALE EN SCIENCES
SOCIALES, HUMAINES ET EDUCATIVES

UNITE DE RECHERCHE ET DE
FORMATION DOCTORALE EN SCIENCES
HUMAINES ET SOCIALES

DEPARTEMENT D'HISTOIRE



THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

FACULTY OF ARTS, LETTERS AND
SOCIAL SCIENCES

POSTGRADUATE SCHOOL FOR THE
SOCIAL AND EDUCATIONAL SCIENCES

DOCTORAL RESEARCH UNIT FOR
SOCIAL SCIENCES

DEPARTMENT OF HISTORY

COOPERATION COMMERCIALE ENTRE LE CAMEROUN ET L'INDE DE 1960 A 2020 - ANALYSE HISTORIQUE

Mémoire présenté et soutenu publiquement en vue de l'obtention du Diplôme de
Master en Histoire

Spécialisation : **Histoire des Relations Internationales**

Présenté par :

Edgard Augustin ATCHOM WANG

Titulaire d'une Licence en Histoire des Relations Internationales



Mémoire soutenu le 20 Juillet 2023 devant le jury composé de :

Président : David KEMING (MC) Université de Yaoundé I

Rapporteur : Faustin KENNE (Pr) Université de Yaoundé I

Membre : Jules NOPOUDEM (MC) Université de Bertoua

SOMMAIRE

DEDICACE.....	ii
REMERCIEMENTS	iii
LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS	iv
LISTE DES ILLUSTRATIONS	vi
RESUME.....	vii
ABSTRACT.....	viii
INTRODUCTION GENERALE	1
CHAPITRE I: LE CAMEROUN ET L'INDE DANS LES RELATIONS INTERNATIONALES ET LES FACTEURS DE RAPPROCHEMENT	24
I-LA POLITIQUE INTERNATIONALE DU CAMEROUN DEPUIS 1960	24
II-L'INDE DANS LE SYSTEME INTERNATIONAL DE 1947 A NOS JOURS	49
III- LES FACTEURS DE RAPPROCHEMENT ENTRE LE CAMEROUN ET L'INDE.....	64
CHAPITRE II : LE CADRE JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL DES RELATIONS INDO-CAMEROUNAISES.....	69
I-LES RELATIONS DE COOPERATION ENTRE LE CAMEROUN ET L'INDE	69
II-LES PRINCIPALES INSTITUTIONS ET LES ACTEURS DE LA COOPERATION CAMEROUN-INDE	75
CHAPITRE III : LES FACETTES DE LA COOPERATION COMMERCIALE ET LEURS EVOLUTIONS.....	88
I-LA RETICENCE ACCENTUEE DU COMMERCE ENTRE LE CAMEROUN ET L'INDE DE 1960 A 2000	88
II- LE COMMERCE COMME ASPECT IMPORTANT DE LA COOPERATION INDO-CAMEROUNAISE : 2001-2020	98
CHAPITRE IV : IMPACT, CRITIQUE ET PERSPECTIVES DE LA COOPERATION INDO-CAMEROUNAISE.....	118
I-L'IMPACT DES RELATIONS COMMERCIALES ENTRE LE CAMEROUN ET L'INDE	118
II- CRITIQUE DES 52 ANS DE COOPERATION COMMERCIALE INDO-CAMEROUNAISE	120
III-LES PERSPECTIVES POUVANT RENFORCER OU DENSIFIER LA COOPERATION INDO-CAMEROUNAISE	125
CONCLUSION GENERALE	130
ANNEXES.....	133
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	151
TABLE DES MATIERES	162

A

ma défunte mère.

REMERCIEMENTS

C'est l'occasion d'adresser les remerciements à une série de personnes et personnalités qui ont contribué de près ou de loin, à l'aboutissement de ce travail. Il s'agit du directeur de ce travail, le professeur Faustin Kenné qui, à travers ses suggestions, conseils, encouragements et sa disponibilité a contribué à la construction de cette étude.

Nous exprimons notre reconnaissance à l'endroit de tous les enseignants du département d'Histoire de la Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines pour toute la formation que nous avons reçue d'eux, sans laquelle, nous n'aurions pu réaliser ce travail.

Que le Docteur Jean Kamanda et les Doctorants Adrien Mboa et Roseline Prisca Poh trouvent ici la gratitude pour leur temps mis à ma disposition pour l'évolution et la finalisation de ce travail.

Nos remerciements vont également à l'endroit de Edi Moubia Mbouang (Inspecteur des Prix et de la Métrologie au Ministère du Commerce, Cédrick Mpome (employé au Ministère du Commerce), Pierre Dominique Mbatsogo (Diplomate au Ministère des Relations Extérieures) qui ont mis à notre disposition une importante documentation relative à ce travail.

Merci à mes défunts parents, Paul Wang et Cécile Mako qui sont les fondations de l'inspiration, sans lesquels ce travail n'aurait point existé.

Dans la même veine, que ceux-là qui ont valablement remplacé mes parents, dont Thomas Manong, Madeleine Manong et Marie Louise Mouel trouvent ici la reconnaissance pour leurs encouragements et conseils.

Que la compagnie des frères, sœurs et ami(es) en l'occurrence Benjamin Mbié, Thierry Ambang Mbir, David Madjem, Samuel Fourier Enam, Nadège Sonfack, Nicolas Patrick Assoe, Martiale Francisque Mbo'on Djenyo et Sandra Manong Ngondo soit distinguée.

LISTE DES SIGLES ET ABBREVIATIONS

ACP : Afrique Caraïbe Pacifique
ACR : Accords Commerciaux Régionaux
ANASE : Association des Nations d'Asie du Sud-Est
CAMAIR : *Cameroon Airlines*
CCCE : Caisse Centrale de Coopération Economique
CEEAC : Communauté Economique des Etats d'Afrique Centrale
CEMAC : Communauté Economique et Monétaire d'Afrique Centrale
CEPER : Centre d'Edition et Production pour l'Enseignement et la Recherche
CII : Confédération de l'Industrie Indienne
CIJ : Cour Internationale de Justice
CIRAD : Centre International de Recherche Agronomique pour le Développement
CIRDI : Centre International pour le Règlement des Différends relatifs aux Investissements
CNUDCI : Commission des Nations Unies pour le Droit Commercial International
COMESA: *Common Market for Easter and Southern Africa*
COPTAC : Conférence des Postes et Télécommunication de l'Afrique Centrale
CSNU : Conseil Sécuritaire des Nations Unies
CTNBC : Comité Technique National de la Balance Commerciale
DCI : Direction du Commerce Extérieur
DG : Directeur Général
FAC : Fonds d'Aide et de Coopération
FCFA : Franc de la Communauté Financière Africaine
FMI : Fonds Monétaire International
FOCAC : Forum pour la Coopération Chine-Afrique
IDE : Environnement de Développement Intégré
INS : Institut National de la Statistique
IRIC : Institut des Relations Internationales du Cameroun
ISBA: *India, Brazil and South Africa*
ITEC: *India Technical and Economic Cooperation*
MAN : Mouvement d'Action Nationale
MINADER : Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
MINCOM : Ministère du Commerce
MINEPAT : Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire
MINESUP : Ministère de l'Enseignement Supérieur

MINFI : Ministère des Finances
MINPOSTEL : Ministère des Postes et Télécommunication
MINREX : Ministère des Relations Extérieures
MNA : Mouvement des Non-Alignés
MPLA : Mouvement Populaire pour la Libération de l'Angola
MS: Mouvement Syndical
NEPAD: *New Partnership for Africa's Development*
NPI : Nouveaux Pays Industrialisés
OCI : Organisation de la Conférence Islamique
OMC : Organisation Mondiale du Commerce
ONU : Organisation des Nations Unies
ORSTOM : Office de la Recherche Scientifique et Technique d'Outre-Mer
OUA : Organisation de l'Union Africaine
PI : Paysans Indépendants
PIB : Produit Intérieur Brut
PME : Petites et Moyennes Entreprises
POI : Personne d'Origine Indienne
PPTE : Pays Pauvres et Très Endettés
RASD : République Arabe Sahraouie Démocratique
RCA : République Centrafricaine
RDA : République Démocratique d'Allemagne
RFA : République Fédérale d'Allemagne
SCAAP: *Special Commonwealth Africa Assistance Plan*
SDN : Société des Nations
SG : Secrétaire Général
SOACAM : Société Alimentaire du Cameroun
SONARA : Société Nationale de Raffinage
SWAPO : Mouvement Populaire du Sud-Ouest Africain
UA : Union Africaine
UDEAC : Union Douanière des Etats d'Afrique Centrale
UEAC : Union des Etats d'Afrique Centrale
UNC : Union Nationale du Cameroun
URSS : Union des Républiques socialistes et soviétiques
USA: *United States of America*

LISTE DES ILLUSTRATIONS

A-Tableaux

Tableau 1 : Croissance de la production et du commerce mondial 1963-1982	97
Tableau 2 : Composition des principaux produits d'exportation du Cameroun en direction de l'Inde	100
Tableau 3 : Evolution des principales exportations vers l'Inde de 2010 à 2014.....	101
Tableau 4 : Evolution des principales exportations vers l'Inde entre 2015 et 2016	103
Tableau 5: Composition des principaux produits d'importation du Cameroun en direction de l'Inde	106
Tableau 6 : Evolution des principales importations en provenance de l'Inde 2010 à 2014...	106
Tableau 7 : Evolution des principales importations en provenance de l'Inde entre 2015 et 2016	108
Tableau 8 : Evolution de la balance commerciale globale entre le Cameroun et l'Inde entre 2010 et 2014	110
Tableau 9 : Evolution de la balance commerciale globale hors pétrole entre le Cameroun et l'Inde entre 2010 et 2014	110
Tableau 10 : Evolution de la balance commerciale globale entre le Cameroun et l'Inde entre 2012 et 2015.....	111
Tableau 11 : Evolution de la balance commerciale globale hors pétrole entre le Cameroun et l'Inde de 2012 et 2015.....	111
Tableau 12 : Evolution de la balance commerciale entre 2012 et 2016.....	111
Tableau 13 : Part de principaux produits dans les exportations du Cameroun vers l'Inde en millions d'euros.....	113
Tableau 14 : Part de principaux produits dans les importations en provenance de l'Inde.....	114
Tableau 15 : Balance commerciale entre le Cameroun et l'Inde de 2017 à 2020.....	116

B-Graphiques

Graphique 1 : Evolution des principales exportations vers l'Inde de 2010 à 2014.....	102
Graphique 2: Evolution des principales exportations vers l'Inde entre 2015 et 2016	104
Graphique 3 : Evolution des principales importations en provenance de l'Inde de 2010 à 2014	107
Graphique 4: Evolution des principales importations en provenance de l'Inde entre 2015 et 2016	109

RESUME

Les premiers contacts entre l'Inde et le Cameroun remontent aux temps anciens alors que les marchands indiens avaient établi un réseau commercial étendu avec les pays sur la côte de l'Afrique de l'Est. Partageant tous les deux les mêmes idéologies au sein du mouvement des non-alignés, ces deux pays vont officialiser leurs relations en 1960 date à laquelle le Cameroun accède à l'indépendance. Depuis lors, les deux pays entretiennent les relations diplomatiques au niveau d'ambassadeurs. Afin d'atteindre cet objectif, l'approche diachronique a servi de cadre principal d'analyse pour la construction de cette œuvre. En outre, le principe d'interdisciplinarité au cœur de l'histoire et des sciences sociales a été aussi primordial dans l'écriture de ce mémoire. C'est donc sur la base de ces canons méthodologiques que les actions menées par l'Inde ont contribué d'une part au développement du Cameroun et d'autre part à son repositionnement sur la scène internationale. Fonctionnant avec une ossature politique faible et la quasi-inexistante des accords, la coopération Cameroun-Inde est écrite en dents de scie, celle-ci a connu des moments de tendresse et de moments de performance. C'est fort de ce constat qu'il a été envisagé une kyrielle de mesures pouvant renforcer, densifier et affermir cette relation. L'Inde tout comme tous les autres partenaires asiatiques, est un acteur stratégique pour la politique de développement du Cameroun et capable d'accompagner celui-ci dans ses objectifs. Car étant parmi les NPI il dispose d'une expérience requise à cet effet. Cependant, cette coopération bien qu'ayant un assez bon bilan revêt beaucoup de défauts d'ordre politique et commercial (économique) qu'il conviendrait de soigner pour envisager un futur sain et une réalisation certaine de ses ambitions perspectives.

Mots clés : Coopération bilatérale, échanges commerciaux, relation.

ABSTRACT

The first contacts between India and Cameroon date back to ancient times when Indian merchants had established an extensive trade network with countries on the coast of East Africa. Both sharing the same ideologies within the non-aligned movement, these two countries formalized their relations in 1960 when Cameroon gained independence. Since then, these two countries maintain diplomatic relations at the level of ambassadors. In order to achieve this objective, the diachronic approach served as the main framework of analysis for the construction of this work. In addition, the principle of interdisciplinarity at the heart of history and social sciences was also essential in the writing of this thesis. It is therefore on the basis of these methodological canons that the actions carried out by India have contributed on the one hand to the development of Cameroon and on the other hand to its repositioning on the international scene. Operating with a weak political framework and almost non-existent agreements, Cameroon-India cooperation is written in saw tooth, it has known moments of tenderness and moments of performance. It is on the strength of this observation that a host of measures have been envisaged that could strengthen, densify and strengthen this relationship. India, like all the other Asian partners, is a strategic actor for Cameroon's development policy and capable of supporting it in its objectives. Because being among the NPI he has the experience required for this purpose. However, this cooperation, although having a fairly good record, has many political and commercial (economic) flaws that should be taken care of in order to envisage a healthy future and a certain realization of its prospective ambitions.

Keywords: Bilateral cooperation, trade, relationship.

INTRODUCTION GENERALE

1-Contexte historique de la recherche

La configuration internationale est dans une large mesure animée par le jeu des bilatéralismes autour des interactions mutuelles entre Etats. Dans cette configuration dynamique, les Etats développent dans le cadre de leurs politiques étrangères, des mécanismes en vue de coopérer de manière plus efficiente. Les relations développées entre le Cameroun et l'Inde s'inscrivent dans cette logique. En effet, l'Inde offre de plus en plus pour le Cameroun des indications d'un partenariat important et stratégique. Son statut de pays émergent du Sud ou plutôt de puissance du Sud constitue pour le Cameroun une opportunité viable de mise en œuvre de sa stratégie de diversification des partenaires étrangers et de renforcement des relations avec les pays émergents, de son côté, le Cameroun occupe une place considérable, de par sa situation charnière sur le continent africain¹.

Economie dominante d'Afrique Centrale, dotée d'une stabilité institutionnelle et de potentialités d'investissements rentables à long terme, le Cameroun occupe une position stratégique importante pour tous les acteurs étatiques qui ont une ambition de puissance à l'instar de l'Inde². L'intérêt mutuel que ces deux pays expriment l'un pour l'autre est sans doute au fondement de leur relation bilatérale au cours des années 1960.

L'avènement de la mondialisation est un phénomène marquant de la nouvelle donne internationale. A travers l'interaction qu'elle suscite entre les pratiques culturelles, économiques, idéologiques, sociales diverses, grâce notamment aux progrès des techniques de l'information et de la communication, la mondialisation a favorisé l'essor des relations transnationales. Tout en accentuant la compétition entre les différents acteurs de la scène internationale, elle crée une homogénéisation par le haut des échelles globales, régionales, nationales et locales. Dans cette carence à la fois inégale et contraignante, la centralité des Etats dans les relations internationales est remise en cause par les acteurs non étatiques qui leur imposent la prise en compte de nouvelles logiques dans la régulation de la vie internationale³. Dans un système international en perpétuel changement, la politique internationale du

¹ F. Pigeaud, *Au Cameroun de Paul Biya*, Paris, Karthala, 2017, p.7.

² L. P. Ngulivu, "Cameroun India's High Commissioner received at MINREX", Archives, sur *Cameroon Tribune* Yaoundé, consulté le 10 septembre 2021.

³ J. M. Le Bretton, *Les relations internationales depuis 1968*, Fernand Nathan, Paris, mars 1983, p.58.

Cameroun se transforme également au point de susciter l'intérêt des chercheurs d'obédiences disciplinaires diverses qui veulent l'expliquer. C'est d'ailleurs pourquoi, l'étude des relations bilatérales Cameroun et les autres pays étrangers a fait au cours de ces dernières décennies, l'objet de développements scientifiques importants.

Marqué par la chute du Mur de Berlin, le début des années 1990 a entraîné dans son sillage l'affaiblissement du communisme et le triomphe du libéralisme. Ceci a contribué à la reconfiguration du paysage géopolitique mondial, entraînant de facto l'irruption d'une nouvelle vague de pays dits émergents au sein du système international parmi lesquels l'Inde⁴. Par ailleurs, cette période marque le retour de cet Etat sur le continent africain, notamment au Cameroun. Désireux de se frayer un chemin sur le territoire camerounais, le gouvernement indien va renforcer ses échanges diplomatiques avec ce pays d'Afrique centrale. Au regard de leur identité distinctive, l'offensive de charme que l'Etat indien mène au Cameroun s'appuie sur des stratégies de constructions spécifiques. Les modes de construction des relations indo-camerounaises se singularisent en raison de l'implication de certains acteurs (Inde) d'une part, et d'autre part des instruments de séduction mobilisés.

La coopération peut être soit restreinte et orientée vers l'un seulement concernant des aspects politique, économique ou socioculturel ; soit générale, englobant tous les aspects de coopération au niveau des personnes, bien sûr, mais surtout coopération au niveau des Etats. Ceci est d'autant plus vrai que non seulement « aucune nation n'est autarcique, ni ne le devient »⁵.

Les exemples plus récents des vieux Etats européens qui se sont reconstruits grâce à la coopération sous tous ses aspects (coopération culturelle, coopération bilatérale, régionale, sous-régionale...), sont à cet égard édifiants. On ne peut ignorer le décollage économique tout récent des Nouveaux Pays Industrialisés (NPI) d'Asie qui ont bénéficié d'une intense coopération entre les USA, le Japon, la Chine et l'Europe⁶.

C'est certainement conscient de cet enjeu que, les Etats africains, avides de développement se sont, dès 1960, ouverts à la coopération avec le reste du monde. Toutefois, il est de bon ton de préciser que la solidarité entre les asiatiques et les africains qui naît des différentes conférences afro-asiatiques sont un évènement historique non moins important qui

⁴ T. Garcin, *Les grandes questions internationales depuis la chute du mur de Berlin*, Ed. Economica, p.73.

⁵ F. Perroux, *L'économie nationale et interdépendance des Nations Paix*, Aubin Montaigne, 1965, p.23.

⁶ S. Cohen, « Les diplomates. Négociateur dans le monde chaotique », Paris, *Autrement*, 2002, p.67.

favorise le rapprochement des pays des deux continents. Politique d'ouverture que le Cameroun a menée avec tellement d'entrain que la diversité des partenaires a toujours été au centre de sa politique étrangère. C'est ainsi que depuis le début des années soixante, le Cameroun coopère non seulement avec les anciens Etats tutélaires (France, Grande Bretagne), mais aussi avec beaucoup d'autres parmi lesquels la République de l'Inde.

Suite à son accession à la souveraineté internationale, le Cameroun va s'atteler à la diversification de ses relations diplomatiques. Ainsi sous la houlette de son premier président, Ahmadou Ahidjo en l'occurrence, le Cameroun dans l'optique d'user de son pouvoir d'accréditation et de compter sur l'aide multiforme de pays développés entre autres raisons va établir des relations diplomatiques avec des pays des quatre coins du monde sans distinction de race, d'obédience politique ou religieuse. C'est dans ce registre que se situent les relations entre le Cameroun et l'Inde qui sont nées officiellement en 1960, celles-ci par le biais de nombreux accords entre les deux pays⁷.

Pour en savoir plus, l'étude de la coopération commerciale Cameroun-Inde constitue la trame de notre travail.

2-Raison du choix du sujet

Le sujet que nous entendons examiner dans le cadre de ce mémoire de maîtrise en histoire s'intitule : « *Coopération commerciale entre le Cameroun et l'Inde de 1960 à 2020 - analyse historique* ».

Le choix personnel de ce thème se justifie tout d'abord par le fait qu'il cadre avec notre spécialisation à savoir l'histoire des relations internationales. Ensuite l'ampleur de certaines œuvres indiennes en Afrique en général et plus particulièrement au Cameroun ; pour sortir, par la curiosité scientifique qui suscite en nous le désir de connaître en profondeur les types et la teneur des relations que l'Inde, l'un des nouveaux pays industrialisés entretiendrait avec le Cameroun.

Au-delà des considérations purement académiques, notre passion pour les relations interétatiques est ancienne. Déjà étant au collège, la page étrangère des journaux parlés était suivie avec une attention toute particulière. A l'université, nous assistions et suivions avec intérêt les cours du professeur Faustin Kenne et du Professeur Cyrille Aimard Bekono intitulé « Le Cameroun dans la science des relations internationales ». Une découverte de la complexité

⁷ « *India-Cameroon biltéral relations* », « Archives sur mea.gov.in », décembre 2016 (consulté le 09 septembre 2021, les accords entre le Cameroun et l'Inde commencent à se matérialiser en février 1968, l'accord sur le commerce ceci posait une fois de plus les jalons de coopération prometteuse).

de cette discipline enseignée avec brio par deux enseignants visiblement passionnés par leur objet.

L'intérêt scientifique de ce sujet repose ainsi sur la complexité des relations Cameroun-Inde et sur les raisons profondes de ce partenariat entre un pays du Nord jouissant d'une grande aura sur le plan international et un « train diplomatique » du Sud dont l'auréole sur le plan international est très limité.

Si la rédaction de ce mémoire répond à des exigences académiques, le choix du sujet, quand à la lui, tient à des motivations bien précises. Cela dit, à travers cette étude, nous voulons lever un pan de voile de l'histoire du Cameroun, en apportant une modeste contribution à la suite des travaux déjà réalisés au département d'histoire de l'université de Yaoundé I sur la coopération en général et un pays asiatique en l'occurrence l'Inde en particulier. Ainsi notre spécialisation en histoire des relations internationales nous permet d'apporter des « suppléments d'informations sur cette coopération non moins négligeables et utiles »⁸ pour la connaissance de l'histoire politique de notre pays, mais davantage l'histoire de sa diplomatie étrangère depuis son accession à l'autonomie politique. En plus de cette motivation scientifique, il faut ajouter la motivation personnelle.

Notons ici que le Cameroun et l'Inde ont un passé commun, ayant subi la domination étrangère, pour le premier par l'Allemagne, la France et l'Angleterre, pour le deuxième principalement par l'Angleterre ces pays ont milité pour le mouvement des non-alignés, mouvement permettant de mettre en lumière à cette époque de leurs histoires, leurs indignations à la domination européenne. Il serait donc question de revisiter cette relation afin de les apprécier dans leur effectivité. En outre la quasi-absence de travaux de recherche historique consacrés à l'étude des relations bilatérales camerouno-indienne de la période postindépendance, est l'aiguillon qui a stimulé notre intérêt à entreprendre cette réflexion dont l'ambition est de combler un vide, de pallier une absence.

3-Intérêt scientifique du sujet

Cette recherche présente un intérêt multiple. Elle permet d'abord de donner une orientation en écartant ce qui pourrait entraver les bonnes relations qu'entretiennent le Cameroun et l'Inde. Ensuite, elle montre que le cadre de coopération leur permet de donner une image plus valorisante d'eux-mêmes, en accédant à une position dominante. Elle constitue aussi

⁸ Y.-L. Moumbagna, « *Relations Cameroun-Organisation de la coopération islamique 1974-2011* », mémoire de Master en histoire des relations internationales, Université de Yaoundé I, 2014.

une modeste contribution à la connaissance et au développement de la science historique. Enfin, elle pourrait édifier réciproquement les pouvoirs publics sur la nécessité et l'urgence de la mise en œuvre effective des décisions, orientations et autres principes conçus dans le cadre bilatéral (commissions mixtes)⁹. La présente étude pourrait permettre aux autorités camerounaises de voir ce qui pourrait être fait pour une meilleure coopération entre le Cameroun et l'Inde. Elle retrace les difficultés de cette coopération et vient une fois de plus inciter au respect des engagements pris par les parties en vue de renforcer leurs relations.

Par ailleurs, cette étude entend aussi mettre en exergue les avantages que le Cameroun pourrait tirer de ses relations bilatérales en générale et particulièrement de celles avec l'Inde au bénéfice de projets de développement. Il donne l'occasion d'évaluer les retombées à travers les réalisations de cette coopération dans divers domaines¹⁰.

Les autorités camerounaises étant aux commandes de la diplomatie à travers les ministères techniques, le Ministère des Relations Extérieures et le Secrétariat Général de la Présidence de la République, les grandes conclusions de ce travail aussi modestes soient-elles pourraient aider à apporter plus de considération aux relations entre le Cameroun et l'Inde. Ce travail intéresse aussi les acteurs au développement, partenaires privés, les organisations non gouvernementales, des groupements intercommunautaires qui pourront solliciter les financements de l'Inde pour différents projets. Outre ces intérêts purement scientifiques et politiques, le travail est une initiation pour le chercheur en devenir. Il inaugure l'entrée dans le domaine de la recherche.

Toutefois, la relation Cameroun-Inde repose sur son attrait économique. Déjà classé parmi les « nouveaux pays industrialisés »¹¹ dans les années 80. L'Inde fait partie aujourd'hui des pays émergents qui s'imposent comme les locomotives de la coopération sud-sud¹²¹³. Et il n'y a pas l'ombre d'un doute que le Cameroun peut tirer profit de sa relation avec un pays qui fait partie du groupe des nouveaux pays communément appelés BRICS¹⁴ (Brésil, Russie, Inde,

⁹ A. Bassileken III, « *L'encadrement juridique et institutionnel de la coopération technique au Cameroun* », Thèse de Doctorat troisième cycle, IRIC, Yaoundé, 1993.

¹⁰ La relation Cameroun-Inde connue des avancées considérables, timides au départ, elle va s'émanciper plus tard d'où on verra plusieurs pans touchés (économique, sanitaire, sécuritaire et même technique).

¹¹ A. Degans, *Les pays émergents : de nouveaux acteurs BRICS : Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud*, Paris, Ellipses, 2011.

¹² P. U. Ndong, *La coopération Sud-sud : une analyse des relations économiques et techniques entre le Cameroun et les pays du Maghreb*, Yaoundé, RFEPA, 1993.

¹³ L'Inde ayant fait partie du mouvement des non-alignés avec les pays africains en général et le Cameroun, se range dans le même rayon que ces derniers en se considérant tout de même comme pays du Sud.

¹⁴ *Ibid.*

Chine et Afrique du Sud). Avec notamment une population grandissante, l'Inde pourrait être d'ici les années 2035 le pays le plus peuplé au monde. Pour le partenaire Cameroun, ce pays deviendra d'office un partenaire stratégique. Car celui-ci d'avec une si grande population constituera un vaste marché de consommation. Alors, les produits camerounais seraient donc bon prix bon marché. Car la population joue un rôle indéfectible dans le domaine commercial.

4-Clarification conceptuelle

Afin de lever toute équivoque, il convient de faire une clarification conceptuelle et/ou terminologique : « coopération », « relation », « échanges ».

Le terme coopération est un mode d'organisation sociale permettant à des individus ayant des intérêts communs de travailler ensemble avec le souci de l'objectif général. Le concept de « coopération » se matérialise pour la première fois à la fin du XVIII^e siècle et surtout au XIX^e siècle dans le domaine économique¹⁵. En effet, afin de faire face à la dégradation de leurs conditions d'existence, à la précarité et l'instabilité de leur situation, des ouvriers et artisans décident de mettre en commun, sur une base volontaire, leurs faibles moyens dans des systèmes collectifs permettant de générer de nouvelles ressources. Par la suite, la coopération va s'étendre sur le plan international. Dans la présente étude, le terme peut avoir pour synonyme relation.

Le terme relation est polysémique. Etymologiquement, il vient du latin « relateo » et désigne d'après le dictionnaire le Petit Larousse illustré, le lien entre des choses, des personnes¹⁶. Dans le jargon des relations internationales, l'on parle des relations entre Etats constituant une branche du droit international public. Cette conception avec la diplomatie moderne, s'étend jusqu'aux organisations internationales.

Le terme échange peut-être conçu comme une action, le fait d'échanger quelque chose entre deux ou plusieurs personnes¹⁷. Il peut aussi être un échange entre deux parties et des échanges désignent des relations entre des personnes physiques, des organisations, des Etats¹⁸.

Jean François Gonidec définit la coopération comme « un mode des relations internationales qui implique la mise en œuvre d'une politique poursuivie pendant une durée de temps destinée à rendre plus intimes, grâce à des mécanismes permanents, les relations

¹⁵ M. Pariat, « Coopération, une valse à trois temps ? », *Pensée plurielle*, 2016/1 (n°41), pp.29-39.

¹⁶ J. F. Soulet, *L'histoire immédiate, historiographie, sources et méthodes*, Paris, Armand Collin, 2009, p.95.

¹⁷ www.Larousse.fr

¹⁸ L. Fontaine, *Paroles d'échange et règles sociales chez les indiens yucuna d'Amazonie colombienne*, L'Harmattan, 2008, p.299.

internationales dans un ou plusieurs domaines déterminés sans remettre en cause l'indépendance des unités concernées¹⁹.

La coopération est pour d'autres auteurs²⁰, la recherche de la réciprocité possible. De ce point de vue, une coopération doit être fondée sur un intérêt mutuel, et il y a toujours quelque chose à donner et à prendre d'un partenaire, si pauvre et démuné soit-il dans les coopérations les plus inégales.

La coopération peut apparaître fondamentalement comme un humanisme. Elle est d'abord la connaissance des autres dans le respect de l'identité des autres²¹. C'est la solidarité au niveau des peuples des différents pays. Elle est généralement définie comme étant une action commune, conjointe ou coordonnée du partenaire indépendant, agissant chacun pour son compte mais associant leurs conduites de façon convenu pour la mise en œuvre d'opération limitée.

Pour Chester Barnard, la coopération est l'ensemble d'actions finalisées conjointement par deux ou plusieurs personnes et nécessite le partage de ressources ; elle est aussi conçue comme le comportement où les individus conduisent leurs relations et leurs échanges d'une manière non conflictuelle ou non concurrentielle, en cherchant les modalités appropriées pour analyser ensemble et de façon partagée les situations et collaborer dans le même esprit pour parvenir à des fins communes ou acceptables par tous²².

Pour Edward Gordon Craig, la coopération est une politique d'aide économique, financière, culturelle et technique, mise en œuvre à l'échelle internationale entre les pays industrialisés et les pays en développement. Elle peut être comprise aussi comme un processus social dans lequel des individus œuvrent ensemble à la réalisation d'un objectif ou d'un but commun²³.

Au sens général, la coopération est l'action de coopérer, de participer à une œuvre, à un projet commun. La coopération est la capacité de collaborer à cette action commune ainsi que les liens qui se tissent pour la réaliser. Elle est un mode d'organisation sociale qui permet à des

¹⁹ J. F. Gonidec, *Relations internationales*, Paris, Montchrestien, 1950, p.240.

²⁰ G. Conac et Lhakin, *Coopération décentralisée et coopération multilatérale francophone*, Paris, Economica, 1985, p.88.

²¹ *Ibid.*

²² C. Barnard, *Organisation formelle où l'art de la coopération*, vol.4, 2^{ème} édition, Editions Ems, 2017, pp.11-28.

²³ E. Gordon Craig, *The nature of cooperation*, Paris, L'Arche, 1996, n°16, pp.15-17,

individus ayant des intérêts communs, de travailler ensemble avec le souci de l'objectif général. Elle nécessite un certain degré de confiance et de compréhension²⁴.

Du latin *cum*, avec, et *operare*, faire quelque chose, agir, au sens de politique internationale, la coopération est une politique d'aide économique, financière, culturelle et technique, mise en œuvre à l'échelle internationale entre les pays industrialisés et les pays en développement²⁵.

Les relations bilatérales entre le Cameroun et l'Inde sont anciennes précisément depuis les périodes de décolonisation. Aujourd'hui, elles sont très diversifiées grâce à un cadre de coopération bien développé sur les plans politique, économique et culturel. Les responsables politiques ont accordé une attention particulière à cette coopération en raison des bienfaits que peuvent apporter les relations ainsi envisagées.

Avec les indépendances des pays africains, il y a eu nécessité d'instance de véritables rapports avec le monde extérieur, c'est-à-dire non plus sur la base des critères établis par puissances coloniales, mais sur le socle juridique reconnaissant l'égalité entre les nations. Les relations internationales qui, dès cet instant, ont reposé sur des règles formelles, devraient également assurer la prospérité des nations en remplaçant les rapports de force par les rapports d'échanges économiques et culturelles. La relation internationale est également appréhendée comme étant fondée sur l'intérêt des forces en présence ; elle est marquée par des enjeux stratégiques et idéologiques. On retrouve dès lors, la relation sous la notion de coopération bilatérale ou multilatérale. Il s'agit dans le cadre de ce travail, des relations entre Etats c'est-à-dire une relation ou coopération bilatérale.

5- Cadre spatio-temporel

Ce travail porte sur les relations entre l'Inde et le Cameroun. Le Cameroun fait jonction entre l'Afrique Centrale et l'Afrique occidentale, au fond du Golfe de Guinée. Sa situation géographique explique la variété de ses paysages, climat et population qui lui valent la double appellation « d'Afrique en miniature »²⁶ et la « synthèse de l'Afrique »²⁷. D'une superficie de 475.442 km², dont 466.050km² de superficie continentale et 9592km² de superficie maritime, le Cameroun est bordé au nord par le Tchad (1.122km), à l'Est par la République centrafricaine

²⁴ « Toupicionnaire » : le dictionnaire de politique <https://www.toupic.org>

²⁵ *Ibid.*

²⁶ Kengne Fodouop, *Le Cameroun, autopsie d'une exception plurielle en Afrique*, Paris, l'Harmattan, 2010, p.17.

²⁷ J. B. Alima, *Les chemins de l'unité, comment se forge une nation : l'exemple camerounais*, Paris, ABC, 1977, pp.29-40.

(822km), au Sud par le Congo (520km), le Gabon (298km) et la Guinée Equatoriale (183km) et à l'ouest par le Nigéria. Il dispose à l'ouest d'une ouverture de 364km sur l'océan atlantique. La population du Cameroun était estimée en 2021 à près de 25 millions d'habitants. Avec une densité de 32,6 habitants par km² et un taux de croissance démographique moyen de 2,7% par an. L'espérance de vie y est de 54 ans. La population camerounaise est hétérogène, en effet plus de 240 ethnies se côtoient pacifiquement. Cette population est à dominante jeune (44% de moins de 15 ans) et rurale (54%)²⁸. La superficie du Cameroun le place au 21^{ème} et sa population au 16^{ème} rang africain²⁹. Ce pays est l'un des paradis pétrolier au Golfe de Guinée³⁰. Les grands centres urbains sont Yaoundé (capitale politique), Douala (capitale économique), Bafoussam, Maroua, Garoua. Le Cameroun est ainsi particularisé par une diversité ethnique. C'est ce territoire qui depuis 1960, s'est inscrit dans une dynamique d'ouverture à l'international notamment avec la signature des accords bilatéraux et multilatéraux.

En 1947, l'Inde se trouve dans une position géopolitique unique en étant le premier pays devenu indépendant du régime colonial britannique par une résistance pacifique. Cette résistance pacifiste fut menée par la figure emblématique de Gandhi. Cette politique de Gandhi a fait de lui porte-parole des Etats africains qui étaient encore sous le joug colonial et qui aspiraient à l'indépendance. C'est un moment historique, une prise de position géopolitique non conflictuelle qui refusait de soutenir l'une ou l'autre des puissances de leur temps, les Etats-Unis et l'URSS au profit de la neutralité. Le mouvement des non-alignés tira son influence de sa pluralité et ses convergences vitales pour ces pays nouvellement indépendants ou en recherche d'indépendance en l'occurrence le Cameroun. Aujourd'hui, nous constatons une réinterprétation du mouvement des non-alignés pour l'Inde sous forme de partenaires divers et multiples dont témoignent les nombreuses visites à l'étranger du Premier Ministre Narendra Modi³¹. En effet, pour New Delhi, l'Afrique reste un continent incontournable et spécifique par sa localisation géographique : elle est suffisamment éloignée pour que l'Inde ne se trouve pas impliquée dans les conflits frontaliers entre pays africains.

La délimitation temporelle dans le métier d'historien n'est pas un exercice facultatif³². Sur cette question, Joseph Ki-Zerbo est très précis : « L'historien qui veut remonter le passé

²⁸ Y. L. Moumbagna, « Relations Cameroun-organisation de la coopération islamique 1974-2011 », Mémoire de Master en Histoire des relations internationales, Université de Yaoundé 1, 2014, pp.5-6.

²⁹ *Ibid.*

³⁰ F. Pigeaud, *Au Cameroun de Paul BIYA*, Paris, Karthala, 2011, p.7.

³¹ Archives du Minrex (données de la direction des affaires d'Asie et OCI).

³² *Ibid.*

sans repères chronologiques ressemble au voyageur qui parcourt dans une voiture sans compteur, une piste sans borne kilométrique »³³.

Les bornes chronologiques qui délimitent ce travail de recherche se justifient de la manière suivante :

Cette étude présente deux bornes : la première est l'année 1960. Elle correspond à l'année au cours de laquelle la plupart des pays de la sphère francophone en général et le Cameroun en particulier ont accédé à l'indépendance ; 1960 marque un tournant décisif dans l'histoire des pays africains. Aussi elle est marquée par l'établissement des relations avec l'Inde.

Si à partir de cette date ces Etats accèdent à la souveraineté internationale, ils deviennent de ce fait sujets et acteurs des relations internationales. Ce nouveau statut leur confère alors la possibilité d'agir et de réagir sur la scène internationale comme des Etats souverains et autonomes. En droit international, la souveraineté est la compétence de gouvernement sur sa population et son territoire et la reconnaissance de celle-ci par les autres Etats³⁴. Ainsi, fort de son statut nouvellement acquis, le Cameroun, en tant que pays souverain, avait la légalité et la légitimité de se mouvoir, au même titre que les pays occidentaux, sur la scène internationale, pour défendre ses propres intérêts.

L'année 1960 marque un tournant décisif dans l'histoire du Cameroun car le pays a fait face à plusieurs mutations politiques rendant ce dernier acteur des relations internationales au niveau externe et indépendant au niveau interne. En ce moment-là, la vie de ce pays s'ordonne autour de deux volontés : d'une part, une volonté maintes fois exprimée d'unification car, partitionné depuis 1922, on sentit une volonté exorbitante des camerounais à une unification, d'autre part à un retour à ses propres valeurs (réunification). Ce pays, riche d'avec ses multiples ressources variées et ses nombreuses potentialités considérables, dont le développement économique a été retardé, au moment de l'indépendance, par une rébellion de la région Bamiléké³⁵, le Cameroun ne se laissera pas enliser par cette Kyrielle de difficultés allant dans le sens de ternir son image sur la scène internationale. Et c'est ainsi qu'à la suite de son accession à l'indépendance, le 1^{er} janvier 1960, le Cameroun entre, à part entière, dans la communauté internationale. Dès lors, il se trouve en mesure de conduire des relations internationales autonomes qui offrent à maints égards des caractéristiques particulières.

³³ J. Ki-Zerbo, *Histoire de l'Afrique noire d'hier à demain*, Paris, Hatier, 1972, p.16.

³⁴ A., Blom ; F., Charillon, *Théories et concepts des relations internationales*, Paris, Hachette, 2001, p.92.

³⁵ Cf. A. Njoya, *Le Cameroun dans les relations internationales*, LGDJ, Paris, 1976.

Depuis son indépendance proclamée le 1^{er} janvier 1960³⁶, le Cameroun entretient des relations diverses avec le monde et les institutions internationales. Cette aventure sous forme de coopération est à la fois bilatérale en ce qui concerne les liens avec un autre Etat comme l'Inde ou une organisation internationale et multilatérale s'agissant des rapports avec des institutions ou avec plusieurs Etats. La relation qui avant les indépendances africaines en général et celle Camerounaise en particulier était basée sur l'idéal de décolonisation à travers le mouvement des Non-Alignés qui voit le jour à la conférence de Bandung de 1955, va s'officialiser en 1960. Le Cameroun et l'Inde depuis 1960 entretiennent des relations diplomatiques au niveau d'Ambassadeurs. L'Inde ayant un ambassadeur en ce moment à Abuja au Nigéria couvrait aussi jusqu'au Cameroun.

En ce qui concerne l'année 2020, le commerce international a fait face à de nombreuses difficultés. L'apparition de la pandémie à Covid-19 qui a causé la régression exacerbée des échanges commerciaux dans le monde. Toujours sur le plan international, cette pandémie a été à l'origine de la fermeture des frontières aériennes, terrestres et maritimes. Du coup, le commerce entre les Etats s'est vu fragilisé. On assiste à des pertes en vie humaine énorme. Ce phénomène a créé une psychose au sein de la communauté internationale.

Les échanges commerciaux entre le Cameroun et l'Inde se situaient à 900 millions de dollars soit 506 milliards de FCFA, avant la pandémie de Covid-19 survenue au Cameroun en mars 2020³⁷. Désormais, elles connaissent une baisse drastique de l'ordre de 46% du fait de la pandémie. Cette pandémie freinait donc ce secteur d'activité (commerce) du Cameroun, celui-ci qui d'après ses revenus boostait les politiques internes, mais dès lors a fait face à une régression incommensurable.

Alors que l'organisation mondiale de la santé se disait préoccupée par l'augmentation des contaminations en Afrique, c'est toute l'économie camerounaise qui était très durement impactée par l'épidémie de coronavirus.

En juin 2020, à l'issue d'un conseil de cabinet, le ministre camerounais du commerce, Luc Magloire Mbarga Atangana³⁸, a estimé que « le volume global des échanges commerciaux

³⁶ Le 1er janvier 1960, le Cameroun sous-tutelle française accédait à l'indépendance sous le nom de République du Cameroun. Le 1^{er} octobre 1961, la partie méridionale du Cameroun qui célébrait à son tour la fin de la tutelle britannique se joignait à la jeune République pour constituer une fédération : la République Fédérale du Cameroun.

³⁷ Archives du Mincommerce

³⁸ Archives du Mincommerce

a reculé de 16% au cours du premier semestre 2020. Les exportations et importations quant à elles ont respectivement baissé de 14 et 16%.

Le monde a été frappé par la pandémie de Covid-19 alors qu'il présentait des déséquilibres extérieurs persistants. La crise a entraîné une forte réduction des échanges commerciaux et de fortes variations des taux de change, mais une réduction limitée des déficits et excédents des transactions courantes à l'échelle mondiale. Les perspectives très incertaines, car les risques des nouvelles vagues de contagion, d'inversion des flux de capitaux et de nouvelle diminution des échanges internationaux se profilaient toujours à l'horizon³⁹. Un double choc d'offre (lié à la baisse de la production) et de demande (liée à la baisse de la consommation, notamment sur les services) se produit⁴⁰ et de nombreuses entreprises se retrouvent à l'arrêt total ou partiel, faisant craindre des phénomènes de pénurie sur les biens essentiels, en même temps que ses mesures de confinement sanitaire sont prises, concernant la moitié de l'humanité⁴¹.

Au niveau international, en raison de l'accroissement des inégalités et des écarts de richesse provoqués par la crise pandémique, qui risqueraient de plonger 6 à 8% de la population mondiale dans la pauvreté⁴², de nouvelles expériences en faveur du revenu universel de base étaient mises en place⁴³.

6- Revue critique de la littérature

Le travail portant sur la coopération bilatérale entre le Cameroun et l'Inde a déjà fait l'objet ou tout simplement été évoqué dans divers travaux ; à ce sujet, Michel Beaud ne reste pas muet, pour lui :

Ce qu'on attend d'une thèse comme tout travail de recherche ; c'est un progrès dans la connaissance soit un éclairage nouveau sur une question en débat, soit la reconstruction d'un corpus explicatif, soit l'approfondissement d'une analyse sur un point important⁴⁴.

Cette exigence fondamentale de la recherche scientifique commande donc au chercheur une exploitation préalable de la documentation existante ayant un rapport direct ou même

³⁹ FMI, Perspective de l'économie mondiale, estimation des services du FMI.

⁴⁰ « De la crise sanitaire à la crise économique : comprendre en infographie », sur Covid-19 et économie, les clés pour comprendre – banque de France, 6 avril 2020 (consulté le 24 novembre 2022).

⁴¹ « Avec la moitié de l'humanité confinée, les vibrations des termes sont plus perceptibles », le monde.fr, 13 avril 2020 (consulté le 24 novembre 2022).

⁴² « Coronavirus : Oxfam craint une explosion de la pauvreté », sur les Echos, 9 avril 2020 (consulté le 24 novembre 2022).

⁴³ S. B. Podel et J. Kariel, « Universal basic income and Covid-19 pandemic », *BMJ*, vol. 372, 26 janvier 2021, n°193, consulté le 24 novembre 2022.

⁴⁴ M. Beaud, *L'art de la thèse*, Paris, La découverte, 1997, p.84.

indirect avec son sujet d'étude. C'est un devoir d'autant plus contraignant qu'une thèse ou un mémoire doit nécessairement contribuer, même si c'est pour une part modeste, à l'amélioration, à l'élargissement ou à l'approfondissement de la connaissance dans le domaine qu'elle analyse⁴⁵.

Pour satisfaire à cette exigence, dans le cadre de ce travail, un certain nombre de productions scientifiques antérieures ont été passés en revue.

Pour ce qui est des sources d'archive, nous avons consulté notamment dans les bibliothèques des archives nationales, du cercle d'histoire, géographie et anthropologie, Ministère de la Recherche Scientifique, plusieurs textes ayant trait à l'évolution de la diplomatie camerounaise en général et des relations entre le Cameroun et l'Inde en particulier. En revanche, les textes pourtant riches en informations, ne sont pas d'exploitation facile du fait d'une conservation reprochable. De ce fait, les informations qui y ont été tirées se sont avérées limitées, voire incomplètes, par rapport à notre problématique ; raison pour laquelle le recours aux ouvrages dont quelques-uns ont partiellement retenus notre attention.

Adamou Ndam Njoya⁴⁶ situe la position du Cameroun sur la scène internationale, et s'appesantit plus sur le cadre juridique des relations internationales. Il montre que même si le Cameroun a été à un moment donné de son histoire, sujet partiel, puis objet du droit international, depuis le 1^{er} janvier 1960 date de son accession à l'indépendance, il est devenu sujet du droit international. Fort de cette personnalité nouvellement acquise, il peut désormais défendre ses intérêts dans les relations internationales, en participant à la vie de la communauté internationale. Alors, on comprend bien que son auteur est spécialiste de droit public. Si cet ouvrage a le mérite de donner une vision claire sur la notion des relations internationales du Cameroun, il insiste plus sur les organismes internationaux sans toutefois faire allusion nulle part sur les relations camerouno-indiennes.

Dieudonné Oyono⁴⁷ dans une étude publiée en 1990, montre que le Cameroun est un Etat autonome qui défend ses intérêts, même si ceux-ci sont susceptibles de porter préjudice aux intérêts de la France. Selon cet auteur, depuis son accession à la souveraineté internationale, le Cameroun s'est progressivement émancipé des lignes directrices en ouvrant ses portes à de

⁴⁵ *Ibid.*

⁴⁶ A. Ndam Njoya, *Le Cameroun dans les relations internationales*, Paris, LGDJ, 1976

⁴⁷ D. Oyono, *Avec ou la France ? La politique africaine du Cameroun depuis 1960*, l'Harmattan, 1990.

nombreux autres partenaires étrangers pouvant permettre son émancipation rapide. L'auteur laisse planer un doute sur le déploiement du Cameroun sur la scène internationale.

Narcisse Mouelle Kombi⁴⁸ démontre que le Cameroun est un acteur rationnel des relations internationales qui a su mettre en place une diplomatie active pour défendre ses intérêts nationaux ; il nous présente l'éloignement géographique des pays d'Asie, l'exiguïté et l'insularité de plusieurs d'entre eux, il s'attarde sur le fait que le sous-développement et la faiblesse du rayonnement international de certains font que le concept de « coopération mutuellement bénéfique » n'est pas ici suffisamment opératoire. L'auteur essaye de nous faire comprendre que dans l'ensemble, les relations bilatérales entre le Cameroun et les nations asiatiques sont peu institutionnalisées, demeurant timides (rachitisme et désuétude de l'ossature conventionnelle, rareté des commissions mixtes) et se caractérisent par un certain empirisme. Il mène une étude déductive sur les pays asiatiques sans toutefois faire allusion aux relations camerouno-indiennes. Si l'auteur reconnaît d'une part que le Cameroun n'a pas une politique agressive orientée vers la domination de ses partenaires, il admet aussi que le choix de cette posture internationale ne l'empêche pas de défendre ses intérêts dans le cadre de ses relations avec ses partenaires. En effet, armé d'un « appareillage juridico-institutionnel », le Cameroun valorise ses compétences internationales dans le « cadre relationnel et institutionnel » par la mise en œuvre d'une « politique étrangère empreinte de réalisme et de pragmatisme axée sur quelques principes fondamentaux, mais se portant opportunément et utilement à des adoptions commandées pour circonstance.

Emmanuel Kendemeh⁴⁹ nous amène à comprendre que les relations Cameroun-Inde ont été établies en 1960, l'année où le premier a déclaré son indépendance, tout en nous rassurant de l'engagement des dirigeants camerounais à entretenir des relations avec l'Inde ceci dû aux nombreuses contributions de l'Inde à l'Afrique, sa démocratie laïque et son progrès économique, ainsi que son rôle au sein du mouvement des non-alignés. L'auteur semble mener une politique de gradation sans toutefois chercher à ressortir les accords qui régissent cette coopération.

Maddy Crowell⁵⁰, nous situe sur la situation sécuritaire qui prévalait au nord du Cameroun avec Boko Haram et le voyage du Ministre des relations extérieures M. Mbella

⁴⁸ N. Mouelle Kombi, *La politique étrangère du Cameroun*, Paris, l'Harmattan, 1996.

⁴⁹ E. Kendemeh, "Cameroun India's Prime Minister writes to President Biya", *Cameroon Tribune*, 24 octobre 2008 (consulté le 18 décembre 2021).

⁵⁰ M. Crowell, "India to africa: were not China", *Christian Science Monitor*, 28 octobre 2015 (consulté le 14 avril 2021).

Mbella au troisième sommet du Forum Inde-Afrique. Face à la question sécuritaire imminente, l'auteur tente de nous montrer l'implication de l'Inde qui après l'entretien du MINREX avec son homologue Sushima Swaraj, a envoyé des fonctionnaires pour former les forces de défense camerounaises aux opérations anti-insurrectionnelles et anti-terroristes ; l'auteur bien qu'ayant poussé la réflexion plus loin, ne ressort pas avec exactitude le protocole d'accords motivant l'implication indienne sur la question sécuritaire au nord du Cameroun étant donné qu'en relations internationales, chaque pays agit ou réagit uniquement pour préserver ses intérêts.

Axelle Degans⁵¹ nous présente les forces et les faiblesses des nouveaux acteurs sur la scène internationale, il mène une étude de cas allant dans le sens de mettre en lumière les œuvres qui ont contribué au rehaussement, et à la montée fulgurante et exponentielle de ses acteurs dans le jeu international bien qu'étant, il oublie d'évoquer certains points marquants et réalisations de l'Inde tout en montant ses liens avec nombreux pays en voie de développement. L'auteur ne présente pas la quintessence des relations Camerouno-indiennes, et il semble oublier les raisons du déploiement de l'Inde au Cameroun tout en ressortant avec précision l'évolution de celles-ci. C'est après examen objectif que cette nouvelle contribution sur la question des relations internationales fonde sa raison d'être et à coup sûr, sa particularité.

Victor Julius Ngoh⁵² nous fait comprendre qu'en Asie et dans le pacifique Sud, le Cameroun maintient de bonnes relations avec la République populaire de Chine et ouvre une ambassade à Tokyo au Japon. Il nous renseigne aussi sur la matérialisation et la prise en considération des relations entre le Cameroun et la Corée du Sud, ceci se manifeste par une commission mixte entre le Cameroun et la Corée du Sud qui se réunie à Séoul, en 1985. L'auteur fait allusion aux relations du Cameroun avec l'Asie en abordant uniquement deux pays (Chine, Corée du Sud) il ne nous éclaire pas sur les rapports Cameroun-Inde qui, historiquement datent depuis la période des revendications des libertés et qui s'officialisent après l'indépendance de celui-ci en 1960 (Cameroun).

Jean Marie Le Breton⁵³ nous présente la vie internationale en général et en particulier celle de l'Inde à l'ère de la guerre froide. L'auteur nous montre comment la prolifération d'armes nucléaires prenait de plus en plus l'ampleur, l'auteur nous retrace une histoire militaire de l'Inde et sa coopération internationale en ce sens que dans le passé, l'Inde bénéficie et

⁵¹ A. Degans, *Les pays émergents : de nouveaux acteurs BRICS : Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud*, Paris, Ellipses, 2011.

⁵² V. J. Ngoh, *Le Cameroun de 1884 à nos jours (2018), Histoire d'un peuple, édition revue et mise à jour de : Cameroun de 1884 à 1985 : cent ans d'histoire*, mars 2019

⁵³ J. M. Le Breton, *Les relations internationales depuis 1968*, Paris, Fernand Nathan, 1983.

bénéficiait d'une coopération internationale très active dans le domaine militaire mais face aux influences qui devenaient de plus en plus croissant, ce dernier accédait à l'arme nucléaire. L'auteur dans son ouvrage semble plus faire allusion au volet militaire sans toutefois mettre en relief les relations indo-camerounaises comme l'indique l'intitulé de son travail, il oublie toutefois de préciser le déploiement de l'Inde sur la scène internationale dans d'autres domaines.

7-Cadre théorique de l'étude

Dans le cadre de ce sujet, plusieurs théories méritent d'être convoquées pour permettre la bonne compréhension scientifique. Il s'agit de la théorie réaliste, la théorie transnationaliste, constructiviste et néo-marxiste.

Pour Gingras et Côté⁵⁴, la théorie est avant tout un moyen de donner un sens à nos connaissances : « c'est un ensemble de propositions logiquement reliées, encadrant un plus ou moins grand nombre de faits observés et formant un réseau de généralisations dont on peut décrire des explications pour un certain nombre de phénomènes sociaux et de l'identification de « problèmes » qui demandent une explication.

Pour plusieurs spécialistes, le philosophe grec Thucydide est le premier précurseur de la tradition réaliste et de l'analyse des relations internationales⁵⁵. Dans son célèbre ouvrage intitulé « Histoire de la guerre du Péloponnèse », l'auteur présente les manifestations de la guerre du Péloponnèse qui a opposé Athènes et Sparte. De cette brève présentation par l'auteur, deux enseignements fondamentaux ont été retenus par les réalistes de l'œuvre de Thucydide. Premièrement, chaque Etat cherche nécessairement à défendre ou à maximiser sa puissance militaire et politique, ce qui crée les conditions favorables à la guerre ; deuxièmement, la guerre est plus probable entre Etats autoritaires qu'entre Etats démocratiques puisque les seconds sont moins impérialistes que les premiers. Pour Machiavel et Hobbes en développant leur vision du réalisme, ils parviennent aux résultats selon lesquelles les hommes sont animés d'un instinct inné de puissance et de domination qui les porte à compétitionner entre eux par l'acquisition de la richesse, du pouvoir, du prestige, etc. Cette lutte se traduit inévitablement par la victoire de ceux qui, en raison des attributs de leur naissance (force physique, capacités intellectuelles, milieu familial plus favorisé) ou des chances que leur a procuré l'existence, possèdent les

⁵⁴ F.-P. Gingras, C. Côté, « La théorie et le sens de la recherche », dans Benoit Gauthier (ed.), *Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données*, 5^e éd. Québec, Presse de l'université du Québec, 2010, pp.109-134.

⁵⁵ M. Doyle, « Thucydide : a realist ? » in Richard Ned Lebow et Barry S. Strauss, eds. *Hegemonic rivalry: from hegemony to the nuclear age*, Boulder, Co: Westview press, 1991, pp.88-169

ressources supérieures aux autres. La nature et la conduite des Etats ne diffèrent pas de celles des hommes qui les dirigent. Les Etats sont animés d'une volonté de puissance ou de conquête qui les incite à rivaliser constamment entre eux⁵⁶. Dans la mesure où les Etats sont inégaux, certains étant avantagés par la distribution naturelle inégale des ressources géographiques, économiques, démographiques et autres et/ou plus aptes à utiliser efficacement la force (militaire) et la ruse (diplomatique), cette rivalité conduit à la domination du plus faible par les plus forts. Concernant le réalisme, pour Braillard le quantitatif « réaliste » a été attribué aux auteurs qui prétendent considérer l'humain et ses rapports sociaux – notamment les relations tels qu'ils sont non tels que l'on voudrait qu'ils soient, au nom de quelque idéal⁵⁷. C'est la raison pour laquelle leurs détracteurs les considèrent souvent comme des conservateurs ou des défenseurs du statu quo. En vérité les réalistes croient que le monde étant gouverné par certaines lois objectives ou caractéristiques naturelles immuables, le changement ou le progrès n'est possible que s'il est fondé sur la connaissance et la prise en compte de ces contraintes. La préoccupation première des réalistes est donc de comprendre ces contraintes grâce à une observation objective de la réalité. Dans les faits, toutefois, leur observation du réel demeure sélective et imbue de jugements de valeurs. Ceci témoigne les quatre thèses qui constituent, selon Paul Viotti et Mark Kauppi, la quintessence de la pensée réaliste : les Etats sont les seuls ou les principaux acteurs des relations internationales. L'Etat est par nature unitaire ; l'Etat est rationnel et vise constamment à maximiser son intérêt national, ce qui implique le recours périodique à la force ; la sécurité et les questions politiques constituent l'unique ou la principale finalité de la politique étrangère⁵⁸. Dans le cadre de cette étude, la théorie réaliste permet de mesurer le rapport de force qui existe entre l'Inde et le Cameroun sans oublier les autres acteurs de la coopération.

La théorie internationaliste correspond à un ensemble de positions idéologiques diverses et parfois antagonistes qui, par différence ou par opposition au nationalisme, défendent les programmes politiques et des intérêts sociaux par-delà les frontières⁵⁹. Dans le cadre de ce travail, la théorie internationaliste nous permet de comprendre réellement le soutien mutuel qui existe entre l'Inde et le Cameroun au sein des organismes internationaux à l'instar du MNA, l'ONU, l'OMC, le groupe des 77 et bien d'autres. Notamment l'élection du secrétaire du *Commonwealth* en 1995 par le Cameroun et le rôle joué par l'Inde en tant que membre influent

⁵⁶ *Ibid.*, p.171.

⁵⁷ Braillard, Théories des relations internationales, Baglat Kogany et al., Analyse des relations internationales, Approches concepts et données, (Montréal) Morin, 1987, p.26.

⁵⁸ P. Viotti, M. Kauppi, International relations theory, *Journal of international affairs*, 1990, pp.55-56.

⁵⁹ C. Weil, « L'internationalisme en question(s) », *matériaux pour l'histoire de notre temps*, PUF, 2006, p.4.

de cet organisme dans le processus d'intégration du Cameroun au sein de ce dernier. Cette théorie nous permet de comprendre le partage des mêmes idées qui a toujours existé entre ces deux pays notamment lors des mouvements de décolonisation au sein du MNA et du déploiement de la politique des deux super-grands après la deuxième guerre mondiale dans le monde.

Concernant la théorie constructiviste, trois éléments font du constructivisme une théorie à part entière des théories des relations internationales. Premièrement, la politique mondiale est définie comme guidée par les idées partagées, des normes et des valeurs qu'ont les différents acteurs. Deuxièmement, la structure (l'espace intersubjectif) a un rôle constitutif sur les acteurs. C'est-à-dire que la structure invite les acteurs à redéfinir leurs intérêts et leurs identités dans un vaste processus d'interactions. Troisièmement, la structure idéale et les acteurs se constituent et se définissent constamment l'un de l'autre (qui ils sont, leurs intérêts et comment atteindre leur but). Si la structure définit le comportement et les intérêts des acteurs, ceux-ci altèrent la structure par leurs agissements. Cette théorie aborde les relations internationales comme n'importe quelles relations sociales. Pour ses auteurs, notamment Nicolas Onuf⁶⁰ ou Alexander Wendt⁶¹, la réalité est intersubjective, c'est-à-dire qu'elle dépend du sens que lui donne les auteurs. Ainsi, plus que les rapports de puissance, ce sont les perceptions qui guident le comportement des Etats. Wendt souligne ainsi qu'un acteur ne peut pas savoir ce qu'il vaut avant de savoir qui il est. Quant aux normes, elles sont adoptées dès lors qu'elles apparaissent comme des attentes partagées. Dans le cadre de cette étude, la théorie constructiviste nous permet de comprendre que l'intérêt national d'un Etat se construit en fonction de son identité, de la représentation qu'il se fait de lui-même et des autres, et de sa perception de son environnement. En clair, l'Etat se doit de s'adapter intérieurement afin d'envisager une sortie externe.

Concernant la théorie néo-marxiste, le sous-développement est le fruit du développement des pays du centre. Le commerce international participe à l'exploitation des pays périphériques par les pays centristes. Pour Cardoso⁶², les pays périphériques exportent surtout les produits à faible valeur ajoutée et importent des produits à forte valeur ajoutée en

⁶⁰ N. Greenwood Onuf, *Constructivism in social theory and international relation*, Making Sense, Making Worlds, Routledge, 2012, p.67.

⁶¹ A. Wendt, "Social theory of international politics", *Cambridge University Press*, 1999, p.73.

⁶² F. H. Cardoso, « Dépendance et développement en Amérique Latine », Paris, PUF, 1978, p.96.

provenance du centre. Ils sont condamnés à s'appauvrir en participant au commerce international, car celui-ci entraîne la captation du surplus par le centre.

Selon Amin⁶³, le blocage du processus d'accumulation au Sud et les disparités croissantes entre les économies du Nord et celles du Sud sont issus de l'échange inégal. Les pays sous-développés sont maintenus dans la situation de dépendance totale vis-à-vis des pays du centre. Pour Presbisch⁶⁴, les pays de la périphérie sont victimes d'un échange inégal. Il faut briser le déséquilibre qui crée l'échange entre pays en développement et pays industrialisés. Dans le cadre de notre étude, la théorie néo-marxiste nous permet de comprendre le degré de dépendance du Cameroun des produits provenant de l'Inde. Car au regard des échanges commerciaux entre ces deux pays on constate une énorme inégalité surtout au niveau des importations.

8-Problématique

Tout au long de nos lectures, un fait demeure récurrent malgré la volonté manifeste de l'Inde et du Cameroun d'intensifier une coopération prometteuse, au regard des perspectives offertes, cette dernière garde les allures d'une aide du premier au second. Cette situation est d'autant plus paradoxale qu'au lendemain de la Deuxième Guerre Mondiale, ces deux Etats sont logés à la même enseigne.

Si l'on admet que dans la conduite de ses relations avec les pays du Nord, le Cameroun, comme tout acteur des relations internationales, n'agit que pour satisfaire ses intérêts nationaux, il convient de se poser une question suivante : quel est l'apport de la coopération commerciale Cameroun-Inde dans le processus de développement du Cameroun ? Cette question appelle d'autres interrogations déclinées ainsi qu'il suit : Quels sont les fondements de la coopération Cameroun-Inde ? Quelle est la nature et la densité du cadre juridique qui structure et soutient cette coopération bilatérale ? Quel peut être l'impact de cette coopération sur les populations du Cameroun ?

Organisée autour d'une question fondamentale, cette problématique met en relation plusieurs concepts qu'il convient d'expliquer afin d'écartier toute ambiguïté. Expliciter sa problématique, c'est précisément décrire le cadre théorique dans lequel s'inscrit la démarche personnelle du chercheur : c'est préciser les concepts fondamentaux, les liens qu'ils ont entre

⁶³ S. Amin, « L'accumulation à l'échelle mondiale », critique de la théorie du sous-développement, Paris, éditions Athropos, 1976, p.188.

⁶⁴ R. Presbisch, « The economic development of Latin America and its principal », *Economic Bulletin of Latin America*, New York: Nations Unies, 1950, p.92.

eux, et dessiner ainsi la structure conceptuelle qui va fonder les propositions qu'on élaborera en réponse à la question de départ⁶⁵.

La décision du monde, suivant une classification qui place d'un côté les pays riches, et de l'autre les pays pauvres, fait voir que la majorité des pays riches se retrouvent dans l'hémisphère nord⁶⁶. Tandis que les pays les plus pauvres se retrouvent dans l'hémisphère sud du globe. D'où la naissance des notions : pays du nord pour désigner ceux de l'hémisphère nord, donc riches et développés. Pays du sud, pour désigner ceux de l'hémisphère sud, donc pauvres. Comme les hommes dans leur totalité aspirent au bien être, au développement, des interactions naissent donc entre le nord et le sud⁶⁷.

9-Approche Méthodologique

La méthode est une notion ambiguë qui renvoie à plusieurs acceptions. Madeleine Grawitz retient d'ailleurs trois sens. Du point de vue philosophique, la méthode représente « l'ensemble des opérations intellectuelles par lesquelles une discipline cherche à atteindre les vérités qu'elle poursuit, les démontre, les vérifie », par rapport à l'objet d'étude, elle devient une façon d'envisager ou d'organiser la recherche. Enfin, elle désigne souvent une notion propre à chaque discipline des sciences sociales⁶⁸. Quel que soit le sens considéré, la méthode demeure importante dans le processus de la recherche scientifique. Elle « accroît la capacité explicative du discours de la recherche scientifique en l'affinant davantage de manière à lui donner plus de crédit »⁶⁹.

Deux sortes de documents sont utilisées en sciences sociales, les documents non écrits et les documents écrits. Les premiers renvoient aux objets, traces matériels, images et son enregistrés. Les seconds quant à eux renvoient d'une part aux documents officiels comme les archives privées, les traités, les déclarations, les communiqués, les discours, les conférences de presse, les débats parlementaires, les rapports, les mémoires, les souvenirs, etc., et d'autre part aux documents non officiels tels que : la presse, les périodiques, les livres, les revues scientifiques, les articles, etc. De toutes ces sources, seuls les documents écrits ont été exploités que la recherche interdisciplinaire est d'autant plus avantageuse qu'elle « implique

⁶⁵ R. Quivy, *Van Campenhoudt*, Manuel de recherche en sciences sociales, Paris, 2ème éd., Dunod, 1988, p.85

⁶⁶ L. Sindjoun, *Sociologie des relations internationales africaines*, Paris, l'Harmattan, 2002, p.96.

⁶⁷ T. Garcin, *Les grandes questions internationales depuis la chute du mur de Berlin*, Paris, Edition Montchrestien, 1991.

⁶⁸ M. Grawitz, *Méthodes des sciences sociales*, Paris, Dalloz, 2001, 11^{ème} éditions, pp.351-352

⁶⁹ G. Hemet et al., *Dictionnaire de la science politique et des institutions politiques*, Paris, Armand Colin, 2001, 5^e édition, 309p., p.174.

confrontation, échanges de méthodes, de concepts et de points de vue »⁷⁰. Toutefois, si l'emploi de plusieurs méthodes présente des avantages pour la recherche, celles-ci doivent être adéquates à leur objet d'étude.

Concernant la méthode dialectique, notons qu'elle est considérée comme la méthode la plus féconde en science sociologique. Elle est fondée sur le postulat selon lequel les contradictions sont des phénomènes intrinsèques à l'être humain. Ces contradictions résultent de la faculté humaine à n'être capable de percevoir qu'un aspect seulement de la réalité. La méthode dialectique répond aux exigences de la méthode. Elle est non seulement « empirique » et « déductive » en ce sens qu'elle induit une certaine manière de recueillir des données, mais aussi, elle représente un essai d'élucidation de la réalité sociale dans la mesure où elle tend à l'appréhension de faits sociaux totaux⁷¹. Cette méthode correspond aux exigences de notre objet d'étude. En revanche, à l'observation des faits, la politique étrangère du Cameroun en Asie en général et principalement avec l'Inde ne correspond pas à une réalité linéaire. Elle est aussi complexe en ce sens qu'elle présente des incohérences, des difficultés, des réalités opposées dans sa pratique. Ainsi, la méthode dialectique nous permettra dans le cadre de notre étude, de mettre en lumière les moments de prospérité et de faiblesse des relations que le Cameroun entretient avec les acteurs bilatéraux en l'occurrence.

En ce qui concerne la collecte des données qui trouve ses origines et ses développements dans les sciences sociales telles que l'histoire et la sociologie, elle n'est pas étrangère à l'histoire des relations internationales. Dans cette vision objective, Marcel Merle semble apporter des éclaircissements lorsqu'il affirme sans ambages que :

« les relations internationales étant des faits sociaux, elles sont justifiables des méthodes d'investigation qui ont été mises au point et qui sont effectivement appliquées dans les champs des sciences sociales⁷² ».

La collecte des données englobe à la fois les techniques documentaires et les techniques vivantes. Pour ce qui est du traitement des données, celui-ci obéit à une démarche méthodologique précise. Dans cette étude nous avons choisi de privilégier la recherche interdisciplinaire car elle permet d'aboutir à des capacités d'interprétations riches et diversifiées, contrairement à la recherche fondée sur une discipline, qui permet de saisir qu'un aspect seulement de la réalité. En effet, comme remarquait Jean-Claude Combessie :

⁷⁰ Grawitz, *Méthodes des sciences...*, p.174

⁷¹ R. Frank, « *Penser historiquement les relations internationales* », <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/mg/pdf/fd001267pdf>

⁷² Merle, *Sociologie des relations...*, p.93

A chaque méthode correspond un mode de saisie, de constitution de l'objet. Diversifier les méthodes, c'est croiser les éclairages, créer les conditions d'une strioscopie par superposition d'images produites à partir de points de vue différents [...], ces bénéfices étant mieux assurés que chaque méthode est développée et approfondie dans une logique qui lui est spécifique⁷³.

Dans le cadre de ce travail, il s'agira donc d'analyser l'enchevêtrement, examiner l'évolution de cette relation de la période de l'indépendance jusqu'en 2020, date à laquelle l'histoire du Cameroun fait face aux difficultés sanitaires sur le plan international.

L'emploi de la méthode historique dans cette étude est tout à fait justifié dans la mesure où celle-ci est intégrée par géopolitique. C'est une méthode incontournable en sciences sociales en général et en relations internationales en particulier⁷⁴. Elle permet de « combler les lacunes des faits et événements en s'appuyant sur un temps peut être artificiellement reconstruit, mais en assurant une continuité, une trame aux phénomènes »⁷⁵.

L'histoire est utile à la détermination de l'évolution séquentielle des événements et à la compréhension de la dynamique des processus politiques. A travers la diachronie, cette méthode nous permettra d'inscrire l'étude de la politique étrangère du Cameroun dans le temps long, c'est-à-dire dans la continuité historique. Car c'est seulement en privilégiant la logique de longues durées, comme reconnaît par ailleurs Fernand Braudel, que l'historien peut appréhender le sens vers lequel les événements qu'il étudie tendent.

10-Difficultés rencontrées

Ce travail de recherche historique ne s'est pas fait sans difficultés. Les obstacles ont été de plusieurs ordres. Nous ne pouvons cependant mentionner ici que ceux d'ordre scientifique parmi lesquels l'impossible accès aux accords et traités régissant la coopération indo-camerounaise que ceux chargés de leur conservation qualifient de documents secrets et inaccessibles aux jeunes chercheurs que nous sommes.

Par ailleurs la quête des informations a été la phase la plus difficile de tout ce travail. Elle a été émaillée de plusieurs difficultés, car, l'attitude de répugnance dont témoignent certaines personnes gardiennes des documents n'a pas été de nature à nous faciliter la tâche. Nous sommes également désolés de la rectitude intellectuelle de certaines personnes pourtant bien indiqués, mais qui refusent de se prêter à nos questions. Nous avons aussi fait face à la non prise en considération de notre demande de stage académique à l'ambassade de l'Inde. Car

⁷³ Combessie, *La méthode en sociologie...*, p.10

⁷⁴ *Ibid.*

⁷⁵ De Senaens, *La politique internationale...*, p.3.

celle-ci a affirmé n'être pas encore en mesure d'accorder des stages académiques au sein de cette institution. Avec la perte d'un membre cher (mère), nous avons été à un moment donné frappé par un découragement non loin d'un désespoir. Heureusement pour nous, certaines personnes se sont attelées à combler le vide. Aussi, pour essayer de contourner ces difficultés d'ordre scientifique, nous avons privilégié la prise de notes manuelles. Nous sommes conscients qu'il présente des insuffisances et souffre de lacunes d'une part, et de l'inexpérience d'un débutant en matière d'autre part.

11-Plan du travail

Ce travail comporte quatre chapitres. Le premier revient sur les principes généraux et les caractéristiques de la politique étrangère du Cameroun tout en ressortant le rôle primordial que joue le Chef de l'Etat dans le processus d'implémentation de cette politique. Il s'attarde aussi à présenter le comportement du Cameroun dans la sphère africaine ainsi que son déploiement dans la sphère extra africaine. Il essaye aussi de présenter la politique indienne en Asie et en expliquant son déploiement hors d'Asie.

Le deuxième chapitre quant à lui présente le cadre juridique et institutionnel qui régit les relations indo-camerounaises. Il ne manque pas de s'appesantir sur les institutions camerounaises et indiennes qui garantissent ces relations.

Le troisième chapitre présente les relations commerciales entre le Cameroun et l'Inde. Il tente aussi de ressortir tous les produits échangés entre ces pays ; et ressortir certaines imperfections.

Le quatrième chapitre porte sur l'impact, analyse critique et perspectives de la coopération commerciale entre ces deux pays. Il ne manque pas aussi d'apporter des solutions durables afin de densifier et de dynamiser les relations entre ceux-ci.

CHAPITRE I : LE CAMEROUN ET L'INDE DANS LES RELATIONS INTERNATIONALES ET LES FACTEURS DE RAPPROCHEMENT

Il s'agit dans ce chapitre de montrer la place que chacun des deux acteurs occupe dans le système international d'une part et de mettre en exergue la conception des relations internationales par chacun d'entre eux d'autre part.

I-LA POLITIQUE INTERNATIONALE DU CAMEROUN DEPUIS 1960

Après son indépendance le 1^{er} janvier 1960, le Cameroun va s'atteler à se faire une place dans le système international. Cette recherche d'une auréole à l'échelle mondiale va se manifester par l'adhésion à diverses organisations internationales et l'établissement d'une multitude de relations bilatérales tant avec les pays du sud qu'avec ceux du Nord. Le premier est de plus grand acte allant dans le sens de l'intégration dans le système international est l'adhésion à l'ONU le 20 septembre 1960⁷⁶.

Cette entrée du Cameroun à l'ONU faisant de lui d'office membre des différentes sous organismes de l'ONU et peut alors parler d'égal à égal avec les autres pays. Il lui suffit juste d'adhérer, dans la sphère africaine pour combler en quelque sorte son ambition ; le Cameroun est l'un des membres fondateurs de l'OUA créée à Addis-Abeba le 25 mai 1963⁷⁷.

A- Les caractéristiques et les principes généraux de la politique étrangère du Cameroun

L'expérience historique de la politique étrangère du Cameroun a permis la sécurisation d'un certain nombre d'invariants. Ces invariants ressortissent essentiellement au domaine de son autonomie constitutionnelle. Rappelons qu'en vertu de l'autonomie constitutionnelle dont il est dépositaire, chaque Etat a le droit tant de décider librement sur la forme et de structurer de ses institutions politiques que de déterminer discrétionnairement l'orientation et le contenu de son action internationale⁷⁸. Cela implique la latitude d'organiser et de prédéfinir les modalités de sa participation au commerce diplomatique. La réception et la mise en œuvre de ce principe à Yaoundé laisse entrevoir trois traits constants : la prééminence institutionnelle du

⁷⁶ Le Cameroun était tour à tour pays sous mandat de la SDN, et sous tutelle de l'ONU donc, il était assez pointu de comprendre son adhésion au sein de cet organisme international quelques temps après son indépendance.

⁷⁷ Au sein de cet organisme régional, le Cameroun a joué toute sa partition après que celles-ci viennent à bout les difficultés que traversait le continent tout entier bien après la période des lumières.

⁷⁸ A. Eyinga, *Introduction à la politique camerounaise*, Paris, l'Harmattan, 1984, p.27.

chef de l'Etat, la redondance proclamatoire des principes d'indépendance nationale de pacifisme et d'unité africaine et la prégnance de l'impératif de développement.

1- L'attachement exacerbé aux idéaux africains d'indépendance, de pacifisme et d'unité africaine

Sur le plan régional, l'organisation de l'unité africaine est la tribune de l'affirmation de la souveraineté nationale, et surtout des principes structurants tels l'intangibilité des frontières héritées de la colonisation, la non-ingérence, la recherche de la paix, et surtout la souveraineté sur les ressources naturelles. Faisant corps avec les objectifs de décolonisation totale du continent, de non-alignement idéologique et de lutte contre l'apartheid, le Cameroun enfourche ses chevaux de bataille et construit ses relations bilatérales avec les pays africains et les principales puissances⁷⁹. C'est ainsi qu'un réseau embryonnaire de représentations diplomatiques et de missions permanentes est mis en place avec pour tâches essentielles de représenter les autorités camerounaises, mais aussi de capter l'aide au développement. C'est l'ère de la diplomatie de participation et de représentation. Cette période est propice à l'établissement des programmes bilatéraux de coopération et de l'institutionnalisation de commissions mixtes avec un nombre restreint de pays développés et de pays frontaliers⁸⁰.

Sur le plan international, le Cameroun est confronté aux problèmes de libération de tout le continent africain. Ahidjo déclare à cet effet que le Cameroun ne peut être libre que si tout le continent est libre⁸¹. C'est aussi que, pendant qu'il est président en exercice de l'OUA, il présente le manifeste de Lusaka à l'ONU en 1969 dans le but de proposer la non-reconnaissance de l'Afrique du Sud à cause du problème de l'Apartheid. Ce problème était aussi en ligne de mire de la politique étrangère des puissances tutrices.

Un autre problème auquel le Cameroun faisait face était la guerre froide, avec la bipolarisation du monde, il fallait à cet effet adopter une position par rapport à un bloc. Cette situation allait aussi influencer les relations entre le Cameroun et ses anciens maîtres à l'instar de la RFA⁸². Car il avait besoin de ces dernières dans le cadre de sa politique de développement.

⁷⁹ Lire A. Bassileken, conférence-débat. A l'occasion de la 49^e fête nationale du Cameroun sur le thème « Le Cameroun dans la coopération Nord-Sud depuis son indépendance : quelle diplomatie européenne hier, aujourd'hui et demain ? » Université libre de Bruxelles (sous-secrétaire général du groupe des ACP), 16 Mai 2012.

⁸⁰ Bassiliken ; Conférence-débat, ..., p.2.

⁸¹ Anthropologie des discours du Président Ahidjo..., p.399.

⁸² J. M. Monok, « Les relations bilatérales entre le Cameroun et la RFA : 1960-1990 », Mémoire de maîtrise en histoire des relations internationales, université de Yaoundé I, 2003-2004

Ces trois principes font office de règles sacro-saintes de principes cardinaux voire d'idéal dans l'exercice des compétences internationales du Cameroun. Narcisse Mouelle Kombi écrit à propos : « Les principes directeurs de l'usage par le Cameroun de ses compétences internationales, s'ordonnent autour du trinôme : indépendance nationale, paix et unité africaine »⁸³. Les camerounais en général et leurs dirigeants en particuliers font de l'indépendance nationale une valeur sacrée. C'est ce qui explique la récurrence de cette expression dans les discours officiels de l'ère post-indépendance prononcée le 1^{er} janvier 1960 par Ahmadou Ahidjo, alors premier ministre du gouvernement camerounais, qui déclarait sur la place de l'hippodrome à Yaoundé :

Cette indépendance que nous venons d'acquérir ne serait qu'un leurre si nous ne pouvions l'assurer dans la réalité quotidienne. Nous sommes décidés à lui donner une existence qui ne soit pas seulement de façade⁸⁴.

Cette déclaration de la plus haute autorité camerounaise d'alors exprimait la volonté du jeune Etat de rester maître de son propre destin et de son comportement dans le concert des nations. Cela supposait en outre une autonomie de décision et un libre arbitre en matière de politique extérieure. Ainsi que le refus de toute ingérence étrangère dans les affaires internes du Cameroun. L'autonomie de décision et le libre arbitre en matière de politique extérieure furent illustrés de manière hautement significative par l'Etat camerounais à travers le rétablissement des relations diplomatiques avec Israël dès le 26 août 1986 à la suite de la visite officielle du premier ministre israélien, M. Shimon Pérès à Yaoundé.

Cette attitude exprime clairement le refus du Cameroun des ingérences étrangères dans ses affaires intérieures. Ceci est en effet un bouclier entre l'impérialisme et la diplomatie de la domination des grandes puissances⁸⁵. L'attachement à ce principe est réaffirmé le 17 mai 1984 ; peu après le putsch manqué du 6 avril par le Président Biya dans un ton de mise en garde contre « la moindre ingérence dans les affaires intérieures de son pays ». Le Président camerounais entendait par ce message à la nation fustiger les connexions extérieures de la tentative de coup d'Etat du 6 avril 1984⁸⁶.

La non-ingérence, principe cher au Cameroun est également respectée dans ses rapports avec ses partenaires extérieurs par un esprit de neutralité positive et constructive, une neutralité du reste en adéquation avec l'option camerounaise pour le non-alignement. En effet, le

⁸³ Mouelle Kombi, *La politique étrangère...*, p.46.

⁸⁴ E. Mveng et B. Nkouba, *Manuel d'histoire du Cameroun*, CEPMAE, 1979, pp.244-245.

⁸⁵ Lire Mouelle Kombi, *La politique extérieure...*, p.50.

⁸⁶ *Ibid.*, p.54.

Cameroun rejette l'adhésion voire l'inféodation à l'un ou l'autre des deux blocs qui s'affrontent sur la scène internationale, dès son accession à l'indépendance en adhérant au mouvement des non-alignés.

Cependant, le principe d'indépendance se présente comme un idéal théorique plus ou moins difficile à atteindre pour un pays n'ayant pas une marge de manœuvres économique et politico-militaire adoptée à l'aspiration profonde d'indépendance. Le Cameroun étant un pays en développement, sa viabilité économique dépend en partie de l'assistance publique étrangère. Il ne maîtrise pas à proprement parler sa souveraineté monétaire et politiquement connecté à la France par le biais de rapports privilégiés se traduisant parfois par des actes d'allégeance⁸⁷. Cet état de choses n'empêche cependant pas au Cameroun d'adhérer au principe d'indépendance nationale que devient par là même un moyen d'affirmation de son identité et de sa personnalité d'être comme l'affirma le Président Biya, « la chasse gardée d'une puissance étrangère »⁸⁸ quelconque et milite activement pour la paix et la sécurité internationale d'où son attachement à la résolution pacifique des différends entre les membres de communauté internationale.

Par ailleurs, le Cameroun met un point d'honneur à s'abstenir à toute action de subversion armée ou d'assistance militaire à des forces rebelles contre le gouvernement légal d'un autre Etat. Le gouvernement camerounais a toujours condamné avec la dernière énergie toute violation patente du principe de prohibition du recours à la force dans les relations internationales, comme l'atteste la condamnation ferme de l'invasion du Koweït par l'Irak. Cet attachement du Cameroun au pacifisme se manifeste aussi par la promotion et l'observance de l'unité africaine. L'unité africaine apparaît avant tout comme un objectif à atteindre. Yaoundé considère que sa réalisation postule la libération totale du continent, exige des relations fraternelles et le bon voisinage, et s'opère de manière graduelle⁸⁹.

La libération totale du continent suppose un soutien aux mouvements de libération nationale et un engagement en faveur de l'éradication du système d'apartheid. C'est dans ce sens que, le Cameroun a ratifié la charte africaine des droits de l'Homme et des peuples qui stipule en son article 20 que, se libérer de leur état de domination étrangère, qu'elle soit d'ordre politique, économique ou culturelle, ces peuples ont le droit à l'assistance des Etats africains

⁸⁷ *Ibid.*, p.56.

⁸⁸ *Cameroon Tribune*, n°264, 09 avril 1984, p.6.

⁸⁹ *Cameroon Tribune*, n°264, 09 avril 1984, p.59.

indépendants. C'est ainsi que Ahmadou Ahidjo, alors Président en exercice de l'OUA, le 06 octobre 1969 à New York déclarait du haut de la tribune des Nations Unies :

Nous ne sommes pas pour la violence, mais pour qu'un terme soit mis à la violence faite contre la dignité par les oppresseurs de l'Afrique (...). Mais puisque notre lutte pacifique est bloquée par ceux qui sont actuellement au pouvoir dans les pays de l'Afrique du Sud, nous n'avons pas d'autre choix que celui de donner à ce pays tout le support contre les oppresseurs⁹⁰.

Il s'en suivit alors la reconnaissance des organisations qui paraissent aux yeux de Yaoundé les mieux répondre à des critères de légitimité et de représentativité. C'est ainsi que Yaoundé reconnut entre autres mouvements la Swapo, comme l'unique représentant du peuple namibien. Le respect des frontières héritées de la colonisation exigée par l'OUA est aussi un principe cardinal du gouvernement de Yaoundé⁹¹.

Le principe de l'intangibilité des frontières issues de la colonisation est en effet l'un de ceux dont la permanence et la socialité sont le plus souvent évoquées en Afrique⁹². La règle dite de l'intangibilité des frontières, corollaire à l'exigence de l'article 3 alinéa 3 de la charte de l'OUA à propos du « respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de chaque Etat et de son droit inaliénable à une existence indépendante » est un verrou juridique d'une importance capitale pour la stabilité des Etats-africains. En adhérant au principe du respect de l'intégrité territoriale des Etats, le Cameroun avalise, en même temps celui du statu quo frontalier.

La fidélité du Cameroun à ces principes est telle qu'au demeurant, les problèmes qui ont pu survenir jusqu'à présent entre le Cameroun et ses voisins, les contestations éventuelles relatives aux frontières, n'ont pu venir que des visées expansionnistes de l'un d'entre eux, de l'imprécision de certains tracés ou du caractère approximatif, de la délimitation ou du bornage. Etant donné que la démarcation des frontières n'est pas toujours strictement matérialisé sur le terrain⁹³.

Si la réalisation de l'unité africaine nécessite la promotion des facteurs de paix, de sécurité et de stabilité sur le continent, par Yaoundé elle doit s'opérer graduellement. Yaoundé pense que le Cameroun doit déployer toute l'énergie dont il est capable pour contribuer au

⁹⁰ Discours d'Ahidjo aux Nations Unies, 06 octobre 1969, Presse du Cameroun, N°7232-07 octobre 1969.

⁹¹ P.F. Gonidec, « Cameroun, un régime dominé par le statu du Président Ahidjo », *Le monde diplomatique*, août 1976, pp.21-23.

⁹² Voir sur ce point l'étude de A. Bennassaud Tredano, *Intangibilité des frontières coloniales et espace étatique en Afrique*, Paris, LDGJ, 1989, p.256.

⁹³ C'est par exemple le cas de la frontière centrafricano-camerounaise dans la partie Nord-Est au niveau de la localité de Ngaoui ou une certaine borne n°8 semble introuvable.

renforcement de l'unité africaine au niveau continental, régional et sous-régional⁹⁴. Mais la question primordiale est celle du rythme à imprimer à la dynamique de l'unité africaine et des modalités politico-institutionnelles qui doivent lui permettre de devenir concrète et effective.

Le Cameroun, qui a donné deux secrétaires généraux à l'OUA⁹⁵ n'a jamais été fervent partisan de l'unification politique immédiate du continent. C'est ainsi qu'aux antipodes des « progressistes » le Cameroun, affilié au groupe de Monrovia encore appelé camp des « modérés », va opter pour une intégration graduelle de l'Afrique⁹⁶. C'est à juste titre que le premier Chef de l'Etat camerounais, déclare, pour clamer sa préférence allant à des formules plus souples préservant au mieux la souveraineté des Etats : « pour le moment, ni fédération, ni confédération »⁹⁷.

Au-delà, la diplomatie camerounaise a toujours opté la sélection dite des cadres concentriques de solidarité. Celle-ci privilégie les regroupements régionaux et sous-régionaux sur la base fonctionnelle. Les préoccupations économiques doivent du reste l'importer sur le souci d'une intégration politique très efficiente. Ceci explique toutefois la prégnance de l'impératif du développement afin de se hisser et ou de façonner une image propre à lui sur le plan régional, sous-régional et voire international.

2- La diplomatie camerounaise face à la recherche de développement

S'il est établi que la diplomatie de tout Etat défend avant tout les intérêts de celui-ci, il l'est beaucoup plus vrai s'agissant des intérêts économiques. La diplomatie camerounaise se présente depuis l'accession de cet Etat à la souveraineté internationale comme un levier dont use ses dirigeants pour promouvoir et rechercher le développement économique du jeune Etat. C'est dans ce sens que N. Mouelle Kombi affirme : « la recherche du développement est l'un des vecteurs majeurs de la cohérence et de la rationalité de la politique du Cameroun »⁹⁸. Ainsi, Yaoundé prône résolument une diplomatie du développement, celle qui se veut le plus en adéquation avec les besoins et les priorités d'un pays du tiers-monde, conscient de son retard économique et ayant foi en les vertus bénéfiques de la coopération internationale.

Pays nouvellement indépendant, le Cameroun avait des priorités. Parmi celle-ci se trouve en grande ligne son développement et son décollage économique. Il fallait dès lors

⁹⁴ P. Biya, *Pour le libéralisme communautaire*, Paris, Edition Fake, (ABC 1987, p.96).

⁹⁵ Il s'agit de MM. Nzo Ekanghaki (de 1967 à 1974) et William Eteki Mboumoua (de 1974 à 1978).

⁹⁶ J.F. Bayout, *La politique extérieure ...*, p.52.

⁹⁷ *Ibid.*, p.53.

⁹⁸ Mouelle Kombi, *La politique étrangère...*, p.75.

concevoir une politique de développement. Le Président Ahidjo qui avait tant prôné la souveraineté nationale comme principe de sa politique étrangère, était conscient du fait que cette politique ne pouvait être effective que si les besoins des citoyens étaient assurés. Il fallait prendre des options fondamentales en matière des produits, du système de leur écoulement, de la promotion des investissements privés ou publics. C'est ce qu'il avait qualifié de développement auto-centré. Les autorités de Yaoundé ne restèrent pas indifférentes à ce problème. Ainsi, pouvait déclarer le Président Ahidjo aux assises de l'Union Nationale : la souveraineté politique qui ne repose pas sur une souveraineté économique ressemble à une maison sans fondation.

A cet effet, à l'aube de la décennie soixante-dix, Yaoundé adopte une stratégie pour le développement. Il opte pour le libéralisme planifié situé juste au milieu des deux extrêmes. Cette stratégie est adoptée après la constitution du parti unifié l'UNC en 1966. Le Président de ce parti (UNC), Chef de l'Etat et Chef de l'exécutif tient à l'instrument de sa politique⁹⁹. Il rejette le libéralisme classique d'essence capitaliste et la planification autoritaire d'inspiration socialiste¹⁰⁰. Ainsi, du développement autocentré, en passant à un libéralisme planifié et le Président Ahidjo qualifiait ce changement de « révolution nationale »¹⁰¹. On entendait par cette stratégie de développement économique, social et culturel du pays, par le peuple et pour le peuple dans le but de réduire la pauvreté.

Pour y parvenir, il fallait mettre sur pied des plans quinquennaux. Les deux premiers (1960-1971) consistaient à intervenir dans les secteurs primaire, secondaire et tertiaire étant donné que la structure économique du Cameroun était périphérique¹⁰². Le domaine social consistait à améliorer l'équilibre alimentaire, réorganiser la santé, utiliser le potentiel du travail, résoudre les problèmes démographiques, améliorer l'infrastructure, accentuer la mise en place d'un domaine agricole, développer une économie de marché, et l'industrialisation d'une façon sélective. La nécessité de cette stratégie de développement du Cameroun tenait non seulement aux ressources nationales, mais tout aussi par le rôle majeur et indéniable du Chef de l'Etat.

⁹⁹ J. M. Breton, « De la tutelle à la République Unie : réflexion sur la dynamique unitaire dans l'évolution institutionnelle du Cameroun indépendant », *RJPIC*, n°2, avril-juin 1979, pp.185-215.

¹⁰⁰ C. T. Kuoh, *Mon témoignage, le Cameroun de l'indépendance (1958-1970)*, Paris, Karthala, 1990, p.117.

¹⁰¹ *Ibid.*, p.25.

¹⁰² Bekono Nkoa, « L'aide extérieure au développement ... », p.14.

3- Le rôle institutionnel du Chef de l'Etat

La magnificence du Chef de l'Etat au Cameroun dans certains domaines de la vie de la nation, notamment la défense, la sécurité intérieure et surtout la diplomatie peut mieux s'exprimer et se comprendre à travers cette bribe du discours prononcé par le Président Biya devant les caméras de télévision nationale au sujet de l'affaire Eteki Mboumoua, Ministre des affaires étrangères limogé le 22 janvier 1987.

Dans tout Etat moderne, il y a des secteurs qui sont considérés comme appartenant à ce qu'on peut appeler le domaine réservé du président de la République : ce sont la défense, la diplomatie, la sécurité intérieure¹⁰³.

Il ressort de cette déclaration officielle que le Chef de l'exécutif au Cameroun jouit d'une primauté incontestable dans la gestion des compétences internationales¹⁰⁴. A ceci, nous pouvons dire que celui-ci a le pouvoir absolu sur le devenir de la nation dont il a la charge car c'est lui qui conçoit la politique interne et donne des orientations sur le comment se positionner à l'extérieur et c'est toujours lui qui délègue les pouvoirs et les retire quand bon lui semble. En gros, au sommet de la pyramide étatique, le Président de la République conçoit, conduit et détermine les champs dans la vision extérieure. De ce « présidentialisme autoritaire »¹⁰⁵ découle une hypertrophie des pouvoirs de l'exécutif au bénéfice de son chef, qui concentre en sa personne l'essentiel du pouvoir.

En effet, la constitution confère au Chef de l'Etat d'importantes attributions en matière de politique internationale, notamment pour la négociation et la ratification des traités et par la nomination des ambassadeurs. Cette suprématie présidentielle s'explique par le fait que dans tous les cas et à toutes les époques pertinentes, le président de la République occupe une position idéale, qui lui permet de dominer ce que Bernard de Jouvenel appelle, « la chambre des machines » c'est-à-dire la maîtrise totale des rouages de l'appareil étatique, jusque et y compris les rouages de la diplomatie qui, au demeurant, est de son domaine privé.

Au total, le Chef de l'Etat a une mainmise ferme sur les matières internationales, à propos desquelles il ne délègue presque jamais des pouvoirs. Il demeure le responsable suprême des laboratoires où s'élabore la politique étrangère du pays¹⁰⁶. Aux termes des dispositions pertinentes de la constitution du 2 juin 1972 : « le Président de la République

¹⁰³ *Cameroon Tribune* N°310, 23 janvier 1987, pp.3-5.

¹⁰⁴ Dans cette logique, le président demeure la personnalité suprême qui fait et défait les orientations internes et externes du Cameroun

¹⁰⁵ J. Gicquel, « Le présidentialisme négro-africain. L'exemple camerounais », *Mélanges Burdeau*, Paris, LGDJ, 1977, pp.703-704.

¹⁰⁶ B. Jouvenel, *La pratique du pouvoir dans le tiers monde*, Paris, Hachette, 1988, p.91.

accrédite les ambassadeurs et les envoyés extraordinaires des puissances étrangères sont accrédités auprès de lui »¹⁰⁷ les départements ministériels ne sont que des structures jouant un rôle cardinal et l'Assemblée Nationale n'ayant qu'un rôle accessoire.

B- Les orientations et les champs de la diplomatie camerounaise

L'accession à la souveraineté internationale du Cameroun ne s'est pas faite sans heurts. Plusieurs évènements sanglants ont précédé et suivi cette indépendance « la revendication pacifique de l'indépendance suite à la naissance de l'UPC en avril 1948, les guerres de l'indépendance dans la Sanaga maritime de 1957, et celles des pays bamilékes de 1958, et bien d'autres »¹⁰⁸. Ainsi, dès 1960, les autorités de Yaoundé sont confrontées à un problème : celui de l'unanimité du peuple face à la reconnaissance unilatérale du pouvoir en place par les populations camerounaises. En ceci, nous comprenons donc que même après l'indépendance de janvier 60, le peuple avait encore du mal à accorder un intérêt au gouvernement de Yaoundé, car ceux-ci les considérant comme étant des lauréats en ce sens qu'ils n'ont pas œuvré au processus de libération du pays mais sont justes des bénéficiaires du dur labeur des nationalistes dits « radicaux ». Il fallait pour celui-ci chercher avant tout à se légitimer. La recherche de cette légitimation nécessitait une politique nationale et internationale susceptible de répondre à la conjoncture de l'heure¹⁰⁹. Ahidjo plaça ainsi le substrat de sa politique sur l'indépendance nationale pour essayer de résoudre le problème des maquis au Cameroun¹¹⁰. On peut donc comprendre que la situation de maquis qui sévissait beaucoup plus en pays bamiléké avait créée une constellation dans les rangs du gouvernement et s'apparentait à une sorte d'épine dans le pied », elle faisait donc office d'efforts afin de taire celle-ci. En effet, cette crise était due aux divergences de vues entre le gouvernement et les partis d'opposition qui taxaient de fantoche les autorités de Yaoundé. Le pays faisait aussi face au problème de réunification entre le Cameroun Oriental et le Cameroun Occidental, c'était un défi majeur de la politique des autorités camerounaises. La similitude des problèmes politiques internes a poussé Ahidjo à soutenir l'unité des anciennes puissances en général¹¹¹. Ce soutien est aussi motivé par l'orientation que donnaient à leur politique les autorités de Yaoundé.

¹⁰⁷ Constitution de la République Unie du Cameroun du 02 juin 1972.

¹⁰⁸ D. Abwa, *Cameroun : histoire d'un nationalisme 1884-1961*, Yaoundé, CEPER, 2010, p.70.

¹⁰⁹ A. Kekeine, « Le Cameroun et la coopération internationale », Thèse de Doctorat troisième cycle, sciences politiques, Paris 1, 1977, p.15.

¹¹⁰ Lui à cet effet *Anthropologie des discours*, Vol. I.

¹¹¹ Les anciennes puissances dans ce processus ont apporté leur expertise afin de pouvoir aux difficultés dont faisait face le pays en cette période (France, Grande-Bretagne...) le rôle joué par la France lors de la conférence de Foumban, le rôle joué par la Grande-Bretagne lors du référendum dans la partie anglophone... sont non négligeables.

1- Les relations diplomatiques du Cameroun dans la sphère africaine de 1960 à nos jours

Le Cameroun capitalisé par divers atouts qui le prédestinent à un rôle majeur en Afrique Centrale¹¹². Les atouts procédant de facteurs dimensionnels et structurels en matière géostatique, économique et démographiques en font un pays important de la CEEAC. Malheureusement, toutes ces potentialités demeurent sous exploités sur le plan diplomatique. Yaoundé vit recroquevillé sur lui-même, prisonnier des configurations héritées de la dynamique de sa décolonisation¹¹³.

Les populations africaines accueillent la fin de la colonisation avec enthousiasme. Pendant plusieurs siècles, elles avaient été contraintes de vivre sous diktat des Européens, et espéraient qu'avec l'indépendance, leur sort allait changer. C'était une aspiration légitime, étant donné les conditions pénibles et indignes qu'avait créées la colonisation. Après l'Afrique centrale, l'Afrique de l'Ouest apparaît comme sous-région du continent en direction de laquelle se déploie le plus intensément l'action internationale du Cameroun. Toutefois, les pays du Maghreb et du Machrek interpellent également la diplomatie camerounaise. Et, depuis l'addition de l'apartheid, l'Afrique Australe semble exercer une attraction croissante sur Yaoundé.

Le Gabon qui est incontestablement le pays africain avec lequel le Cameroun a négocié et signé le plus grand nombre d'instruments conventionnels bilatéraux, apparaît également comme son principal partenaire commercial en Afrique francophone¹¹⁴. Cependant, les relations camerouno-gabonaises n'ont pas toujours été empreintes d'entente et la confiance mutuelle.

Elles ont même parfois été handicapées par une suspicion et une méfiance de la part de Libreville, qui ne semble pas toujours digérer la prépondérance économique de son partenaire, alors même que le Président Biya rêverait d'assumer le leadership dans la sous-région. Au surplus, les Gabonais semblent mal supporter le dynamisme de la très importante colonie

¹¹² Avec une population estimée à plus de la moitié de celle de la sous-région, ce qui constitue un vaste marché de consommation, sa situation géographique, (le fleuve Wouri avec le port de Douala, le port de Kribi) pour ne pas dire sa large ouverture à la mère, une économie diversifiée, ... ces nombreuses potentialités font de lui leader incontournable.

¹¹³ Nombreux sont des accords dits « d'indépendance » qui plus ou moins tiennent le pays tout en freinant un possible développement.

¹¹⁴ Le Cameroun et le Gabon entretiennent une relation commerciale fructueuse et pleine d'intérêt. Nombreux sont les Gabonais qui achètent certains produits au Cameroun à l'instar des mangues, avocats, prunes... (d'autres accostent même le village Nyokon pour se ravitailler en produits), pour ravitailler les marchés gabonais. Et aussi, des camerounais y achètent dans ce pays des vins et autres produits.

camerounaise présente sur leur territoire. Yaoundé déplore, par exemple, qu'en marges des règles de l'UDEAC, le Gabon applique, en matière de circulation des personnes et les biens, sa propre réglementation et soumettre à une taxation exorbitante les ressortissants camerounais¹¹⁵.

Dans le même ordre d'idées, Libreville a dû geler son consulat à Yaoundé, officiellement pour les raisons budgétaires. En revanche, le gouvernement gabonais refuse, depuis toujours, d'autoriser l'ouverture d'un deuxième consulat camerounais à Oyem. Tout se passe comme s'il s'agissait d'endiguer l'avancée et la promotion des intérêts camerounais dans ce pays de 267.000km², très faiblement peuplé (dix fois moins que le Cameroun).

Un autre prétexte que nous pouvons ressortir de cette attitude peut aussi être un repli identitaire afin de projeter un développement autarcique propre à la culture gabonaise et s'accommodant aux principes et normes de sa culture.

En mai 1981, de violentes manifestations anti-camerounais eurent lieu à Libreville¹¹⁶. Avec l'aide du gouvernement français, un pont aérien fut établi. Ce qui permit de rapatrier au Cameroun plus de 10000 nationaux craignant pour leur sécurité¹¹⁷.

Cette exaspération des passions se traduisant par des actes de xénophobie faillit déboucher sur une véritable crise interétatique. La frontière entre les deux Etats fut momentanément fermée et leurs relations comme un réel refroidissement. Trois ans plus tard, un fait que les autorités camerounaises disent considérer comme un acte d'ingérence et de provocation de la part de leurs homologues gabonais.

En mai 1984, peu de temps après le coup d'Etat manqué contre le Président Biya, Libreville accueillait en grande pompe, Ahmadou Ahidjo, soupçonné d'avoir téléguidé la tentative de putsch d'avril 1984¹¹⁸. Le malaise diplomatique s'installait davantage entre les deux pays. Depuis lors, la logique de normalisation semble avoir triomphé. Malgré quelques

¹¹⁵ Mouelle Kombi, *La Politique étrangère...*, p.99.

¹¹⁶ A l'origine de ces événements se trouve le match de football qui opposa (jour de la fête nationale du Cameroun) ; union sportive de Douala au club FC 105 de Libreville. Le match avait dû être interrompu à la suite d'une bagarre entre les deux équipes. Deux jours plus tard, le quotidien gabonais « l'union » publiant un compte rendu du match, avec à l'appui, une photo montrant les joueurs du FC 105 allongés sur le terrain comme assommés. C'est cet article qui sert de détonateur. Face à ce geste, on peut dire qu'un sabotage prévisible en vue de déstabiliser sur le plan international l'image du Cameroun était de mise.

¹¹⁷ CS. AFP. Bulletin d'Afrique, n°10488 du 05 juillet 1981.

¹¹⁸ D. Oyono, « Le coup d'Etat manqué du 06 avril 1984 et les engagements de politique étrangère du Cameroun », *RFEDA*, n°223-224, septembre 1984, pp.48-56.

hypothèques dont l'une des plus préoccupantes et relative au contentieux de l'indemnisation des victimes camerounaises des émeutes de mai 1981¹¹⁹.

A ceci, nous pouvons dire qu'il n'existait plus bon vent de coopération entre les deux pays ; depuis les événements lors du match de football du 20 mai 1981, le putsch manqué d'avril 1984 a joué un rôle amplificateur, à tel point que celui-ci a créé un flétrissement des relations camerouno-gabonaises sans manquer de laisser un climat de méfiance relative entre ces derniers.

La Guinée équatoriale, pays hispanophone de 28.051km² et de plus de 500.000 habitants, n'a accédé à l'indépendance qu'à 1968. Or le Cameroun a dû intervenir de manière significative dans son processus de décolonisation et d'accession à la souveraineté internationale¹²⁰. Très tôt, le gouvernement camerounais s'était prononcé en faveur de l'autodétermination de l'ex Rio Muni et de l'ex Fernando Pôo, allant même jusqu'à jouer, en 1963, le rôle médiateur entre les nationalistes et les autorités espagnoles. Cette volonté politique de reconnaissance de l'identité étatique émergente, sera concrétisée par l'établissement des relations diplomatiques en octobre 1968 et l'ouverture, d'une ambassade à Malabo. Par la suite, en septembre 1971, le chef de l'Etat camerounais y effectuera une visite officielle avant de temporiser ses élans bienveillants, eu égard à l'évolution de la situation politique dans ce pays. Vers la fin des années 1970, le Cameroun a accordé l'asile politique à quelques milles réfugiés équato-guinéens¹²¹. Cela se passait dans le contexte de la dictature sanguinaire de Francisco Marcis Nguema¹²². Pendant cette période, les relations camerouno-équato-guinéennes sont plutôt froides et prudentes. On comprend donc que le Cameroun, pays pacifique et doté d'institutions fortes et respectant les droits de l'homme, ne pouvait aucunement adhérer à une telle idéologie raison pour laquelle il a distancé ses relations avec ce pays.

Elles connaîtront une impulsion nouvelle après le renversement du régime dictatorial par le Lieutenant-Colonel Théodoro Obiang Nguema Mbazogo en août 1979¹²³. Ce dernier choisit d'ailleurs le Cameroun pour sa deuxième sortie à l'étranger après le Gabon. De ce choix, il se pourrait que l'acte fort posé par le Cameroun en accordant l'asile politique à certains

¹¹⁹ Y. Ngawondi Karie ; *La politique étrangère du Cameroun en Afrique centrale : constances et fluctuations*, Thèse présentée et soutenue publiquement en vue de l'obtention d'un doctorat Ph.D. en science politique, Université de Yaoundé II, mai 2011.

¹²⁰ Le Cameroun accède à la souveraineté internationale en 1960, et joue un rôle non négligeable dans la création en 1963 de l'OUA-Ahidjo, président de la République du Cameroun d'alors, s'attèle à la célébration totale de l'Afrique, l'un des principes majeurs de la politique extérieure du Cameroun.

¹²¹ Chiffre avancé par P. Gaillard, *Le Cameroun*, Paris, l'Harmattan, 1985, p.197

¹²² Ce dernier exerçait une force inestimable sur la population, il était une sorte de Léviathan pour le peuple.

¹²³ Mouelle Kombi, *La politique étrangère...*, p.102.

citoyens qui subissaient les normes de l'opresseur et sa réticence envers le pouvoir dictatorial de Francisco, sont entre autre des pleines raisons du choix du Cameroun après le Gabon ; à ceci, nous pouvons dire aussi que Yaoundé était un bras séculier pour Malabo en matière de sécurité, d'où la nécessité de nouer des relations à haut niveau avec ce dernier.

Subséquemment, Yaoundé et Malabo concluront divers instruments bilatéraux, notamment un traité d'amitié et de bon voisinage, un accord culturel, un protocole d'accord de pêche, un protocole d'accord en matière d'élevage, un accord de coopération dans les domaines agricole et forestier et un accord commercial. Toutefois, la disproportion considérable entre la taille, la démographie et les capacités économiques et industrielles respectives des deux partenaires est un facteur de déséquilibre dans leurs rapports et échanges réciproques.

Pour s'en convaincre, il suffit de relever que l'accord commercial du 29 avril 1983 mentionne soixante-neuf produits de la République du Cameroun exportables en République de Guinée équatoriale, alors que la liste des produits échangeables dans le sens inverse n'en comptabilise que neuf. D'ici, on peut comprendre qu'il n'y a pas un équilibre de force dans la coopération commerciale entre ces deux pays car les potentialités naturelles du Cameroun sont énormes que celles de la Guinée, elle semble devenir une diplomatie de « secours ». Enfin, il y a lieu de souligner que le gouvernement camerounais a appuyé avec beaucoup d'intérêt la candidature de la Guinée équatoriale à l'UDEAC et son admission à la zone Franc¹²⁴.

Le Cameroun entretient des relations diplomatiques avec tous les pays ouest-africains. La plupart de ces pays ont eu à accepter des ambassadeurs auprès du Chef de l'Etat camerounais, dont quatre sur une base résidentielle la côte d'Ivoire, le Libéria, le Niger et le Sénégal¹²⁵. En revanche, Yaoundé a ouvert des représentations diplomatiques à Abidjan, Dakar et Monrovia, la juridiction de chacune s'étendant sur plusieurs pays. La Côte d'Ivoire, la Guinée, le Mali, le Niger et le Sénégal sont ici les seuls pays dont la coopération bilatérale avec le Cameroun est inscrite dans un cadre juridique spécifique. Le Ghana, le Libéria et la Sierra Leone n'ont chacun en ce qui, le concerne conclu qu'un accord relatif aux services aériens.

Yaoundé n'a aucun engagement conventionnel bilatéral avec le Bénin, le Burkina, le Cap-Vert, la Guinée Bissau ou le Togo. L'inexistence d'une commission mixte de coopération

¹²⁴ Le Cameroun joue un rôle diplomatique à la rescousse, sauveteur pour son voisin car il conjugue beaucoup d'efforts pour la rendre solide.

¹²⁵ Ouverte en 1960, l'ambassade du Niger à Yaoundé doit fermer en 1983 pour des raisons économiques. Elle n'a ouvert ses portes qu'en 1989. Entre temps, le Niger était représenté auprès du Cameroun par son ambassadeur résident à Lagos. Le Sénégal a également fermé son ambassade en 1994.

entre le Cameroun et la plupart de ces pays témoigne du niveau relativement bas de leurs échanges commerciaux, culturels, scientifiques et techniques¹²⁶.

Longtemps, des divergences politico-idéologiques ont existé entre le Cameroun et les pays dit progressistes de la sous-région (mali, Ghana, la Guinée et le Bénin marxiste-Léniste). Le Ghana, la Guinée, la Sierra Leone et le Liberia hébergent et soutiennent, pendant de longues années, des opposants au régime du Président Ahidjo. Cela explique par exemple l'établissement tardif des relations diplomatiques avec Accra (1973) et Conakry (1970). Avec cette dernière capitale, les rapports politiques ont commencé à se normaliser, timidement, en 1972, à la faveur d'une visite d'Ahmadou Ahidjo en Guinée. En février 1981, le défunt Président guinéen, Sékou Touré, s'est également rendu au Cameroun. Au cours de cette visite d'Etat, un traité d'amitié et de coopération fut conclu entre les deux pays. Les échanges commerciaux guinéo-camerounais portent surtout sur la bauxite, que le Cameroun importe la Guinée pour ses usines d'aluminium d'Edéa.

Au demeurant, force est de relever, au vu d'un faisceau de critères, que les Etats ouest-africains de l'aire francophone sont ceux avec lesquels le Cameroun entretient les rapports les moins négligeables. Au premier rang se trouvent le Sénégal et la côte d'Ivoire.

Bien que le Cameroun et le Sénégal aient établi, depuis de longues années, des relations multiformes, ce n'est qu'en 1984 que Yaoundé a accrédité son premier ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire à Dakar¹²⁷. Or, entre 1974 et 1988, cinq chefs de mission diplomatiques du Sénégal ont présenté leurs lettres de créance à Yaoundé. Le traité d'amitié et de coopération signé à Dakar le 16 juin 1972 institue une grande commission mixte sénégalocamerounaise. La première session de cette commission s'est réunie à Yaoundé en mai 1980. Cependant, il faudra attendre sept ans pour voir la tenue effective de la deuxième session¹²⁸. En effet celle-ci fut hypothéquée un certain temps, par la persistance d'un malentendu politique entre les dirigeants camerounais et sénégalais. Les premiers reprochant aux seconds une attitude d'ingérence dans leurs affaires internes, autour notamment du putsch manqué d'avril 1984. Situation qu'un observateur décrit en ces termes : « Diouf et Biya manquèrent d'atomes croches ». Les fréquents séjours d'Ahidjo à Dakar qu'il a une résidence¹²⁹, arrangèrent d'autant

¹²⁶ Mouelle Kombi, *La politique étrangère...*, p.112.

¹²⁷ Il s'agit de M. Jérôme Mendouga dont le successeur sera Emmanuel Mbondjo Ejangué qui a présenté ses lettres de créance au Chef de l'Etat sénégalais le 19 mai 1989.

¹²⁸ La troisième session de cette commission mixte s'est tenue à Yaoundé du 18 au 21 février 1991.

¹²⁹ Ironie du sort ou coïncidence, c'est à Dakar où il est décédé le 30 novembre 1989 que l'ancien Président de la République du Cameroun sera inhumé le 3 décembre suivant

moins les choses que Biya, entretenu dans cette idée par ses conseillers israéliens en matière de sécurité, imagine son prédécesseur complotant avec les palestiniens, bien implanté au Sénégal, sous le regard plutôt bienveillant des autorités de ce pays¹³⁰.

Mais le malentendu sénégalo-camerounais sera progressivement dissipé, à la faveur de contacts à un très haut niveau. En novembre 1984, puis en octobre 1987, le président Abdou Diouf s'est rendu au Cameroun en visite de travail et d'amitié¹³¹. Les échanges réguliers d'émissaires et d'envoyés spéciaux dans les deux sens, les données suivantes¹³² témoignent de la volonté des deux partenaires de renforcer leurs axes de coopération sur les plans économique, commercial, culturel et technique. Même si, pour des raisons économiques Dakar a dû fermer quelques temps après son ambassade à Yaoundé. En rouvrant son ambassade abidjanaise en 1984, l'Etat camerounais comblait un vide diplomatique paradoxal. D'une part, l'histoire et de nombreuses affinités le lient à la Côte d'Ivoire et d'autre part, l'ambassadeur ivoirien, Koffi Konan arrivé au Cameroun en 1978 a été pendant près de quinze ans, le doyen du corps diplomatique accrédité à Yaoundé.

Couvertes diplomatiquement par les ambassades de Rabat, du Caire et d'Alger, ces relations s'intègrent dans le champ global de ce qu'on pourrait appeler la politique arabe de Yaoundé. Le Maroc, l'Égypte et la Lybie définissent trois axes différents, mais bien représentatifs de cette politique.

Le Cameroun et le Maroc entretiennent des relations diplomatiques au niveau des ambassadeurs, depuis 1966. En juin 1974, le Président Ahidjo a effectué une visite officielle au Maroc. Si le Roi Hassan II ne s'est jamais rendu au Cameroun, il y a envoyé en juillet 1980, le Prince héritier, Sidi Mohamed, accompagné de M'Hammed Boucetta, Ministre des Affaires étrangères¹³³. Ceux-ci avaient été précédés, une année plutôt par le Premier Ministre du royaume Chérifien.

Sur le problème du Sahara occidental, le Cameroun a toujours été l'un des pays africains les plus proches des vues de Rabat. Signalons, d'emblée, qu'il n'a jamais reconnu la République Arabe Sahraouie Démocratique (RASD), à l'OUA, Ahmadou Ahidjo avait émis des réserves sur l'opportunité de la question, se demandant, en effet, s'il était logique de poser avant la fin

¹³⁰ Gaillard, *Le Cameroun...*, p.207.

¹³¹ Sa première visite au Cameroun remonte à juin 1981.

¹³² Ajoutons qu'en mars 1991, l'Etat sénégalais a choisi Yaoundé pour recenser pendant trois jours tous ses ambassadeurs en poste dans les capitales africaines.

¹³³ *Ibid.*, p.115.

du processus devant aboutir à l'autodétermination du peuple Sahraoui¹³⁴. Aussi, deux années plus tard, qualifiera-t-il de « manifestement précipitée, inopportun et illégale », l'admission d'une délégation de la RASD au sein d'une réunion du Conseil des ministres de l'OUA à Nairobi. Au surplus, le chef de l'Etat camerounais refusera de participer au Sommet de l'OUA de Tripoli¹³⁵ pour protester contre l'invitation de représentants sahraouis au forum panafricain.

Arrivé au pouvoir à l'automne 1982, Paul Biya entend placer les relations camerouno-marocaines dans la continuité de l'action de son prédécesseur. Or, quelques temps après, une fracture apparaîtra dans l'axe Rabat-Yaoundé. Tout se joue autour de la tentative de coup d'Etat d'avril 1984 au Cameroun. Aux lendemains du putsch manqué, le gouvernement de Yaoundé, essayant d'identifier les connexions extérieures de l'insurrection, avaient directement mis en cause le Maroc¹³⁶. Cette thèse est d'autant plus défendable, pour ses tenants, que les relations personnelles étroites unissent le Roi Hassan II à Ahmadou Ahidjo. De surcroît, ce dernier, est nommé membre de l'Académie royale du Maroc, alors même qu'il est en conflit politique ouvert contre son successeur. Les autorités de Yaoundé n'hésiteront pas à y voir un acte amical et d'ingérence.

Les représailles ne se furent pas attendues. Le ministre camerounais du commerce et de l'industrie décida la suppression de l'importation de conserves marocaines¹³⁷. Alors on peut retenir que cette restriction administrative non loin d'un embargo a permis toutefois d'épargner la vie à nombreux camerounais. Cette intention odieuse a néanmoins rendu le climat de coopération entre ces deux pays, très froid, à tel point que le manque d'engagement de la part du gouvernement de Yaoundé pour la reprise ou la continuité de la coopération avec le Maroc était inexistant¹³⁸. De même, peut-on noter un changement dans la position du Cameroun par rapport au problème du Sahara occidental. Cette complicité marocaine n'a pas juste été l'élément propédeutique de la réticence du Cameroun mais plutôt un élément frondeur qui a même eu effet dans le cours des relations du Maroc sur le contentieux concernant le Sahara. C'est ainsi qu'en 1985, l'on vit le représentant camerounais à l'ONU préconisant des négociations directes entre le Maroc et le Front Polisario. Toutefois, le royaume chérifien fit

¹³⁴ Cf. Allocation prononcée au XVIII^e Sommet de l'OUA en 1980 (Addis-Abeba en Ethiopie).

¹³⁵ Ce sommet qui devait se tenir en août 1982, n'aura pas effectivement lieu, faute de quorum.

¹³⁶ Voir *Africa n°162*, juin 1984 ; « *les complices d'Ahidjo* ».

¹³⁷ Une véritable psychose de l'empoisonnement s'était alors emparée de beaucoup de camerounais. Des rumeurs alarmistes avaient déjà fait état du plan machiavélique visant à empoisonner les populations camerounaises avec des sardines produites par une usine dont l'ancien Président serait propriétaire ou actionnaire au Maroc. On va même jusqu'à imaginer ce dernier expédiant des minutions à ses partisans, dans des boîtes de conserves.

¹³⁸ D. Oyono, *Avec ou sans la France la politique africaine du Cameroun depuis 1960*, Paris, l'Harmattan, 1990, p.155 et ss.

quelques signes d'apaisement. Ainsi, fin 1984, une délégation de dignitaires marocains se rendit à Yaoundé afin de dissiper les malentendus et de rassurer leurs homologues camerounais. Cependant, il faudra attendre avril 1987 pour parler d'un vrai dégel, à la faveur d'une visite officielle du Président Biya au Maroc.

Cette rencontre au sommet permet à Yaoundé et Rabat d'élargir le cadre juridique et institutionnel de leur coopération bilatérale, à travers la signature d'un accord commercial et la mise en place d'une grande commission mixte. L'année d'après, des journées économiques camerounaises étaient organisées à Rabat.

Avec l'Égypte, le Cameroun entretient des relations diplomatiques depuis 1960. Au demeurant, le Caire fut l'une des toutes premières capitales africaines à abriter une ambassade camerounaise. Symétriquement, la république arabe d'Égypte est représentée à Yaoundé au plus haut niveau. Au plus fond de la guerre de Kippour (octobre 1973), l'État camerounais avait résolument manifesté sa solidarité avec le monde arabe en rompant ses relations diplomatiques avec l'État hébreu¹³⁹. Le rétablissement de ces relations, en août 1986, intervient après la normalisation des rapports israélo-égyptiens, ne semble pas avoir influé négativement sur les liens politiques tissés de longue date entre le Caire et Yaoundé. La deuxième session de leur grande commission mixte a ainsi pu se tenir à Yaoundé du 12 au 13 janvier 1987, sous la coprésidence des ministres Boutros-Boutros-Ghali et Mohamat Paba Salé, après la première réunion au Caire en août 1984. L'assise est constituée par quatre instruments bilatéraux : l'accord sur le transport aérien, du 3 juin 1966, dont la révision de cet accord est à l'ordre du jour, l'accord de coopération culturelle et technique du 22 novembre 1969 complété par un protocole d'accord de coopération culturelle, scientifique et technique et l'accord commercial du 7 novembre 1977¹⁴⁰.

Nées sous le signe de l'amitié et de l'entente mutuelle, les relations camerouno-libyennes ont progressivement évolué vers l'inimitié et l'hostilité réciproques. En 1975, Yaoundé et Tripoli ont passé un traité d'amitié et de coopération¹⁴¹. Aux termes de l'article 2 de ce traité, les deux parties décidaient de conjuguer leurs efforts « par le renforcement de leurs liens fraternels et d'amitié, la satisfaction, la défense et la conservation de leurs intérêts communs ». Dans le même esprit, elles se mettaient d'accord pour ne pas entrer dans une

¹³⁹ Mouelle Kombi, *La politique étrangère, ...*, p.117.

¹⁴⁰ *Ibid.*, p.119

¹⁴¹ Signé à Tripoli le 29 octobre 1975, ratifié par le gouvernement camerounais le 04 janvier 1976, Décret n°76/43 in *JURUC*, 15 avril 1976, p.1052.

alliance, un accord ou signer un traité susceptible de porter préjudice à l'une d'entre elles » et entendaient conjuguer tous leurs efforts « pour se soutenir et se secourir toutes les fois que cela s'avère nécessaire ». Cet instrument, conclu pour une durée indéterminée, est un véritable leurre conventionnel. L'excellente compréhension et la coopération harmonieuse qu'il était censé promouvoir dans les domaines de la politique, de l'économie, du commerce, de la science et de la culture, sont ratées au stade de vœux pieux. Ni la société mixte minière¹⁴², ni la société camerouno-libyenne pour la production agricole et animale¹⁴³, ni la banque camerouno-libyenne¹⁴⁴ n'ont pas pu voir le jour. Au surplus, la commission ministérielle mixte que devait veiller à l'exécution de tous ces accords n'a jamais pu siéger.

Méfiance et vigilance semblent caractériser l'attitude de Yaoundé vis-à-vis de la politique subsaharienne de Tripoli. Entre les deux capitales, la discordance de vues et d'actions s'est longtemps polarisée autour du problème tchadien : (annexion de la bande d'Haouzou, violation de l'intégrité territoriale et de l'indépendance du Tchad, ingérences dans les affaires internes de ce pays, menées subversives et visées impérialistes).

Or le Président Kadhafi aurait déclaré que « le Cameroun de Biya est l'ennemi numéro 1 de la Libye en Afrique noire¹⁴⁵. Pour bien cerner les contours de cette déclaration, il suffit de faire allusion aux rapports étroits que le Cameroun entretient avec la France (à laquelle il a accordé des facilités logistiques dans le cadre de son intervention militaire au Tchad) et dans une certaine mesure les Etats-Unis (c'est un mois seulement après le bombardement par des américains de plusieurs objectifs libyens, en janvier 1986, que le Président Biya se rend en visite officielle aux Etats-Unis). Il suffit également d'avoir à l'esprit le fait que le Cameroun a renoué ses relations diplomatiques avec Israël en 1986. D'ailleurs, à l'occasion, le « guide de la révolution » libyenne n'avait pas hésité à traiter les autorités camerounaises de traites » et d'agents stipendiés¹⁴⁶. Les reclassements diplomatiques qui s'opèrent en Afrique du Nord, la

¹⁴² Accord de création d'une société mixte minière, signé à Tripoli le 25 octobre 1975 et ratifié par le Cameroun le 04 février 1976.

¹⁴³ Cf. statut de la société camerouno-libyenne pour la production agricole et animale, signé à Yaoundé le 21 mars 1976.

¹⁴⁴ Cf. Convention sur la création de la banque camerouno-libyenne du 21 mars 1976 (Yaoundé).

¹⁴⁵ Voir l'article de M. Tiniger Goumaz, « Le Cameroun à l'heure de renouveau » in *Le Journal de Genève*, du 04 avril 1987.

¹⁴⁶ Dans son discours au VIIIe Sommet des pays non-alignés à Hararé, en septembre 1986. Rappelons aussi qu'en 1982, le Cameroun avait refusé de se rendre au sommet avorté de l'OUA à Tripoli. Au surplus, il avait fermement condamné le « compromis sur le Tchad » prévoyait une officialisation du gouvernement d'Hissene Habré, en échange de son absence au sommet.

résolution du conflit tchado-libyen par la cour internationale de justice¹⁴⁷, font peut être entrevoir une embellie dans le ciel tourmenté des rapports entre Yaoundé et Tripoli.

Du reste, le gouvernement libyen, qui est représenté au Cameroun par un chargé d'affaires a adressé, en 1990, une invitation au Président Biya de se rendre en Libye, pour une visite d'Etat¹⁴⁸. Cette invitation semble toujours ne pas être honorée. Un autre aspect et non des moindres, c'est celui de 2011 qui d'une manière odieuse a rendu tiède et désuet les relations bilatérales entre Yaoundé et Tripoli, notamment avec la mort du Président Libyen¹⁴⁹.

2- Les partenaires diplomatiques du Cameroun dans l'espace extra-africain

Coopération sans exclusive, diversification des partenaires et consolidation des amitiés traditionnelles, tels sont, selon les dirigeants de Yaoundé, les thèmes majeurs de l'action internationale du Cameroun dans la sphère extra-africaine¹⁵⁰. Au demeurant, c'est dans cette sphère, mieux qu'en Afrique, que les camerounais entendent promouvoir une diplomatie dite du développement. Aussi bien, Yaoundé coopère avec diverses nations, les liens sont d'autant plus étroits qu'ils s'enracinent profondément dans l'histoire. C'est le cas de la France et de la Grande-Bretagne, anciennes puissances tutrices. Néanmoins, malgré de nombreux traits d'assimilation qu'existent entre ces pays, le Cameroun gagnerait mieux à maintenir des relations profondes avec ces derniers afin de voler la rationalité technoscientifique pouvant faire force et ou doper, booster son élan de développement. Il s'agit de montrer comment, dans ses rapports bilatéraux avec ses anciennes métropoles de tutelle, l'Etat camerounais assume, de manière remarquablement inégalitaire, ses deux héritages historiques. Même si l'adhésion récente précisément au début des années 2000 au regroupement francophone a contribué cependant à la quête d'une affiliation au Commonwealth.

a) La France comme acteur fondamental et incontournable du Cameroun

La France est le pays avec lequel le Cameroun entretient les relations les plus privilégiées, les plus consistantes et les plus diversifiées. Dans cette sous partie, l'objectif crucial est de mettre en évidence l'importance qualitative et quantitative de ces liens.

¹⁴⁷ CIJ, Affaire du différend territorial entre le Tchad et la Libye, arrêt du 3 février 1994.

¹⁴⁸ Le 25 novembre 1990, M. Ibrahim Al Bishari, ministre des affaires étrangères de la Jama hiriya arabe libyenne est venu, à Yaoundé, renouveler cette invitation, cf. C.T. n°4775 du 29 novembre 1990.

¹⁴⁹ Avec la mort obscène du guide libyen Mahammed Kadhafi, ceci a néanmoins fragilisé le cours de cette coopération que s'avérait fructueuse pour ces derniers.

¹⁵⁰ D. Oyono, *Introduction à la politique africaine du Cameroun*, RFEPA, n°207-208, avril-mai 1983, pp.21-30

Les mécanismes juridico-conventionnels, qui sous-tendent et les confortent méritent d'autant plus d'attention que, depuis 1960, ils s'inscrivent théoriquement, non plus dans un ordre inégalitaire, mais dans un ordre égalitaire¹⁵¹. L'interdépendance, la réciprocité et la complémentarité sont censées imprégner des rapports qui, jadis, participaient de la dépendance et de la sujétion institutionnalisées. Or, si les relations franco-camerounaises sont marquées par une certaine volonté d'indépendance de Yaoundé, elles ne participent pas moins d'une forme de coopération post-coloniale.

❖ Une forme de coopération post-coloniale

Elaborant une typologie de la coopération bilatérale pour le développement, le professeur Maurice Flory¹⁵² oppose la « coopération postcoloniale », à la « coopération engagée ». Alors que la première modalité découle d'un processus historique dont les protagonistes essayent de tirer le meilleur parti, la deuxième est davantage « la conséquence d'une option politique délibérée et d'un choix voulu. L'une débouche sur l'exploitation, au bénéfice du développement, de liens particuliers tissés au cours de l'histoire, l'autre apparaît davantage comme une aliénation concertée sur une alliance de défense ». C'est, nous semble-t-il au premier modèle que se rattache la coopération franco-camerounaise¹⁵³.

Le caractère « post-colonial » de cette coopération était bien perceptible sous l'empire du premier accord de coopération en matière économique, monétaire et financière. La France se devait de continuer à apporter à son ancien pupille « l'aide matérielle et technique qui lui était nécessaire pour atteindre les objectifs de progrès économique et social qu'il s'était fixés ». En outre, les deux parties étaient convenues de maintenir leurs relations commerciales dans le cadre du régime préférentiel réciproque et aussi, de « coordonner leur politique commerciale et financière externe au sein d'organismes communs, de façon à s'entraider et à promouvoir le développement économique le plus rapide possible entre chacun d'eux ». A examiner de près cet élan de coopération mutuelle, on sent du paternalisme en ce sens que les accords signés pendant la proclamation de l'indépendance et ou les responsabilités prises par la France en ce moment-là devaient être respectées et survies afin d'atteindre les objectifs escomptés.

¹⁵¹ A. Bassiliken III, « L'encadrement juridique et institutionnel de la coopération technique au Cameroun », Thèse de Doctorat troisième cycle, IRIC, Yaoundé, 1993, p.52.

¹⁵² M. Flory, « Essai de typologie de la coopération bilatérale pour le développement », *AFDI*, 1973, pp.697-719.

¹⁵³ Aux sorties de la colonisation, nombreux sont les principes ou les objectifs du Cameroun dans sa politique étrangère. A ceux-ci, nous pouvons mentionner la recherche du développement.

La dénonciation de ce traité par le Cameroun en 1973 n'a rien changé à l'inspiration de base de cette coopération qui mettait en présence deux partenaires du Nord et du Sud, ne fait point litige des problèmes économiques de la partie en voie de développement. Il suffit d'analyser les différentes clauses de l'Accord de coopération en matière économique et financière du 21 février 1974 pour s'en convaincre.

Depuis 1982, le Cameroun s'impose comme le premier partenaire commercial de la France parmi les pays d'Afrique noire francophone, juste avant la Côte d'Ivoire. Dans le commerce extérieur français, il occupe un rang comparable à celui du Brésil ou de la Chine¹⁵⁴. La France apparaît comme le premier fournisseur et le premier client du Cameroun. Le rééquilibrage de la Balance commerciale généralement déficitaire pour Yaoundé est constamment à l'ordre du jour des sessions successives de la grande commission mixte franco-camerounaise¹⁵⁵. La partie camerounaise n'a de cesse de réclamer un redressement en sa faveur, dans l'optique d'un « co-développement mutuellement bénéfique »¹⁵⁶. La France demeure également et de loin, le premier investisseur étranger au Cameroun. Cette implication considérable de Paris dans l'économie camerounaise n'est pas sans rapport avec l'importance de ses transferts financiers. Pour l'essentiel, l'aide publique directe du gouvernement français, l'une des plus substantielles en Afrique, transite par deux organismes : la caisse française pour le développement (exemple : caisse centrale de coopération économique) et le fonds d'aide et de coopération (FAC).

L'assistance technique revêt plusieurs formes, les plus habituelles étant : l'octroi de bourses d'accueil d'étudiants camerounais dans les universités et les grandes écoles françaises ; l'appui aux systèmes éducatifs camerounais par l'envoi d'enseignants et de fourniture de matériel didactique et d'équipements scolaires ; le financement et la réalisation de programmes de recherche scientifique au Cameroun, par le biais d'organismes tels que le Centre International de Recherche Agronomique pour le Développement (CIRAD) et l'Institut Français de Recherche Scientifique pour le Développement en Coopération (ORSTOM) ; l'intervention dans les domaines tels que le développement rural, les infrastructures et

¹⁵⁴ Archives du MINREX, « Etat des relations France-Cameroun ».

¹⁵⁵ Institué par le Protocole d'accord du 21 février 1974, voir texte in JORF du 28 septembre 1974, p.9636.

¹⁵⁶ Voir par exemple, communiqués conjoints de la troisième session (Paris, novembre 1983) et de la sixième session (Yaoundé, juin 1990) de cette commission. Certains accords signés entre les deux parties, font parfois de la France, le passage obligatoire des importations et exportations du Cameroun. Et sur le plan commercial entre les deux, les prix ont tendance d'être fixés par la France d'où l'existence déficitaire de la balance commerciale du Cameroun vis-à-vis de la France.

l'urbanisme ; l'aéronautique civile, la santé, les mines et l'énergie, la marine marchande et la coopération universitaire, etc.¹⁵⁷.

La coopération militaire est juridiquement encadrée par deux instruments : la convention fixant les règles et modalités d'un soutien logistique aux forces armées camerounaises et l'Accord de coopération militaire signé à Yaoundé le 21 février 1974. Si le dernier instrument a été publié¹⁵⁸, il n'en va pas de même pour le premier, dont les clauses pertinentes demeurent secrètes¹⁵⁹. Dans ce domaine également, on relève une dissymétrie des engagements réciproques des deux partenaires, le Cameroun se trouvant en position d'assisté. L'aide militaire de Paris à Yaoundé a oscillé, au cours des dernières années, entre 2 milliards et 3 milliards de FCFA par an¹⁶⁰. En somme, elle représente approximativement le deuxième du volume total des concours français au titre de la coopération. L'assistance technique militaire se traduit essentiellement par : la fourniture à titre gratuit de matériels et d'équipements, la formation des cadres dans les établissements spécialisés en France et la mise à la disposition de l'armée camerounaise, de personnels militaires. Les effectifs de ces personnels sont, depuis plusieurs années, allés décroissants, d'une part, à la faveur de la camerounisation des cadres de l'armée, d'autre part en raison du fait que l'accord de 1974, non seulement, a supprimé tous les services militaires français au Cameroun¹⁶¹, mais aussi, ne se réfère pas (contrairement à l'ancien accord) à l'exclusivité de l'assistance française¹⁶².

A l'inverse, le gouvernement camerounais peut être amené à autoriser et à faciliter le transit terrestre et aérien sur son territoire du personnel et du matériel des forces armées françaises. C'est à ce titre que Yaoundé a consenti, en 1987, d'importantes facilités pour le transit de l'aide logistique française au Tchad, dans le cadre du redéploiement du dispositif « Epervier » au Tchad¹⁶³.

Si le Cameroun, à la différence du Gabon, du Sénégal, de la Côte d'Ivoire, de la Centrafrique et de Djibouti, ne fait plus partie, à proprement parler, du dispositif stratégique

¹⁵⁷ Lire Mouelle Kombi, *La politique étrangère...*, p.132.

¹⁵⁸ Voir *JORF* du 07 décembre 1975, p.12909.

¹⁵⁹ *Ibid.*, p.132.

¹⁶⁰ Archives du MINEPAT

¹⁶¹ Il s'agissait notamment de la mission française et du détachement interarmées de Douala. Cf. article 6 de l'accord.

¹⁶² L'article 2 de l'accord du 13 novembre 1961 concernant l'assistance militaire technique aux forces armées camerounaises, réservait l'exclusivité de cette assistance à la France. Le Cameroun ne pouvait s'adresser à d'autres puissances qu'à titre purement exceptionnel.

¹⁶³ *Le Monde*, 5 mai 1987.

français en Afrique¹⁶⁴, il n'en est pas moins un protégé militaire de Paris¹⁶⁵. Les crises camerouno-nigérianes de 1981 et de 1993/1994 ont donné l'occasion de comprendre que, Yaoundé pouvait compter sur l'assistance de son ancien tuteur, en cas de menace extérieure ou d'agression¹⁶⁶. Moins sûr sera certainement, le soutien de l'autre ancienne puissance tutrice : la Grande-Bretagne.

b) Le partenariat mitigé Cameroun / Grande-Bretagne

Les relations camerouno-britannique constituent, à maints égards, un défi, sinon une injure au déterminisme historique. En effet, elles n'ont jamais été à la mesure de leur enracinement dans l'histoire. Du fait que la Grande-Bretagne a, comme la France, exercé un mandat et une tutelle de près de quarante ans au Cameroun, on se serait attendu à ce que l'axe Yaoundé-Londres soit symétrique à l'axe Yaoundé-Paris. Or, il n'en est rien. Les relations politico-diplomatiques entre le Cameroun et la Grande-Bretagne restent assez-timides, tandis que leur coopération économique n'est pas des plus intenses. A ceci, nous pouvons dire la timidité des relations diplomatiques entre ces deux pays peut être due au fait que la Grande-Bretagne a eu à diriger partiellement le Cameroun ce qui n'a pas créé son impact sur la majorité ou la quasi-totalité du territoire d'une part, et même la partie qu'elle a administré d'autre part ne semble pas avoir les effets de son passage car ses efforts majeurs étaient orientés vers le Nigéria voisin.

b.1) Des relations politiques et diplomatiques profondément timides

Cette timidité se justifie par une conjonction de plusieurs facteurs. A l'origine, il y a l'impact psychologique du contentieux camerouno-britannique à propos du Cameroun septentrional. Ensuite, on relève l'insertion de fait du Cameroun dans l'ensemble francophone. Enfin, on peut noter, de la part de Londres un désintérêt relatif pour son ancien pupille¹⁶⁷. Alors, bien qu'il existe plusieurs raisons étant à l'origine de la timidité des relations camerouno-britannique, on peut dire que c'est le contentieux historique qui est à l'origine de la perte d'une partie du Cameroun qui est mère d'autres raisons. Le Royaume-Uni et le Cameroun ont en effet inauguré leurs relations d'Etats souverains avec un litige devant la cour internationale de

¹⁶⁴ M. Ammi-Oz, « Les impératifs de la politique militaire française en Afrique noire à l'époque de la décolonisation », *Le Mois en Afrique*, n°134, pp.65-89.

¹⁶⁵ P. Dabezies, « Le rôle de la France chez ses protégés africains », *Le Monde diplomatique*, avril 1980, p.15.

¹⁶⁶ La France au cours de ce processus, a joué un rôle médiateur tout en fournissant un certain nombre de matériel nécessaire pour remporter cette bataille.

¹⁶⁷ Lire Mouelle Kombi, *La politique étrangère...*, pp.134-135.

justice¹⁶⁸. Les dirigeants de Yaoundé ont longtemps soupçonné ou accusé les autorités britanniques d'être responsables de la perte du Cameroun septentrionale et de son rattachement au Nigéria. En réalité, nous pouvons dire que bien avant la division du Cameroun la Grande-Bretagne savait déjà que c'était une partie du Cameroun, alors la question à double volet lors de la libération de la partie anglophone n'avait pas lieu d'être entre autre la notion de référendum n'avait pas sa place dans ce processus, sachant que le territoire se devait à se joindre à celle sous administration française. Conscient de cette erreur, lors de la réclamation devant la cour internationale de justice, il était néanmoins question de la rectifier, chose pas faite. Le territoire sur lequel la Grande-Bretagne exerçait sa tutelle était en fait divisé en deux : une province septentrionale¹⁶⁹ et une province méridionale¹⁷⁰ qui iront respectivement à la Fédération nigériane et à la « République du Cameroun, après les plébiscites des 11 et 12 février 1961. Le préambule de la constitution du 21 février 1960 affirmait la volonté du peuple camerounais de « tout mettre en œuvre pour répondre aux aspirations des camerounais habitant les territoires séparés de la mère-patrie, afin de leur permettre de rentrer dans la communauté nationale et de vivre fraternellement dans un Cameroun réuni »¹⁷¹. Ces vœux irrédentistes n'auront été réalisés que partiellement avec la réunification du Cameroun méridional et la République du Cameroun.

Toutefois, qu'elle que fût leur déception, les autorités de Yaoundé n'envisageaient jamais une rupture avec Londres¹⁷². Les problèmes administratifs, politiques et autres posés par la réunification du Cameroun oriental et du *Southern Cameroon* furent réglés en août 1961 à Yaoundé. Le gouvernement camerounais ouvrit une mission diplomatique à Londres et y nomma un ambassadeur en 1962. Et pour prouver que son pays était disposé à établir de bonnes relations avec l'ancienne puissance tutrice, le Président Ahidjo effectua, en 1963, une visite officielle au royaume de sa Gracieuse Majesté¹⁷³. Mais que représentait ce geste symbolique par rapport à la formidable attraction qu'exerçait la France sur le jeune Etat ?

L'insertion de fait du Cameroun dans l'ensemble francophone est une donnée non négligeable. Aussi, lorsque l'ex-Cameroun britannique se retira de la zone *sterling*, ce fut pour

¹⁶⁸ Lors des négociations sur la question de partie septentrionale du Cameroun

¹⁶⁹ Sous le nom de « Northern Cameroons », cette province est vaste de 44.000km² et compte 687.100 habitants en 1960.

¹⁷⁰ Sous le nom de « Southern Cameroons », cette province mesure 42.000km² et compte 753.500 habitants en 1960.

¹⁷¹ J.-M. Bretton, « De la tutelle à la République Unie : réflexion sur la dynamique unitaire dans l'évolution institutionnelle du Cameroun indépendant », *RJPIC*, n°2, avril-juin 1979, p.185-215.

¹⁷² J.-F. Bayart, « La politique extérieure du Cameroun (1960-1971) », *RFEP*, n°75, p.51.

¹⁷³ Mouelle Kombi, *La politique extérieure*, ..., p.135.

rejoindre la partie anciennement sous tutelle française au sein de la zone Franc. Au surplus, en raison même de l'influence diffuse, mais attestée de Paris sur le choix politique d'Amadou Ahidjo, surtout dans la première décennie de son règne, les malentendus franco-britanniques sous la présidence du Général de Gaulles, ne pouvaient ne pas rejaillir sur l'Etat de santé des relations camerouno-britanniques. Bientôt, la Grande-Bretagne semble avoir renoncé à conserver un rôle important dans une fédération largement francophone et dont les dirigeants faisaient plus vœu de francophilie que d'anglophilie¹⁷⁴. Un auteur suggère par ailleurs que le profil bas adopté par le Royaume-Uni procède d'une entente informelle entre les grandes puissances, entente qui ne serait pas sans rappeler le « pacte colonial » de Jadis¹⁷⁵. Car tout se passe comme s'il était convenu, entre ces puissances, de traiter le Cameroun comme la « chasse gardée de la France ». A ce comportement britannique on comprend qu'il existait une complicité européenne afin d'asseoir une hégémonie totale sur le Cameroun, question de rendre celui-ci faible et incapable de lever la tête bref d'assombrir.

Toutefois, force est d'admettre que les réponses de Londres à la main tendue par Yaoundé n'ont pas toujours été à la mesure de l'attente des camerounais. Parmi les missions diplomatiques accréditées par les pays occidentaux à Yaoundé, l'ambassade de Grande-Bretagne est, sur le terrain des initiatives et des réalisations de toutes sortes, l'une des plus discrètes et des plus parcimonieuses. En trente ans, aucun premier ministre britannique ne s'est rendu au Cameroun, tandis qu'au total, les présidents Ahidjo et Biya ont honoré le Royaume-Uni de plusieurs visites officielles¹⁷⁶. Auxquelles il faut ajouter celles ; multiples, de membres du gouvernement camerounais. En retour, quelques personnalités ministérielles britanniques ont séjourné au Cameroun¹⁷⁷.

Ces contacts, de même que l'appui donné par Yaoundé à la Grande-Bretagne dans le conflit des Malouines, devaient pourtant permettre de donner une impulsion à la coopération économique entre les deux partenaires.

¹⁷⁴ *Ibid.*, p.135.

¹⁷⁵ Kofele-Kale, *Cameroon and ist ...*, p.206.

¹⁷⁶ Le président Ahidjo s'y est rendu en 1963 puis en 1982 ; le président Biya a effectué, en mai 1985, une visite de cinq jours.

¹⁷⁷ Il en est ainsi de M. Cécile Parkinson, Vice-ministre du Commerce en 1980, du Drec Kent, en 1981, de M. Richard Luce, Sous-secrétaire d'Etat au Foreign office, la même année, et de Mme Chalker, Secrétaire d'Etat au commerce, en 1984.

b.2) De modestes relations économiques

A l'exception de l'Accord commercial signé à Londres le 29 juillet 1963, les instruments juridiques qui encadrent les relations économiques camerouno-britanniques sont relativement récents. Il s'agit notamment de l'Accord relatif à la promotion et à la protection des investissements du 4 juin 1982 et de l'accord tendant à éviter la double imposition des revenus de l'activité commerciale du transport aérien, signé à Londres le 24 avril 1982. En outre, ce n'est qu'en décembre 1987 que fut conclu l'accord créant une commission mixte de coopération. Quelques conventions de financement ont également été signées, pour des crédits d'un montant relativement peu élevé¹⁷⁸.

Du reste, la Grande-Bretagne ne figure ni parmi les principaux partenaires commerciaux du Cameroun, ni parmi les premiers pourvoyeurs de ce pays en aide publique bilatérale. A l'origine, les relations commerciales étaient confinées à l'ex-Cameroun occidental. Avec le retrait de cette partie du pays de la zone *sterling* vers la fin des années 60, l'influence économique du Royaume-Uni ne cessera de diminuer. Conséquemment, plusieurs firmes britanniques y mirent fin à leurs activités. Tandis que, dès 1966 Londres refusait de reconduire les tarifs préférentiels accordés, dans le passé, à certains produits camerounais, tels la banane¹⁷⁹. A ceci, nous comprenons que la Grande-Bretagne accordait plus un intérêt à la partie qu'elle avait administré auparavant car pour elle, son influence devait plus impacter dans le cours de leurs relations chose inexistante lorsque les deux parties avaient fusionné pour n'en donner qu'un seul Cameroun.

Au cours de la décennie 1980, la Grande-Bretagne n'était que le trentième partenaire commercial du Cameroun¹⁸⁰. En 1980, les exportations britanniques vers le Cameroun ne représentaient que 2,8% des importations camerounaises. Inversement, le Cameroun exportait moins de 5% de ses ressources vers le Royaume-Uni¹⁸¹. La balance commerciale est donc déficitaire, au détriment de l'Etat camerounais. Quant à l'aide financière, elle n'est guère les plus substantielles.

II-L'INDE DANS LE SYSTEME INTERNATIONAL DE 1947 A NOS JOURS

L'Inde est le deuxième pays le plus peuplé et le septième pays le plus grand du monde. Le littoral indien s'étend sur plus de sept mille kilomètres. Le pays a les frontières communes

¹⁷⁸ Mouelle Kombi, *La politique étrangère...*, p.137.

¹⁷⁹ Kofele-Kali, *Cameroon and ist ...*, p.205.

¹⁸⁰ Après la France, les Pays-Bas, la RDA, l'Italie, l'Espagne, les Etats-Unis et le Japon.

¹⁸¹ Archives du MINREX, Yaoundé, « Dossier relations Cameroun-Grande-Bretagne ».

avec le Pakistan au Nord-ouest, la Chine au nord et à l'Est-Nord-Est, le Népal au Nord-Est, le Bhoutan, le Bangladesh et la Birmanie à l'Est-Nord-Est.

Sur l'océan indien, l'Inde est à proximité des Maldives au Sud-Sud-Ouest, du Sri Lanka au Sud et de l'Indonésie au Sud-Est. L'Inde revendique également une frontière avec l'Afghanistan au Nord-ouest. L'Inde dispose de l'arme nucléaire depuis 1974 après avoir fait des essais officiels.

L'Inde est un foyer de civilisation parmi les plus anciennes du monde, la civilisation de la vallée de l'Indus s'y est développée dès 3000 av J.-C. Le sous-continent indien a abrité de vastes empires et est présent sur les routes commerciales dès l'antiquité. L'Inde est la terre de naissance de quatre religions majeures. L'hindouisme, le jaïnisme, le bouddhisme et le sikhisme – alors que le zoroastrisme, le christianisme et l'islam s'y sont implantés durant le 1^{er} millénaire. L'hindouisme y est la religion majoritaire avec environ 80% de fidèles. L'Inde est le troisième pays ayant la communauté musulmane la plus importante. L'Inde est aujourd'hui un pays très divers sur le plan religieux, linguistique et culturel.

Le pays a été progressivement annexé par la compagnie anglaise des Indes avant de passer sous le contrôle du Royaume-Uni au XIX^e siècle¹⁸². L'Inde devient indépendante en 1947 après une lutte marquée par la résistance non-violente du Mohandas Kachamchand Gandhi et plusieurs autres. Le pays est depuis 1950, une république parlementaire fédérale considérée comme la démocratie la plus peuplée au monde. Ce vaste passé historique, doté d'une démographie hors-norme, fait de l'Inde aujourd'hui un acteur incontournable et indéniable dans l'économie internationale.

A- La géopolitique indienne et l'évolution des axes de sa diplomatie étrangère

La hausse des taux de croissance économique de l'Inde depuis les années 1990 et une conscience accrue de ses intérêts en matière de politique étrangère se sont traduites par la mise en place, par New Delhi, d'une politique asiatique plus ambitieuse¹⁸³. Cette politique répond principalement à un objectif d'intégration économique de ses voisins plus petits, en échange de leur acceptation des intérêts de l'Inde en matière de sécurité. L'Inde tente d'instaurer une politique similaire dans l'océan indien et ses Etats littoraux. Elle cherche également à utiliser

¹⁸² J. Luc, "L'Inde, l'Europe, le monde : une politique étrangère pragmatique", *Revue internationale et stratégique*, n°59 (2005/3), p.97.

¹⁸³ P. D. Mbogning, « L'Asie dans la politique étrangère du Cameroun depuis 1960 : étude des influences de l'histoire et des mutations internes et internationales sur la hiérarchisation des partenaires étrangères de l'Etat », Thèse de Doctorat troisième cycle en relations internationales, IRIC, Yaoundé, 1999.

ses relations avec des pays avancés, mais plus éloignés géographiquement, pour combler ses nombreuses lacunes en matière d'économie et de défense. Les Etats-Unis et le Japon sont particulièrement visés par ces ambitions. Par ailleurs, depuis quelques années, New Delhi en est venue à considérer que la croissance de l'influence de la Chine en Asie s'effectue au dépens de l'Inde et il manœuvre discrètement dans le sens contraire, tout en cherchant à établir des relations bilatérales plus stables avec Beijing.

S'il est vrai que l'Inde est la plus grande démocratie au monde, le pays n'a pas tendance à considérer sa politique comme un outil de politique étrangère. Il manifeste une préférence pour la politique démocratique de ses voisins, mais il s'agit d'un phénomène récent. New Delhi considère également que l'Inde faisait partie de la suprématie politique d'un gouvernement civil élu au Pakistan, mais n'a cherché à y encourager la démocratie que de manière indirecte. New Delhi a soufflé le chaud et le froid quant à son rôle dans la diplomatie multilatérale¹⁸⁴. Pendant la guerre froide, l'Inde a utilisé des tribunes multilatérales pour mettre en place une sphère neutre d'influence internationale.

Aujourd'hui, le pays a tendance à trainer de l'arrière dans les tribunes multilatérales qui touchent ses intérêts économiques, ce qui reflète son manque général de compétitivité commerciale. New Delhi joue un rôle plus actif dans les ententes relatives à la sécurité en Asie pacifique, notamment dans le cadre des réunions régionales de l'ANASE. Cependant, l'Inde craint trop les atteintes à sa souveraineté – une préoccupation majeure de sa classe moyenne émergente – pour être un acteur multilatéral de poids. Le nouveau premier ministre indien, Narendra Modi, partage ces réserves et préfère de loin les ententes bilatérales aux accords multilatéraux.

1- La politique économique, socle de la diplomatie étrangère indienne

En dernière instance, la politique étrangère est le résultat de la politique économique, et tant que l'Inde n'aura pas convenablement élaboré sa politique économique, sa politique étrangère restera plutôt vague, rudimentaire et tâtonnante », déclarait le premier ministre Jawaharlal Nehru devant l'Assemblée constituante de la future république de l'Inde en décembre 1947¹⁸⁵. De fait, ce fut seulement à partir du début des années 1950, lorsque Nehru

¹⁸⁴ G. Price, *For the global good: India's developing international role*, London: Chatham house, 2011, pp.76-77.

¹⁸⁵ J. Nehru, *India's foreign policy, the publication division, Ministry of information and broadcasting, Government of India*, New Delhi, 1983, p.25.

parvient à imposer sa vision du développement économique, que l'Inde commença à mettre en œuvre une politique étrangère globale et cohérente.

Aujourd'hui, la politique intérieure de l'Inde a profondément changé, notamment depuis les réformes entreprises par le gouvernement de Narasimba Rao en juillet 1991. Mais la phrase de Nehru reste toujours exacte. C'est dans la nouvelle politique économique de l'Inde que réside la cohérence de la politique étrangère de cet immense pays taillé à l'échelle d'un sous-continent, dans le nouvel ordre mondial prenant forme au lendemain de l'implosion de l'URSS. En d'autres termes, tenter d'apprécier à sa juste mesure les réajustements actuels de la politique extérieure indienne et les difficultés qu'elle rencontre suppose la compréhension des éléments fondateurs de son ancienne politique diplomatique, puis celle de l'ampleur de changement opéré en 1991.

Durant plus de quatre décennies, nonobstant une évolution déjà perceptible à partir de la fin des années 1970 et du début des années 1980, deux grands ressorts animèrent la politique extérieure indienne, interne et externe. Le premier concerne la façon dont l'Inde conçut sa propre voie de développement. Comme l'expliqua fort bien en son temps l'économiste S. Chakravarty, Président du conseil des experts économiques auprès du premier ministre jusqu'au début des années 1990¹⁸⁶, l'Inde se fixa comme objectif essentiel de faire « décoller » son économie sans trop modifier ses grands équilibres économiques, politiques et sociaux. Certes, cela ne signifia pas que l'Inde ne bouleversera pas certains traits de sa structure économique et sociale, héritée de plus d'un demi-siècle de colonisation.

En réalité, l'Inde indépendant a entrepris des réformes profondes, y compris dans le domaine agricole, qui modifient son paysage économique, social et politique. Mais elle se garda de toute démarche révolutionnaire, de type soviétique ou chinois. L'intervention de l'Etat, destinée à promouvoir l'industrie lourde et les grands moyens de production et d'équipements, résultait avant tout d'une démarche volontariste à préserver le contrôle national de l'économie.

Dans sa politique étrangère, l'Inde désire faire partie de la table des grands, son ambition de devenir une puissance majeure et mondiale est connue. En plus d'un taux de croissance économique élevé, situé tout juste derrière celui de la Chine, New Delhi continue de maintenir sa position de leader et co-fondateur du Mouvement des Non-Alignés (MNA), dont la grande majorité des pays africains sont membres. La fondation du MNA émanait d'une volonté d'éviter la confrontation idéologique est-ouest durant la guerre froide. Comme le premier ministre

¹⁸⁶ S. Chakravarty, *Development planning, the Indian experience*, Clarendon, Oxford, 1987, p.10.

Jawaharlal Nehru l'a affirmé dans son discours devant la conférence Asie-Afrique de 1955, marquant la fondation du MNA, « chaque pacte a apporté plus d'insécurité que de sécurité par les pays qui l'ont conclu entre eux »¹⁸⁷.

D'une perspective nationale, l'Inde attache la plus haute importance à sa sécurité énergétique suivie de près par l'ambition d'être considérée comme un joueur mondial important¹⁸⁸. Aujourd'hui, l'Inde possède la troisième plus grande armée, la quatrième force aérienne et la septième marine en importance dans le monde. L'Inde est très active dans les coulisses de la diplomatie mondiale et exerce beaucoup de pression afin d'obtenir, comme la Chine en 1971 avec le soutien africain, un siège permanent au conseil de sécurité de l'ONU (CSNU)¹⁸⁹, afin d'obtenir la légitimité nécessaire, l'Inde participe à plus de 40 missions des Nations-Unies, dont la plupart sont en Afrique. En date du 31 décembre 2012 comme deuxième plus important contributeur, l'Inde a déployé 7938 casques bleus, tout juste derrière le Bangladesh qui est le plus grand contributeur¹⁹⁰. Cet exemple démontre également la volonté de New Delhi de vouloir appuyer les institutions des Nations Unies dans leurs recherches de la paix et la stabilité à l'échelle mondiale¹⁹¹.

2- La diplomatie indienne en Asie

L'héritage idéaliste de Gandhi fait maintenant partie intégrale du patrimoine historique en ce qui concerne la politique étrangère de l'Inde. Autrefois reconnu pour sa politique de non-alignement, ses positions anticolonialistes et anti-impérialistes, l'Inde est maintenant une puissance émergente pragmatique qui joue dans la cours des grands, et surtout suit les règles du jeu des puissants. La politique de non-alignement traditionnelle a évolué depuis l'indépendance de l'Inde en 1947 vers une politique en conformité avec le modèle réaliste classique. La dynamique entre les Etats asiatiques est certainement régie de nos jours par une réalité de maintien de l'équilibre des puissances à laquelle la relation Inde-Chine ne peut échapper. Ces deux nouveaux géants asiatiques continuent d'émerger et de perturber l'équilibre des puissances en Asie ; mais aussi sur la scène mondiale. Avec une progression économique et militaire quasi similaire. L'Inde et la Chine aspirent inévitablement à la position de leader en

¹⁸⁷ J. Nehru, « Discours, bandung conference political committee, 1955 », consulté le 26 décembre 2021, <http://www.gordhian.cdu/halsall/mod/1955nehru-bandung2.html>.

¹⁸⁸ V. Sahni, « India's foreign policy: key drivers », *South African journal of international affairs*, 14.2/2007, p.27.

¹⁸⁹ X. Dormandy, « Is India, or will HBC, a responsible stakeholder? », *Washington quarterly*, 30.3 (summer 2007), p.118.

¹⁹⁰ Données obtenues sur le site des Nations Unies, consulté le 26 décembre 2021, [http://www.un.org/en/peacekeeping/ressources/statistics/contributions arcgive.5thml](http://www.un.org/en/peacekeeping/ressources/statistics/contributions%20archive.5thml).

¹⁹¹ Taylor, *International affairs*, pp.782-783.

Asie, ce qui teinte d'une manière extrêmement intéressante leur déploiement sur la scène internationale.

a) Les relations Inde-Chine

Bien que New Delhi estime qu'il lui est impossible d'établir une relation étroite véritable avec Beijing, il cherche à trouver un modus vivendi avec la Chine fondée sur le respect mutuel de lignes rouges, c'est à dire de limites qu'aucune politique des deux pays ne devrait franchir¹⁹². C'est le cas par exemple du maintien de la politique indienne à l'égard de l'indépendance du Tibet et de Taiwan, de la prise de position entre Beijing à l'égard du conflit indo-pakistanaï au cachemire, et de la volonté affirmée des deux pays à résoudre les problèmes transfrontaliers de manière non violente. Il reste néanmoins de nouveaux terrains de désaccord qui pourraient également entrer dans cette catégorie, le plus manifeste étant les revendications territoriales de la Chine en mer méridionale.

Le fossé stratégique entre les deux reste du moins important. Il faut noter le différend frontalier qui persiste entre les deux pays, le soutien chinois des capacités nucléaires et militaires du Pakistan, la perception que la Chine, n'est pas prêt à considérer l'Inde comme un partenaire égal et le remarquable degré d'ignorance mutuelle des deux pays¹⁹³.

Les tentatives de mettre en place une relation viable semblent progresser dans le bon sens depuis 2007. Cependant, selon l'Inde, au cours de la période 2008-2010, Beijing a adopté une attitude plus offensive sur un certain nombre de questions¹⁹⁴. Premièrement, il a instauré une politique selon laquelle les résidents du cachemire indien ne pouvant qu'obtenir un visa à entrer unique pour la Chine, ce qui constitue un changement par rapport à la politique historique de Beijing concernant le cachemire. Deuxièmement, la Chine a haussé le tas quant à ses revendications territoriales sur l'Etat indien de l'Arunachal Pradesh. L'Inde a respecté de différentes façons, mais a finalement informé la Chine, avec succès, qu'elle modifierait sa politique sur le Tibet si la Chine acceptait de maintenir sa politique concernant les visas.

¹⁹² S. Shankar Menon, Conseiller national pour la sécurité, a défini ce que l'Inde espérait des relations sino-indiennes de la façon suivante : « parvenir à contenir ou à gérer les éléments de concurrence dans un cadre stratégique convenu, permettant aux deux parties de faire avancer leurs principaux intérêts ».

¹⁹³ S. De Swielande, Tanguy, « Inde-Chine : concurrence dans le voisinage », extrait de Chaire Inbey Bailet tatour programme « Union Européenne-Chine », Note d'analyse (8 juin 2010), p.5-35.

¹⁹⁴ J. Ruit, « L'Inde et la Chine dans la globalisation industrielle : régimes de développement durable et variétés de capitalisme », extrait de *l'Inde et l'Asie : nouveaux équilibres, nouvel ordre mondial*, dirigé par Jean-Luc Racine, Paris : CNRS, Editions 2009, p.98.

De nombreux exemples de rivalité entre la Chine et l'Inde sont rapportés, mais ils n'ont aucune incidence sur les politiques officielles, car ils ont peu à voir avec la réalité¹⁹⁵. On pense par exemple à a) la lutte indo-chinoise pour la mainmise sur les ressources naturelles dans les régions comme l'Afrique, b) les allégations selon lesquelles la Chine aurait commencé à installer systématiquement des bases et d'autres points d'influence stratégiques dans l'océan indien, c) les tentatives de la Chine de construire des barrages sur les rivières du Tibet ou détourner des rivières, et d) la hausse des confrontations militaires aux frontières¹⁹⁶. Le dernier point concerne la modification constante de la dynamique. Même lorsqu'il y a résurgence de tels incidents, l'Inde n'arrive pas à savoir avec latitude s'il s'agit d'une conséquence des ordres donnés à un niveau supérieur.

L'Inde et la Chine ont coopéré sur le plan multilatéral dans des domaines spécifiques tels que les changements climatiques, dans le cadre du groupe de pression Basic (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud), bien que le programme de ce groupe reste flou. Ces groupes se sont toutefois souvent limités à œuvrer à des intérêts communs sans que cela influe beaucoup sur leurs liens bilatéraux.

b) Les relations Chine-Japon

L'Inde et le Japon entretenaient des relations stratégiques distantes et les relations économiques faibles pendant la guerre froide¹⁹⁷. Une hausse des investissements japonais s'est produite après les réformes de l'économie indienne, au milieu des années 2000. Les entreprises japonaises sont néanmoins rebutées par l'environnement manufacturé indien.

Après l'accord indo-américain sur le nucléaire et la détérioration des relations sino-japonaises, Tokyo a commencé à considérer l'Inde comme un partenaire stratégique. Cette vision partait de l'idée a) qu'encourager la croissance économique permettrait de contrebalancer la montée en puissance de la Chine, b) que l'absence d'un secteur manufacturé compétitif en Inde freinait une croissance économique plus rapide, et c) que la contribution du

¹⁹⁵ J.-J. Boillot, « Inde-Chine : le défi post-mondialisation libérale » extrait de *l'Economie politique*, n°56 (2012), pp.48-61.

¹⁹⁶ Depuis 2010 environ, les termes « imprévisible » et « plus agressive/offensive » sont devenues des adjectifs couramment utilisés par le ministère des affaires étrangères, le secrétariat à la sécurité nationale de la défense du gouvernement indien pour parler de la Chine.

¹⁹⁷ L. Gayer, « L'Inde et sa région : le repli sur soi et ouvertures transnationales » *New Delhi et le monde : une puissance émergente entre realpolitik et soft power*, dirigé par Christophe Jaffrelot, Paris, Editions Autrement, 2008, p.110.

Japon à la construction d'une infrastructure moderne en Inde était une première étape vers l'atteinte des deux premiers objectifs.

Les gouvernements de Mommohan Singh et de Narendra Modi partageaient le point de vue japonais. De son côté, l'Inde rendait plus légitimes les tentatives de Tokyo d'abandonner sa position pacifique d'après-guerre. Le déploiement de cette vision n'a pas été tâche aisée, car une grande partie de la stratégie du Japon consistait à retirer les investissements privés japonais de la Chine et à les rediriger vers l'Inde, et de telles transactions demeurent fortement influencées par les considérations commerciales¹⁹⁸.

B- L'Inde et l'Afrique

La première preuve incontestée des relations entre l'Inde et l'Afrique date d'il y a plus de 2000 ans, dans un récit de voyage d'un navigateur grec. Bien plus tard, lorsque Vasco de Gama arrive au Mozambique et au Kenya en 1458, il se dit surpris de trouver autant d'Arabes et d'indiens. Des marchands qui font des allers-retours, qui échangent esclaves, épices et ivoire. « Les Européens pensent souvent qu'ils ont découvert le monde. Mais il a été déjà « découvert » par d'autres ! des échanges préexistent à ceux des européens », s'exclament Gijsbert Donk, historien à l'université de Rotterdam, qui longuement étudié la diaspora indienne en Afrique.

1- L'Inde et l'Afrique dans le mouvement des non-alignés

En 1947, l'Inde se trouve dans une position géopolitique unique en étant le premier pays devenu indépendant du régime colonial britannique. Sa lutte pour l'indépendance est citée en exemple de par le monde, exemplarité renforcée par sa nature principalement non-violente. Cette résistance pacifiste fut menée par la figure emblématique de Gandhi dont le séjour en Afrique du Sud reste jusqu'à aujourd'hui un repère important de la géopolitique indienne en Afrique¹⁹⁹. Ayant reçu une formation d'avocat en Angleterre, Gandhi a séjourné en Afrique du Sud (1893-1914) pratiquant le droit en faveur de la diaspora indienne. C'est en Afrique du Sud que Gandhi a pris conscience de la politique raciste et discriminatoire du régime colonial et le besoin de s'y opposer. Depuis, la lutte contre le racisme et l'abolition de l'apartheid sont

¹⁹⁸ En décembre 2013, de hauts fonctionnaires des affaires étrangères indiens ont déclaré que le ministre des affaires étrangères japonais avait dit à son homologue indien que « le Japon jouerait en Inde le rôle que le FMI... et le Japon ont joué dans la construction de la Chine dans les années 1970 ». Le responsable de l'Asie du Sud au ministère des Affaires étrangères japonais a déclaré, lors d'une séance privée à l'occasion d'une conférence à Ditchley Park, en février 2014, que « l'on assisté à une convergence croissante des intérêts indiens et japonais depuis 2002. Leur politique est désormais non partisante, tournée vers l'investissement et, bien que la Chine en fasse partie, elle n'en est pas l'unique composante ».

¹⁹⁹ N. Ford, « South Africa: Indians connection gathers new momentum », *African business*, 325 (11/2006), pp.70-71.

devenus des principes fondamentaux de la géopolitique indienne. Les événements vécus par Gandhi en Afrique du Sud et son évolution morale et politique sont reconnus comme les épisodes fondateurs de la lutte indienne pour l'indépendance. L'origine de cette lutte contre le racisme et le colonialisme noue l'histoire indienne à celle de l'Afrique.

Jawaharlal Nehru, premier ministre au moment de l'indépendance du pays, à l'ambition de faire de l'Inde la voix morale du monde qui porte la cause de l'indépendance et du développement pour les autres nations colonisées. Avec le Président égyptien Nasser, le président indonésien Sokarno, le maréchal Tito de Yougoslavie et le président ghanéen N'Krumah, Nehru fonde le mouvement des non-alignés²⁰⁰.

Le lien entre l'Inde et l'Afrique s'inscrit également dans le rapprochement continental entre l'Asie et l'Afrique rendu concret par la conférence de Bandung de 1955 qui réunit vingt-neuf pays africains et asiatiques autour de la volonté commune de mettre fin à la colonisation. En 2005, les pays africains et asiatiques se sont réunis en Indonésie à l'occasion du cinquantième anniversaire de cette conférence, pour donner un nouveau souffle à leur coopération et pour mettre en avant leurs actions collectives pour le progrès socio-économique des deux continents. Cette conférence se situe dans la dynamique de la coopération Sud-sud à laquelle l'Inde et l'Afrique contribuent.

L'appartenance donc au groupe de pays dit « le Sud » est un sujet identique pour eux.

2- L'Inde et l'Afrique dans un partenariat Sud-sud

Au milieu des années 1960, et malgré ces reculs, l'Inde a entrepris une réévaluation sérieuse de sa politique africaine et adopté quelques nouvelles initiatives. Le safari africain de la première ministre Indira Gandhi en 1964 visait à mesurer la profondeur de la solidarité africaine avec l'Inde. Par la suite, l'Inde a cessé de traiter les pays africains comme un bloc et est devenue plus sélective dans son amitié²⁰¹, l'accent sur la diplomatie économique a augmenté dans les années 1970 en tandem avec la réalisation dans les pays en développement d'Asie et d'Afrique de la nécessité d'une coopération économique entre eux. L'adoption du plan d'action de Lagos de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA)²⁰² en 1980 a souligné l'importance accordée par les africains au niveau régional et envers la solidarité Sud-sud. L'impact de ces

²⁰⁰ Ministère des affaires étrangères de l'Inde, fiche sur les relations Inde-Tanzanie, janvier 2022.

²⁰¹ R. Beri, « India's Africa policy in the post-cold war era : an assessment », *Strategic analysis*, 27.2 (April-June 2003), p.218.

²⁰² Elle fut créée en mai 1963 et dissoute en juillet 2002 pour faire place à l'Union Africaine. Elle comportait 32 pays membres.

initiatives a été une augmentation significative du commerce entre l'Inde et l'Afrique, avec une balance commerciale favorable à l'Inde²⁰³.

L'Inde a été depuis longtemps un partisan d'un nouvel équilibre mondial coopératif et du combat historique des pays en voie de développement combattant l'inégalité. Cette rhétorique fonctionne très bien en Afrique et a historiquement bien servi l'Inde, leur permettant de se projeter comme étant le porte-parole des pays du Sud, un rôle souvent disputé à la Chine²⁰⁴. A plusieurs reprises, New Delhi a ouvert l'espace politique pour faire place à ses partenaires du tiers-monde, qui lorsque rassemblés derrière une même cause ont le poids nécessaire pour faire un effet de levier important au sein de ces institutions. Cette stratégie de solidarité Sud-sud a souvent obligé New Delhi à absorber les coûts d'une telle opération²⁰⁵. La stratégie diplomatique de l'Inde n'est plus ancrée dans l'idéalisme original de la solidarité Sud-sud. La nouvelle stratégie contemporaine est beaucoup plus pragmatique qu'auparavant, se centrant sur la poursuite des intérêts nationaux, plus particulièrement ceux de la nature économique et ce, même si l'Inde n'a pas de vision stratégique²⁰⁶. La politique étrangère contemporaine de l'Inde envers l'Afrique est composée de cinq volets²⁰⁷ à savoir : promotion de la coopération économique, l'engagement des POI (Personne d'Origine Indienne), la prévention et la lutte contre le terrorisme, préserver la paix, aider les forces de défenses africaines.

Dans le cadre de ce travail, seulement le premier volet sera traité en raison de sa nature économique répondant ainsi aux pressions de la croissance économique de l'Inde.

a) Promotion de la coopération économique

Dans les années 1990, le gouvernement indien a souligné que « [...] à l'avenir, de nouvelles relations fondées sur la coopération, technologique et pédagogique concrète prendront une importance accrue »²⁰⁸. Encore au XXIe siècle, ces mêmes thèmes sont utilisés par le gouvernement indien :

²⁰³ *Ibid.*, p.218.

²⁰⁴ N. Ford, « South Africa : Indians connection gathers new momentum », *African business*, 325, p.70.

²⁰⁵ A. Hunell et A. Narlikar, "A new politics of confrontation? Brazil and India in Multilateral Trade negotiation", *Global society: journal of interdisciplinary international relations*, 20.4 (2006), p.22.

²⁰⁶ C. Malone, *Does the elephant dance? Contemporary Indian foreign policy* (New York: oxford university press), 2011, p.73.

²⁰⁷ Beri, *Strategic analysis ...*, p.215.

²⁰⁸ Ministère des affaires extérieures de l'Inde, rapport annuel 1992-93 (New Delhi, 1993), p.59.

[...] les relations historiques et croissantes de l'Inde avec l'Afrique ont connu une expansion et une consolidation à travers des visites, programmes de coopération, l'octroi de facilités de crédit, initiative pour le renforcement des capacités et du développement des ressources humaines, le commerce et la promotion des investissements²⁰⁹.

Il doit être souligné que les objectifs de l'Inde à l'égard de cette politique sont restés les mêmes au fil des ans, à savoir la création et la consolidation de solides liens économiques entre les pays du Sud et de titularisation de la force économique relative de l'Inde pour le développement de ces pays sur une base mutuellement bénéfique²¹⁰.

Afin de favoriser les relations indo-africaines, l'Inde a créé sa copie du forum pour la coopération Chine-Afrique (FOCAC) en développant son propre sommet Inde-Afrique. Ce forum a pour objectif premier de changer la perception mondiale de l'Inde, la faisant passer de bénéficiaire d'aide à donateur, et ce, afin d'améliorer sa position politique mondiale. L'objectif secondaire est de forcer les politiques à rattraper les relations économiques très avancées entre l'Inde et certains pays africains²¹¹. Le premier sommet Inde-Afrique fut tenu à New Delhi en avril 2008 et a marqué le point culminant du recadrage de l'intérêt de l'Inde envers l'Afrique. Deux déclarations furent émises à la sortie du sommet. Le premier fut le cadre de coopération Indo-Afrique et la déclaration de New Delhi. Ces deux documents ont mis l'accent sur les thèmes habituels de solidarité Sud-sud, de développement de compétences et de poursuites des intérêts communs. D'une manière plus significative, le sommet a proposé le développement d'un plan d'action et de nombreux mécanismes de suivi afin d'assurer l'accomplissement des objectifs. Ces derniers sont une reproduction quasi identique du cadre du forum pour la coopération Chine-Afrique (FOCAC)²¹².

b) Promotion du commerce

Le commerce est la pierre angulaire des discussions de haut niveau avec les décideurs. L'intérêt indien réside dans l'engagement de New Delhi dans un multilatéralisme libéral, offrant un accès mondial aux exportateurs indiens. Cet intérêt se reflète par la collaboration étroite avec les nations africaines dans les rondes de négociations de Doha (Organisation mondiale du commerce) et dans l'adhésion indienne dans le « *India, Brazil and South Africa*

²⁰⁹ Ministère des affaires extérieures de l'Inde, rapport annuel 2012-13 (New Delhi : division de planification et de la recherche sur les politiques, 2013), p.48.

²¹⁰ Dubey, *Indo-African relations in the post-Nerhu Era (1965-1985)*, p.37.

²¹¹ P. Kragelind, « Back to Basics? The rejuvenation of non-traditional donor's development cooperation with Africa », *Development and change*, 42.2, 2011, p.596.

²¹² L. Taylor, *International affairs...*, p.785.

Dialogue Forum (ISBA) ». Ces relations ont créé une nouvelle dynamique dans les relations internationales, rassemblant pour une première fois trois économies nouvelles et puissantes²¹³.

L'activité économique entre l'Asie et l'Afrique est en plein essor. Dans un contexte contemporain, les premiers signes de cette recrudescence de lancement par la banque Indienne d'*Export-import*²¹⁴ (*Exim*) en 2012 de son initiative *focus Africa*, recentrant une partie de ses activités, ressources et effectifs vers l'Afrique. Initialement orienté vers l'Éthiopie, le Kenya et l'Île Maurice, elle offre des extensions de ligne de crédit commercial afin de soutenir leurs importations de biens et services indiens²¹⁵.

Exim est l'Institution financière soutenant l'exportation indienne, créée en 1982 sous l'*export-import of India act* de 1981. Le gouvernement indien a donné comme mandat à l'institution non seulement d'accroître les exportations de l'Inde, mais d'intégrer le commerce extérieur et les investissements du pays à la croissance économique globale. Depuis sa création, *Exim* a été à la fois un catalyseur et un acteur clé dans la promotion du commerce et les investissements transfrontaliers. *Exim* a évolué au cours de sa jeune histoire en une institution qui joue un rôle majeur dans le partenariat avec les industries indiennes, un particulier, les petites et moyennes entreprises, dans leurs efforts de mondialisation, à travers une large gamme de produits et services offerts à tous les stades du cycle économique.

Dans ce contexte, *Exim* est un acteur majeur dans la distribution d'aide au développement et au soutien financier de l'Afrique. *Exim* a prêté des capitaux au *Common Market for Eastern and Southern Africa (COMISA)* afin de lui permettre d'acheter des biens et services en provenance de l'Inde. La banque a également financé la production de sucre éthiopien, le développement agricole au Botswana et l'électrification rurale et la production d'eau du Ghana²¹⁶. *Exim* offre également des lignes de crédits commerciales, généralement au taux préférentiel de 4%, aux gouvernements africains, aux organisations paraétatiques, aux banques commerciales, aux institutions financières et aux banques de développement régional afin de leur permettre l'acquisition de biens et services en provenance de l'Inde. Ces marges de crédit ne sont pas strictement identifiées pour l'aide au développement (leurs objectifs étant

²¹³ L. Taylor, « The south will rise again? New alliances and global governance: the India-Brazil-South Africa dialogue forum », *Politikon: south African journal of political studies*, 36.1 (April 2009), p.45.58)

²¹⁴ Voir <http://www.exim.bankindia.com>.

²¹⁵ Broadman, *Foreign affairs*, p.97.

²¹⁶ « India's development cooperation opportunities and challenges for international development cooperation », *Papier préparatoire*, n°3, 2009, p.2.

l'avancement du commerce indien et les opportunités d'investissements), mais plutôt un crédit pour le soutien aux exportations.

Elles font partie intégrante de ce que New Delhi considère comme soutien à l'Afrique²¹⁷. Par exemple, un nombre important de mesures économiques ont découlé du premier sommet Inde-Afrique de New Delhi. Une ligne de crédit à conditions préférentielles de 5,4 milliards USD étalée sur cinq années ainsi que l'élimination des tarifs douaniers sur plus de 85% des secteurs protégés indiens et un accès préférentiel à neuf pour cent des lignes tarifaires indiennes pour les 34 pays africains les moins développés²¹⁸.

c) Assistance technique et formation

L'Inde apporte une assistance technique aux pays africains dans le cadre du programme indien de coopération technique et économique (ITEC) et le régime spécial du *Commonwealth* pour l'assistance en Afrique (SCAAP). Ces programmes couvrent les domaines suivants : - formation (civil et militaire) – projets techniques et soutien relié aux projets tels que la fourniture d'équipements – services-conseils et d'études de faisabilité – envoi d'experts²¹⁹ - visites d'étude de hauts fonctionnaires/décideurs en Inde. Le programme ITEC couvre différents domaines²²⁰ - le volet le plus dynamique de l'ITEC est le service – conseil et soutien aux projets. Ce volet comprend la préparation d'études de faisabilité, rapports progression de projet, la mise en place de projets pilotes et des centres de recherche dans le secteur agricole, etc. Un certain nombre de pays africains ont bénéficié d'une assistance dans ce domaine. Depuis le début de ce programme, l'Inde a octroyé plus de 2 milliards USD en assistance technique aux pays en développement dont la majorité de cette somme est allée en Afrique. L'Inde a également offert la formation à plus de 14,500 individus provenant de nombreux pays, principalement en Afrique tel que le Nigéria, l'Ethiopie, le Soudan, le Kenya, la Tanzanie, l'Ouganda, le Zimbabwe et l'Afrique du Sud²²¹.

²¹⁷ *Ibid.*

²¹⁸ Ministère des affaires extérieures, India-COMESA relations (NW Delhi, 2011), p.2.

²¹⁹ La création de l'ITEC remonte à 1964, principalement pour contrer les programmes d'aide de la diplomatie chinoise. Beri, strategic analysis, p.218.

²²⁰ Les domaines couvrent entre autres la diplomatie, les médias de masse, le commerce extérieur, la gestion et l'audit des comptes, les banques, la planification des effectifs, l'agriculteur, le développement rural, les petites industries, les télécommunications, l'informatisation du développement rural et technologie de l'information. Ces sujets se trouvent dans les rapports annuels du Ministère des Affaires Extérieures.

²²¹ Le Ministre indien des affaires extérieures M. Yashwant Sinha présentait ces données au comité de haut niveau de l'Assemblée générale (ONU) afin d'examiner les moyens de soutenir le nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), 16 septembre 2002, consulté le 8 avril 2022, <http://www.un.org/sgstatements.mind=49>

Lors du deuxième sommet Inde-Afrique tenu au mois de mai 2011, l'Inde a débloqué près de 700 millions USD pour soutenir l'Afrique exclusivement dans l'établissement d'institutions et de programmes de formation²²². Un nombre grandissant de projets de développement des capacités exemplifie l'engagement soutenu de l'Inde en Afrique dans le domaine des études supérieures et des instituts d'éducation professionnelle. Le premier ministre indien a également proposé l'établissement d'une université virtuelle Inde-Afrique et s'est engagé à financer l'octroi de plus 10.000 bourses d'études pour les étudiants africains afin qu'ils puissent venir étudier en Inde. L'Inde financera également l'octroi de 400 bourses supplémentaires pour les étudiants gradués et 500 postes de recherche subventionnés sous l'auspice du programme ITEC. En tout, l'Inde aura subventionné un total de 22.000 étudiants sur une période de trois ans²²³.

Plus tard, lors du huitième conclave sur le partenariat pour les projets Inde-Afrique, le sous-secrétaire pour l'Afrique de l'Est et du Sud au Ministère indien des affaires extérieures Gurjet Singh, mentionnait :

« [l'Inde] est engagé dans la construction de plus de 100 institutions de développement des capacités en Afrique [...] les institutions ajouteront une plus-value, non seulement au niveau des ressources humaines, mais également au niveau des ressources naturelles²²⁴ ».

Ces institutions couvrent un éventail très large de secteurs et comprenant entre autres les institutions suivantes :

- *Institute of foreign trade (Ouganda)*
- *India-Africa institute of educational planning and administration (Burundi)*
- *India-Africa diamond institute (Botswana)*
- *India-Africa Institute of formation technology (Ghana)*
- *India-Africa institute of agriculture and rural development*
- *India-Africa food processing cluster*
- *India-Africa integrated textile cluster*
- *India-Africa centre for medium range weather fore casting*
- *India-Africa university for life and earth sciences*
- *India-Africa civil aviation academy*

²²² Taylor, *International affairs...*, p.786.

²²³ *Ibid.*, p.788.

²²⁴ Bureau de l'information et de la presse, communiqué de presse du Ministère indien du commerce et de l'industrie, 17 mars 2012 consulté le 15 mai 2022, <http://pib.ni.un/newsite/erelease.aspx?relid=81130>

Par exemple, l'*India-Africa Institute of Information Technology*, construit au Ghana, offrira des cours de programmation logicielle en collaboration avec la *Educational Consultants India*, une firme de consultants contrôlée par l'Etat. Le *India-Africa Institute of Foreign Trade*, située en Ouganda, offrira les programmes de maîtrise en administration des affaires à temps partiel et à plein temps. L'*India-Africa Diamond Institute*, basé au Botswana et en collaboration avec le *Indian Diamond Institute*, offrira les programmes accrédités en gestion minière, classement diamantifère, grumologie, conception de bijoux et production. Finalement, le *India-Africa Institute of Education, Planning and Administration*, situé au Burundi, offrira des conseils aux différentes agences et institutions qui offrent ou planifient les programmes d'éducation et de formation en Afrique. En tout, ce sera plus de 15 instituts de formation qui seront établis en Afrique dans un avenir rapproché. Ce déplacement est soutenu par un plan d'action indien qui décrit la stratégie qui accélèrera le développement d'entente bilatérale dans ces nombreux secteurs. L'Union Africaine (UA) déterminera la localisation des instituts, le pays hôte fournira l'emplacement et les infrastructures et l'Inde fera la mise en service et assurera les coûts d'exploitation pour les trois premières années après quoi, les instituts seront autosuffisants²²⁵. Le sous-secrétaire Gurjet Singh a ajouté que le *India-Africa Institute of educational planning and administration* aidera grandement à résoudre les problèmes de rareté des professeurs qualifiés sur le continent africain²²⁶.

L'Inde est également à l'origine du *pan-African e-network project* lancé en février 2009. Il s'agit d'une collaboration entre le gouvernement indien et l'UA ; et il est le plus grand projet d'enseignement à distance et de télémédecine jamais entrepris en Afrique²²⁷. Il s'agit d'une occasion exceptionnelle qui fournira des soins de santé abordables ainsi que la formation en qualité. Il fournit également une interface entre les médecins spécialisés dans le traitement et le diagnostic des patients. Dans la partie télémédecine, des consultations en direct sont offertes à raison d'une heure par jour pour chacun des 53 pays membres de l'UA dans plus de 18 disciplines médicales, dont la cardiologie, la neurologie, l'urologie, la gynécologie, les maladies infectieuses, l'ophtalmologie et la pédiatrie. Le projet offre également la mise à niveau des habiletés du personnel médical au travers du partage de l'information et des programmes d'apprentissage continu. Ce projet est à ses débuts et le niveau de soins offerts demeure limité

²²⁵ G. Pice, *For the global good: India's developing international role*, (London) Cleathoun House, 2011, p.4.

²²⁶ Bureau de l'information et de la presse. Communiqué de presse du ministère indien du commerce et de l'industrie.

²²⁷ R. Modi, "Offshore healthcare management: medical tourism between Kenya, Tanzania and India", *India in Africa: changing geographies of power*, sous la direction de Emma Mawdsley et Gerard Mccam, l'Oxford: Pambazuka Press, 2011, p.137.

à quelques chirurgies puisque les cas complexes nécessitent souvent des équipements et des installations à la fine pointe de la technologie²²⁸. Avec ce projet, l'Inde offre à une partie de ses meilleures universités et hôpitaux. Cette initiative s'inscrit dans la stratégie de développement des ressources humaines lancée lors du deuxième sommet Inde-Afrique²²⁹.

La politique indienne pour l'Afrique indique à la fois le changement et la continuité après la fin de la guerre froide. Les peuples d'Afrique ont reconnu le soutien de l'Inde dans le passé et il y a en ce moment beaucoup de bonne volonté envers l'Inde. Les africains sont attirés vers la nouvelle image de l'Inde, celle du XXI^e siècle comme étant le nouveau centre de technologie et de commerce en Asie. Il appartient maintenant aux africains de négocier avec les acteurs indiens pour s'assurer que les bénéfices obtenus soient partagés de manière agréable et que l'intérêt indien dans ce continent, avec celui des autres acteurs, servent de catalyseur pour une véritable revitalisation économique. Il ne dépend plus que du leadership politique de chaque Etat africain, bien que la société civile indienne (contrairement à celui de la Chine) puisse jouer un rôle décisif.

III- LES FACTEURS DE RAPPROCHEMENT ENTRE LE CAMEROUN ET L'INDE

A- L'héritage historique comme facteur de rapprochement entre le Cameroun et l'Inde

Les premiers contacts entre l'Inde et l'Afrique en général et le Cameroun en particulier remontent aux temps anciens alors que les marchands indiens avaient établi un réseau commercial étendu avec les pays sur la côte de l'Afrique de l'Est²³⁰. Ces relations commerciales ont été interrompues lors de la colonisation européenne alors que le commerce international et la navigation étaient contrôlés par les grandes puissances coloniales. Ayant été colonisée par l'empire britannique, l'Inde a pu recommencer à tisser des liens commerciaux avec l'Afrique puisqu'une grande partie de ce même empire. Cette association a facilité l'établissement de nombreuses communautés substantielles de Personnes d'Origine Indienne (POI) en Afrique et principalement au Cameroun²³¹. Il n'est donc pas surprenant de constater que l'intérêt indien envers le Cameroun soit essentiellement de nature économique et commerciale.

Cependant vers la fin du mandat de Nerhu, les relations indo-camerounaises étaient apathiques. En général, peu de pays africains apportaient un soutien diplomatique à l'Inde,

²²⁸ *Ibid.*, p.138.

²²⁹ « Pharmaceuticals: India's generics flow into Africa », *African Business* 382, January 2012, p.44.

²³⁰ Pham, *American Foreign policy interests*, p.341.

²³¹ *Ibid.*, p.362

bilatéralement ou au sein des instances multilatérales (ONU, MNA). Ces relations étaient dues à un certain nombre de facteurs. Pour le premier, la défaite de l'Inde dans la guerre sino-indienne de 1962 a causé un revers à l'image de l'Inde en tant que leader. Pour le second, l'hésitation de l'Inde dans la fixation d'une date pour la fin du colonialisme en Afrique lors du sommet de Belgrade (MNA) en 1961, offrait une position de faiblesse envers les puissances coloniales. Pour le troisième, son instance pour que les mouvements de libération africaine adoptent des moyens pacifiques, par opposition à l'idéologie chinoise qui comprenait des actions violentes et révolutionnaires, n'était pas apprécié ; pour le quatrième, immédiatement après la guerre de 1962, l'Inde était occupée à lutter contre la Chine dans tous les fora multilatéraux, laissant les pays africains à eux-mêmes²³².

A ceci, nous pouvons dire que la politique de non-violence implémentée par l'Inde aux leaders africains en général et camerounais en particulier n'allait pas en droite ligne avec leurs objectifs allant dans le sens d'avoir une indépendance immédiate. Et en ce moment, la proposition indienne n'était pas crédible, car ce dernier s'apparentait à un Etat égoïste qui ne luttait que pour ses intérêts sur la scène internationale.

Au milieu des années 1960, et malgré ces reculs, l'Inde a entrepris une révolution sérieuse de sa politique africaine et adopté quelques nouvelles initiatives. Dès lors, l'Inde a cessé de traiter les pays africains comme un bloc et est devenue plus sélective dans son amitié²³³. On comprend clairement que la seconde moitié des années 60 pour l'Inde a été le moment propice de prise de conscience de la valeur et la place que l'Afrique en général et le Cameroun comme l'un des acteurs actifs du continent pouvait jouer sur la scène internationale et au sein des organismes multilatéraux. De là on peut aussi dire que l'accent sur la diplomatie économique a augmenté dans les années 70 en tandem avec la réalisation dans les pays en développement d'Afrique en l'occurrence le Cameroun (avec la signature de l'accord commercial de 1968), de la nécessité d'une coopération économique entre eux.

L'adoption du plan d'action de Lagos de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA)²³⁴ en 1980 a souligné l'importance accordée par les Africains au niveau régional et envers la solidarité Sud-Sud.

²³² A. Dubey, *Indo-African relations in the post-Nehru era (1965-1985)*, New Delhi: Kalinga publications, 1990, p.25.

²³³ R. Beri, « India's Africa policy in the post-cold war era : an assessment », *Strategic analysis*, apr-jun 2003, p.218.

²³⁴ Elle fut créée en mai 1963 et dissoute en juillet 2002 pour faire place à l'Union Africaine. Elle comprenait 32 pays-membres.

Suivant la fin de la guerre froide, et prenant pour acquis que les indiens et les camerounais étaient des alliés dans la lutte contre le colonialisme et l'apartheid²³⁵, il était donc primordial que les deux entités collaborent économiquement afin d'assurer leur avenir respectif. La réalité fut bien différente car l'Inde s'est repliée sur elle-même pour effectuer des réformes majeures afin de se repositionner vers les pays européens, principalement les grands vainqueurs de la guerre froide. Ce repli de l'Inde lui a permis de mieux se positionner face à la vague de mondialisation de l'économie²³⁶. En ces temps d'austérité, les grandes ambitions indiennes de solidarité Sud-Sud, le tiers-mondisme et les initiatives du MNA²³⁷ n'ont pas eu les ressources ni l'attention requise de la part de New Delhi, les problèmes auxquels faisait face l'Inde étaient prioritaires aux yeux de ses décideurs. De là, on comprend qu'il y avait résurgence pour le gouvernement indien de se frayer un chemin vers le partenaire camerounais en particulier afin de relancer son économie ; aussi, les pays africains s'avéraient dès lors comme une base arrière pour ce dernier. Ce ne fut pas réellement que lorsque l'économie indienne a commencé à croître sérieusement au tournant des années 2000 que l'intérêt pour l'Afrique a refait surface. Plus particulièrement lorsque le besoin de nouveaux marchés et l'obtention de matières premières a commencé à se faire sentir. C'est donc par intérêt économique que l'Inde s'intéresse au Cameroun.

B- Les potentialités économiques

Le Cameroun est un pays qui a été négligé pendant la grande partie du XX^e siècle malgré son immense potentiel économique et commercial. Avec une population en nette croissance, le Cameroun est un immense territoire gorgé de ressources, de main d'œuvre et de marché de consommation. Parmi les nations qui s'intéressent le plus à ce dernier, l'Inde se retrouve parmi les premiers en tête de liste. Pourtant, une prise de conscience plus grande de cet intérêt croissant de l'Inde pour le Cameroun a de nombreuses implications. Cette prise de conscience représente une diversification plus grande dans les relations internationales et un éloignement évident des liens traditionnels coloniaux ou néocoloniaux Nord-Sud, ce qui offre un éventail beaucoup plus large d'opportunité pour ce dernier²³⁸.

²³⁵ Notons qu'après l'accession à la souveraineté internationale en 1960, le Cameroun, avec l'une des orientations de sa politique extérieure qui consistait à la libération totale de l'Afrique ; politique implémentée par le Président Ahidjo, ce dernier a milité activement pour la libération de la République Sud-africaine dominée depuis longtemps par le système d'apartheid.

²³⁶ Après la guerre froide, les pays occidentaux ont commencé à imposer leurs lois sur la scène internationale au point de se faire des maîtres.

²³⁷ S. Morphet, « Multilateralism and the Non-Aligned Movement : what is the global South doing and where is it going? » *Global governance*, 2004, p.528.

²³⁸ I. Taylor, « India's rise in Africa », *International affairs* 88.4/2012, p.779.

Dans une certaine mesure, l'approche de New Delhi envers Yaoundé peut être vue comme étant dictée par les mêmes motivations que celle de Beijing, c'est-à-dire la recherche de ressources naturelles, d'opportunités d'affaires, d'initiatives diplomatiques et de partenariats stratégiques²³⁹. La croissance économique de l'Inde a mis beaucoup de pression sur sa politique étrangère, à tel point que la quête d'une croissance économique constante domine présentement sur l'idéologie politique²⁴⁰. La poussée de ses intérêts capitalistes la force à étendre la portée de ses marchés, ouvrant la porte à des opportunités auparavant ignorées. Elle s'intègre dans un contexte plus vaste de croissance économique soutenu, qui dans une plus large mesure, surpasse l'articulation idéologique de sa politique étrangère. Notons à titre de réserve que le lien entre le Cameroun et l'Inde s'inscrit également dans le rapprochement continental entre l'Asie et l'Afrique rendu concret par la conférence de Bandung de 1955 qui a réuni vingt-neuf pays africains et asiatiques autour de la volonté commune de mettre fin à la colonisation pour le premier cas, et pour les potentialités économiques dont regorge ce dernier pour ce qui est du second cas les repères historiques²⁴¹.

L'Inde possède une croissance économique des plus rapides sur la planète, l'intensification de ses relations avec le Cameroun en particulier était donc les plus prévisibles. L'économie indienne devrait croître à un taux se situant entre 8 et 10% par an au cours des deux prochaines décennies et est la seule grande économie prévue d'enregistrer des taux de croissance nettement supérieurs à 3% jusqu'en 2050²⁴². Il est même suggéré qu'en 2042, l'Inde pourrait dépasser les Etats-Unis comme deuxième économie mondiale, tout juste derrière la Chine²⁴³. La population du pays de 1,1 milliard représente près d'un sixième de l'humanité, dont plus de la moitié des indiens sous les 25 ans. Ce dernier point contraste avec le vieillissement de la population dans d'autres grands pays comme la Chine. De ces nombreuses potentialités dont regorge l'Inde, le Cameroun pourrait gagner gros en s'y investissant plus dans la coopération avec ce partenaire qui depuis plusieurs années, menace d'occuper la première place des économies mondiales. Etant donc en voie de développement, ce dernier auprès de l'Inde pourrait capter un modèle de développement qui permettrait son adaptabilité au sein des grandes économies africaines et même égaler certaines européennes.

²³⁹ Pham, *American foreign policy interest*, p.342.

²⁴⁰ Taylor, *International Affairs*, pp.779-780.

²⁴¹ A. A. Mazrui, *Africa's international relations the diplomacy of dependency and change*, Colobado Bouldu 1977, pp.117-118.

²⁴² D. Wilso et R. Pucushothaman, « Dreaming with BRICS: the path to 2050 », *Goldman sachs global economics Paper 99*, (oct. 2003), p.2.

²⁴³ S. Ganguly et M. Pardesi, « India rising – what would New Delhi to do? », *World policy journal*, 2007, p.10.

De ce qui précède, nous pouvons donc comprendre que la géopolitique indienne au Cameroun se singularise par son histoire éthique, des proclamations communes pour la justice dans l'ordre mondial, des besoins communs de développement de leurs populations jeunes et grandissantes, une démarche post-coloniale de géo-économie et de *soft power* qui s'appuie sur une approche plurielle et des acteurs et institutions hybrides. La durabilité de cette géopolitique résulte de la résonance intemporelle de ses valeurs emblématiques, contrairement à une géopolitique uniquement réaliste. Le statut même d'économie émergente de l'Inde, un pays post colonial reconnu sur la scène internationale, rend la poursuite du développement plus tangible pour d'autres pays postcoloniaux dont témoignent les plans d'émergence initiés par plusieurs pays en Afrique²⁴⁴ à l'instar du Cameroun prévu aux horizons 2035²⁴⁵.

De par sa large couverture à la mer, son économie diversifiée et l'une des dominantes en Afrique centrale en particulier et en Afrique en général, le Cameroun compte mettre ce potentiel en œuvre afin de dynamiser sa politique avec le partenaire indien et d'atteindre d'une manière réaliste son émergence tant propulsé par le Chef de l'Etat. Notons aussi que la richesse de son sous-sol demeure tout au moins un facteur de rapprochement avec l'Inde depuis la fin des années 90. L'Inde qui en ce moment-là exprimait déjà avec acuité le désir de se frayer une place de choix sur la scène internationale.

²⁴⁴ Communiqué PNUD, « Côte d'Ivoire, la mise en œuvre les plans d'émergence en Afrique. Thème centre de la 2^e édition de la Conférence Internationale sur l'Emergence de l'Afrique (CIEA) », 25 janvier 2017.

²⁴⁵ Politique implémentée par le Président camerounais Paul Biya.

CHAPITRE II : LE CADRE JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL DES RELATIONS INDO-CAMEROUNAISES

I-LES RELATIONS DE COOPERATION ENTRE LE CAMEROUN ET L'INDE

Le Cameroun et l'Inde se démarquent en premier lieu par leur démographie. Avec près de la moitié de la population mondiale résidant sur leurs territoires respectifs, la singularité et l'importance de renforcer la coopération entre l'Inde et le Cameroun s'inscrivent dans leur besoin impératif de développer leur capacité mutuelle à satisfaire les besoins et les aspirations de cette population où les jeunes occupent une place prépondérante. En outre, la grande partie de la population camerounaise de moins de quinze ans font de ce dernier l'avenir du monde et le lieu privilégié pour la poursuite d'intérêts économiques et sociaux y compris pour l'Inde, expliquant l'importance de ce territoire pour la géopolitique dans la durée. Car notons que le Cameroun a un potentiel humain en devenir et c'est même l'un des aspects qui fait de lui aujourd'hui l'Afrique en miniature.

Ces repères historiques, cette dimension démographique et les aspirations et défis mutuels de la coopération Inde-Cameroun sont évoqués et repris de manière récurrente dans leurs relations y compris lors des consultations intergouvernementales qui se tiennent depuis 2008²⁴⁶. En outre, ils sont l'occasion d'afficher au monde la solidarité Inde-Cameroun, son histoire et ses valeurs. Ils sont également un lieu de contestation de l'ordre global qui continue de servir les intérêts des plus puissants. Cela justifie la résonance morale des relations Cameroun-Inde et le besoin légitime de renouveler une solidarité ancienne en contredisant les perceptions néocoloniales qui projettent cette expansion comme étant l'opportunisme commercial et géopolitique d'une Inde émergente. Cependant, dans une logique le développement mutuel, les intérêts économiques et commerciaux prennent une importance grandissante dans la géopolitique indienne au Cameroun en particulier et en général en Afrique²⁴⁷.

A. Les relations diplomatiques et politiques entre le Cameroun et l'Inde

Les relations entre le Cameroun et l'Inde sont les relations bilatérales de la république du Cameroun et de la république de l'Inde. Les relations diplomatiques entre le Cameroun et

²⁴⁶ Archives du Minrex, Etat des relations Cameroun-Inde 2008-2009

²⁴⁷ Hérodote, *La singularité de la géopolitique indienne en Afrique*, Edition la Découverte, Paris 2019, p.53.

l'Inde ont d'une manière officielle été établies en 1960, l'année où le premier a déclaré son indépendance²⁴⁸. Les dirigeants camerounais ont exprimé leurs appréciations pour les contributions de l'Inde à l'Afrique. Sa démocratie laïque et son progrès économique, ainsi que pour son rôle de leader au sein du Mouvement des Non-Alignés (MNA). Le Cameroun a voté pour la candidature du diplomate indien Kamalesh Sharma au poste de secrétaire général du *Commonwealth*²⁴⁹.

1. Les relations diplomatiques

Le Cameroun et l'Inde entretiennent les relations diplomatiques au niveau d'Ambassadeurs depuis 1960. L'Inde a constamment accrédité un ambassadeur au Cameroun mais avec résidence à Abuja tandis que le Cameroun n'en a jamais accrédité. Cependant E.E.M. Eleih Elle Etion a été proposé comme tout Haut-commissaire du Cameroun en Inde avec résidence à Pékin²⁵⁰. Ainsi, le Gouvernement camerounais a demandé et obtenu au début de l'année 2008 l'accord pour l'ouverture d'une ambassade résidente à New-Delhi. De cette décision, on peut donc comprendre que l'ambassadeur camerounais qui avait pour résidence Pékin et qui couvrait le Moyen Orient avait des difficultés parfois à pouvoir contenir sur le plan diplomatique l'Inde qui est un pays assez vaste. L'autre hypothèse serait celle de la tournure que prenait déjà la relation Cameroun-Inde, depuis son établissement le gouvernement camerounais n'était pas assez engagé. La troisième hypothèse est que sur le plan international, l'Inde était en pleine montée et s'inscrivait déjà sur la liste des pays économiquement solides. On comprend donc qu'il y avait là une résurgence de dynamisation et de densification des relations avec ce pays qui s'arrimait d'après sa politique aux idéaux de développement du Cameroun. Cependant la désignation du Haut-Commissaire reste néanmoins très attendue. Depuis le mois de mai 2008, le gouvernement camerounais a donné son accord pour la nomination de M. Malesh Kumar Sachdev, comme Haut-commissaire de l'Inde au Cameroun avec résidence à Abuja, ce dernier a présenté ses copies figurées le 23 octobre 2008 et présenté au Chef de l'Etat ses lettres de créance le 04 janvier 2012²⁵¹. Pour ce qui est de l'ambassade du Cameroun à New Delhi, le 08 mars 2013, Monsieur le Président de la République, S. E. Paul Biya a signé un décret portant ouverture de l'Ambassade du Cameroun en Inde²⁵². Mais reste

²⁴⁸ E. Kondemeh, « Cameroon : India's Prime Minister writes to President Biya », sur *Cameroon Tribune* (Yaoundé), 24 octobre 2008 (consulté le 18 décembre 2021).

²⁴⁹ « India-Cameroun Bilateral Relations », sur *mea.gov.in*, décembre 2016 (consulté le 18 décembre 2021).

²⁵⁰ Archives du Minrex, Etat des relations Cameroun-Inde 2004-2005.

²⁵¹ Archives du Ministère des Relations Extérieures. Etat des relations Cameroun-Inde 2008-2013.

²⁵² Décret N°2013/079 du 08 mars 2013 portant création du Haut-Commissariat du Cameroun à New Delhi.

actuellement son opérationnalisation. Cependant, le volet politique semble densifier cette coopération.

a) Les relations politiques

Au plan bilatéral, des visites de haut niveau sont peu fréquentées, les plus récentes sont :

❖ Côté camerounais

Dans le cadre de la coopération avec l'Inde, on constate que les autorités camerounaises y accordaient déjà plus d'attention. Ceci se justifie notamment par de nombreux déplacements effectués par des hautes autorités camerounaises vers le partenaire indien tant dans le cadre des visites de travail que des visites d'Etat.

○ Visite de travail

- Ministre des Mines, de l'Eau et de l'Energie dont l'objet a porté sur la présentation de la demande d'admission du Cameroun au Commonwealth au début des années 90. On comprend qu'au cours de cette visite, le Cameroun a profité de la position stratégique qu'occupait l'Inde au sein de l'une des prestigieuses organisations mondiales pour se faire une place au sein de celle-ci (*Commonwealth*).
- Le voyage du Ministre des Transports pour présenter et défendre la position du Cameroun sur le différend frontalier qui nous oppose au Nigéria sur la presqu'île de Bakassi. On comprend que le différend opposant ces deux pays avait déjà pris une ampleur internationale, alors il y avait urgence pour le Cameroun de se faire des alliés car étant donné que celui-ci était porté à la CIJ, l'influence de l'Inde pouvait jouer à la faveur du Cameroun.
- Le ministre camerounais des relations extérieures, M. Mbella Mbella, a conduit la délégation au troisième sommet du forum Inde-Afrique (en) en octobre 2015. Il s'est également entretenu avec son homologue indien, Sushima Swaraj, et les deux ont discuté du militantisme en Afrique. Le Cameroun a demandé l'aide de l'Inde pour construire son secteur de la défense et aussi pour combattre Boko-Haram²⁵³.

²⁵³ « Cameroon Seek's india's help in fight against Boko Haram », *www.aneindia.com*, 27 octobre 2015 (lire en ligne), consulté le 18 décembre 2021 de 13h26-14h45.

En réponse, l'Inde a envoyé des fonctionnaires pour former les forces de défense camerounaises²⁵⁴ aux opérations anti-insurrectionnelles et anti-terroristes²⁵⁵.

- Le Premier Ministre Philémon Yang, accompagné de sept ministres et d'une délégation d'hommes d'affaires s'est rendu à New Delhi en mars 2013 pour participer au 9^e conclave Afrique-Cii-Exim Bank. Plusieurs autres ministres et responsables gouvernementaux camerounais se sont également rendus dans ce pays²⁵⁶.
- En avril 2009, M. Louis Paul Motaze, Ministre de l'Economie de la Planification et de l'Aménagement du Territoire a signé à New Delhi l'accord de prêt d'un montant de 38 millions de dollars, relatifs au projet de développement de la culture du riz et du maïs au Cameroun.
- En septembre 2012, M. Nganou Djoumessi, Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire a signé le 14 septembre à New Delhi l'accord de prêt d'un montant de 42 millions de dollars, relatif au projet manioc²⁵⁷.
- Le Secrétaire Général du Minrex a conduit la délégation camerounaise lors de la deuxième session des consultations intergouvernementales Cameroun-Inde qui s'est tenue du 1^{er} au 04 septembre 2008 à New Delhi. Pour ce qui est de la 3^e session prévue en août 2010 à Yaoundé, elle n'a pas eu lieu car la partie indienne a indiqué que les dates qui ont été proposées ne lui étaient pas convenables. D'après certaines informations recueillies, cette attitude serait l'expression d'un découragement des autorités indiennes, car la plupart de ces projets au Cameroun ne rencontraient pas un écho favorable. Aussi, l'autre raison serait due au fait que le gouvernement camerounais n'avait pas fourni un compte rendu à temps opportun sur l'Etat d'avancement des projets financés entre autres la filière manioc, et le projet maïs-riz. Celui-ci ne se sentait pas impliqué lors des cérémonies de lancement desdits projets²⁵⁸.

²⁵⁴ « India to help Cameroon Fight is ally boko haram », *The new India express*, 28 octobre 2015 (lire en ligne [archives] consulté le 18 décembre 2021, 17h45).

²⁵⁵ M. Crowell, « India to Africa : were not China », *Christian Science Monitor*, 28 octobre 2015, ISSN0882-7729, lire en ligne, (consulté le 18 décembre 2021), 10h20.

²⁵⁶ Archives du Ministère des Relations Extérieures. Etat des relations Cameroun-Inde 2013-2015 consulté le 27 juillet 2022.

²⁵⁷ Archives du Minader

²⁵⁸ Mbatsogo Pierre Dominique, 35 ans, Diplomate, Chef de bureau à la direction des affaires d'Asie et OCI chargé des pays du Moyen-Orient, entretien du 05 Août 2022.

○ **Visite d'Etat**

- Le Président de l'Assemblée Nationale CEM Cavaye Yéguié Djibril du 20 au 25 juillet 2000.
- Le Président camerounais Paul Biya s'est rendu en Inde en 1983 pour assister au sommet du MNA (Mouvement des Non-Alignés).

❖ **Côté indien**

- Le voyage au Cameroun du Ministre d'Etat aux affaires étrangères pour présenter et défendre la position de son pays sur le cachemire.
- Exposition commerciale et industrielle à Douala en 1988.
- Délégation d'hommes d'affaires et participation à diverses foires commerciales à Yaoundé.
- S. E. M. Shashank « *permanent secretary* » du ministère des affaires étrangères (13 au 14 août 2003) pour examiner les possibilités de renforcer la coopération multiforme entre les deux pays.
- S. E. M. Kamallesh Sharma, actuel secrétaire général du *Commonwealth*, était en visite au Cameroun en novembre 2007 dans le cadre de la campagne pour l'élection du SG (secrétaire général au *Commonwealth*²⁵⁹).
- Le Ministre d'Etat aux affaires extérieures s'est rendu au Cameroun en Avril 1990.
- Le Ministre d'Etat Ram Shankar Katheria en septembre 2015²⁶⁰.

Concernant le cadre juridique, il n'existe pas de commission mixte entre les deux pays. Mais cette éventualité a été très favorablement évoquée par l'ambassadeur Viswanthan le 12 octobre 2005, lors de la présentation des copies figurées de ses lettres de créance à S. E. M. Laurent Eso, Ministre des relations extérieures d'alors²⁶¹.

Les relations entre ces deux pays restent tout aussi adossées tant sur les accords que des engagements multilatéraux.

B. La coopération multilatérale et les accords régissant cette coopération

Sur le plan multilatéral, le Cameroun et l'Inde partagent certaines valeurs entre autre la non-ingérence, le respect de la souveraineté de chaque pays. D'après Pierre Dominique

²⁵⁹ Archives du Minrex : « Etat des relations Cameroun-Inde 2007-2008 », consulté le 18 juillet 2022.

²⁶⁰ « India-Cameroun Bilateral... », p.10.

²⁶¹ Archives du Minrex. « Etat des relations Cameroun-Inde 2010-2010 », consulté le 18 juillet 2022.

Mbatsogo, les relations Cameroun-Inde sont fondées sur le respect mutuel, la connaissance réciproque ainsi que le bien être partagé des peuples indiens et camerounais²⁶². Ces deux pays sont membres de plusieurs organisations internationales entre autres : l'ONU, le groupe des 77, le *Commonwealth of nation*, le MNA, l'OMC, etc. Dans ces instances, le Cameroun et l'Inde s'accordent des soutiens mutuels.

Au mois d'avril 2008, le gouvernement indien a organisé le premier sommet Inde-Afrique qui a réuni 14 Chefs d'Etat et de Gouvernement. Au cours de ce sommet, l'Inde s'est engagée à augmenter ses lignes des crédits en faveur des pays africains de 2 à 5 milliards de dollars pour une période de 03 ans. C'est dans ce cadre que le gouvernement indien a accepté de financer, à hauteur de 38 millions de USD, deux projets reçus du Cameroun à savoir les projets sur la culture du maïs et du riz dans la plaine du Ndop (Province du Nord-ouest). L'accord y relatif a été signé en avril 2009 entre le MINEPAT, M. Louis Paul Motaze et le Dg (Directeur Général) de la *Exim Bank India*²⁶³. La *Exim Bank* est une banque indienne qui dans le cadre de la coopération avec le Cameroun, accorde des lignes de crédits à celui-ci afin de favoriser la mise en œuvre de certains projets entre autres le projet manioc, riz et maïs.

Le sommet Afrique-Inde s'est tenu le 25 mai 2011 à Addis-Abeba, à l'issue de ce sommet, le gouvernement indien s'est engagé à accorder une enveloppe de 5 milliards de dollars, destinée à financer, les projets de développement socio-économique de l'Afrique. C'est dans ce cadre que le Haut-commissariat de l'Inde à Abuja a transmis au Minrex une liste de projets susceptibles d'être financés par le gouvernement indien au cours de la période 2011-2014. Les ministères concernés ont été saisis à cet égard.

Les autorités indiennes ont, dans un cadre de la mise en œuvre de cette mesure annoncé l'arrivée au Cameroun d'une délégation officielle pour expliquer la procédure d'obtention de financement. Et ont sollicité à cet égard que le Cameroun lui propose des dates convenables. Y faisant, suite, le Minrex avait proposé la dernière semaine du mois d'octobre et le mois de novembre 2012, la réaction de la partie indienne restait attendue²⁶⁴.

Pour ce qui concerne les accords, nombreux sont ceux qui ont été signés entre ces deux pays. A cet effet, nous pouvons dire que sur la base de l'accord commercial entre le Cameroun

²⁶² Cf. Pierre Dominique Mbatsogo, Diplomate chargé des pays du Moyen-Orient.

²⁶³ Archives du Minrex, données de la direction des affaires d'Asie et OCI.

²⁶⁴ Notons que de ces lignes de crédits ouvertes par le gouvernement indien, le Cameroun en a profité en 2008 et 2014 dans la mise en œuvre de nombreux projets entre autre l'intensification de la filière maïs-riz d'une superficie de 10.000 hectares. Archives du MINADER.

et l'Inde qui a été signé le 22 février 1968 et celui du 20 avril 1968 régissant les échanges commerciaux entre les deux pays. L'Inde a organisé en mars 1988 à Douala une exposition commerciale et industrielle, l'accord de prêt d'un montant de 38 millions de dollars signé en 2009, l'accord de prêt du 14 septembre 2012 pour un montant de 42 millions de dollars.

En septembre 2008, s'est tenu à New Delhi la première session des consultations intergouvernementales. A cette occasion, la partie indienne a soumis une série de projets d'accords. *Accord-cadre de coopération, accord de coopération scientifique, technique et culturel, accord de coopération dans les domaines des PPTE* qui sont toujours en étude. Aussi, les discussions sont en cours pour la signature de certains textes entre autre : « l'accord d'exemption des visas par les détenteurs des visas des services et officiels, un mémorandum d'entente entre l'IRIC et le *Foreign Service Institute in India*, un mémorandum sur l'établissement des consultations intergouvernementales entre le Minrex et le Ministre Indien des Relations Extérieures, des accords de coopération et d'entraide judiciaire, accord de protection réciproque d'investissement et l'accord cadre général de coopération²⁶⁵. Retenons ici que ces accords sont encore en négociation par la partie camerounaise.

La politique de développement encrachée par le Président de la République est à l'origine d'une réorientation de la politique extérieure du Cameroun vers l'Asie en général et de l'Inde en particulier car celui-ci, détient des institutions solides s'arrivant aux normes de la mondialisation.

II-LES PRINCIPALES INSTITUTIONS ET LES ACTEURS DE LA COOPERATION CAMEROUN-INDE

La géopolitique indienne en Afrique se singularise par son histoire éthique, des proclamations communes pour la justice dans l'ordre mondial, des besoins communs de développement de leurs populations jeunes et grandissantes, une démarche postcoloniale de géo-économie et de *soft power* qui s'appuie sur une approche plurielle et des acteurs et institutions hybrides la durabilité de cette géopolitique résulte de la résonance intemporelle de ses valeurs emblématiques, contrairement à une géopolitique uniquement réaliste. Le statut même d'économie émergente de l'Inde, un pays postcolonial reconnu sur la scène internationale, rend la poursuite du développement plus tangible pour d'autres pays postcoloniaux comme le Cameroun dont témoignent les plans d'émergence initiés par plusieurs

²⁶⁵ Archives du Minrex, Etat des relations Cameroun-Inde, 2015.

pays en Afrique²⁶⁶. L'hybridité des acteurs et le rôle du secteur privé sont des atouts de la géopolitique indienne²⁶⁷. Ce modèle favorise une politique relationnelle au détriment de la diversification.

A. Les institutions indiennes impliquées dans la coopération avec le Cameroun

1. Le Ministère indien des affaires étrangères

La genèse du Ministère des Affaires étrangères indien est fondée sur un phénomène d'hybridation du discours et des pratiques de la diplomatie. En effet, l'héritage du noyau institutionnel de l'empire britannique a facilité la transition institutionnelle vers la mise en place d'un appareil diplomatique indien autonome. Mais la bureaucratie héritée de l'empire britannique et transférée à la République indienne n'était pas destinée à la formulation et à la mise en œuvre d'une politique indépendante fondée sur la promotion des intérêts indiens. Les fonctionnaires indiens, à l'exception de quelques-uns, n'étaient pas initialement formés pour la conduite des relations extérieures du pays. Par conséquent, le moment de l'indépendance correspond à l'ouverture d'un « répertoire de nouvelles opportunités »²⁶⁸. Pour la définition des nouvelles pratiques légitimes de la diplomatie indienne, saisi par le ministre des affaires étrangères de l'époque, Jawaharlal Nehru. L'action diplomatique est alors conçue comme un moyen de renforcer la légitimité personnelle du premier ministre, et de promouvoir le prestige du pays sur la scène internationale. Cette forte personnalisation de la politique étrangère a marqué le fonctionnement du système diplomatique indien jusqu'aujourd'hui. Elle s'est même renforcée, ce qui a entraîné la marginalisation progressive du ministère des affaires étrangères dans le processus de décision. De plus, la matrice du non-alignement est encore aujourd'hui un marqueur de la pratique et les discours diplomatiques indiens. Elle structure la politique étrangère indienne autour des principes prudents de l'indépendance nationale et de la défense de la souveraineté²⁶⁹.

La hiérarchie administrative détermine le sens de la communication interne au sein du ministère. Comme l'explique Shashi Tharoor, la communication officielle envoyée par les missions à l'étranger au ministère des affaires étrangères indien doit passer par tous les échelons

²⁶⁶ Pour ce qui concerne le plan d'émergence du Cameroun, celui-ci a fixé son cap à l'horizon 2035 et compte sur ses différents partenaires en l'occurrence l'Inde afin d'atteindre ses objectifs sus-fixés.

²⁶⁷ Ce modèle pourrait être bénéfique pour le Cameroun dans le sens où le gouvernement impliquait certains acteurs non étatiques dans cette initiative.

²⁶⁸ D. Datta Ray, *The making of modern Indian diplomacy. A critique of eurocentrism*, London: Hurst, 2015, 380p., p.30.

²⁶⁹ M. Bhava, « Nehru's vision of of Asian identity implication of the future », *South Asian survey*, 2012, Vol. 19, n°2, p.292.

de la hiérarchie administrative, du plus bas au plus élevé²⁷⁰. La définition des postes et de leur place dans la bureaucratie a pour objectif de renforcer la légitimité des ordres reçus, et chaque décision doit normalement être prise à chaque niveau hiérarchique. Héritée du système bureaucratique britannique, cette organisation du ministère des affaires étrangères indien n'a pas évolué depuis sa création.

A l'échelle politique, c'est le ministère des affaires étrangères qui est responsable de la direction de la politique étrangère indienne et représente le premier ministre lors des négociations internationales de haut niveau²⁷¹. Il est assisté d'un à deux ministres d'Etat. L'appropriation du portefeuille de ministre des affaires étrangères par Nehru de 1947 à sa mort en 1964 a marqué profondément les relations politiques entre le premier ministre et le ministère des affaires étrangères. A la suite de Nehru, neuf premiers ministres indiens ont possédé simultanément les portefeuilles ministériels de premier ministre et de ministre des affaires étrangères pendant une certaine période de leur mandat. De plus, dans les moments où les deux portefeuilles ministériels étaient séparés, les individus nommés à la tête des affaires étrangères ont souvent été des personnalités politiquement marginalisées, n'ayant pas ou peu d'expérience des affaires étrangères²⁷². Cette faiblesse politique du ministre des affaires étrangères a eu pour effet d'accroître les responsabilités des administrateurs les plus élevés dans la hiérarchie administrative. Ces derniers jouent un rôle clé dans la relation entre l'administration et le premier ministre, qu'il détienne ou non le portefeuille de ministre des affaires étrangères²⁷³. Les postes administratifs sont restés presque inchangés depuis la création du ministère des affaires étrangères, à l'exception de la fonction de *General Secretary*, supprimée en 1964 par le successeur de Nehru, Lal Bahadur Shastri²⁷⁴. Le *General Secretary* se trouvait au plus haut niveau de la hiérarchie administrative et avait pour responsabilités principales la direction et la coordination du Ministère²⁷⁵. De ce tendre déploiement constaté sur la scène internationale du ministère des relations extérieures, la résurgence d'accorder une place de choix incontournable aux organismes techniques indiens était de mises néanmoins.

²⁷⁰ S. Tharoor, *Reasons of state: political development and India's foreign policy under India Gandhi, 1966-1977*, New Delhi: Nikors, 1982, 438p., p.157.

²⁷¹ Jeffrey Benner, *The Indian foreign policy bureaucracy*, boulder: Westview Press, 1985, 305p., p.72.

²⁷² Shashi Tharoor, *Reasons of state...*, pp.154-161.

²⁷³ Notons que cette période, le ministre des relations extérieures travaillait de commun accord avec le cabinet du premier ministre.

²⁷⁴ J. Bandyopadnyaya, *The making of India's foreign policy: determinants institutions, institutions, processes, and personalities*, New Delhi: Allied, 1980, p.151.

²⁷⁵ Inde. Ministry of External Affairs, annual report : 1960-61, New Delhi, 1961, p.1 ; Fameswaran Nair, *The administration of foreign affairs in India with comparative reference to Britain* New Delhi, 1961, p.518.

2. Les organismes techniques

Cette partie analyse comment la géopolitique et le capitalisme sont enchevêtrés. Les enjeux géopolitiques du gouvernement indien en Afrique en général et au Cameroun en particulier sont associés à ses intérêts économiques expliquant l'importance de la dimension entrepreneuriale dans cette géopolitique. Au Cameroun, la réussite de l'Inde en tant que pays est intrinsèquement liée à la réussite des entreprises indiennes. L'offre de services efficaces des entreprises indiennes véhicule une image positive de l'Inde et contribue à renforcer sa réputation internationale et à améliorer son Produit Intérieur Brut (PIB). La cohabitation d'intérêts repose aussi sur une participation active du secteur privé comme acteur-vecteur de la géopolitique indienne.

a) Exim bank of India et la CII

Poursuivant cette logique, la confédération de l'industrie indienne (CII)²⁷⁶ et la banque d'export-import indienne (*Exim*)²⁷⁷ organisent chaque année une réunion bilatérale (*Cii-Exim Bank conclave on India-Africa project partnership*) pour le partenariat Inde-Cameroun, qui facilite la rencontre des secteurs public et privé indiens avec leurs homologues africains. Ces rassemblements ont lieu en Inde depuis quatorze ans, l'une d'elle s'est tenue en 2018 à New Delhi. En analysant le discours de ces rassemblements annuels²⁷⁸, et des entretiens²⁷⁹ que nous avons réalisés avec certains responsables au Minrex, il est constaté que la singularité tient à la compréhension temporelle du développement et aux aspects topographiques et climatiques du Cameroun qui se rapprochent de ceux de l'Inde. L'argument clé de ces discours de partenariat singulier fait référence à l'état de développement dans lequel se trouve l'Inde et l'Afrique en particulier²⁸⁰. Les deux sont des régions en développement bien que l'Inde soit un pays émergent, quand il s'agit de critères de développement tels que, par exemple, la mortalité infantile, l'Inde est plus proche des pays africains en général et en particulier le Cameroun que de pays d'autres régions. Ceci peut se comprendre par deux hypothèses : le premier est celui selon lequel l'Inde et le Cameroun ont partagé la même histoire, celle de la domination

²⁷⁶ CII est l'une des principales chambres de commerce en Inde qui compte 9000 membres du secteur privé et du secteur public.

²⁷⁷ Créée en 1982, la banque *Exim* joue un rôle important dans la promotion du commerce et des investissements étrangers tant en Afrique en général qu'au Cameroun en particulier

²⁷⁸ Il s'agit de discours public des entreprises indiennes lors de la réunion pour le partenariat Inde-Afrique le CII et la banque *Exim*, à laquelle j'ai assisté en mars 2012 à New Delhi.

²⁷⁹ Entretiens conduits au Minrex par deux Hauts responsables au Minrex en juillet 2022.

²⁸⁰ Notons que lors de ces réunions, le Cameroun a eu à bénéficier à plusieurs reprises des financements venant de la *Exim Bank of India* notamment celui de 32 milliards US en 2008 pour le financement du projet maïs-riz et manioc).

occidentale, l'autre peut être le fait que ces pays sont à la recherche d'un développement accéléré. Dans d'autres domaines comme le développement industriel, l'écart entre l'Inde et le Cameroun s'avèrerait être de l'ordre de dix à vingt ans. Ce type de discours prépare le terrain pour, et justifie, l'affirmation que les entreprises indiennes et plus globalement la coopération indienne serait la mieux adaptée pour le Cameroun. La proposition de valeur des entreprises indiennes au Cameroun s'appuie sur trois mots clés : abordable, adaptable et pertinente. On comprend que la réputation des entreprises indiennes contribue à construire une image positive pour l'Inde à l'international. Il s'avère que la géopolitique indienne est sensible à son image en Afrique en général et au Cameroun en particulier et tâche d'équilibrer les valeurs historiques de leur coopération avec les intérêts économiques et commerciaux d'aujourd'hui. Particulièrement au Cameroun, l'Inde peut se distinguer des autres pays, en particulier des anciens colonisateurs, par une volonté de veiller à ce que ses entreprises respectent la souveraineté de ce dernier et le principe de bénéfices mutuels dans l'esprit de la coopération Sud-Sud. Poursuivant ce constat les entreprises indiennes qui veulent agir avec ou sans l'égide du secteur public indien au Cameroun doivent bénéficier d'une bonne expertise et d'une bonne réputation dans leur champ d'activité. Ce cadre de travail où le gouvernement indien peut profiter de leviers d'ouverture à l'Afrique en général et le Cameroun particulièrement des entreprises indiennes, est fourni par des lignes de crédit à taux concessionnel soutenu par le gouvernement indien et accordées par la banque *Exim*²⁸¹.

Dans ce contexte, *Exim* est un acteur majeur dans la distribution d'aide au développement et un soutien financier de l'Afrique. *Exim* offre également des lignes de crédits commerciales, généralement au taux préférentiel de 4%, au gouvernement camerounais, aux banques commerciales, aux institutions financières et aux banques de développement afin de leur permettre l'acquisition de biens et services en provenance de l'Inde. Ces marges de crédit ne sont pas strictement identifiées pour l'aide au développement (leurs objectifs étant l'avancement du commerce indien et les opportunités d'investissement), mais plutôt un crédit pour le soutien aux exportations. Elles font partie intégrante de ce que New Delhi considère comme un soutien à l'Afrique²⁸². C'est ainsi, à titre d'exemple, un nombre important de mesures économiques ont découlé du premier sommet Inde-Afrique de New-Delhi. Une ligne de crédit à conditions préférentielles de 5,4 milliards USD étalée sur cinq années ainsi que l'élimination des tarifs douaniers sur plus de 85% des secteurs protégés indiens et un accès

²⁸¹ Un manuel sur les lignes de crédit est disponible sur le site de la banque *Exim*, <www.eximbanindia.in/assets/pdf/doc/2017/handbook%20on%20lines%20crédit%20-French.pdf>.

²⁸² Archives du Ministère du commerce et de l'industrie indien.

préférentiel à neuf pour cent des lignes tarifaires indiennes pour plusieurs pays africains y compris le Cameroun.

b) Le rôle des organismes indiens dans la coopération camerouno-indienne

Afin de favoriser les relations indo-africaines, l'Inde a créé sa copie du forum pour la coopération Chine-Afrique (FOCAC) en développant son propre sommet Inde-Afrique. Ce forum a pour objectif premier de changer la perception mondiale de l'Inde, la faisant passer de bénéficiaires d'aide à donateur, et ce, afin d'améliorer sa position politique mondiale. L'objectif secondaire est de contraindre les politiques à rattraper les relations économiques très avancées entre l'Inde et certains pays africains²⁸³. Le premier sommet Inde-Afrique fut tenu à New-Delhi en avril 2008 et a marqué le point culminant du recadrage de l'Inde envers l'Afrique. Deux déclarations furent émises à la sortie du sommet. Le premier fut le cadre de coopération Inde-Afrique et la déclaration de New Delhi. Ces deux documents ont mis l'accent sur les thèmes habituels de solidarité Sud-sud, de développement de compétences et de poursuites des intérêts communs. D'une manière plus significative, le sommet a proposé le développement d'un plan d'action et de nombreux mécanismes de suivi afin d'assurer l'accomplissement des objectifs. Ces derniers sont une reproduction quasi identique du cadre du forum pour la coopération chine-Afrique (FOCAC)²⁸⁴.

Pour ce qui concerne le programme ITEC, l'Inde apporte une assistance technique aux pays africains dans le cadre du programme indien de coopération technique et économique (ITEC)²⁸⁵ et le régime spécial du *Commonwealth* pour l'assistance en Afrique (SCAAP). Ces programmes couvrent les domaines suivants: formation (civil et militaire), projets techniques et soutien relié aux projets tels que la formation d'équipements, de services-conseils et d'études de faisabilité, envoi d'experts, visites d'étude de hauts fonctionnaires/décideurs en Inde, le programme ITEC couvre différents domaines²⁸⁶. Ce volet comprend la préparation d'études de faisabilité, rapports progression de projet, la mise en place de projets pilotes et des centres de recherche dans le secteur agricole, etc. Un certain nombre de pays africains ont bénéficié d'une

²⁸³ P. Kragelund, « Back to Basics ? The rejuvenation of 'non-traditional donors development cooperation with Africa », *Development and change*, 42.2/2011), p.596.

²⁸⁴ Taylor, *International affairs*, T.785 et I. Taylor, *The forum on China-Africa cooperation (FOCAC)*, London: Routledge, 2011.

²⁸⁵ La création de l'ITEC remonte à 1964, principalement pour contrer les programmes d'aide de la diplomatie chinoise. Beri, *strategic analysis*, p.218.

²⁸⁶ Les domaines couvrent entre autres la diplomatie, les médias de masse, le commerce extérieur, la gestion et l'audit des comptes, les banques, la planification des effectifs, l'agriculture, le développement rural, les petites industries, les télécommunications, l'informatisation du développement rural et technologie de l'information, les sujets se trouvent dans les rapports annuels du ministère des affaires extérieures.

assistance dans ce domaine. Depuis le début de ce programme, l'Inde a octroyé de 2 milliards USD en assistance technique aux pays en développement dont la majorité de cette somme est allée en Afrique²⁸⁷. L'Inde a également offert la formation à plus de 14,500 individus provenant de nombreux pays²⁸⁸.

Somme toute, notons que à ces nombreuses opportunités qu'offrent la partie indienne, le Cameroun en a bénéficié à plusieurs reprises : l'octroi de 22 bourses académiques dans le projet ITEC au cours de l'année académique 2014-2015, 32 bourses 2013-2014, le financement de la construction du barrage électrique de Memve'ele à hauteur de 100 milliards de dollars soit 55 milliards de FCFA, les projets maïs-riz et manioc à hauteur de 79 milliards au cours des années 2001-2014, etc.... De ce qui précède, on comprend réellement que les organismes techniques indiens s'activent dans le sens de rendre plus fructueuse la coopération camerouno-indienne.

B. Les institutions techniques camerounaises relatives à la coopération Inde-Cameroun

L'exclusivité relationnelle du ministère des relations extérieures avec l'étranger n'est pas absolue, mais plutôt relative. L'interrelation de plus en plus croissante entre l'interne et l'externe en raison de la globalisation des enjeux et des cadres d'action situe *ipso facto* l'action de nombreuses administrations à l'intersection de l'interne et de l'externe. Il s'en est suivi une dynamique globale d'effritement du monopole des ministères des affaires étrangères sur l'action extérieure de l'Etat. Ce domaine est de plus copartagé, cogéré par une multitude de structures gouvernementales. Au Cameroun, le volet fondamental de la coopération économique, financière, industrielle et technique relève de la compétence des départements ministériels techniques qui, de ce fait, mènent des activités internationales et diplomatiques propres, échappant tantôt partiellement tantôt totalement au suivi, au contrôle et à la coordination du ministère des relations extérieures. La politique extérieure du Cameroun est donc mise en œuvre à travers plusieurs micro-diplomaties. Ce qui pose des problèmes de chevauchement, de cohérence et de concurrence entre administrations. La plupart des ministères disposent ainsi des services de coopération non gérés par les fonctionnaires du

²⁸⁷ Le Cameroun en a bénéficié une somme de 42 millions au cours des années 2012-2014 pour son projet d'intensification de la culture du riz de la plaine du Ndop.

²⁸⁸ Le Ministre indien des affaires extérieures M. Yasliwant Sinlia présentait ces données au comité de haut niveau de l'assemblée générale (ONU) afin d'examiner les moyens de soutenir le nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), 16 septembre 2002, consulté le 08 août 2022, [http : //www.un.org/sg/statement/ ?nid=49](http://www.un.org/sg/statement/?nid=49).

ministère des relations extérieures²⁸⁹. Ce qui n'est pas sans causer de nombreux dysfonctionnements dans un contexte où la coordination de la politiques extérieure n'est pratiquement pas assurée de manière efficiente et optimale²⁹⁰. En tout cas, certains départements techniques apparaissent comme les « gladiateurs » de politique étrangère de par les compétences élargies qu'ils disposent dans ce secteur de l'activité gouvernementale. Il est ainsi des ministères en charge des finances, de la défense, du commerce, des mines et du développement technologique, de l'industrie et de l'innovation, des forêts et de la faune, de l'environnement et de la protection de la nature, etc. Dans le cadre de cette étude, réflexion sera axée plus prioritairement sur le ministère des relations extérieures et le ministère du commerce.

1. Le MINREX

Elément de la structure gouvernementale, ce département ministériel jouit tout d'abord d'une spécialisation fonctionnelle axée sur les affaires internationales. Organe de l'administration publique, son organisation repose ensuite sur un ensemble de services ordonnés et coordonnés. Enfin, ce département dispose d'un personnel qui travaille et veille à l'accomplissement de sa mission, sous la responsabilité d'un ministère éventuellement assisté d'un vice-ministre ou d'un ministre délégué.

Aux termes de l'article 5, paragraphe 17 du décret n°88/773 du 16 mai 1988 portant organisation du gouvernement, le ministre des relations extérieures a pour mission d'assurer la mise en œuvre de la politique des relations extérieures arrêté par le Président de la République. Il assume donc essentiellement la responsabilité des « Affaires du dehors »²⁹¹.

Celles-ci englobent évidemment les relations avec les Etats étrangers, les organisations internationales et les autres membres de la communauté internationale, ainsi que la protection des ressortissants et des intérêts camerounais à l'étranger.

²⁸⁹ Pour essayer de pallier cette dispersion, il a été créé un comité interministériel de coordination de la politique étrangère qui est cependant resté on fonctionnel.

²⁹⁰ F. A. Ngayap Ngandeu, « La coordination de la politique étrangère : une analyse des rapports de pouvoir entre les acteurs étatiques de la politique du Cameroun 1960-2010 », Mémoire de Master en histoire, Université de Yaoundé I, 2010-2011).

²⁹¹ Dénommé ministère des affaires étrangères de 1960 année de sa création, au 16 mai 1988, lorsque le décret n°88/772 portant organisation du gouvernement inauguré cette nouvelle appellation. Ce changement de dénomination n'est pas sans rappeler celui intervenu en France en 1981, avec l'amitié de la gauche au pouvoir. On se souvient que, pour expliquer ce changement, M. Claude Chesson, Ministre des relations extérieures dans le gouvernement Mauroy, s'était contenté de déclarer : nous voulons simplement manifester la volonté d'exprimer en politique étrangère nos préoccupations intérieures (interview au nouvel observateur du 06 juillet 1981, p.30.

L'économie du décret n°91/202 du 30 mai 1991 portant organisation du ministère des relations extérieures est plus exhaustive quant à ses attributions, celles-ci concernent notamment :

- La coordination de la coopération bilatérale entre le Cameroun et les pays étrangers et de la coopération multilatérale avec les organisations internationales ;
- La représentation de l'Etat camerounais dans diverses conférences internationales et la co-présidence des commissions mixtes dans lesquelles le pays est impliqué ;
- La participation du Cameroun à la négociation et à la signature des accords et traités ;
- La collecte et la diffusion ; auprès des autres administrations des informations relatives aux Etats étrangers et aux organisations internationales qu'il informe, en retour, du développement politique, économique, social et culturel au Cameroun ;
- Le placement des nationaux dans la fonction publique internationale ;
- La liaison entre les missions diplomatiques accrédités à Yaoundé et le gouvernement camerounais.

En outre, chargé de toutes les questions relatives au droit international, il doit veiller à la conformité de la réglementation, et de la législation interne de l'Etat à ses engagements juridiques internationaux. Compétent en matière d'interprétation des traités, il demeure le mieux placé pour infléchir l'application du droit international conventionnel dans l'ordre juridique interne²⁹².

Aussi bien, agent par excellence de l'action internationale, sa mission se situe tant en amont qu'en aval de celle-ci. En amont, il participe à la définition des grands axes de la politique internationale et à l'élaboration des programmes gouvernementaux dans ce domaine. En aval, il contribue à la mise en œuvre des compétences externes de l'Etat. Depuis sa création le 19 janvier 1960²⁹³, ce ministère a été fréquemment réorganisé²⁹⁴. En trente ans, il a été régi successivement par dix textes organiques, ce qui représente en moyenne, un réaménagement des structures tous les trois ans. Si à certains moments, n'a pas été modifié sensiblement la physionomie de l'organigramme, souvent il s'est agi de proposer une nouvelle articulation des

²⁹² D. Nguyen Quoc et Alii, *Droit international public*, LGDJ, 1987, p.647.

²⁹³ Voir décret n°60/9 du 19 janvier 1960, portant création du ministère des affaires étrangères.

²⁹⁴ Ces réorganisations successives ont été opérées par les textes suivants : décret n°64/DF/213 du 18 juin ; décret n°65/DF/349 du 5 août 1965 ; décret n°70/DF/077 du 12 juin 1970 ; décret n°73/136 du 24 mars 1973 ; décret n°74/746 du 24 août 1974 ; décret n°80/11 du 3 avril 1980 ; décret n°83/090 du 24 février 1983 ; décret n°85/129 du 31 janvier 1983 ; décret n°88/1047 du 8 août 1988 ; le 20 mai 1991, le MINREX a une fois de plus été réorganisé cf. décret n°91/262 pour n'en citer que ceux-là.

services, compte tenu de la complexité croissante des tâches et de la nécessité d'opérer une répartition plus aérée des matières et des dossiers. Encore que parfois, le plus grand intérêt de la réforme semblait porter sur l'adaptation du ministère à une nouvelle donne diplomatique, comme ce fut le cas avec la création en 1991, d'une sous-direction de la francophonie et d'une sous-direction du *Commonwealth*.

Sur le plan horizontal en revanche, la répartition des tâches est marquée du sceau même de la spécialisation fonctionnelle du ministère. Le modèle camerounais réalise un compromis efficace entre la sectorisation et la régionalisation des services. Dans le premier cas, les affaires sont regroupées par nature d'activités (politique, culturelle, etc.). Dans le second, c'est le souci d'assurer la cohésion de l'action diplomatique par région qui l'emporte.

Aussi bien, l'on distingue deux directions à vocation géographique, à savoir, la direction des affaires d'Afrique et d'Océanie. Et quatre directions à compétence technique ou sectorielle, à savoir celles des Nations Unies et de la coopération multilatérale, des organisations politiques intergouvernementales, du protocole et des traités, de la communication, de la documentation et des archives diplomatiques, la direction des affaires d'Asie et de l'OCI (qui traite des relations Cameroun avec l'Inde particulièrement) auxquelles il convient d'ajouter la Direction des affaires générales.

Les diverses tâches attribuées aux unes et aux autres sont coordonnées à un échelon hiérarchique supérieur aux directions par le Secrétaire général du ministère. La direction générale du département incombant au ministère éventuellement assisté d'un ministre délégué.

Sur le plan vertical, le département apparaît comme une structure pyramidale avec au sommet le ministre qui dispose, dans l'exercice de ses fonctions, d'un secrétariat particulier. Viennent ensuite le secrétaire général et deux inspecteurs généraux des postes diplomatiques et consulaires, les directeurs adjoints et les sous-directeurs, puis les chefs de service et leurs adjoints, les éléments de base restant les chefs de bureaux. Il s'agit par conséquent d'un ordonnancement classique, qui ne présente pas d'originalité notable par rapport aux autres départements ministériels camerounais²⁹⁵ qui aussi dans le cadre de la coopération avec l'extérieur, particulièrement avec l'Inde jouent un rôle considérable et inaliénable.

²⁹⁵ R. G. Nlep, *L'administration publique camerounaise, contribution à l'étude des systèmes africains d'administration*, Paris, LGDJ, 1986, pp.53-55.

2. Le Ministère du Commerce

Conformément au décret n°2012/513 du 12 novembre 2012 portant organisation du ministère du commerce, ce dernier est placé sous l'autorité d'un ministre. Celui-ci est responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique du Gouvernement dans le domaine du commerce pour ce qui est du cadre institutionnel. Le ministre du commerce est en charge de la coopération commerciale internationale. A ce titre, ce département ministériel s'occupe :

de la définition et de la mise en œuvre de la politique du commerce extérieur, de la promotion des importations et des exportations, de la coordination des activités du Comité National suivi des Accords de Marrakech instituant l'organisation mondiale du commerce, du suivi des activités des organisations internationales et régionales sur le commerce, du suivi des activités des représentations commerciales du Cameroun à l'étranger²⁹⁶.

L'activité commerciale au Cameroun s'appuie sur une armature juridique composée de conventions et accords internationaux, ainsi que de lois et règlements nationaux²⁹⁷. Le ministère du commerce est par ailleurs chargé du suivi des affaires de la CEEAC, de la CEMAC, des ACP, de l'OCI, du NEPAD pour ce qui concerne le volet commercial. Il assure en outre la prospection des marchés extérieures et l'élaboration du calendrier annuel des manifestations internationales à caractère commercial. Le ministère du commerce dispose enfin, de par son architecture organique, de services extérieures installés hors du territoire national, notamment les bureaux d'information commerciale²⁹⁸.

Sur le plan international, le Cameroun a signé les conventions et accords multilatéraux du commerce. Il s'agit notamment des actes fondamentaux de la commission des Nations Unies pour le Droit Commercial International (CNUDCI), de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), de l'Organisation de la Conférence Islamique (OCI), et enfin les accords internationaux sur les produits²⁹⁹. On comprend après cette analyse que les relations commerciales entre l'Inde et le Cameroun ne sont pas assez avancées d'où la presque inexistence des accords commerciaux liant ces deux pays hors mis celui de 1968.

Les actes de la Commission des Nations Unies sur le Droit Commercial International (CNUDCI) dont il est question ici sont :

²⁹⁶ N. Mouelle Kombi ; *La politique étrangère du Cameroun*, Paris, L'Harmattan, 1996, p.100.

²⁹⁷ Archives du Ministère du commerce.

²⁹⁸ Mouelle Kombi, *La politique étrangère...*, p.100.

²⁹⁹ Archives du mincommerce- archives de l'Institut National de la Statistique (INS)

- La Convention de 1978, sur le transport des marchandises par mer (règles de Hambourg) ;
- La Convention sur les contrats de vente internationale de marchandises (Vienne 1980) ;
- La Convention sur la prescription en matière de vente internationale de marchandises, modifiée par le protocole adopté à Vienne en 1980 ;
- La Convention sur les lettres de change international et les billets à ordre internationaux (New York 1988) ;
- La convention de Washington, signée le 18 mars 1965, instituant le Centre International par le Règlement des Différends relatifs aux Investissements (CRDI).

3. Autres ministères techniques impliqués dans la coopération Cameroun-Inde

3.1. Le Ministère des Finances

Suivant la répartition organique des compétences gouvernementales, ce département ministériel s'occupe, en vertu du décret n°2013/066 du 28 février 2013³⁰⁰, de tout le secteur de la coopération financière de l'Etat. A ce titre, il est chargé du « suivi de la coopération monétaire », du « suivi des affaires du fonds monétaire international », du « contrôle des finances extérieures, de la monnaie et de la réglementation de change » ; le ministre des finances est aussi le chef de file de la diplomatie monétaire et financière de l'Etat³⁰¹. De ceci, l'on peut donc comprendre que dans le cas de la coopération avec l'Inde, y compris du rôle de *Exim Bank of India* qui met dans le cadre de la coopération technique avec le Cameroun, des lignes de crédits et des financements de plusieurs projets au Cameroun, en étant patron des finances, le MINFI se charge de la mise à disposition à temps opportun de ces différents fonds alloués à cet effet.

3.2. Le Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire

Celui-ci fait office de ministère de la coopération économique. Il est en effet en charge de la coopération économique internationale de par ses attributions qui comprennent, entre autres, « la coordination des actions engagées avec les divers partenaires multilatéraux et bilatéraux dans le cadre du programme de redressement et de la relance économique » ; « le

³⁰⁰ Archives du MINFI.

³⁰¹ Y. A. Chouala, *La politique extérieure du Cameroun, doctrine, acteurs, processus et dynamiques régionales*, Paris, Editions Karthala, 2014, p.99.

suivi de la coopération sous-régionale et internationale, notamment avec le programme des Nations Unies pour le développement, la commission des Nations Unies pour l'Afrique, la CEMAC et la CEEAC » ; « le suivi des affaires de la banque mondiale, de l'union européenne, de la banque africaine de développement et de la banque islamique de développement », de la *Exim Banque of India* » ; « la prospection, la négociation, la finalisation et le suivi de l'exécution des accords et conventions de prêts »³⁰² ; le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT) gère la diplomatie économique de l'Etat³⁰³.

Il ressort donc de cette analyse que le ministère des relations extérieures est fortement assisté dans le domaine des affaires extérieures par les différents départements ministériels techniques. Certains de ces départements se situent même au cœur du dispositif de la coopération économique, financière et technique internationale, reléguant ainsi le ministère des relations extérieures à un simple rôle d'accompagnement voire de mise en œuvre juridique et diplomatique des engagements internationaux qu'ils prennent de plus en plus de manière autonome.

³⁰² *Ibid.*, p.99.

³⁰³ Archives du MINEPAT

CHAPITRE III : LES FACETTES DE LA COOPERATION COMMERCIALE ET LEURS EVOLUTIONS

Il est question dans ce chapitre de ressortir avec brièveté toutes les transactions commerciales qu'existent entre ces deux pays d'une part, et de ressortir toutes les contraintes nationales ou internationales empêchant l'évolution plausible de celles-ci.

I-LA RETICENCE ACCENTUEE DU COMMERCE ENTRE LE CAMEROUN ET L'INDE DE 1960 A 2000

Depuis l'établissement des relations diplomatiques en 1960 entre l'Inde et le Cameroun, on a assisté à une latence de cette coopération qui laisse à désirer. Le Cameroun en 1960 recevait un héritage de l'histoire coloniale et de la nature. Cet héritage était le contexte socio-économique qui allait lui servir de base de départ comporte les atouts mais surtout des contraintes naturelles, socio-économiques et politiques. Notons que ces multiples contraintes maintenaient toutefois le Cameroun dans une position de faiblesse l'obligeant à plus se focaliser sur les problèmes internes plutôt que d'élaborer une politique extérieure solide pouvant lui permettre de se hisser au sommet de la scène internationale et parler d'égal à égal avec certains pays occidentaux et asiatiques. Alors, les raisons de la réticence des relations Cameroun-Inde sont de deux réalités : camerounaise et internationale.

A- La réalité camerounaise

En 1960, la population du Cameroun Oriental était estimée entre 3.650.000 et 420.000* habitants environ. Cette population souffrait d'un handicap important : l'analphabétisme. En 1960 le taux de scolarisation était de 42,5% donc relativement bas³⁰⁴. D'autant plus que 40% des 420 élèves du primaire quittaient l'école avant le certificat d'études primaires élémentaires³⁰⁵. Le Cameroun Oriental en 1960 est secoué par beaucoup de remous politiques. La configuration politique nous présente un foisonnement de partis et même de sous-partis jadis plus ou moins sur l'appartenance ethnique. Les principaux en sont : le mouvement syndical depuis 1944 (MS), l'Union des Peuples du Cameroun (UPC), section camerounaise du Rassemblement Démographique Africain (RAD), l'Union Camerounaise (UC), le Mouvement

³⁰⁴ L. Mpouel Bala, *Le commerce extérieur et l'indépendance économique au Cameroun 1960-1975*, 1976, Mémoire de Master en vue de l'obtention du diplôme d'études de troisième cycle en RI (IRIC), p.115.

³⁰⁵ Archives du MINEPAT.

d'Action Nationale (MAN), les paysans indépendants (PI), les démocrates³⁰⁶. A ceci, nous pouvons dire l'éducation, la politique et l'économie sont donc en réalité des éléments centraux qui préoccupaient le Cameroun tout en le maintenant dans une sorte d'autarcie indéniable.

1- Fonds historiques

Le Cameroun a été intégré aux relations économiques internationales depuis le XVe siècle³⁰⁷ lorsque des navigateurs portugais remontèrent l'estuaire du Wouri qu'ils nommèrent « *Rio dos Camaroes* »³⁰⁸. De la traite des esclaves par les « Négriers » les relations avec les européens (notamment des commerçants anglais venant de Lagos pour le négoce à Douala) demeurant assez lâches et dispersées jusqu'à l'intégration du pays à l'empire allemand. En effet le 30 juin 1883 Edouard Wermann et Edouard Schmidt signent un accord commercial. Celui-ci est suivi le 12 juillet 1884 par un traité germano-douala, signé par le roi Akwa et Nachtigal³⁰⁹. Ce fut à la base de la colonisation allemande. Ce traité est accompagné d'un document officiel utilisé vœux exprimés par les gens de Douala. « Nous voulons que les blancs restent ici dans l'estuaire, qu'ils nous donnent des marchandises à crédit, que nous allions commercer nous-mêmes avec nos gens de la brousse »³¹⁰.

Les allemands instituèrent le travail forcé pour les plantations d'hévéa du Cameroun occidental. Après la première guerre mondiale, un embryon de bourgeoisie indigène naquit, qui fut le premier maillon de la dépendance commerciale. Une politique commerciale active rendit possible l'exploitation de 3000 tonnes de caoutchouc en 1913³¹¹. On comprend dès lors que le Cameroun porte en lui les germes d'un commerçant avéré ; depuis même la période antécoloniale, ce pays commerçait déjà. Attitude qui lui a valu une adaptation et une maîtrise du commerce avec son partenaire indien.

A la première guerre mondiale, la campagne du Cameroun menée par des forces françaises et britanniques dura d'août à février 1916. Aux termes du traité de paix de Versailles en 1919 l'ancien Kamerun fut pris en charge par la Société des Nations (SDN) celle-ci le plaça sous la double tutelle de la France et de la Grande Bretagne.

³⁰⁶ Cf. je connais le Cameroun, Afrique Biblio Club, 1976, pp.100-120.

³⁰⁷ Notamment avec l'arrivée des européens sur les côtes, le Cameroun se lançait nouvellement dans le commerce, ce qui lui a valu son adaptation dans le domaine commercial bien après son indépendance en 1960.

³⁰⁸ G. Tixier, *Etude comparée des politiques économiques du Cameroun et de la Côte d'Ivoire*, – librairie générale de droit et de jurisprudence, 1973, p.92.

³⁰⁹ Tixier, *Etude comparée des, ...*, p.93.

³¹⁰ *Ibid.*, p.94.

³¹¹ *Ibid.*, p.95.

La partie confiée à la France accède à la souveraineté politique le 1^{er} janvier 1960, tandis que l'autre ne devient indépendante qu'en 1961. Cette évolution historique et surtout sa phase de mandat aura imprimé à l'économie camerounaise une orientation aussi bien de la production que des échanges qu'elle garde jusqu'à nos jours dans ses grandes lignes. En 1939 le Cameroun exploitait déjà 40000 tonnes de bois et 33000 tonnes d'huile de palme et palmistes, 27000 tonnes de cacao, 28000 tonnes de bananes, 9000 tonnes d'arachides, du café et du caoutchouc. En 1976 les mêmes productions viennent en tête des exportations du Cameroun³¹². On comprend de cette réalité que le Cameroun est un pays ayant des bases solides sur le plan commercial car c'est une activité ancienne pour celui-ci et maîtrise dès lors certains rouages de cette activité qui constitue l'une des bases de l'économie s'était beaucoup appesantie sur les produits primaires pour l'exportation³¹³. Les relations entre les divers secteurs de productions et entre les régions géographiques sont très limitées³¹⁴ si bien que cette fragmentation, ajoutée à l'étroitesse du marché gère la production et son écoulement sur le marché local. D'où la forte dépendance sur les débouchés extérieurs pour cette économie d'exportation.

Ainsi, de ces réalités historiques, on peut comprendre que la structure de production héritée de l'histoire a donné au Cameroun une économie extravertie et donc dépendante de l'extérieur pour les exportations, pour les importations et évidemment pour les services commerciaux. C'est d'ailleurs dans la logique de la colonisation qui était de mettre les colonies au service de la métropole et dépendantes de celle-ci.

De plus, on remarque aussi que c'est avec ce fardeau historique que le Cameroun esquisse ses premiers pas de pays autonome sur la scène du commerce international. Il est donc évident que sa souveraineté politique statutaire n'équivaut pas forcément à une autonomie égale du commerce extérieur. Il paraît opportun qu'on s'interroge alors sur le degré d'autonomie du commerce extérieur camerounais.

2- L'orientation de la politique extérieure par le Président Ahidjo

Sous l'impulsion d'Ahidjo, la politique extérieure s'articulait autour des principes d'indépendance nationale, de non alignement et de coopération internationale. La politique extérieure du Cameroun de 1960 déterminée en grande partie par Ahidjo, se définissait par des

³¹² L. Mpouel Bala, « Le commerce extérieur et l'indépendance économique au Cameroun 1960-1975 » mémoire de Master en vue de l'obtention du diplôme d'études de troisième cycle IRIC, p.99.

³¹³ Avec les réalités de la mondialisation, l'on assiste à une sorte de détachement pour accorder plus de primauté aux produits du sous-sol ouverts à l'industrialisation.

³¹⁴ G. Tixier, *Etude comparée des politiques économiques du Cameroun et de la Côte d'Ivoire*, Librairie générale de droit et de jurisprudence, 1973, p.94.

rapports poussés avec l'occident et notamment avec la France. Pour un cadre au ministère des relations extérieures³¹⁵, en 1960, la politique étrangère du Cameroun évolue dans deux cercles concentriques. Pour le premier cercle, la politique étrangère du Cameroun était axée sur la libération totale de l'Afrique car en cette période, nombreux sont des pays africains qui subissaient encore la domination des pays du Nord. Pour ce qui est du second, la politique extérieure du Cameroun était focalisée uniquement sur les partenaires traditionnels donc il y'avait résurgence de solidifier les profondes relations qu'existaient.

De là, on peut réellement comprendre l'une des multiples raisons rendant timides les relations commerciales entre le Cameroun et l'Inde. Pour lui, la variable géographique était de mise car l'Inde était très loin du Cameroun. Ce qui n'était pas aisé pour le Cameroun secoué par la crise économique de 1970 et les normes des institutions de *Breton Woods* d'agrandir ses relations avec l'Inde. N'ayant pas assez de moyens pour avoir une représentation diplomatique en Inde, il optait pour une représentation multiple en ce sens que la représentation diplomatique située en Chine couvrait toute l'Asie.

La politique de conciliation du président envers la France n'était pas de même nature que les rapports entretenus avec l'Inde³¹⁶. La plupart des experts de la politique du Cameroun apparaissent unanimes sur le fait que l'influence d'Ahidjo dans la formulation et l'exécution de la politique extérieure du pays restait déterminante. Le professeur Ndiva Kofele-Kale, dans *African Affairs* déclarait : « Le processus de formulation de la politique extérieure au Cameroun est quelque chose de très personnalisée qui a été dominée par le style et la personnalité du Président Ahidjo³¹⁷ ». Le Professeur Joseph Owona dans la Revue camerounaise de droit, mentionnait que : « le Chef de l'Etat demeure le chef incontestable du Gouvernement »³¹⁸. De ceci, on comprend que le Président Ahidjo d'après les prérogatives qui incombaient son poste était garant de la politique extérieure du Cameroun et se devait de l'orienter à sa guise d'où la priorité dès lors accordée aux puissances tutrices. Angafor pensait quant à lui qu'«il serait plus vraisemblable de parler en termes 'de la politique extérieure

³¹⁵ Anonyme, 47 ans, Diplomate au Ministère des relations extérieures, entretien du 04 août 2022 à Yaoundé.

³¹⁶ Elandi Essimbi, 45 ans, Diplomate au Ministère des relations extérieures, Direction des affaires d'Asie et OCI, entretien du 07 août 2022 à Yaoundé.

³¹⁷ N. Kofele-kale, « Cameroon and its foreign relations », *African Affairs: journal of the royal African society*, vol. 80, n°319 (April 1981): 197, la traduction est de nous.

³¹⁸ J. Owona, « La réforme politique et constitutionnelle de la République Unie du Cameroun en 1975 : expérience de déconcentration métrarchisée d'un régime présidentiel fort », *Revue camerounaise de droit*, n°9 (janvier-avril 1976, p.15.

d'Ahidjo' au lieu de 'la politique extérieure du Cameroun' »³¹⁹. A ceci, on comprend entièrement que tout le pouvoir étatique était réuni entre les mains d'une personne, anecdotiquement, l'on s'interrogerait même sur la question de savoir si en cette période le Cameroun se trouvait dans un système dictatorial.

La constitution du Cameroun était formulée de telle sorte qu'en fin de compte, la prise de décision concernant la politique extérieure se situait sous l'unique responsabilité du président. L'article 94 de la constitution unitaire attribuait à ce dernier le pouvoir de négocier et de ratifier les conventions et les traités. Bien que l'article 94 exigeait également au président l'examen de certains types de traités par l'Assemblée Nationale pour ratification ou référendum national conformément à l'article 30.2/b. Ces contrôles imposés furent neutralisés par l'article 21 qui permettait au président de légiférer en matière de politique extérieure par ordonnance³²⁰.

La politique extérieure du Cameroun sous Ahidjo était perçue de diverses manières par certains politiciens, etc. fut notamment qualifiée de « conservatrice », « pragmatique » et de « graduelle ». C'est du moins ce qui mettait en déphasage la coopération Cameroun-Inde bien qu'établie depuis les années 60. Pour Elandi Essimi, la politique camerounaise de l'Inde n'est pas en droite ligne. Car le Cameroun ne fonctionne pas le plus souvent aux orientations du partenaire indien³²¹. Au début des années 1960, alors que le Cameroun se trouvait toujours sous menace terroriste inspirée par l'UPC, la politique extérieure du Cameroun apparaissait conservatrice. Ce conservatisme apparent provenait de la mésentente d'Ahidjo et des états communistes de l'Europe de l'Est et de ces rapports conflictuels avec certains pays africains pro-communistes tels que la Guinée, l'Égypte, le Ghana et l'Algérie soutenant l'UPC. Par ailleurs, le Président rejetait les demandes des panafricanistes, dont celle de Kwamé Nkrumah du Ghana, qui désirait former une Afrique Unie. A la fin des années soixante, les relations s'améliorèrent entre ces derniers et Ahidjo notamment lorsqu'il vainquit l'UPC et se fut assuré que les gouvernements pro-communistes n'entendaient plus poursuivre leurs rapports avec ce parti. L'attitude d'Ahidjo vis-à-vis de la gauche apparaît donc conforme à la politique camerounaise de non alignement. D'ici, on comprend que bien qu'ayant établi les relations en 1960 avec l'Inde, le Cameroun était préoccupé sur sa stabilité interne qui était menacée par l'UPC qui continuait avec des revendications enracinées depuis juillet 1955, et de régler les

³¹⁹ Z. Angafor, « The diplomacy of dependence and change: Cameroon foreign polity under Ahidjo 1960-1982'' M.A. Thesis, university of Lancaster, 1984, p.55.

³²⁰ Kofele-Kale, *Cameroon and its Foreign relations*, pp.197-198.

³²¹ Elandi Essimbi, 45 ans, Diplomate au Ministère des relations extérieures, Direction des affaires d'Asie et OCI, entretien du 07 août 2022 à Yaoundé.

différents avec certains pays qui soutenaient ces revendications upécistes. Il n'était pas aisé d'affermir ses relations avec l'Inde car même l'unique accord commercial signé en 1968 n'était réellement pas matérialisé d'où la réticence observée au cours des années 1960-2000 entre les deux pays. Aussi, l'Inde des années 1960-2000 n'était pas une puissance autoritaire sur la scène internationale. Ce qui peut expliquer son faible déploiement diplomatique avec le Cameroun. C'est dans ce sens qu'on peut comprendre ce cadre au Mincommerce, l'Inde en cette période n'avait pas une assise internationale pouvant lui permettre d'agir avec promptitude³²². On comprend dès lors que dans cet intervalle de temps, l'Inde et le Cameroun étaient des pays et ou des puissances en construction. Raison pour laquelle le Cameroun avait sa politique extérieure avec les anciennes puissances tutrices. Aussi, certains accords dits « d'indépendance » maintenaient encore le Cameroun sur le joug de ses anciens maîtres. Objectivement parlant, on peut affirmer que si le Cameroun et l'Inde avaient hissé leurs relations à un niveau élevé, étant membres du mouvement des non-alignés, ils seraient probablement au même niveau de développement aujourd'hui.

La politique extérieure du Cameroun se caractérisait à cette date par des négociations « à huis clos » ou par ce qu'on appelle couramment « la diplomatie sourde ». Le Cameroun évitait l'idée de se faire remarquer sur la scène internationale et développait alors une diplomatie sombre pouvant lui permettre de trouver une stabilité interne propice au développement économique. Les difficultés que rencontraient les observateurs à juger des effets de la diplomatie du président les conduisaient à apprécier une politique extérieure remportant apparemment de nombreux succès. Les observateurs n'en dénonçaient pas moins le fait qu'Ahidjo semblait manquer d'une « idéologie mobilisatrice pouvant guider sa politique extérieure... [Ce qui le laissait], réagir à des situations sans jamais pouvoir initier une action courageuse³²³ ». D'aucuns soulignent que si Ahidjo était régulier, il n'était jamais apparu comme un initiateur dans les institutions et missions spéciales de la diplomation camerounaise et voire même africain³²⁴. A ceci, on comprend que la vision extérieure mise en place par Ahidjo souffrait parfois d'une immaturité considérable ce qui poussait à des unions diplomatiques.

³²² Anonyme, 52 ans, Chef service au ministère du commerce, entretien du 14 septembre 2022 à Yaoundé

³²³ Kofele-Kale, *Cameroun and is...*, p.199

³²⁴ R. Willard Johnson, *Foreword to an African experiment in nation building: the bilingual Cameroon republic since reunification*, ed. By Ndiva Kofele-Kale (Boulder) Colorado: west view press, 1980, p.15.

B- La réalité internationale

Avec la guerre froide, le monde a vu sa stabilité remise en question, ceci nourri par des rivalités entre pays européens et asiatiques. Chacun voulait dicter ses lois. La crise économique des années 1970 n'est pas restée tout au moins isolée, car cet événement qu'a connu le monde a bouleversé sur le plan international l'ordre économique et pour ce qui est des cas particuliers a bouleversé les économies nationales. Frappés par cette maladie internationale, l'Inde et le Cameroun qui pour le deuxième était en train de penser à son économie s'est entièrement plongée dans des énormes dettes auprès des institutions de *Breton Woods*, ce qui rendait encore plus tiède ses relations avec l'Inde. Pour le premier, secoué par la colonisation anglaise bien qu'ayant connu son autonomie en 1947, il était contraint à se replier sur lui-même afin de penser d'une part politiquement à son économie nationale, et d'autre part de stabiliser le pays qui voyait la paix et la sécurité intérieure menacées.

1. Le Cameroun et l'Inde face à certains grands problèmes politiques internationaux : désarmement, Palestine, nucléaire, ... (le cas des 44^e et 45^e AG/NU)

Au cours de sa session de 1990 (18 septembre-21 décembre), l'assemblée générale des Nations Unies a adopté 257 résolutions dont la grande majorité par consensus et environ 75 par vote (enregistré ou par appel nominal) ; sur l'ensemble de ces textes, la délégation camerounaise n'a émis aucun vote défavorable et ne s'est abstenu deux fois. Elle a également enregistré deux absences aux séances plénières³²⁵.

Cette position du Cameroun par rapport à la situation qui prévalait dans le monde n'allait pas totalement en droite ligne avec la politique indienne. Celui-ci étant encore attaché à la politique et/ou lié aux idéaux de ses anciens maîtres rendait ainsi plat sa coopération avec l'Inde. Car l'Inde implémentait toujours sa politique de non alignement même sur la question internationale de l'heure. Le Cameroun jouait alors la politique du non alignement aligné.

Le premier texte est, en fait, articulé en seize paragraphes (de A à P) ayant trait entre autres, à la relation entre le désarmement et le développement ; aux négociations bilatérales relatives aux armes nucléaires, à l'interdiction d'attaquer des installations nucléaires et de diviser des déchets radioactifs ou encore à la possibilité d'utiliser à des forces civiles de protection de l'environnement les ressources affectées aux activités militaires. Ajoutons aussi

³²⁵ Pour l'ensemble des données relatives de la 45^e session, nous avons eu recours au Document GA/8165 du 21 janvier 1991.

que la tiède relation entre le Cameroun et l'Inde peut avoir une autre raison. Etant donné que l'ordre international était menacé, il y avait donc résurgence de consolider cet idéal et pour ce faire, l'apport de tous était de mise, du coup, toutes les attentions étaient rivées vers cet objectif rendant éphémés les actions étatiques. Si l'on peut comprendre l'abstention ou le vote contre les puissances nucléaires comme les Etats-Unis, la Chine, l'Inde, la Grande Bretagne et la France, il est difficile de donner une explication logique à l'attitude du Cameroun, pays techniquement incapable de se doter de l'arme nucléaire et non affilié à ce que René-Jean Dupuy appelle « l'autocratie technologique mondiale »³²⁶. A ceci, on retient que malgré la sombre relation Cameroun –Inde, ces deux pays dans les instances internationales partageaient néanmoins les mêmes avis.

De plus, le Cameroun et l'Inde se rapprochent et défendent aussi les mêmes intérêts depuis l'élection du secrétaire du *Commonwealth* en 1995³²⁷. Le Cameroun a voté pour le candidat indien Kamalesh Sharma. Aussi l'Inde de par sa position stratégique qu'il occupe au sein de cette organisation, a facilité l'accès du Cameroun au sein de cette dernière. Loin d'affermir leurs relations personnelles, ces pays coopèrent au sein des organismes internationaux.

En 1973, dans le cadre du IV^e Sommet des Non-Alignés tenu à Alger, la délégation camerounaise avait pleinement souscrit à la déclaration selon laquelle les pays du Tiers Monde étaient « résolus à compter entièrement sur eux-mêmes, individuellement et collectivement, pour réaliser leurs objectifs de développement »³²⁸. On comprend réellement l'intérêt que le Cameroun accordait aux pays du Sud en l'occurrence l'Inde même si ces derniers n'avaient pas encore hissé leurs relations au haut niveau, elle adhérerait ainsi à l'idée que le salut des nations du Sud passe nécessairement par une interdépendance³²⁹, une solidarité et une complémentarité étroites entre elles³³⁰. Cette idée n'étant elle-même que la traduction prosaïque de ce qu'il est convenu d'appeler le principe de l'autonomie économique collective³³¹.

Un autre aspect et non des moindres est que en 1960, le Cameroun nouvellement indépendant n'a encore signé aucun engagement de droit international, sinon avec la France.

³²⁶ T. Garcin, *Les grandes questions internationales depuis la chute du mur de Berlin*, Ed. Economica, 2001, pp.172-173.

³²⁷ M. Tonnent, « Cameroun/Commonwealth (1995) : itinéraire et bilan », *Outre-terre*, 2005/2 (n°11)

³²⁸ *Ibid.*, p.213.

³²⁹ R. Belaouane Gherari, « L'Afrique dans les relations Sud/Sud », *RFEP*, n°225-226 octobre-novembre 1984, pp.104-119.

³³⁰ R. Kovar, « Les règles applicables aux relations entre pays en développement », *SFDI, pays en développement et transformation du droit international, Colloque d'Aix*, 1973, Paris, Pedone, 1974, pp.272-293.

³³¹ S. Z. Patel, « L'autonomie collective des pays en développement », *Revue tiers monde*, 1976, pp.199-214.

Celle-ci, ex puissance tutrice garde une forte emprise économique, politique et culturelle qui dérive de deux causes essentielles : sur le plan économique et commercial, les échanges continuent de suivre les circuits traditionnels. Sur le plan politico-culturel elle dérive de la présence des coopérants de l'assistance technique dans le processus décisionnel³³². Cette emprise est donc un handicap important à l'autonomie du commerce extérieur. Aussi, rend amorphe et inexistante la coopération commerciale entre le Cameroun et l'Inde bien qu'ayant signé le premier accord commercial le 22 février 1968 et celui du 20 avril 1968 régissant les échanges commerciaux entre les deux pays l'Inde a organisé en mars 1998 à Douala une exposition commerciale et industrielle³³³.

En somme, l'on peut préciser que Yaoundé a approuvé la quasi-totalité des recommandations des 44^{ème} et 45^{ème} sessions de l'assemblée générale³³⁴. Ainsi il en est de même de toutes les résolutions ayant trait à l'abolition de l'Apartheid³³⁵ ; l'Inde sur certains points a été d'un soutien indéfectible pour le Cameroun³³⁶, notamment au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, au désarmement général ou régional, à la coopération internationale pour le développement, aux droits de l'homme, à l'affirmation du principe de l'égalité souverain des Etats, à la préservation de la paix internationale et au raffermissement du rôle de l'ONU³³⁷.

Pourtant, dans un monde marqué par des clivages idéologiques et des divergences d'intérêts, de nombreuses résolutions de l'Assemblée générale rencontrent l'opposition ou l'hostilité de certains Etats ou groupe d'Etats³³⁸.

A ceci, malgré les résolutions de l'Assemblée Générale des Nations Unies, nombreux sont des Etats qui se sont maintenus dans des positions récidivistes, ce qui a animé les tensions dans le monde du coup on assistait à un ralentissement accentué des rapports étatiques (Cameroun-Inde par exemple) ramenant ceux-ci dans une sorte d'autarcité compacte.

³³² Mpauval Bala, *Le commerce extérieur*, ..., p.123.

³³³ Archives du Minrex, Données de la direction des affaires d'Asie et OCI.

³³⁴ Garcin, *Les grandes questions...*, p.183

³³⁵ A.-M. Tonye, *Les commissions mixtes dans la diplomatie camerounaise (contribution à la connaissance de la diplomatie et de la politique étrangère du Cameroun)*, Thèse de doctorat 3^e cycle en relations internationales, Université de Yaoundé, IRIC, 1989, p.17.

³³⁶ J. Boyon, G. Hoffmann, J.-P. Maulny, *Relations internationales : le dossier : l'Inde*, J. B. Clément, 1996, pp.100-103.

³³⁷ Mouelle Kombi, *La politique étrangère...*, pp.173-174.

³³⁸ *Ibid.*, p.175.

2- Les grandes tendances et les grands problèmes du commerce international

La diminution du volume de la production mondiale et des échanges mondiaux en 1982 ainsi que les prémices d'une reprise au premier semestre de 1983, sont les faits les plus marquants mis en lumière et reconnus sur l'échelle internationale. Une attention particulière y est accordée à la faiblesse de l'épargne mondiale, à l'impact des mesures de réduction des échanges et aux implications de ces éléments pour la relance³³⁹. Le comportement médiocre de l'économie mondiale en 1980 et 1981 a été suivi par une forte récession en 1982, avec un recul à la fois de la production mondiale et du commerce international. Dans l'un et l'autre domaine, des gains modestes réalisés dans le secteur agricole ont été largement annulés par des baisses dans les secteurs manufacturiers et miniers. Le chômage s'est encore accentué, atteignant un niveau record depuis la deuxième guerre mondiale. Le seul point encourageant a été une nouvelle et forte diminution de l'inflation dans les pays industriels, qui est retombée à un peu plus de la moitié du taux de 13% enregistré en 1980³⁴⁰. Au milieu de 1983, la reprise était bien engagée en Amérique du Nord et le commerce montrait des signes de redressement.

Tableau 1 : Croissance de la production et du commerce mondial 1963-1982

Production	1963-73	1974-82	1977	1978	1979	1980	1981	1982
Tous produits	6	2	4 ½	4	4	1	1	-2
Agriculture	2 ½	2	2	4	1	-	3 ½	2
Industries extractives	5 ½	½	5 ½	-1	4 ½	-1 ½	-3	-3 ½
Industrie manufacturières	7	2 ½	5	4 ½	5	1 ½	0	-2
Exportations totales	8 ½	3	4 ½	5 ½	6	1 ½	0	-2
Produits agricoles	4	4	2	9	7	5	3	1
Produits minéraux	7	-2 ½	2	1 ½	5	-6	-12	-7
Produits manufacturés	11	4 ½	5	5	5	5	3 ½	-1 ½

Source : Archives Mincommerce : Evolution macro-économique du commerce international

La production a diminué selon les estimations de 2% en 1982, reculant pour la première fois en 1975, année où elle avait fléchi de 1%. La production des industries extractives a régressé pour la contraction de la production de pétrole et d'autres combustibles³⁴¹. Sous l'effet d'une baisse de 41,2% dans les pays industriels, la production manufacturière mondiale a

³³⁹ P. De Senarclins, Y. Arrifin, *La politique internationale*, Paris, Armand Colin, 5^e édition, 2006, p.99.

³⁴⁰ E. Jouve, *Le tiers monde dans la vie internationale*, Paris, Berger-Levrault, 1986, 10^e édition, p.119.

³⁴¹ Archives du Mincommerce. Données statistiques du commerce international par OMC

également diminué. Pour la première fois depuis 1975, d'un peu moins de 2%. Le taux de croissance de la production agricole mondiale est revenu à 2% en 1982. Ce qui est égal à la croissance annuelle moyenne pour la période 1973-82. De ce constat, le malaise commercial qu'a connu le monde a néanmoins contribué à un flétrissement des relations commerciales camerouno-indiennes.

Mais avec une période d'accalmie qu'a connu le monde autour des années 2000-2001, on assistera à une montée exponentielle et très considérable des relations commerciales entre ces deux pays. Se démarquant des périodes troubles sur la scène internationale, des évolutions escomptées se font remarquer.

II- LE COMMERCE COMME ASPECT IMPORTANT DE LA COOPERATION INDO-CAMEROUNAISE : 2001-2020

Avec l'officialisation des relations Cameroun-Inde en 1960, on a assisté à une réticence de collaboration entre ces deux pays, un éloignement indescriptible durant une décennie. Mais au début des années 2000, avec la réorientation de la politique extérieure par le Président Biya, on fait face à une diversification des partenaires asiatiques en l'occurrence l'Inde en particulier. Ainsi, il faut ajouter que ces deux pays n'avaient pas encore une assise nationale, internationale pour faciliter un rapprochement constant socle d'une coopération étatique. Pourtant, en 2001 avec la montée en puissance de la mondialisation et de la tournure que prenait de plus en plus les relations internationales, l'on est entré dans une ère de rapprochement exclusif à tel point que l'un ou l'autre côtoyait son prochain tout en s'appuyant sur ses exigences internes (la politique nationale). C'est en ce moment qu'on assiste à une prise en considération totale des relations entre ces deux pays sur tous les aspects en l'occurrence sur l'aspect commercial.

A- Les échanges commerciaux en constante évolution 2001-2016

Malgré cette longue période de réticence, la coopération commerciale entre ces deux pays prend toute une autre tournure au début des années 2001 même si l'accord commercial fut signé en 1968. Face aux effets de la mondialisation et à la diversification des partenaires commerciaux par le Cameroun, elle devient de plus en plus profonde et enrichissante. Certes elle a connu un certain moment de son évolution une légère pause, elle reste grandissante. Car on observe néanmoins une volonté de coopérer et de mutualiser les efforts entre les deux parties pour leur rayonnement.

1- Le caractère exportatif de la coopération

L'exposition commerciale et industrielle organisée à Douala en 1988 par l'Inde a été l'un des éléments fondateurs des échanges commerciaux entre ces pays. Le Cameroun exporte vers l'Inde plusieurs produits entre autres le bois de grumes, le coton brut, aluminium, caoutchouc et bien d'autres. C'est ainsi que au cours des années 2001-2005, le Cameroun exporte vers l'Inde du bois en grumes (36.409 tonnes), et du coton brut (299 tonnes)³⁴². Au titre de l'exercice 2001/2002, l'ensemble représentait en valeur absolue un montant de 23 milliards 929 millions de FCFA d'exportations contre 9 milliards 577 millions de FCFA d'importations. Bien après cette relance des relations commerciales Cameroun-Inde, cette dernière s'est vue sombrer dans une réticence totale au cours des années 2006-2009.

On peut donc comprendre les raisons de cette réticence, en plusieurs sens : au premier, le partenaire indien était concentré aussi sur d'autres pans de sa coopération avec le Cameroun en particulier et l'Afrique en général, de l'intention du Président de l'Inde le Dr A.P.J. Abdul Kalain le 16 septembre 2004 d'interconnecter les 53 pays membres de l'union africaine à travers un réseau de télécommunication par satellite. On assistera en 2006 à la conférence des postes et télécommunications de l'Afrique Centrale (COPTAC)³⁴³ faisant du Cameroun le centre régional de téléenseignement du réseau panafricain des services en ligne. La signature en 2007 du protocole d'accord³⁴⁴ pays au nom du gouvernement par le ministre d'Etat Jean Marie Atangana Mebara, du 21 au 24 novembre 2008, on procède à l'installation (du réseau) à l'université de Yaoundé I³⁴⁵, en août 2009, on assiste à l'appropriation effective du projet par les Etats participants ; au second les deux partenaires semblaient présenter un manque d'engagement dans ce sens. Pour Pierre Dominique Mbatsogo³⁴⁶, l'Inde trouvait que le Cameroun n'était pas suffisamment motivé à étendre ses relations avec lui. Allant dans le même sens, un cadre au Ministère du Commerce³⁴⁷, affirme que l'Inde n'était pas un partenaire assez sérieux. Car avec les crises de faim des années 2008-2009 au Cameroun, l'idée du commerce du riz à vil prix au Cameroun n'était qu'un leurre. Sur un autre sens, on peut comprendre que le fait de l'inexistence d'une ambassade de l'Inde au Cameroun prouvait le manque de volonté

³⁴² Archives du Minrex, Données de la direction des affaires d'Asie et OCI.

³⁴³ Archives du Minpostel, dossier de l'Inde 2004-2006

³⁴⁴ Archives du Minespat, rapport sur la coopération de l'Inde 2005-2007

³⁴⁵ Archives du Minesup, projet téléenseignement Cameroun-Inde 2008-2009

³⁴⁶ Mbatsogo Pierre Dominique, 35 ans, Diplomate, chef de bureau à la direction des affaires d'Asie et OCI chargé des pays du Moyen-Orient, entretien du 05 août 2022 à Yaoundé.

³⁴⁷ Mpome Cedrick, 37 ans, Employé au Mincommerce, direction commerce extérieur, entretien du 13 octobre 2022 à Yaoundé.

de l'Inde vis-à-vis du Cameroun. De même, le projet d'intensification des filières maïs-riz-manioc³⁴⁸ financés à hauteur de 42 millions de dollars par l'Inde et qui n'avait pas abouti pouvait être là une raison et non des moindres qui justifiait cette réticence durant cette période (2008-2009). Un autre aspect est celui du don de 60 tracteurs au Cameroun destinés à intensifier et à faciliter la culture du riz n'a pas porté assez de fruits. Lors de la cérémonie d'inauguration de ces tracteurs, au Cameroun, le gouvernement indien par son ambassade qui a pour résidence Abuja au Nigéria s'est plaint du fait qu'il n'était pas associé à la cérémonie. Et le résultat conclu dès le départ n'étaient pas convaincants car le gouvernement camerounais ne présentait pas une évolution favorable. Cet acte rendait encore plus tiède la relation camerouno-indienne. Le Cameroun durant l'exercice 2009 a eu à exporter du coton vers l'Inde d'une quantité de (1288 tonnes)³⁴⁹.

Après cette légère période obscure, les relations globales entre ces deux pays vont prendre une autre ampleur notamment avec la création d'une ambassade du Cameroun à New Delhi par le décret n°2013/079 du 08 mars 2013 du Président de la République³⁵⁰. Depuis l'année 2010, les relations commerciales entre les deux parties prennent une allure très importante. Le tableau ci-dessous décrit cet état de chose.

Tableau 2 : Composition des principaux produits d'exportation du Cameroun en direction de l'Inde

Années	Composition des principaux produits
2000-2003	<ul style="list-style-type: none"> - Bois - Huile de palme et palmistes - Cacao - Banane - Arachides - Café
2010-2014	<ul style="list-style-type: none"> - Pétrole brut - Caoutchouc - Aluminium - Plantes - Graines - Fruits des espèces utilisées
2015-2020	<ul style="list-style-type: none"> - Ammoniac anhydre - Fer, acier - Bois scié - Plomb sous forme brute - Bois dits densifiés

³⁴⁸ Archives du Minader

³⁴⁹ Archives du Mincommerce à partir des données de la SODECOTON

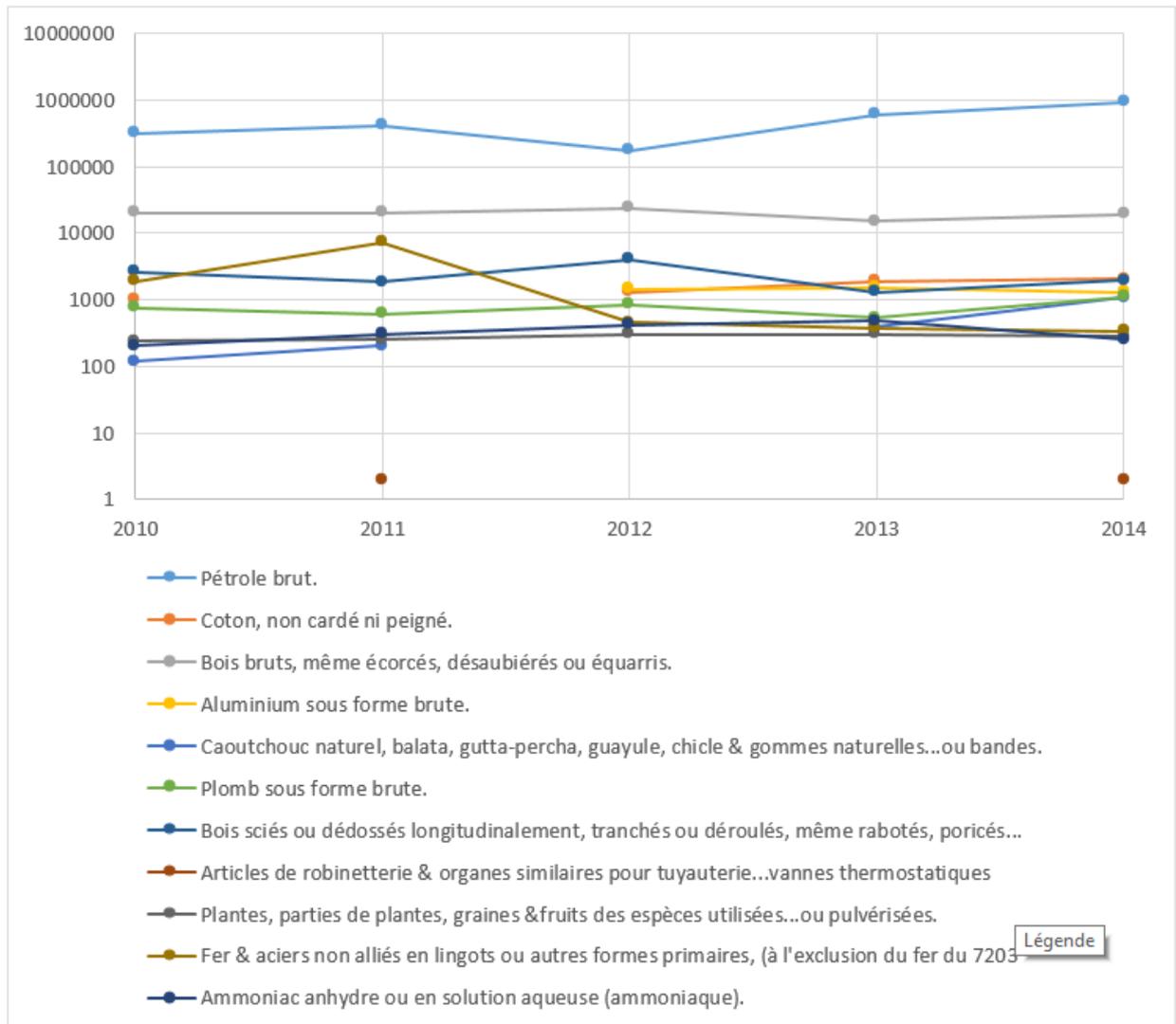
³⁵⁰ Archives du Minrex, Données de la direction des affaires d'Asie et OCI.

Tableau 3 : Evolution des principales exportations vers l'Inde de 2010 à 2014

N°	Produits	2010	2011	2012	2013	2014	Part (%)
1	Pétrole brut.	307 203	409 503	170 174	589 986	932 544	94,53
2	Coton, non cardé ni peigné.	1 018		1 293	1 899	2 120	0,25
3	Bois bruts, même écorcés, désaubiés ou équarris.	19618	20 396	23 836	15210	19014	3,85
4	Aluminium sous forme brute.	0	0	1 436	1 508	1 290	0,17
5	Caoutchouc naturel, balata, gutta-percha, guayule, chicle & gommes naturelles...ou bandes.	121	204	0	403	1 089	0,07
6	Plomb sous forme brute.	756	611	850	538	1 120	0,15
7	Bois sciés ou dédosés longitudinalement, tranchés ou déroulés, même rabotés, poricés...	2 537	1 879	4 052	1 300	1 928	0,46
8	Articles de robinetterie & organes similaires pour tuyauterie...vannes thermostatiques	0	2	0	0	2	0,36
9	Plantes, parties de plantes, graines & fruits des espèces utilisées...ou pulvérisées.	242	257	300	304	283	0,05
10	Fer & aciers non alliés en lingots ou autres formes primaires, (à l'exclusion du fer du 7203	1 891	7 344	451	377	330	0,41
11	Ammoniac anhydre ou en solution aqueuse (ammoniaque).	204	301	414	491	249	0,07
12	Graines, fruits et spores à ensemercer.	0	0	0	0	1	0,00
13	Machines & appareils mécaniques ayant une fonction propre, ndca	0	0	0	0	1	0,00
14	Machines & appareils pour la fabrication ou la transformation du tabac, ndca dans le chapitre	0	0	0	3	10	0,00
15	Bois dits densifiés»	0	0	0	0	10	0,00
	Total	333 590	440 497	202 806	612 019	2 548 903	100,00

Source : Archives de l'INS à partir des données de la Douane

Graphique 1 : Evolution des principales exportations vers l'Inde de 2010 à 2014



Source : Graphique établi à l'aide des données du tableau

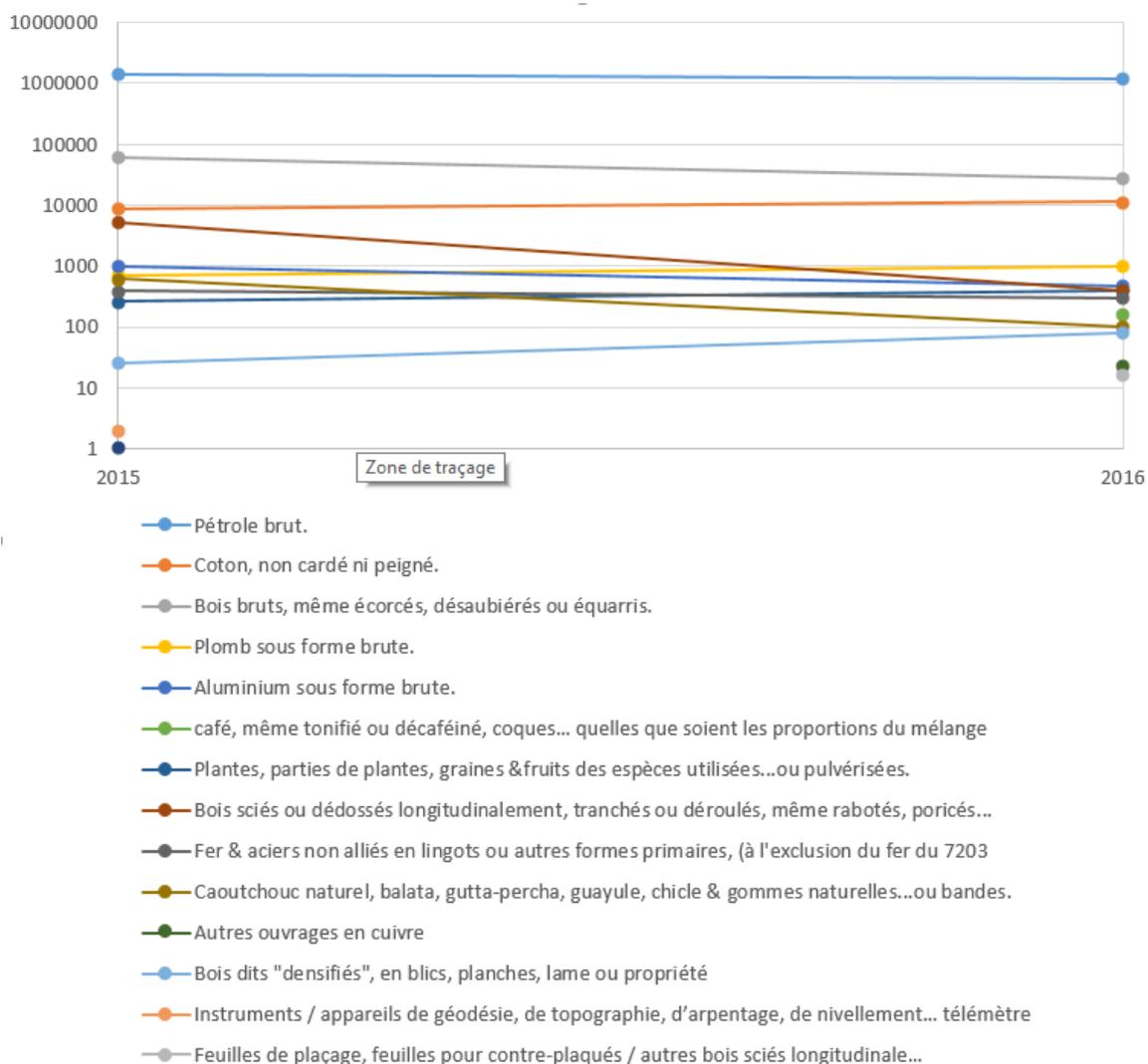
Ce tableau montre que les exportations du Cameroun vers l'Inde ont été presque constantes au cours de l'exercice 2010 à 2011. On constate une légère évolution de 2% en 2011, mais au cours de l'année 2012 elles font face à une nette régression, due à l'instabilité du marché international qui traversé par une période de turpitudes. A partir des années 2013-2014, le trafic connaît une évolution à la hausse bien perceptible. En 2014, les échanges commerciaux entre le Cameroun et l'Inde étaient estimés à 250 milliards. Et devaient rapidement évoluer à la hausse avec ces nouveaux investisseurs qui marquaient le point. Ces exportations ont un poids estimé à 99,98%. Le tableau ci-dessous ressort avec exactitude les principales exportations vers l'Inde entre 2012 et 2015.

Tableau 4 : Evolution des principales exportations vers l'Inde entre 2015 et 2016

N°	Produits / Products	2015	2016	Part (%)
1	Pétrole brut	1673450	1187392	49,2
2	Coton, non cadre ni peigné	8496	11332	4,5
3	Bois bruts, même écorcés, désaubiés ou équarris	59444	26 338	49,9
4	Plomb sous forme brute	692	977	22,1
5	Aluminium sous forme brute	989	462	19,3
6	Café, même tonifié ou décaféiné, coques... quelles que soient les proportions du mélange	0	160	0
7	Plantes, parties de plantes, graines/fruits, espèces utilisées...ou pulvérisées	257	396	26,4
8	Bois sciés ou dédosés longitudinalement, tranchés ou déroulés, même rabotés, poncés...	5118	400	40
9	Fer/aciers non alliés en lingots ou autres formes primaires, à l'exclus du fer des 7203	383	291	26
10	Caoutchouc naturel, balata, gutta percha, guayuli, chicle/ gommes naturels ou bandes	605	101	27
11	Autres ouvrages en cuivre	0	22	0
12	Bois dits »densifiés », en blics, planches, lame ou propriété	26	81	63
13	Instruments / appareils de géodésie, de topographie, d'arpentage, de nivellement... télémètre	2	0	0,5
14	Feuilles de plaçage, feuilles pour contre-plaqués / autres bois sciés longitudinale...	0	16	0
	Total des principales exportations vers l'Inde	1749460	1227969	100%

Source : Archives du Mincommerce, à partir des données de la douane

Graphique 2: Evolution des principales exportations vers l'Inde entre 2015 et 2016



Source : Graphique établi à travers les données du tableau

Avec l'allure que prenaient les échanges commerciaux entre ces deux pays en 2014, ceux-ci sont à la hausse au cours de l'exercice 2015. Ces échanges sont évalués à 375 milliards et évalués à près de 60,9% des exportations du Cameroun vers l'extérieur. Ces exportations de l'exercice 2015 ont un poids estimé à 99,90%. Même avec l'augmentation constaté, on fait face néanmoins à une légère régression de 8% du poids des exportations par rapport à l'année 2014. Le tableau ci-après présente les différents produits exportés par le Cameroun en direction de l'Inde entre les années 2012 et 2016. Au cours de l'exercice 2016, les exportations du Cameroun vers l'Inde font face à une régression totale. Estimées à 375 milliards au cours de l'année 2015, l'on se retrouve à 213 milliards en 2016. De ceci, il peut être constaté que la conjoncture internationale notamment la chute des matières premières sur le marché international, la crise sécuritaire au Nord-Ouest et au Sud-Ouest, les exactions de Boko Haram peuvent être le résultat

de cette débandade. Malgré ces difficultés rencontrées, le poids des principales exportations vers l'Inde reste en nette augmentation avec 99,98% par rapport à l'exercice 2015. Au titre de cet exercice, l'Inde est la 3^e destination des exportations du Cameroun à l'étranger.

2- Les importations (2001-2002)

Au titre de l'exercice 2001/2002, les importations en provenance de l'Inde recèlent une note satisfaisante plus ou moins. L'ensemble représentait en valeur absolue un montant de 23 milliards 929 millions de FCFA d'exportations contre 9 milliards 577 millions de FCFA d'importations. Le Cameroun en a importé des fibres textiles (367 tonnes) les céréales (10579 tonnes), des produits pharmaceutiques (222 tonnes), l'aluminium et des ustensiles (291 tonnes), des machines et appareils mécaniques (18 tonnes), des vêtements (382 tonnes) des matières plastiques (101 tonnes), des peintures et vernis (9 tonnes) et des produits chimiques (17 tonnes)³⁵¹. A ceci, nous pouvons dire que malgré la période timide qu'a connu ces deux pays, il y a eu une modeste intention de relance des échanges commerciaux.

Concernant la période marquant une sorte de discontinuité des relations commerciales 2008-2009, il y eut une intention de poursuite des relations de la partie indienne. C'est ainsi qu'à l'issue des travaux de la 2^{ème} session des consultations intergouvernementales Cameroun-Inde tenue le 1^{er} septembre 2008 à New Delhi³⁵², l'un des résultats a été la décision du Gouvernement indien d'autoriser l'exportation de 100.000 tonnes de riz vers du Cameroun. Par lettre N°0171/L/Mincommerce/DCI du 22 juin 2009, le Ministre du Commerce a fait tenir au département la liste des sociétés camerounaises retenues pour assurer l'importation dudit riz. Il s'agit de FANABE Cameroon, SOACAM et PLAMCAM.

Cette intention indienne va en droite ligne avec la crise de la faim qui sévissait au Cameroun en cette époque. Pour un cadre au Mincommerce³⁵³, ce geste relevait d'une arnaque orchestrée car celle-ci était piloté par un homme d'affaires qui résidait à Douala. C'était une méthode pour écouler ses produits au Cameroun en prenant appui sur le gouvernement indien bien qu'il soit le consul honoraire de l'Inde au Cameroun et avec pour résidence Douala.

³⁵¹ Archives du Minrex, Etat des relations Cameroun-Inde, 2001.

³⁵² Archive du Minrex, Etat des relations Cameroun-Inde, 2010.

³⁵³ Anonyme, 52 ans, Sous-directeur du personnel au Ministère du commerce, entretien du 14 septembre 2022 à Yaoundé.

Malgré cet élan, la situation s'améliorera à partir de 2010 où on verra la coopération s'intensifier. Le tableau ci-dessous retrace les différents produits en provenance de l'Inde pour le Cameroun entre 2010 et 2014.

Tableau 5: Composition des principaux produits d'importation du Cameroun en direction de l'Inde

Années	Composition des principaux produits
2000-2003	<ul style="list-style-type: none"> - Fibre textile - Céréales - Produits pharmaceutiques - Ustensiles
2010-2014	<ul style="list-style-type: none"> - Médicaments - Riz - Huiles de pétrole ou des minéraux bitumineux - Alcool éthylique - Poisson congelé et crustacés
2015-2020	<ul style="list-style-type: none"> - Transformateur électrique - Sang humain, sang animal - Livres, brochures - Machines et appareils mécaniques - Wagons - Produits de boulangerie

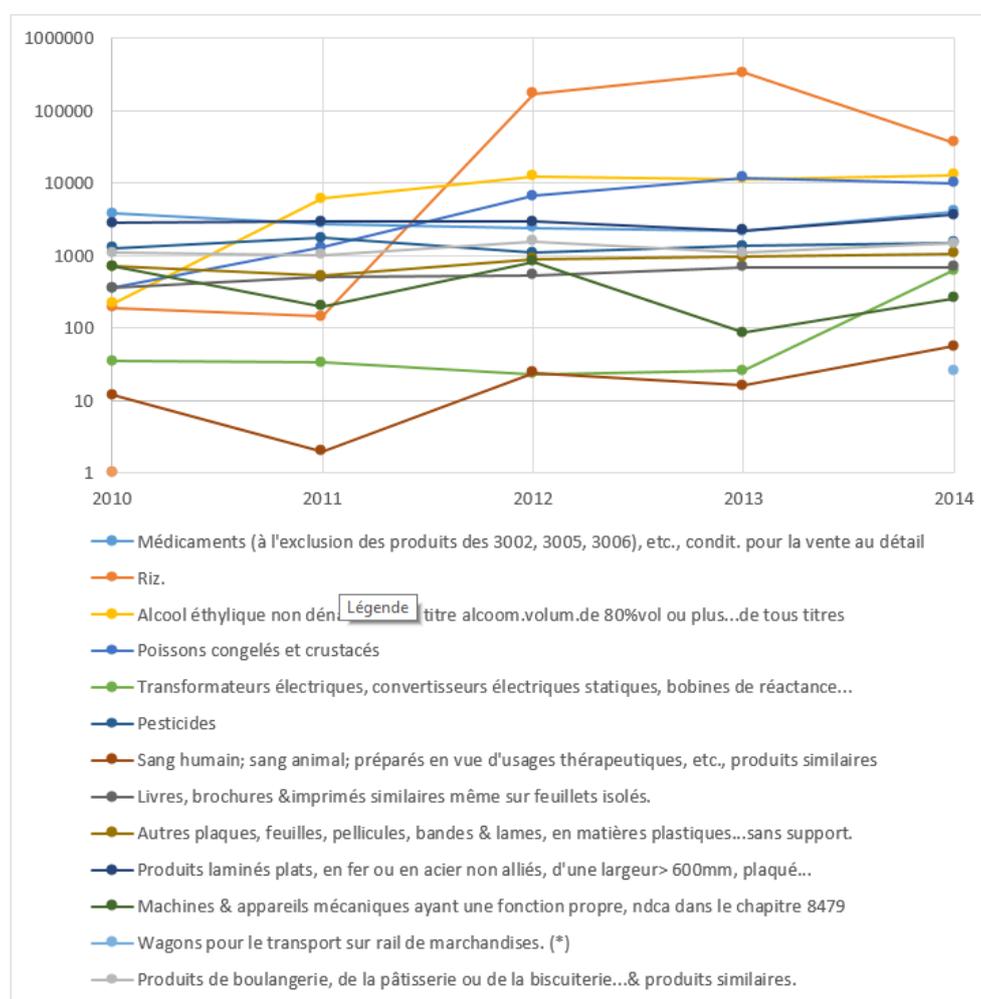
Tableau 6 : Evolution des principales importations en provenance de l'Inde 2010 à 2014

N°	Produits	2010	2011	2012	2013	2014	Total	Part (%)
1	Médicaments (à l'exclusion des produits des 3002, 3005, 3006), etc., condit. pour la vente au détail	3763	2748	2424	2174	4024	15133	31,87
2	Riz.	191	142	169833	335782	35451	541399	7,92
3	Huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux autres que les huiles brutes; préparations ndca.	456	549	1 143	3353	16627	22128	7,20
4	Alcool éthylique non dénaturé d'un titre alcoom.volum.de 80% vol ou plus...de tous titres	218	6027	12221	11365	12725	42556	6,58
5	Poissons congelés et crustacés	352	1275	6673	11855	9778	29933	6,01
6	Transformateurs électriques, convertisseurs électriques statiques, bobines de réactance...	35	33	23	26	625	742	3,20
7	Pesticides	1227	1741	1085	1333	1485	6871	2,44
8	Sang humain; sang animal; préparés en vue d'usages thérapeutiques, etc., produits similaires	12	2	24	16	56	110	2,03
9	Livres, brochures & imprimés similaires même sur feuillets isolés.	359	496	528	688	681	2752	1,63
10	Autres plaques, feuilles, pellicules, bandes & lames, en matières plastiques...sans support.	703	519	883	959	1068	4132	1,56
11	Produits laminés plats, en fer ou en acier non alliés, d'une largeur > 600mm, plaqué...	2802	2 900	2945	2220	3661	14528	1,47
12	Machines & appareils mécaniques ayant une fonction	700	196	823	85	251	2055	1,35

N°	Produits	2010	2011	2012	2013	2014	Total	Part (%)
	propre, ndca dans le chapitre 8479							
13	Wagons pour le transport sur rail de marchandises. (*)	0	0	0	0	26	26	1,20
14	Eviers, lavabos, colonnes de lavabos, baignoires, bidets, cuvettes d'aisance... en céramique.	2593	2880	2908	3390	3231	15002	0,95
15	Produits de boulangerie, de la pâtisserie ou de la biscuiterie...& produits similaires.	1085	1026	1567	1078	1458	6214	0,92
	Total des principales importations en provenance de l'Inde	14496	20534	203080	374324	91147	703581	76,33

Source : Archives de l'INS à partir des données de la Douane

Graphique 3 : Evolution des principales importations en provenance de l'Inde de 2010 à 2014



Source : Graphique établi à travers les données du tableau.

Au titre de l'exercice 2010-2011 les importations du Cameroun ne sont pas assez éloignés des exportations. En 2012, on assiste à une montée fulgurante. Cette montée est aussi constatée en 2013. L'exercice 2014 va voir régresser les importations camerounaises de près de

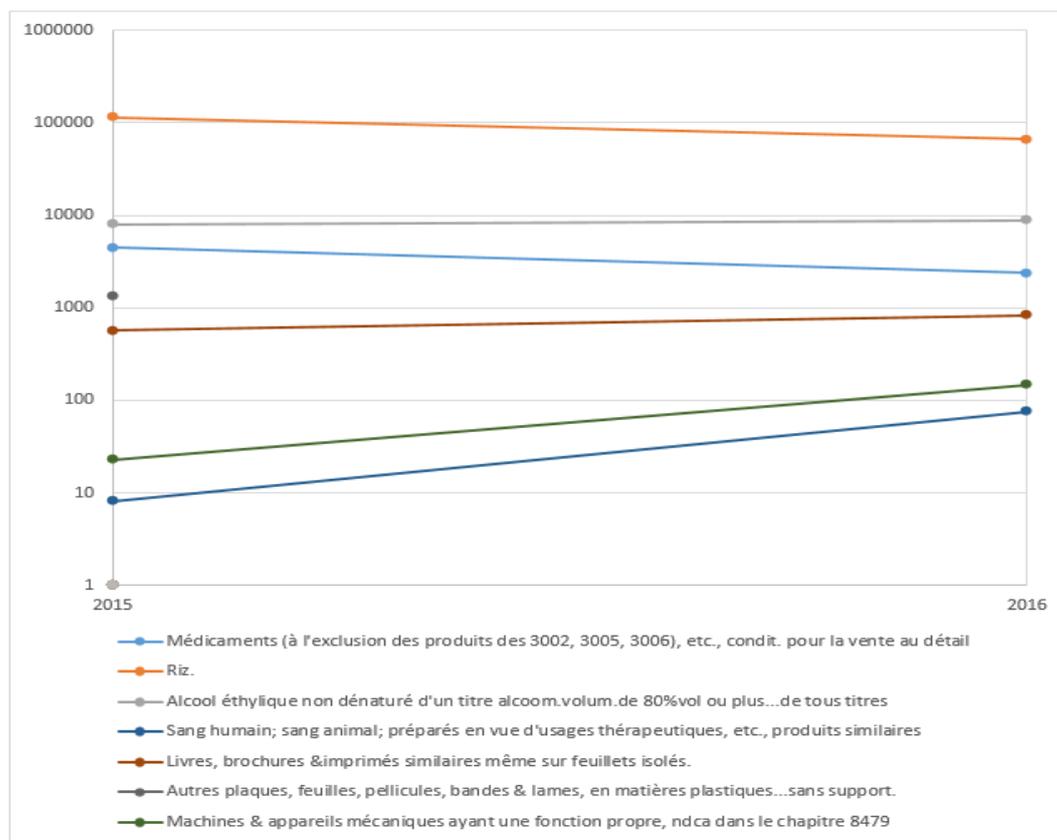
164 milliards en 2013, on assistera à une chute qui laissera les importations du Cameroun à près de 110 milliards en 2014 avec un poids d'importation estimé à près de 74%. Le tableau ci-après ressort les différents produits en provenance de l'Inde pour le Cameroun entre les années 2012 et 2015.

Tableau 7 : Evolution des principales importations en provenance de l'Inde entre 2015 et 2016

N°	Produits	2015	2016	Part (%)
1	Médicaments (à l'exclusion des produits des 3002,3005,3006), etc., conditionnés pour la vente au détail	4478	2356	38,44
2	Riz.	115227	65896	17,59
3	Alcool éthylique non dénaturé d'un titre alcoom.volum.de 80%vol ou plus...de tous titres	8046	8789	17,77
4	Sang humain; sang animal; préparés en vue d'usages thérapeutiques, etc., produits similaires	8	76	11,93
5	Insecticides, anti rongeurs, fongicides, herbicides, inhibiteurs de germination et régulateurs de croissance pour plantes, désinfectants et produits similaires	1012	1117	21,42
6	Livres, brochures & imprimés similaires même sur feuillets isolés.	575	838	22,39
7	Huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux autres que les huiles brutes; préparations ndca.	5898	4627	23,56
8	Autres plaques, feuilles, pellicules, bandes & lames, en matières plastiques...sans support.	1332	1065	29,19
9	Polycétab, autres polyéthers & résine épaxides sous forme primaires, polycarbonates	851	3014	53,70
10	Hypochlorites de calcium du commerce, chlorites, hypobiomites	672	1376	32,44
11	Constructions & parties de constructions en fonte , fer ou acier	296	882	15,10
12	Eviers, lavabos, colonnes de lavabos, baignoires, bidets, cuvettes d'aisance... en céramique.	4357	3613	38,25
13	Machines & appareils mécaniques ayant une fonction propre, ndca	23	148	2,57
14	Motocycles (ycp les cyclomoteurs) & cycles équipés d'un moteur auxiliaire avec ou sans ... (*)	587	5198	28,85
15	Turbines à vapeur	0	100	0
	Total des principales importations en provenance de l'Inde/ total main imports from India	145377	101111	100

Source : Archives du Mincommerce, à partir des données de la douane

Graphique 4: Evolution des principales importations en provenance de l'Inde entre 2015 et 2016



Source : Graphique établi à base des données du tableau.

Contrairement à l'exercice 2014 ou le taux des importations était estimé à près de 110 milliards, l'exercice 2015 nous renseigne sur une valeur de près de 130 milliards vu à la hausse. Face à cette augmentation de la valeur des échanges entre les deux pays, le poids des principales importations connaît une baisse considérable 73,03%. Le tableau ci-après ressort les produits importés par le Cameroun en provenance de l'Inde.

Le poids des importations en provenance de l'Inde au titre de l'exercice 2016 est égal à 70,44% et connaîtra une chute de 3% par rapport à l'exercice 2015 qui était estimé à 73,03%. Le total général des importations en provenance de l'Inde en 2016 est de 95 milliards et connaît une chute de près de 35 milliards par rapport à l'exercice 2015. On peut comprendre que la conjoncture économique internationale n'était pas favorable à l'amélioration des échanges tant pour ces pays que pour d'autres partenaires du Cameroun. En 2016, l'Inde est la 9^e³⁵⁴ origine des importations camerounaises après l'Espagne et les USA.

³⁵⁴ Archives du Mincommerce ; rapport de l'OMC

3- La balance commerciale entre le Cameroun et l'Inde (2001-2002)

Au titre de l'exercice 2001/2002, l'ensemble représentait en valeur absolue un montant de 23 milliards 929 millions de FCFA d'exportations contre 9 milliards 577 millions de FCFA d'importations, soit une balance commerciale excédentaire pour le Cameroun d'un montant de 14 milliards 352 millions de FCFA. Le tableau suivant présente l'évolution de la balance commerciale globale entre le Cameroun et l'Inde de 2010 à 2014.

Tableau 8 : Evolution de la balance commerciale globale entre le Cameroun et l'Inde entre 2010 et 2014

Année	2010		2011		2012		2013		2014	
	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V
Importation	81 656	64 599	104 741	83 664	266 673	131 575	437 098	163 220	118 282	109308
Exportation	339 775	68 261	441 281	103 913	203 040	54 436	698 148	126 737	960 010	249 869
Solde		3 662		20 249		-77 139		-36 483		140 560

Source : Archives de l'INS à partir des données de la Douane

Tableau 9 : Evolution de la balance commerciale globale hors pétrole entre le Cameroun et l'Inde entre 2010 et 2014

Année	2010		2011		2012		2013		2014	
	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V
Importation	81 656	64 599	104 741	83 664	266 673	131 575	437 098	163 220	118 282	109 308
Exportation	32 572	6 261	31 778	5811	32 866	7 936	108 162	9 092	27 465	6 950
Solde		-58 338		-77 853		-123 639		-154 128		-102 358

Source : Archives de l'INS à partir des données de la Douane

Au cours des exercices 2010 à 2014, les échanges commerciaux entre le Cameroun et l'Inde font face à une évolution constante et considérable. Mais au cours de l'exercice 2013, la balance commerciale globale entre le Cameroun et l'Inde connaît une chute de près de 06% par rapport à l'exercice 2012. Pourtant, la balance commerciale hors pétrole brute entre les deux pays connaît une évolution appréciable mais l'exercice 2014 va faire basculer cette augmentation à la baisse avec un taux de près de 4%.

**Tableau 10 : Evolution de la balance commerciale globale entre le Cameroun et l'Inde
entre 2012 et 2015**

Année	2012		2013		2014		2015	
	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V
Importation/ imports	266677	131580	437098	163220	118282	109308	181896	128999
Exportation/ exports	203040	54436	658148	126 737	960010	249869	1750009	374708
Solde/balance	N/A	-77144	N/A	-36483	N/A	140560	N/A	245709
Taux de couverture en %/ coverage (%)	N/A	41,37	N/A	77,65	N/A	22859	N/A	290,47

Source : Archives du Mincommerce, à partir des données de la douane

**Tableau 11 : Evolution de la balance commerciale globale hors pétrole entre le
Cameroun et l'Inde de 2012 et 2015**

Année	2012		2013		2014		2015	
	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V
Importation/ imports	266677	131580	437098	163220	118282	109308	181896	128999
Exportation/ exports	32866	7936	108167	9092	27465	6950	76559	15670
Solde/balance	N/A	-123644	N/A	-154128	N/A	-102358	N/A	-113329
Taux de couverture en %/ coverage (%)	N/A	6,03	N/A	5,57	N/A	6,36	N/A	12,15

Source : Archives du Mincommerce, à partir des données de la douane

La balance commerciale globale entre le Cameroun et l'Inde en 2012 et 2015 présente une évolution fort appréciable notamment avec un taux de couverture qui quitte de près de 42 millions de dollars en 2012 à 300 millions de dollars en 2015. Hors pétrole brute, l'évolution est marquée en dents de scie. Car au cours de certaines années, il y a montée et d'autres il y a régression. Le tableau suivant présente l'évolution de la balance commerciale entre le Cameroun et l'Inde au cours des exercices 2012 et 2016.

Tableau 12 : Evolution de la balance commerciale entre 2012 et 2016

Période /Period Libellés 1 Description	2012		2013		2014		2015(1)		2016(2)		Variation en % (2) (1)	
	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V
Exportations / Exports	5446 563	2182825	5890 401	2 231 861	6811 134	2 559 838	7 540 789	2 399 959	7 394 616	1 959 696	-1,94	-18,34
Pétrole brut / Crude petroleum	2 844 800	936 397	3 298 220	1 087464	3 837 656	1 223 668	4 402 899	962 140	4 348 393	695 760	-1,24	-27,69
Exportations hors pétrole brut / Exports excluding crude petroleum	2 601 763	1246428	2 592 181	1 144 397	2 973 478	1 336 170	3137 890	1437820	3046 224	1 263 936	-2,92	-12,09

Période /Period	2012		2013		2014		2015(1)		2016(2)		Variation en % (2) (1)	
	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V
Libellés 1 Description												
Importations / Imports	7 131 657	3 325 962	7 284 260	3 286 601	8 374 553	3 749 482	8 532 631	3 574 110	8 009 242	3 095 459	-6,13	-13,39
Pétrole brut / Crude petroleum	1 468 022	663 957	1 132 118	493 167	1 711 825	708 294	1 464 582	456 792	1 507 943	314 202	2,96	-31,22
Importations hors pétrole brut / Imports excluding crude petroleum	5 663 634	2 662 005	6 152 143	2 793 433	6 662 728	3 041 188	7 068 049	3 117 318	6 501 300	2 781 257	-8,02	-10,78
Balance commerciale/Trade balance	N/A	-1 143 137	N/A	-1 054 740	N/A	-1 189 643	N/A	-1 174 151	N/A	-1 135 763	N/A	-3,27
Balance commerciale hors pétrole brut / Trade balance excluding crude petroleum	N/A	-1 415 576	N/A	-1 649 037	N/A	-1 705 018	N/A	-1 679 498	N/A	-1 517 321	N/A	-9,66
Taux de couverture en % / Coverage rate (%)	N/A	65,63	N/A	67,91	N/A	68,27	N/A	67,15	N/A	63,31	N/A	-5,72
Taux de couverture hors pétrole brut en % / Coverage rate excluding crude petroleum (%)	N/A	46,82	N/A	40,97	N/A	43,94	N/A	46,12	N/A	45,44	N/A	-1,47

Source : Archives du Mincommerce, à partir des données de la douane

Avec la chute du prix des matières premières sur le marché international, un malaise va s'installer dans les économies mondiales à tel point qu'on assistera à une baisse du niveau de vie dans certains pays. Le Cameroun a connu une chute de 35 milliards au cours de l'exercice 2016 lui laissant à 95 milliards. La situation interne du Cameroun a aussi joué un rôle dans cette décadence ; ceci a rendu la balance commerciale déficitaire au cours de cet exercice.

B- Les échanges commerciaux fructueux entre le Cameroun et l'Inde de 2017 à 2020

A partir de l'année 2017, les relations Cameroun-Inde sur l'aspect général, prennent toute une autre ampleur, car l'Inde touche presque tous les aspects de la coopération, médical (notamment avec le transfert des connaissances concernant la pharmacopée), militaire avec la formation de certains cadres de l'armée camerounaise par des hauts gradés venus de l'Inde ; éducation (notamment avec l'amplification du téléenseignement, et bien d'autres secteurs). La coopération à cette période-là commence à se rapprocher du haut niveau. Pour rendre cette coopération tiède au départ à une coopération stratégique, au début de l'année 2019, la création

d'une ambassade de l'Inde au Cameroun, avec pour ambassadeur Rakesh Molatra (2019), arrivé en fin de mission en début de l'année 2021, sera remplacé par Anindya Banugiee³⁵⁵. Dès lors, une fervente relation se tisse entre ceux-ci. Le tableau suivant ressort les différents produits exportés par le Cameroun vers l'Inde entre les années 2017-2018.

Tableau 13 : Part de principaux produits dans les exportations du Cameroun vers l'Inde en millions d'euros

2017			2018		
PRODUITS	V	Poids (%)		V	Poids (%)
Produits pétroliers	1127,60	39,55	Produits pétroliers	1306,04	40,82
Produits et ouvrages en bois	444,09	15,58	Produits et ouvrages en bois	465,04	14,53
Produits du cacao	354,57	14,43	Produits du cacao	353,54	11,05
Produits du coton	141,39	4,96	Produits du coton	177,20	5,53
Produits d'aluminium	114,19	4,0	Produits d'aluminium	102,56	3,20
Caoutchouc brut	60,04	2,08	Bananes fraîches	51,77	1,61
Bananes fraîches	55,15	1,93	Caoutchouc brut	45,82	1,42
Produits chimiques	51,33	1,8	Produits chimiques	44,87	1,40
Savons de ménage morceaux	46,06	1,60	Savons de ménage morceaux	40,24	1,24
Cafés	36,25	1,27	Café	28,80	089

Source : Archives du Mincommerce

Au cours de l'exercice 2017, on fait face à l'augmentation des exportations en hydrocarbures d'une valeur de 84,15%, du coton 13,68%, du bois brut 1%. Les autres produits sont vus à la baisse avec un poids estimé à 99,97%. Le taux général des exportations du Cameroun vers l'Inde est évalué à plus de 131 milliards de FCFA. Les recettes d'exportations du Cameroun sont en augmentation, dû à la hausse de produits pétroliers. Les quantités exportées de cet hydrocarbure évoluent de près de 3% par rapport à l'année 2017. Les exportations restent complexées car elles sont plus accentuées sur les produits primaires.

Concernant les exportations des exercices 2019-2020, le total des produits exportés est estimé à 481.287.468. en 2019, les recettes d'exportations du Cameroun se chiffrent à 2392,8³⁵⁶ milliards de FCFA, en augmentation de près de 280,4 milliards de FCFA, soit 13% par rapport à l'année 2018. Cette tendance haussière résulte essentiellement des exportations des huiles de pétrole brut qui enregistrent une hausse en valeur de 15,9%, reflet du dynamisme de la production locale. Les quantités exportées de cet hydrocarbure évoluent de 31,2% par rapport à l'année 2018. Les exportations demeurent très peu diversifiées et sont constituées

³⁵⁵ Archives du Minrex, Données de la direction des affaires d'Asie et OCI.

³⁵⁶ Archives du Mincommerce

principalement de produits primaires. Les huit principaux produits contribuent à hauteur de 66,6% aux recettes d'exportations enregistrées au cours de l'année 2019. Il s'agit des huiles brutes de pétrole (41,8%), du cacao brut en fèves (12,1%), du gaz naturel liquéfié (11%), des bois sciés (7,0%), du coton brut (5,4%), des bois bruts en grume (3,6%), des produits transformés du cacao (3,3%) et de l'aluminium brut (2,4%)³⁵⁷.

Au cours des exercices 2019-2020, l'Inde était le septième partenaire commercial du Cameroun, avec un volume d'échange pesant 904,81 millions de dollars, soit une hausse de 73,52%. En 2019, l'Inde était le 3^e client (11%) du Cameroun derrière respectivement la Chine (18,4%) et l'Italie (12,2%) selon l'institut nationale de la statistique, le Cameroun gagnait ainsi plus de sept points de pourcentage par rapport à l'année précédente³⁵⁸.

En 2020, les échanges commerciaux entre le Cameroun et l'Inde se situaient à 900 millions de dollars soit 506 milliards de FCFA³⁵⁹, avant la pandémie de Covid-19 survenue au Cameroun en mars 2020. Désormais, elles connaissent une baisse drastique de l'ordre de 40% du fait de la pandémie.

Selon l'Institut National de la Statistique, en 2020, l'Inde était le sixième client du Cameroun, derrière la Chine et l'Italie entre autres. Au cours de la période sous revue, le Cameroun lui a vendu 404405 tonnes de marchandises, à hauteur de 73,113 milliards de FCFA. Marchandise qui constitue notamment du coton 5,4% des exportations, du gaz naturel liquéfié (36,8%), et des huiles brutes de pétroles (96,6%)³⁶⁰.

1- Les importations

Le tableau suivant ressort les produits importés par le Cameroun en provenance de l'Inde au cours des exercices 2017 à 2018.

Tableau 14 : Part de principaux produits dans les importations en provenance de l'Inde

2017			2018		
PRODUITS	V	Poids (%)	PRODUITS	V	Poids (%)
Hydrocarbures	783,06	16,82	Hydrocarbures	1 122,46	21,63
Véhicules automobiles, tracteurs	746,17	16,03	Véhicules automobiles, tracteurs	785,93	15,14
Céréales	455,98	9,79	Céréales	487,49	9,39
Machines et appareils	437,57	9,40	Poissons de mer	471,92	9,09

³⁵⁷ Archives du Mincommerce (fiche de coopération commerciale entre le Cameroun et la République de l'Inde)

³⁵⁸ Archives du Mincommerce (note de synthèse sur le commerce extérieur du Cameroun : exercice 2019)

³⁵⁹ Archives de l'INS

³⁶⁰ Archives de l'INS (annuaire statistique du commerce extérieur du Cameroun 2020).

2017			2018		
PRODUITS	V	Poids (%)	PRODUITS	V	Poids (%)
mécaniques			congelés		
Poissons de mer congelés	349,25	7,50	Machines et appareils mécaniques	432,42	8,33
Machines et appareils électriques	308,59	6,63	Machines et appareils électriques	353,50	6,81
Produits pharmaceutiques	200,56	4,30	Produits pharmaceutiques	202,57	3,90
Sel, soufre, ciments	153,95	3,30	Sel, soufre, ciments	165,73	3,19
Ouvrages en fonte, fer et acier	123,80	2,65	Matières plastiques et caoutchouc	161,47	3,11
Matières plastiques et caoutchouc	148,78	3,19	Ouvrages en fonte, fer et acier	144,03	2,77
Friperie	61,80	1,32	Friperie	65,10	1,25
Engrais, fongicides, herbicides	47,53	1,02	Engrais, fongicides, herbicides	59,84	1,15

Source : Archives du Mincommerce

Malgré le malaise que connaît le marché international notamment avec la chute du prix des matières premières, les importations camerounaises restent mitigées. En 2016, la chute des produits secondaires (hydrocarbures, la baisse du taux d'échanges 16,82% vont contribuer à la stagnation du commerce entre ces deux pays. Mais avec les améliorations connues bien après, à partir de 2019, on verra le poids des échanges augmenter de près de 6% preuve d'une interaction entre les échanges entre ces deux pays³⁶¹.

Les dépenses d'importation du Cameroun en 2019 se chiffrent à 3856,9 milliards de FCFA, en hausse de 13,3% par rapport à l'année 2018. Cette évolution des dépenses d'importation résulte principalement de la hausse des achats de carburants et lubrifiants (53,1%), des céréales (41,8%) dont le riz (60,9%), des huiles brutes de pétrole (27,2%) du clinker (30,7%) et les véhicules et tracteurs (5,8%)³⁶².

En 2019, cinq produits représentent plus de 50% des recettes totales d'importations : les carburants et lubrifiants (18,8%), dont les importations se sont amplifiées sous l'effet de l'arrêt du raffinage à la SONARA³⁶³ causé par l'incendie intervenue en mai 2019 ; les machines et appareils mécaniques ou électriques (13,0%) ; les céréales (9,8%) dont le riz (6,0%) et le froment de blé et méteil (3,7%) ; les huiles brutes de pétrole (5,7%) importés avant l'incendie

³⁶¹ Archives du Mincommerce (annuaire statistique sur le commerce extérieur 2020).

³⁶² Archives du Mincommerce (état des lieux des échanges commerciaux entre le Cameroun et l'Inde)

³⁶³ Archives du Mincommerce

de la SONARA et les véhicules automobiles et tracteurs (5,1%). Les poissons de mer congelés (3,4%) occupent une place non négligeable suivis les produits pharmaceutiques (3,3).

En 2020, l'Inde a exporté pour 279 milliards de dollars de marchandises, tandis que les importations représentaient 372 milliards de dollars. En revanche en guise d'importations l'Inde occupe le quatrième rang des pays fournisseurs du Cameroun en 2020, avec une marchandise chiffrée à 280668 tonnes, hauteur de 160,689 milliards de FCFA³⁶⁴.

2- La balance commerciale

Le tableau suivant présente la balance commerciale du Cameroun avec l'Inde au cours des exercices 2017 à 2020.

Tableau 15 : Balance commerciale entre le Cameroun et l'Inde de 2017 à 2020

Libellés	2017		2018		2019		2020	
	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V
Importation/ imports	561939	130241	529287	116345	989509	263793	404405	73113
Exportation/ exports	109528	108876	96375	115176	108618	124260	280668	160689
Solde/balance		21366				139533		-87576

Quantité en tonnes et valeurs en millions en FCFA

Source : Archives du Mincommerce à partir des données du CTNBC

Au vu des circonstances que connaît le monde notamment la chute du prix des matières premières en 2016, la balance commerciale du Cameroun reste stagnante en 2017-2018 car même avec la légère progression de 2018, elle reste inchangée. En 2019, le déficit de la balance commerciale se creuse davantage et se situe à 1464,2 milliards de FCFA, enregistrant ainsi une aggravation de 171,3 milliards de FCFA (13,3%) par rapport à l'année 2018.

Cette situation résulte d'une augmentation des dépenses d'importations de 451,7 milliards de FCFA, correspondant à 13,3% en glissement annuel. La hausse des recettes d'exportation de 280,4 milliards de FCFA (13,3% sur un an), impulsée essentiellement par les exportations du gaz naturel liquéfié et des huiles brutes de pétrole, n'a pas été suffisante pour couvrir le facteur des importations. Hors pétrole, le déficit de la balance commerciale est plus accentuée et se chiffre à 2243,8 milliards de FCFA soit une augmentation de 261 milliards de FCFA (13,2%) par rapport à l'année 2018³⁶⁵. L'aggravation du déficit hors pétrole est liée à la hausse des importations hors pétrole de 404,7 milliards de FCFA (12,5%) ; tandis que les

³⁶⁴ Archives du Mincommerce (note de service sur le commerce extérieur du Cameroun : exercice 2020)

³⁶⁵ Archives du Mincommerce

exportations hors pétrole brut ne progressent que de 143,2 milliards de FCFA (11,5%). Le taux de couverture hors pétrole est presque stable par rapport à 2018 et se situe à 38,3% ce qui rend la balance commerciale excédentaire à l'exercice 2019³⁶⁶.

Si l'on s'en tient aux données disponibles du Comité Technique National de la Balance Commerciale (CTNBC)³⁶⁷, la valeur des échanges entre ces deux pays a été de 233 millions de FCFA en 2020, soit une baisse drastique de 39,6% par rapport à 2019. Cette baisse est due à la crise sanitaire de Covid-19 qui a fortement perturbé les chaînes d'approvisionnement mondiale³⁶⁸.

Malgré la crise de Covid-19 qui a causé la fermeture des frontières terrestres et aériennes par le Cameroun, le solde de notre balance commerciale avec ce partenaire de choix demeure excédentaire en faveur du Cameroun. Et, l'Inde en 2020 a exporté 279 milliards de dollars de marchandises, tandis que les importations représentaient 372 milliards de dollars. Ce qui a entraîné une balance commerciale négative de 95 milliards de dollars. Selon l'OMC³⁶⁹, la même année, les exportations de services se sont élevées à 202 milliards de dollars, tandis que les importations de services se sont élevées à 152 milliards de dollars, entraînant une diminution du déficit commercial global, qui s'est élevé à 8,2 milliards de dollars. On comprend dès lors que face à la kyrielle de partenaires qu'a le Cameroun, l'Inde demeure un partenaire plus ou moins sérieux bien que cette relation recèle des limites et des insuffisances.

³⁶⁶ Archives du Mincommerce (note sur le commerce extérieur du Cameroun : exercice 2020)

³⁶⁷ CTNBC : Comité Technique National de la Balance Commerciale

³⁶⁸ Eco matin, édition du 31 octobre 2021

³⁶⁹ Rapport de l'OMC année 2020 sur le commerce international

CHAPITRE IV : IMPACT, CRITIQUE ET PERSPECTIVES DE LA COOPERATION INDO-CAMEROUNAISE

Les différentes étapes marquant l'évolution des relations commerciales entre le Cameroun et l'Inde ont permis non seulement un développement de la production agricole de ces pays, mais aussi de pourvoir convenablement aux besoins alimentaires de leur population. Au-delà de cet aspect, le fret permet l'essor urbain au Cameroun et par ricochet favorise les échanges mutuels et le brassage entre les camerounais et les indiens tant au Cameroun qu'en Inde.

I-L'IMPACT DES RELATIONS COMMERCIALES ENTRE LE CAMEROUN ET L'INDE

La coopération commerciale Inde-Cameroun se déploie tout aussi dans plusieurs secteurs de l'économie camerounaise depuis 1988, date de ses premières manifestations. En 2020, son action est âgée de 52 ans. C'est ainsi qu'une analyse historique dudit thème fait appel à un bilan, à une critique et à la présentation des perspectives pouvant renforcer ce partenariat.

A- Les rentrées fiscales et douanières

L'impact de la coopération entre le Cameroun et l'Inde est perceptible sur le triple plan, les rentrées fiscales et douanières, l'approvisionnement des marchés et l'apport des opérateurs économiques.

Le fret indien en transit au Cameroun rapporte d'importantes rentrées fiscales et douanières, ce qui permet de satisfaire d'autres secteurs à l'instar du secteur financier au Cameroun. Tout d'abord, les produits indiens en transit sont, une fois arrivés au port de Douala ou Kribi, dédouanés suivant les procédures établies par l'OMC en ce qui concerne ces marchandises en transit. Bien que rapportant d'énormes recettes financières au Cameroun, ces rentrées fiscales dues aux échanges entre ces pays deviennent primordial pour le développement du Cameroun. En effet, elles aident à lutter contre la pauvreté, à améliorer les capacités économiques de l'Etat et à répondre aux besoins de la population. Il s'agit donc d'une ressource capitale.

On comprend dès lors que les rentrées fiscales hors-mis les produits échangés, constituent même le moteur d'un Etat car les recettes collectées à l'intérieur d'un Etat ne

parviennent pas parfois à réaliser les projets politiques. Mais celles-ci viennent booster cette allure en lui apportant une part majeure. Les recettes fiscales et douanières sont tout aussi la base même d'une société ambitieuse. Car celles-ci dopent encore plus de budget annuel d'un Etat.

B- L'approvisionnement des marchés

Le fret n'est pas qu'une pompe de devises, il est aussi générateur de flux des marchandises de toute nature entre le Cameroun et l'Inde. Le Cameroun du fait de sa position géographique a l'avantage d'avoir un climat assez clément lui permettant de mener des activités agricoles florissantes. C'est ce qui leur vaut le mérite d'être le « nourricier de l'Afrique centrale ». A cet effet, le Cameroun achemine vers l'Inde de nombreux produits pour alimentation (noix de coco, graines, café, etc.), l'Inde n'est pas en reste, car elle ravitaille aussi au Cameroun (médicaments, riz³⁷⁰, etc.).

L'existence à Douala d'une fabrique de médicaments par les indiens en est une importante illustration contribuant énormément à garantir la santé des camerounais, face à la concurrence de nombreux autres pays. L'Inde parvient toutefois à dominer les marchés camerounais avec ces produits (pharmacopée).

Des opérateurs économiques indiens, sont en majorité commerçants, et assez nombreux au Cameroun (Douala³⁷¹). Ils sont estimés à plus de 700³⁷² et ils y développent des activités commerciales à Douala. Ce qui au travers des impôts qui les sont imposés augmentent les caisses de l'Etat. Ceci grâce aux impôts que l'Etat impose aux produits commercés par ceux-ci. Nombres d'aspects méritent aussi d'être soulevés. Economiquement parlant, on peut citer le rôle important de l'industrie pharmaceutique indienne au Cameroun. En effet, les produits pharmaceutiques indiens bon marché sont une aubaine pour de nombreux consommateurs camerounais. Le groupe GIPLA par exemple, géant du médicament générique, a apporté une plus-value concrète, et ce, surtout auprès des personnes séropositives grâce à ses antirétroviraux qui sont vendus à des prix biens moins chers que ceux pratiqués par les compagnies occidentales³⁷³.

³⁷⁰ Etant un pays qui accentue cette culture, l'Inde parvient à inonder les marchés camerounais avec ce produit qui l'un des aliments les plus consommés au Cameroun.

³⁷¹ Archives de l'INS, Annuaire statistique, 2018

³⁷² Archives de l'INS, Annuaire statistique, 2019

³⁷³ Jeune Afrique, Mai 2011

Par ailleurs, le rôle grandissant de la multinationale indienne de télécommunication *Bhaiti Airtel* a permis l'émergence des services bancaires, médicaux et autres par voie téléphonique (cellulaire) avec un certain succès³⁷⁴. C'est le lieu de faire connaître que le secteur privé joue un rôle primordial dans cette coopération commerciale.

Cette relation commerciale entre le Cameroun et l'Inde garantit aussi la mobilité des personnes. Par exemple, des camerounais qui partent commercer leurs produits en Inde et des indiens qui effectuent tout aussi les déplacements pour écouler leurs produits au Cameroun. Faisant partie des pays des BRICS, et du fait de sa population sans cesse grandissante, l'Inde constitue déjà un débouché (vaste marché de consommation) pour le commerce-camerounais. Aussi, ce pays regorge de nombreuses potentialités d'affaire et s'intéresse aussi aux produits camerounais à l'instar du cacao³⁷⁵. Le fait que les activités soient de plus en plus rentables au Cameroun, rend plus facile leurs activités économiques. De plus, la stabilité politique plus accentuée dans la ville de Douala en particulier (lieu où ils sont majoritaires) favorise l'implantation des étrangers (Indiens) qui y développent les activités économiques très rentables.

Mais leur présence cause aussi des problèmes de renchérissement des loyers et d'urbanisation. En effet, la venue massive des indiens (par rapport aux années antérieures) a occasionné une hausse substantielle des prix des loyers à Douala. Certains opérateurs qui font dans le secteur immobilier ont en ce moment essayé de relancer les formes de construction des bâtiments et maison d'habitation afin de les rendre concurrentes. Du coup, le loyer connaît une augmentation à la hausse car la demande était plus élevée. Avec l'augmentation des maisons ou bâtiments à louer, nous avons aussi une augmentation des rentrées fiscales notamment avec des impôts imposés à ceux-ci.

II- CRITIQUE DES 52 ANS DE COOPERATION COMMERCIALE INDO-CAMEROUNAISE

Cette critique va s'articuler autour du politique et de l'économique.

A- Les défauts d'ordre politique

Parmi les carences de la coopération indo-camerounaise sur le plan politique, l'ouverture tardive de l'ambassade de l'Inde au Cameroun, la faiblesse de l'ossature

³⁷⁴ G. Price, « For the global: India's developing international role », London, *Chatham House*, 2011, p.4.

³⁷⁵ Mbouang Moubia Edi, 46 ans, Inspecteur des prix et de la métrologie au ministère du Commerce, entretien du 04 octobre 2022 à Yaoundé.

institutionnelle et le caractère symbolique de la représentation camerounaise en Inde sont les plus frappants. Aussi, quelques difficultés caractérisent les relations camerounaises dans la sphère africaine entre autres colorations ethniques, l'évolution en rang dispersé des africains et bien d'autres.

1- Des difficultés des relations camerounaises dans la sphère africaine

De cette analyse de l'état des relations du Cameroun et les pays africains, nous pouvons d'entrée de jeu dire que l'union des forces qui avait permis les indépendances éclate en fractions politiques à coloration ethnique, donnant ainsi lieu à un chauvinisme régional. Enfin, l'état défectueux des relations inter africaines ne permit pas un travail harmonieux entre les dirigeants politiques du continent³⁷⁶. Bien qu'il soit illusoire de croire que les africains étaient unis avant et pendant la colonisation, il convient de souligner que c'est une entente, même fragile, qui a contribué au démantèlement de la colonisation. Devant les astuces du colon, les africains comprennent qu'en rang dispersé, la bataille pour se libérer et de développer leurs pays est perdue d'avance. C'est en front relativement unis, toutes les couches confondues que les africains avaient réussi leur exploit. Personne ne se fait d'illusion sur les problèmes auxquels les nouveaux gouvernants allaient faire face, notamment des déchirures politiques qui bloquent tout démarrage économique ou social³⁷⁷. C'est donc cela le caractère revanchard de l'africain qui ne permet pas un regroupement des forces.

Au moment des indépendances, les politiques économiques des nouveaux Etats sont orientées en gros dans deux directions : le libéralisme qui cherche par tous les moyens à attirer les capitaux étrangers et le socialisme privilégiant l'action de l'Etat³⁷⁸. Alors on comprend qu'en examinant aujourd'hui les choses de près, les différences entre les deux options sont beaucoup moins grandes qu'on ne l'avait cru jusqu'ici, d'autant plus qu'aucune option n'a abouti à un changement majeur des structures économiques héritées de la colonisation.

Cette analyse montre que l'indépendance n'a pas marquée comme on pouvait le supposer, le point de départ de la restructuration du système économique mis en place pendant la colonisation. Dans leur incapacité d'innover, les leaders politiques africains ont manqué de permettre au secteur commercial de jouer son rôle de levier de l'économie nationale. Condamné

³⁷⁶ T. Edimo Ndombi, « Transport, commerce et relation étatique en Afrique Centrale de 1960 à 2000 », Mémoire présenté et soutenu en vue de l'obtention du Diplôme d'Etudes Approfondies (DEA) en Histoire, pp.54-55.

³⁷⁷ Mais les africains n'ont pas réussi à faire taire leurs querelles pour arriver à bout des intentions européennes

³⁷⁸ Le marasme économique des pays africains est le fruit des causes exogènes et endogènes, et sur, lesquelles les pays n'ont pas toujours pas d'emprise. Les exportations sont tributaires des frottements des coups mondiaux. La baisse des recettes d'exportation est l'une des raisons de la faiblesse continue du taux global de croissance.

à une très basse productivité, il a à peine aidé à améliorer les conditions de vie des africains, mais n'a jamais constitué une amorce de développement. Les économies africaines sont demeurées des économies rentières, basées en fait sur des rentes qui ont beaucoup diminué³⁷⁹. Les économies africaines ont eu à faire face à une économie mondiale plus compétitive, et qui demandait beaucoup d'ingéniosité pour la survie, et comme les revenus des années fastes ont été mal gérés, l'Afrique doit affronter une situation de crise sans précédent. J. Gini est du même avis car pour lui, la crise :

Est aggravée par le fait que les années de bonnes rentes n'ont pas été utilisées à financer des investissements productifs, mais ont fourni l'occasion d'hypothéquer l'avenir en s'endettant avec la complicité active des occidentaux, en anticipant les rentes futures qui ne sont jamais venues³⁸⁰.

Fort de ce constat, le Cameroun, soucieux de son développement s'attèlera à multiplier ses partenaires. C'est ainsi que celui-ci se lance dans les relations sur la sphère extra-africaine.

2- L'ouverture tardive de l'ambassade de l'Inde au Cameroun

Très tôt au lendemain de son indépendance, plus précisément en 1960, le Cameroun établit des relations diplomatiques avec l'Inde. La signature d'un accord commercial en février 1968 laisse croire à une accélération rapide de la coopération entre les deux pays matérialisés par l'échange des ambassadeurs sur la base résidentielle par le gouvernement indien. Mais ce n'est qu'en 2013 que le Cameroun ouvre son ambassade en Inde. Depuis ce temps, celui-ci n'a pas encore accrédité un ambassadeur. Du coup celle-ci n'est pas encore fonctionnel³⁸¹. Ce dernier (Inde) quant à lui n'ouvre son ambassade à Yaoundé qu'en 2019, soit cinquante et neuf ans après l'établissement des relations diplomatiques entre les deux Etats. Mais bien avant cette date il est important de souligner que l'Inde avait un consulat honoraire à Douala³⁸² depuis 2013. Ceci étant, l'ambassade de l'Inde avec pour résidence Abuja au Nigéria couvrait jusqu'au Cameroun. Ce qui rendait stérile les relations entre ces deux pays ralentissant la mobilité effective des citoyens.

Cette ouverture tardive de l'ambassade indienne au Cameroun a sérieusement entravé la coopération entre le Cameroun et l'Inde. C'est dans ce sens qu'un diplomate au ministère de relations extérieures du Cameroun affirme :

Cette représentation lente et tiède via des ambassades tierces n'était pas de nature à garantir d'une manière efficace des contacts entre les citoyens indiens et camerounais et à affermir les

³⁷⁹ B. Nezeys, *L'autopsie du Tiers-Monde*, Paris, Economica, 1988, p.86.

³⁸⁰ J. Giri, « Rompre avec un demi-siècle d'anti-développement » in *Politique africaine*, n°49 mars 1993, p.92.

³⁸¹ Anonyme, 49 ans, cadre au Ministère des relations extérieures, entretien du 04 Août 2002 à Yaoundé.

³⁸² Archives du Minrex

relations entre les Etats, avec toutes les tracasseries et longues procédures qu'il fallait traverser pour un Camerounais qui voulait se rendre en Inde ou le contraire³⁸³.

L'on comprend alors aisément que l'ouverture tardive de la représentation diplomatique indo-camerounaise a été très préjudiciable aux relations entre les deux pays surtout lorsqu'on constate l'intensification de la coopération entre ceux-ci après 2019, date d'ouverture de ladite ambassade indienne. Cette situation ne faisait qu'accentuer et aggraver la faiblesse de l'ossature institutionnelle des relations entre les deux pays amis.

3- La faiblesse de l'ossature institutionnelle

Bien n'ayant ouvert une ambassade en Inde sur la base résidentielle dès 2013, le Cameroun n'était pas représenté jusqu'en 2020 voire même au-delà. Celle-ci était alors quasi symbolique.

En effet, la représentation diplomatique camerounaise en Inde répondait plus à une formalité. Celle d'être représentée directement dans toutes les capitales des pays les plus industrialisés qu'à un souci de représentation valable et efficace. Alors, malgré le fait que depuis le décret de création d'une ambassade camerounaise à New Dehli, le Cameroun reste toujours représenté par l'ambassadeur du Cameroun à Pékin et souvent par des diplomates en mission³⁸⁴. Celui-ci ne songe pas encore à l'idée de trouver un représentant pouvant exercer cette fonction. Avec le nombre de dossiers et l'intensité du travail qu'une telle ambassade devrait abattre pour rendre la coopération fructueuse et mutuellement bénéfique, on peut objectivement affirmer qu'un seul ambassadeur à lui seul ne pourrait pas relever le défi.

Cette représentation quasi symbolique du Cameroun en Inde est à l'origine des limites d'ordre commercial (économique) de la coopération entre les deux pays.

B- Les manquements d'ordre commercial de la coopération indo-camerounaise

Sur le plan commercial, les limites de la coopération indo-camerounaise, l'absence d'une politique commerciale à bénéfice réciproque, la place constante de l'Inde dans le commerce extérieur du Cameroun sont non négligeables. Depuis l'établissement des relations indo-camerounaises, celles-ci ont pour la plupart du temps été consistantes à un moment donné mais malheureusement inégalitaires. Selon Taylor³⁸⁵ Gandhi aurait tenu les propos suivant :

³⁸³ Anonyme, 48 ans, Employé à la direction du commerce extérieur, entretien du 15 juillet 2022 à Yaoundé.

³⁸⁴ Cci peut se comprendre par le fait qu'il n'est pas peut être aisé financièrement pour le Cameroun de rendre opérationnel l'ambassade à New Dehli vu la grandeur de ce pays, ceci coûterait assurément une fortune au Cameroun car de cette superficie, il faudrait à moyenne 02 à 03 ambassadeurs.

³⁸⁵ Taylor, Ian, « India's rise in Africa », *International affairs*, 88.4 (2012), p.782.

« Le commerce entre l'Inde et l'Afrique consistera à échanger des idées et des services et non des biens de consommation contre des matières premières, comme cela se passait avec les colons occidentaux³⁸⁶ » [traduction libre].

Force pourtant est de constater que c'est bien l'inverse qui se traduit. En effet, plus d'un quart des importations pétrolières de l'Inde proviennent de l'Afrique en général et de près de 15% de ce quart du Cameroun et près de 20% des importations en provenance du Cameroun sont des combustibles fossiles ou hydrocarbures³⁸⁷. L'Inde importe essentiellement des matières premières brutes du Cameroun et exporte des produits manufacturés auprès de celui-ci.

La difficulté avec ce modèle d'échange de matières premières non-transformées contre produits manufacturés est qu'il affaiblit l'industrialisation du pays, condition sine qua non s'il en est pour se développer et devenir compétitif au niveau des marchés internationaux³⁸⁸. A contrario, le fait que les produits indiens soient à bas prix et de qualité variée envahissent le Cameroun, le tissu industriel du pays s'en trouve frictionné ou négativement affecté. De nombreuses petites et moyennes entreprises et des agriculteurs perdent leur marché et de compétitivité du fait de la concurrence relativement déloyale des entreprises indiennes³⁸⁹.

Cette relation commerciale peut être considérée comme étant assez déséquilibrée car non seulement elle fait le lit d'une désindustrialisation du Cameroun à cause de la forte concurrence des entreprises indiennes. Mais également, elle est problématique, parce que de nombreux investissements indiens lèsent les travailleurs ou producteurs locaux³⁹⁰. On comprend réellement que la relation n'est pas gagnant-gagnant, car le modèle extractiviste devant créer une logique de dépendance du Cameroun aux revenus tirés de matières premières, ce qui n'aide pas dans le fond et dans la forme³⁹¹ ce dernier à diversifier son économie à proprement parlé ; engendre une désindustrialisation à cause de la forte compétitivité de produits indiens ; et est caractérisé par un manque de transparence dans de nombreuses transactions ainsi que par l'absence de compensation ou de mitigation des torts causés aux travailleurs locaux. Néanmoins, ce bilan peut être nuancé en soulignant que l'Inde apporte tout

³⁸⁶ "The commerce between India and Africa will be of ideas and services, not manufactured goods against raw materials after the fashion of western exploiters"

³⁸⁷ S. Santander, (dir) et al., *L'Afrique nouveau terrain de jeu des émergents*, Karthala, 2014, p.272, 322p.

³⁸⁸ Aurégan, Xavier, 2019, « L'Inde en Afrique ou l'impossible rattrapage vis-à-vis de la Chine », *L'espace politique*, 36/3, pp.1-14

³⁸⁹ O. Da Lage, 2017, *L'Inde : désir de puissance*, Paris : Armand Colin, p.29, 176p.

³⁹⁰ Jeune Afrique (le 18 mai 2011), « Afrique-Inde : un autre modèle jeune Afrique, [en ligne], [www.jeuneafrique.com], consulté le 10 octobre 2022.

³⁹¹ Ce modèle de coopération ne peut pas réaliser les objectifs commerciaux du Cameroun tant sur le plan interne qu'externe. Mais maintient le Cameroun plutôt dans une position d'attente en ce sens que l'espoir viendra uniquement de l'autre.

de même une valeur ajoutée socio-économique aux populations³⁹² du Cameroun, notamment à travers les produits pharmaceutiques bon marché, qu'autrement seraient dispendieux pour ces populations à cause des droits de brevets dont se prévalent d'autres partenaires comme la France.

En effet, depuis 1968, année de la signature d'un accord commercial entre les deux parties, les deux partenaires n'ont jamais élaboré ou mis en place une politique économique-commerciale qui protège les intérêts de l'un et l'autre pays. Si cette situation est favorable à l'Inde qui tire profit, le Cameroun quant à lui en paye sérieusement les frais car même si la balance commerciale entre les deux partenaires est parfois excédentaire pour le Cameroun, comme démontré au chapitre précédent de ce travail, Mbouang Moubia Edi³⁹³ pense que cet état de choses s'explique entre autres, par un manque de volonté politique de la part du Cameroun. Il déclare à cet effet que le Cameroun ne s'intéresse pas trop au marché indien. Il en suit une place moyenne de l'Inde dans le commerce extérieur du Cameroun. Bien qu'il soit comme en 2019, le troisième client du Cameroun.

A destination de l'Inde, le Cameroun exporte les matières premières en l'état brut comme le pétrole, le bois, le cacao, le café. Malheureusement le résultat de ce modèle de coopération est la détérioration du terme d'échange, l'appauvrissement des travailleurs des secteurs primaires exportateurs, la non-appropriation des technologies de conception et de transformation, c'est pourquoi la balance commerciale camerounaise reste longtemps critiquée. L'absence d'un réel accord commercial bilatéral avec l'Inde constitue un frein au développement d'une coopération commerciale forte.

On retient donc globalement que cette situation soit en partie due à l'éloignement géographique et à l'insularité de l'Inde, le manque de volonté politique des autorités de Yaoundé y est pour beau corps. Ce qui mérite d'apporter des solutions durables en vue d'affermir de plus cette relation indo-camerounaise.

III-LES PERSPECTIVES POUVANT RENFORCER OU DENSIFIER LA COOPERATION INDO-CAMEROUNAISE

Le Cameroun a besoin de rendre sa croissance plus résiliente aux chocs externes et de créer davantage d'emplois. Par conséquent, il doit mettre à profit sa coopération avec l'Inde

³⁹² E. Mawdsley, et G. McCann, (Dir), 2011, *India in Africa changing geographies of power*, Cape Town: Pambazuka press, p.76, 240p.

³⁹³ Mbouang Moubia, Edi, 46 ans, Inspecteur des prix et de la métrologie au Mincommerce, entretien du 31 octobre 2022 à Yaoundé

pour développer les secteurs qui produisent les effets multiplicateurs plus accrus. Le pays qui comptait en 2020 une population jeune de près de 15 millions (âge compris entre 15 et 25), qui devrait doubler d'ici 2030, date à laquelle elle sera de loin mieux formée qu'aujourd'hui : puisque le vaste réservoir de dynamisme social a besoin d'emplois décents. Il faudra mettre en œuvre un certain nombre de stratégies, dont la diversification des exportations, le resserrement des liens entre les secteurs, l'adoption de techniques à forte intensité de main d'œuvre, [...] en veillant que les travailleurs tirent avantage de l'amélioration des termes de l'échange pour le Cameroun.

A- Les recommandations étatiques pour une coopération plus fructueuse

Dans l'optique de rendre plus fructueuses et prometteuses les relations commerciales entre le Cameroun et l'Inde, il est souhaitable d'explorer les possibilités de renforcer la représentation diplomatique pour le Cameroun. Car la présence d'un ambassadeur à New Delhi permettrait une négociation active avec le secteur privé présent en Inde afin de lui présenter les potentialités du Cameroun. L'effectivité d'une ambassade du Cameroun à Delhi garantirait tout aussi la sécurité des hommes d'affaires et des camerounais qui y développent les activités. Sur le plan de la coopération économique et technique, l'adaptabilité de la technologie indienne à notre contexte (agriculture, NTIC, etc.) est prometteuse.

Le cadre juridique de la coopération entre l'Inde et le Cameroun est très pauvre du fait d'un seul accord commercial signé en 1968 entre les deux pays. Pour un cadre au Minrex, l'Inde et le Cameroun doivent procéder à un toilettage des anciens accords³⁹⁴, afin d'arrimer ceux-ci aux exigences ou préoccupations actuelles. Il serait donc important de l'améliorer dans la perspective de favoriser les échanges entre le Cameroun et l'Inde, devenue haut lieu de technologie de pointe et en raison de son tissu industriel dense et très développé. Il serait souhaitable de proposer à la partie indienne des accords de coopération fonctionnels parmi lesquels : un accord de coopération technique et scientifique, un accord portant création d'une commission mixte Inde/Cameroun en regard de l'enjeu démographique indien sans cesse grandissant.

Toujours dans la même lancée, le gouvernement camerounais pourrait programmer une mission économique en Inde en vue de faire connaître les potentialités économiques et commerciales du Cameroun. Ainsi, la Chambre de Commerce, d'Industrie, des Mines et de

³⁹⁴ Anonyme, 38 ans, Diplomate au Ministère des relations extérieures, entretien du 05 Août 2022 à Yaoundé.

l'Artisanat devraient participer aux foires et expositions organisées en Inde en vue de capter le fonctionnement des politiques économiques de l'Inde.

Pour Mbouang Moubia Edi³⁹⁵, le Cameroun fait face aux problèmes d'ordre structurel. Etant en quête de son émergence et n'ayant pas encore atteint une stabilité économique, subissant un déséquilibre structurel, notamment les difficultés technologiques qui mettent en inadéquation les entreprises camerounaises à celles indiennes, le Cameroun envisagerait des stratégies visant à renforcer les capacités de production, de transformation et de commercialisation sur la base technologique. D'après lui, le bilan des relations commerciales Cameroun-Inde reste mitigé car le Cameroun a pris conscience tardivement de la montée en puissance de l'Inde. Si le Cameroun mettait plus d'accents sur cette coopération, l'on serait plus loin aujourd'hui sur le plan économique et bien d'autres aspects. Mais au regard des enjeux actuels, il serait judicieux d'intensifier cette coopération afin de la rendre plus fructueuse dans les années à venir.

Pour Onguene Awona Sylvio³⁹⁶, l'industrie camerounaise est jusqu'ici précaire, ne pouvant pas permettre de faire du poids avec celles indiennes, il serait souhaitable d'améliorer l'industrie d'échelle pouvant faciliter la transformation des produits, en interne pour pourvoir approvisionner la population afin d'envisager la commercialisation extérieure. De là on comprend que cette méthode ou politique diminuerait drastiquement le taux des importations et boosterait les entreprises locales tout en accentuant la consommation locale.

Pour mieux participer au rayonnement des produits camerounais, le gouvernement travaillerait aussi à promouvoir et à défendre un label de qualité pour les produits destinés au marché local et à l'exportation, et de promouvoir de la compétitivité des produits camerounais sur les marchés étrangers.

Au-delà de ces aspects, le partenariat doit s'inscrire dans un effort plus élargi visant à promouvoir la croissance, l'emploi et la transformation structurelle, ce qui exige fondamentalement du Cameroun de moderniser ses stratégies et de renforcer ses capacités dans sa coopération avec l'Inde, y compris en particulier de négocier des concessions commerciales favorables avec celui-ci et de mieux anticiper les tendances. Le Cameroun doit également se débarrasser de tout complexe dans ses négociations et aborder sous un plan général tous les

³⁹⁵ Mbouang Moubia Edi, 46 ans, Inspecteur des prix et de la métrologie au Mincommerce, entretien du 04 octobre 2022 à Yaoundé

³⁹⁶ Onguene Awona Sylvio, 34 ans, Chef de bureau des relations commerciales sous régionales à la direction du commerce extérieur, entretien du 04 octobre 2022 à Yaoundé.

domaines de coopération pour stimuler la production et le développement de l'esprit d'entreprise. Il gagnerait aussi mieux en assistant constamment aux foires et expositions commerciales organisées par l'Inde en y envoyant une délégation constituée de membres du gouvernement et d'hommes d'affaires.

Alors, sur la base d'un cadre clair de besoins et d'objectifs, le Cameroun se doit de déployer des ressources de haute qualité pour gérer la relation entre l'Inde et lui, dans le cadre d'un dialogue entre égaux.

B- Un programme pour stimuler le commerce entre le Cameroun et l'Inde

Pour développer le secteur commercial et le rendre plus bénéfique, le Cameroun doit progresser sur plusieurs fronts. Il doit assurer la stabilité macro-économique et améliorer les infrastructures physiques ainsi que la base de ressources humaines. Les réformes structurelles qui abaissent le coût d'exercice d'une activité, notamment celles qui concernent la gouvernance, le cadre juridique et réglementaire et le secteur financier, sont aussi essentielles.

Le Cameroun devrait aussi poursuivre la libéralisation sur une base discriminatoire. Pour réduire le risque de détournement des échanges dû aux ACR. Bien que la libéralisation implique des coûts d'ajustement pour les industries locales, elle améliore l'efficacité économique à long terme. Ce qui devrait compenser les coûts, surtout si d'autres réformes intérieures sont mises en œuvre³⁹⁷.

Il devrait faire les efforts sérieux pour diminuer ses tarifs extérieurs, surtout au sein des unions douanières. Ces efforts sont particulièrement importants à cause de l'impasse actuelle, notamment avec les exigences qu'impose la pandémie à COVID-19.

Il se doit enfin de réduire le coût d'exercice d'une activité en vue d'attirer l'IDE³⁹⁸ du pays partenaire, non seulement vers le secteur primaire mais aussi vers l'industrie (domaine où les technologies camerounaises peuvent être adaptées par ce qu'elles sont grandes utilisatrices de main d'œuvre). Le gouvernement camerounais travaillerait aussi à se garder de tout

³⁹⁷ G. Broadman, Harry, 2006, *Africa's silk road: China and India's New Economic*, frontière/Washington, World Bank.

³⁹⁸ Environnement de Développement Intégré. A ceci, on comprend que l'intégration économique des investisseurs pourrait être assurée.

mouvement d'opinion interne contre le resserrement des liens de commerce et d'investissement avec l'Inde et ne plus hésiter à souligner qu'il bénéficiera à son économie³⁹⁹.

Si ces recommandations sont prises en compte à l'avenir, le secteur commercial camerounais émergera en grande vitesse et même se diluer de la politique visant l'émergence à l'horizon 2035.

³⁹⁹ Eifut, Benn, A. Gelb, and V. Ronachandran, 2005, "Business environment and comparative advantage in Africa: evidence from the investment climate data", *Waking paper*, N°56 Washington: centre for Global Development.

CONCLUSION GENERALE

Au terme de notre analyse, il est judicieux de rappeler le thème de notre travail de recherche à savoir : « **La coopération commerciale entre le Cameroun et l'Inde 1960 à 2020 – analyse historique** ».

En entreprenant cette étude, il était question de présenter les fondements historiques et le cadre juridico-institutionnel de la coopération Indo-Camerounaise, le cours des événements et les bienfaits concrets de cette coopération et d'en dresser un bilan critique et une présentation de ses perspectives. Avons-nous entièrement réussi dans cette entreprise ? Nous ne saurons le dire au regard de la complexité et de l'étendue du problème qui fait office d'analyse. Néanmoins, nos investigations, nos lecteurs et nos analyses nous ont permis d'aboutir à un certain nombre de constats.

S'agissant des fondements historiques et du cadre juridico-institutionnel de la coopération entre le Cameroun et l'Inde, leur genèse remonte à 1960, date de l'établissement des relations diplomatiques entre les deux pays. Ces relations furent renforcées en 1968 par la signature d'un et l'unique accord commercial en date. Cependant, la coopération effective débute en 1988⁴⁰⁰. Le Cameroun ouvre son ambassade en Inde par décret présidentiel le 13 mars 2013 et l'Inde lui renvoie l'ascenseur en 2019⁴⁰¹ en ouvrant sa représentation diplomatique sur la base résidentielle à Yaoundé. L'ouverture de l'ambassade indienne à Yaoundé marque l'inauguration d'une nouvelle ère dans les relations entre le Cameroun et l'Inde ; ère caractérisée par une intensification de la coopération bien plus généralisée. Le sommet Inde-Afrique de 2019 redéfinit et accélère les relations entre l'Inde et l'Afrique en général et le Cameroun en particulier dans l'optique de promouvoir le développement économique-commercial⁴⁰².

La coopération commerciale entre le Cameroun et l'Inde est très ancienne, elle remonte en 1968⁴⁰³. De 1960 à 2020, cette coopération est très intense. Cette intensité des relations

⁴⁰⁰ 1988 marque le début effectif de la coopération entre le Cameroun et l'Inde ; c'est à partir de cette année qu'on commence à ressentir la coopération notamment avec l'organisation à Douala cette année d'une expédition commerciale et industrielle des produits indiens ; mais celle-ci sombrera quelques années après avant de redémarrer

⁴⁰¹ Mais autour des années 2013, l'Inde avait un consulat honoraire à Douala servant de relais.

⁴⁰² Notons que bien avant le Sommet Inde-Afrique de 2019, plusieurs autres sommets avaient déjà eu lieu auparavant notamment ceux de 2013, 2015...

⁴⁰³ 1968 est la date de signature d'un accord commercial entre le Cameroun et l'Inde dans le but d'intensifier leurs échanges commerciaux

commerciales entre les deux pays partenaires se traduit notamment par l'accroissement des échanges commerciaux entre ceux-ci.

En scrutant les échanges commerciaux entre les deux Etats depuis l'année de signature de l'accord commercial, on constate que leur intensité et notamment le nombre d'accord et protocole d'accord signés en matière de coopération multiforme ainsi que le gros volume des échanges commerciaux soulevaient en un certain moment beaucoup de critiques. Mais avec l'ouverture des ambassades par ceux-ci, cette coopération a pris toute une autre forme, ceci notamment avec une nette augmentation du taux d'échanges pour ce qui est du volet commercial, et une prise en compte effective des autres secteurs de la coopération.

Pendant la première phase qui va de 2001 à 2016, on constate des échanges qui prennent toute autre allure allant à faire la différence même avec l'année de signature de l'accord commercial mais quelques années après, les relations vont sombrer au point d'en croire que ce secteur de coopération semblait être aux oubliettes. Mais peu de temps après, pratiquement les années 2009, on constate une relance de la coopération notamment une large exportation du coton par le Cameroun. Cette relance prendra toute une autre face à partir de 2010 jusqu'à la fin de cette phase.

Au cours de la seconde phase qui va de 2017 à 2020, la coopération entre ces deux pays atteint le haut niveau notamment avec l'ouverture de l'ambassade de l'Inde à Yaoundé en 2019. Les échanges connaissent une augmentation incommensurable car les pays avaient déjà atteint une amitié indéniable, la coopération multiforme ainsi que le gros volume des échanges commerciaux constituent à n'en point douter, le prolongement des relations qui se sont tissés de la décolonisation à nos jours.

En essayant de passer en revue ces 52 années de coopération commerciale entre le Cameroun et l'Inde, on peut parvenir aux solutions selon lesquelles, au moment de la signature de l'accord commercial de février 1968, les deux pays n'étaient pas encore suffisamment motivés. Mais le décret d'ouverture d'une ambassade camerounaise à New Delhi et celui marquant l'ouverture de l'ambassade indienne à Yaoundé ont redonné un nouveau souffle à la coopération entre le Cameroun et l'Inde. Ces marques de confiance et de volonté exprimés par ceux-ci ont été à l'origine d'une densification de la coopération commerciale.

Mais, le Cameroun devrait également œuvrer pour la création d'une commission mixte Cameroun-Inde afin d'accélérer et mieux canaliser les relations diplomatiques et la coopération entre les deux partenaires. Les autorités camerounaises devraient aussi, dans le but d'efficacité,

renforcer et ou affecter un personnel y compris un ambassadeur à l'ambassade du Cameroun à New Dehli. Il faudrait également que le gouvernement camerounais élabore une stratégie efficace pour attirer au maximum la présence d'homme d'affaires ou investisseurs indiens dans le cadre de la coopération générale.

Au total, la coopération indo-camerounaise dans son principe, elle est séduisant, puisqu'elle se propose d'atténuer les difficultés des populations camerounaises en matière de santé et mener d'accès au bien-être économique tout en permettant le renforcement de la culture démocratique au Cameroun, ce qui contribuerait à stabiliser la situation socio-politique du pays le rendant ainsi très peu risquant pour les investissements étrangers.

Cette magnanimité de l'Inde à l'endroit du Cameroun est-elle gratuite ou purement humanitaire ? Nous savons d'emblée qu'en relation internationale chaque acte posé par un Etat garde en lui des intérêts nombreux qu'ils soient. N'est ce peut être pas un moyen d'endormir le Cameroun ? Avec la réorientation de la politique étrangère du Cameroun vers l'Asie, on peut adosser cette magnanimité de l'Inde à celle-ci pour essayer de comprendre le bien fondé des multiples actions posées par le partenaire indien au Cameroun. Cependant, ayant étudié le volet commercial de la coopération Cameroun-Inde, qu'en est-il des autres aspects de cette coopération (éducation, social, technique...) ?

ANNEXES

**FICHE DE COOPERATION COMMERCIALE ENTRE LE CAMEROUN ET LA
REPUBLIQUE DE L'INDE**

I. Situation juridique

Les relations commerciales entre le Cameroun et l'Inde, sont régies par les Accords de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), qui encadrent les échanges commerciaux entre ses Etats membres.

II. Profil économique de l'Inde

L'Inde a longtemps été un État protectionniste, mais le pays s'est progressivement ouvert au commerce international. Actuellement, le commerce extérieur de ce pays représente 36,5% de son PIB. Le pays exporte principalement des huiles de pétrole (9,5%), des médicaments (6%), des diamants (5,5%), du riz (2,9%) et des articles de bijouterie (2,8%), tandis qu'il importe des huiles de pétrole (17,5%), de l'or (6%), des diamants (4,3%), du charbon et des combustibles solides similaires (4,3%), du gaz de pétrole et d'autres hydrocarbures gazeux (4,1%).

Selon les prévisions du commerce extérieur du FMI, le volume des exportations de biens et services a augmenté de 6,7 % en 2021 et devrait rester stable à 6,1 % en 2022, tandis que le volume des importations de biens et services a augmenté de 7,5 % en 2021 et est devrait augmenter de 8,2 % en 2022. Les principaux partenaires de l'Inde sont les États-Unis, la Chine, les Émirats arabes unis, l'Arabie saoudite, l'Irak, Hong Kong et Singapour. Le pays a récemment signé des accords de libre-échange avec la Corée du Sud et l'ASEAN, et a entamé des négociations avec plusieurs partenaires (UE, MERCOSUR, Australie, Nouvelle-Zélande et Afrique du Sud).

En 2021, le Brésil et l'Inde ont manifesté leur intérêt pour l'élargissement de l'ALE que l'Inde a avec le MERCOSUR, mais l'élargissement est toujours en cours de négociation, en attendant l'approbation des autres membres du bloc sud-américain.

L'Inde est actuellement la grande économie qui connaît la croissance la plus rapide au monde, ainsi que le huitième exportateur mondial et le dixième importateur mondial de services commerciaux. Cependant, le régime commercial et l'environnement réglementaire de l'Inde restent encore

relativement restrictifs. La balance commerciale du pays est structurellement négative, étant donné que le pays importe près de 80% de ses besoins énergétiques. Cependant, l'Inde profitant des fluctuations des prix mondiaux des hydrocarbures pour ses importations, le déficit commercial du pays oscille depuis quelques années.

En 2020, l'Inde a exporté pour 279 milliards de dollars de marchandises, tandis que les importations représentaient 372 milliards de dollars, ce qui a entraîné une balance commerciale négative de 95 milliards de dollars. Selon l'OMC, la même année, les exportations de services se sont élevées à 202 milliards de dollars, tandis que les importations de services se sont élevées à 152 milliards de dollars, entraînant une diminution du déficit commercial global, qui s'est élevé à 8,2 milliards de dollars.

III. Etat des lieux des échanges commerciaux entre le Cameroun et l'Inde

Si l'on s'en tient aux données disponibles du Comité Technique National de la Balance Commerciale (CTNBC), la valeur des échanges entre nos deux pays a été de 233 millions de FCFA en 2020, **soit une baisse drastique de 39,6% par rapport à 2019**. Cette baisse est due à la crise sanitaire de covid-19 qui a fortement perturbé les chaînes d'approvisionnement mondiale.

Le solde de notre balance commerciale avec ce partenaire de choix demeure excédentaire en faveur du Cameroun.

Le tableau ci-dessous illustre l'évolution de nos échanges avec l'Inde

Quantités en Tonnes et Valeurs en millions de FCFA

Année	2015		2016		2017		2018		2019		2020	
	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V
Export	1 750 009	374 708	1 227 996	212 482	561 939	130 241	529 287	116 345	989 509	263 793	404 405	73 113
Import	181 896	128 999	122 017	94 115	109 528	108 876	96 375	115 176	108 618	124 260	280 668	160 689
Solde		245 709				21 366				139 533		-87 576

Sources : CTNBC

Les principaux produits exportés par le Cameroun vers l'Inde se présentent ainsi qu'il suit :

- Céréales 390 836
- Produits pharmaceutiques 154 396

- Matières plastiques et ouvrages en ces matières 17 321
- Voitures automobiles, tracteurs, cycles et autres véhicules 13 403
- Produits divers des industries chimiques 12 381
- Vêtements et accessoires du vêtement, en bonneterie 8 604
- autres articles textiles confectionnés; assortiments; friperie et chiffons 8 176
- Combustibles minéraux, huiles minérales et produits de leur distillation; matières bitumineuses; . . . 7 566
- Poissons et crustacés, mollusques et autres invertébrés aquatiques 7 395
- Boissons, liquides alcooliques et vinaigres 7 241
- Ouvrages en fonte, fer ou acier
- Produits céramiques
- Chaussures, guêtres et articles analogues; parties de ces objets
- Machines, appareils et matériels électriques et leurs parties; appareils d'enregistrement ou . . .
- Fonte, fer et acier
- Aluminium et ouvrages en aluminium
- Papiers et cartons; ouvrages en pâte de cellulose, en papier ou en carton
- Produits de l'édition, de la presse ou des autres industries graphiques; textes manuscrits . . .
- Produits chimiques organiques
- Extraits tannants ou tinctoriaux; tanins et leurs dérivés; pigments et autres matières colorantes; . . .
- Instruments et appareils d'optique, de photographie ou de cinématographie, de mesure, de contrôle . . .
- Caoutchouc et ouvrages en caoutchouc
- Meubles; mobilier médico-chirurgical; articles de literie et similaires; appareils d'éclairage . . .

En retour, le Cameroun importe de l'Inde les produits finis ci-après :
(CF Tableau)

5- Difficultés rencontrées

A destination de l'Inde, le Cameroun exporte les matières premières en état brute comme le pétrole, le bois, le cacao, le café. Malheureusement le résultat de ce modèle de coopération est la détérioration du terme d'échange, l'appauvrissement des travailleurs des secteurs primaires exportateurs, le non appropriation des technologies de conception et de transformation, c'est pourquoi notre balance commerciale est déficitaire.

L'absence d'un réel accord commercial bilatéral avec l'Inde constitue un frein au développement d'une coopération commerciale forte.

NOTE DE SYNTHESE SUR LE COMMERCE EXTERIEUR DU CAMEROUN : EXERCICE 2019

En 2019, le déficit de la balance commerciale se creuse davantage et se situe à 1 464,2 milliards de FCFA, enregistrant ainsi une aggravation de 171,3 milliards de F CFA (13,3%) par rapport à l'année 2018.

Cette situation résulte d'une augmentation des dépenses d'importations de 451,7 milliards de F CFA, correspondant à 13,3% en glissement annuel. La hausse des recettes d'exportations de 280,4 milliards de FCFA (13,3% sur un an), impulsée essentiellement par les exportations du gaz naturel liquéfié et des huiles brutes de pétrole, n'a pas été suffisante pour couvrir la facture des importations.

Hors pétrole, le déficit de la balance commerciale est plus accentué et se chiffre à 2 243,8 milliards de FCFA soit une augmentation de 261 milliards de FCFA (13,2%) par rapport à l'année 2018.

L'aggravation du déficit hors pétrole est liée à la hausse des importations hors pétrole de 404,7 milliards de FCFA (12,5%) ; tandis que les exportations hors pétrole brut ne progressent que de 143,2 milliards de FCFA (11,5%). Le taux de couverture hors pétrole est presque stable par rapport à 2018 et se situe à 38,3%.

1- Les exportations

En 2019, les recettes d'exportations du Cameroun se chiffrent à 2392,8 milliards de FCFA, en augmentation de près de 280,4 milliards de FCFA, soit 13,3% par rapport à l'année 2018. Cette tendance haussière résulte essentiellement des exportations des huiles de pétrole brut qui enregistrent une hausse en valeur de 15,9%, reflet du dynamisme de la production locale. Les quantités exportées de cet hydrocarbure évoluent de 31,2% par rapport à l'année 2018.

Les exportations demeurent très peu diversifiées et sont constituées principalement de produits primaires. Les huit principaux produits contribuent à hauteur de 86,6% aux

recettes d'exportations enregistrées au cours de l'année 2019. Il s'agit des huiles brutes de pétrole (41,8%), du cacao brut en fèves (12,1%), du gaz naturel liquéfié (11%), des bois sciés (7,0%), du coton brut (5,4%), des bois bruts en grume (3,6%), des produits transformés du cacao (3,3%) et de l'aluminium brut (2,4%).

2- Les importations

Les dépenses d'importations du Cameroun en 2019 se chiffrent à 3 856,9 milliards de F CFA, en hausse de 13,3% par rapport à l'année 2018. Cette évolution des dépenses d'importations résulte principalement de la hausse des achats de carburants et lubrifiants (53,1%), des céréales (41,8%) dont le riz (60,9%), des huiles brutes de pétrole (27,2%), du clinker (30,7%) et des véhicules et tracteurs (5,8%).

En 2019, cinq produits représentent plus de 50% des recettes totales d'importations : i) les carburants et lubrifiants (18,8%) , dont les importations se sont amplifiées sous l'effet de l'arrêt du raffinage à la SONARA causé par l'incendie intervenu en mai 2019; ii) les machines et appareils mécaniques ou électriques (13,0%) ; iii) les céréales (9,8%) dont le riz (6,0%) et le froment de blé et méteil (3,7%) ; iv) les huiles brutes de pétrole (5,7%) importés avant l'incendie de la SONARA et v) les véhicules automobiles et tracteurs (5,1%). Les poissons de mer congelés (3,4%) occupent une place non négligeable suivis des produits pharmaceutiques (3,3%).

3- Les partenaires commerciaux

En 2019, les produits camerounais ont été exportés vers environ 120 pays. Cependant, les six premiers clients ont acquis près de 62,6% du total des exportations du Cameroun au cours de l'année. La Chine reste le principal client du Cameroun en 2019, avec une part de marché de 18,4%. Elle perd ainsi quatre points de pourcentage par rapport à l'année 2018. Elle est suivie par l'Italie (12,2%), l'Inde (11,0%), les Pays Bas (9,4%), les États-Unis d'Amérique (5,9%) et l'Espagne (5,4%).

Les importations du Cameroun proviennent d'environ 73 pays et sont évaluées à 3 856,9 milliards de F CFA en 2019. Bien qu'assez variés, les dix premiers pays fournissent plus 60% des importations. La Chine occupe la première place avec un poids de 16,1%, mais perd deux points de pourcentage par rapport à l'année 2018. Elle est suivie par la France (8,1%) ; le Togo (6,6%) qui bénéficierait de l'activité de transbordement effectuée au Port de Lomé ; le Nigéria (6,3%) et la Belgique (5,7%).

Annexe 2 : Fiche récapitulative sur les produits exportés par le Cameroun vers l'Inde

Code produit	Libellé produit	Sélectionnez vos indicateurs									
		le Cameroun exporte vers l'Inde				l'Inde importe depuis le monde			le Cameroun exporte vers le monde		
		Valeur 2021, en milliers US\$	Taux de croissance annuelle en valeur entre 2017-2021, %, p.a.	Part dans les exportations de le Cameroun, %	Tarif équivalent ad valorem rencontré par le Cameroun	Valeur 2021, en milliers US\$	Taux de croissance annuelle en valeur entre 2017-2021, %, p.a.	Part dans les importations mondiales, %	Valeur 2021, en milliers US\$	Taux de croissance annuelle en valeur entre 2017-2021, %, p.a.	Part dans les exportations mondiales, %
'TOTAL	Tous produits confondus	481287	20	9		570402004	2	3	5194382	7	0
'27	Combustibles minéraux, huiles minérales et produits de leur distillation; matières bitumineuses; ...	458519	27	15	2	170398554	2	7	3021968	15	0
'44	Bois, charbon de bois et ouvrages en bois	7080	-20	1	9	2060746	-5	1	648151	-2	0
'52	Coton	6856	-42	13	5	711989	-14	1	51709	-21	0
'73	Ouvrages en fonte, fer ou acier	2490	586	56	10	4832124	2	1	4432	22	0
'78	Plomb et ouvrages en plomb	2020	23	22	5	699093	-4	8	9113	2	0
'13	Gommes, résines et autres sucs et extraits végétaux	1731	23	100	29	277637	3	3	1733	23	0
'09	Café, thé, maté et épices	1013	197	3	95	900606	3	2	32226	-9	0
'76	Aluminium et ouvrages en aluminium	510	-6	0	7	5679251	2	2	106995	-7	0
'74	Cuivre et ouvrages en cuivre	411		2	5	6692848	7	3	17989	25	0
'12	Graines et fruits oléagineux; graines, semences et fruits divers; plantes industrielles ou ...	365	-13	7	24	829590	26	1	5185	4	0
'26	Minerais, scories et cendres	87		92	3	4975699	-11	1	95	-63	0
'85	Machines, appareils et matériels électriques et leurs parties; appareils d'enregistrement ou ...	79	78	1	5	56725008	2	2	10351	-13	0
'38	Produits divers des industries chimiques	47		1	8	7779196	8	3	5390	168	0
'84	Machines, appareils et engins mécaniques, réacteurs nucléaires, chaudières; parties de ces ...	43	46	0	5	48414563	4	2	13440	-2	0
'39	Matières plastiques et ouvrages en ces matières	35		2	9	19257673	6	2	1951	27	0
'40	Caoutchouc et ouvrages en caoutchouc				13	4100755	1	2	68382	-4	0
'41	Peaux (autres que les pelleteries) et cuirs				8	393054	-13	2	23	-44	0
'42	Ouvrages en cuir; articles de bourrellerie ou de sellerie; articles de voyage, sacs à main ...				11	316567	-12	0	257	-15	0
'43	Pelleteries et fourrures; pelleteries factices			0	5	5066	-4	0			

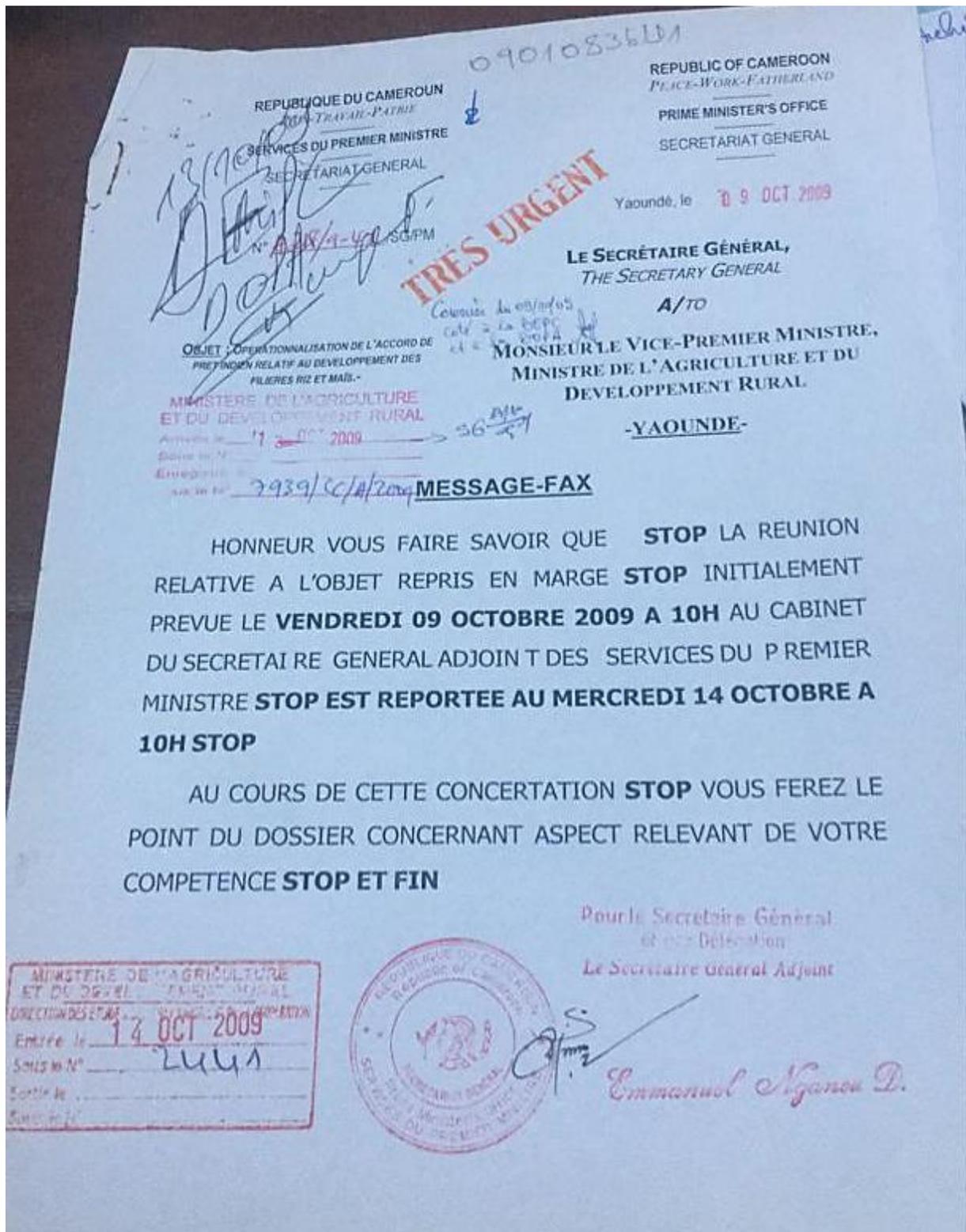
'10	Céréales				57	41260	-48	0	9	-15	0
'11	Produits de la minoterie; malt; amidons et féculés; inuline; gluten de froment				36	71663	-3	0	1336	-6	0
'28	Produits chimiques inorganiques; composés inorganiques ou organiques de métaux précieux, d'éléments ...				7	9639014	10	6	303	7	0
'29	Produits chimiques organiques				7	27247007	6	5	429	-11	0
'30	Produits pharmaceutiques				10	3297325	15	0	502	-12	0
'31	Engrais				6	9116775	19	9	72		0
'32	Extraits tannants ou tinctoriaux; tanins et leurs dérivés; pigments et autres matières colorantes; ...				9	2543833	3	3	494	6	0
'33	Huiles essentielles et résinoïdes; produits de parfumerie ou de toilette préparés et préparations ...				18	909341	-2	1	501	-9	0
'34	Savons, agents de surface organiques, préparations pour lessives, préparations lubrifiantes, ...				11	1239422	10	2	5734	-13	0
'35	Matières albuminoïdes; produits à base d'amidons ou de féculés modifiés; colles; enzymes				10	746693	13	2	37	-11	0
'36	Poudres et explosifs; articles de pyrotechnie; allumettes; alliages pyrophoriques; matières ...				10	7990	1	0	354	196	0
'37	Produits photographiques ou cinématographiques				10	193549	-5	1	2	62	0
'14	Matières à tresser et autres produits d'origine végétale, non dénommés ni compris ailleurs				30	103001	37	5	200	-20	0
'15	Graisses et huiles animales ou végétales; produits de leur dissociation; graisses alimentaires ...				16	17458998	8	12	10716	36	0
'16	Préparations de viande, de poissons ou de crustacés, de mollusques ou d'autres invertébrés ...				83	13154	29	0	17	9	0
'17	Sucres et sucreries				74	317715	-22	1	1028	4	0
'18	Cacao et ses préparations				30	331447	7	1	805253	7	1
'19	Préparations à base de céréales, de farines, d'amidons, de féculés ou de lait; pâtisseries				31	141103	21	0	3412	-4	0
'20	Préparations de légumes, de fruits ou				35	124438	2	0	9912	1	0

	d'autres parties de plantes										
'21	Préparations alimentaires diverses			95	241632	4	0	2994	5	0	
'22	Boissons, liquides alcooliques et vinaigres			121	808049	1	1	2536	0	0	
'23	Résidus et déchets des industries alimentaires; aliments préparés pour animaux			30	1183968	20	1	617	8	0	
'24	Tabacs et succédanés de tabac fabriqués			33	44825	1	0	529	-36	0	
'25	Sel; soufre; terres et pierres; plâtres, chaux et ciments			5	3585509	7	6	576	21	0	
'01	Animaux vivants			30	10765	9	0	59	-17	0	
'02	Viandes et abats comestibles			46	3562	-12	0	1	-42	0	
'03	Poissons et crustacés, mollusques et autres invertébrés aquatiques			30	143960	17	0	2404	45	0	
'04	Lait et produits de la laiterie; œufs d'oiseaux; miel naturel; produits comestibles d'origine ...			36	30484	-7	0	27	-22	0	
'05	Autres produits d'origine animale, non dénommés ni compris ailleurs			30	41625	-5	0	426	13	0	
'06	Plantes vivantes et produits de la floriculture			31	33477	8	0	633	-11	0	
'07	Légumes, plantes, racines et tubercules alimentaires			31	2128192	-8	3	7331	5	0	
'08	Fruits comestibles; écorces d'agrumes ou de melons			33	3657870	0	2	290659	-4	0	
'86	Véhicules et matériel pour voies ferrées ou similaires et leurs parties; appareils mécaniques ...			10	505153	3	2	1943	47	0	
'87	Voitures automobiles, tracteurs, cycles et autres véhicules terrestres, leurs parties et a ...			77	6411252	-1	0	3211	-9	0	
'88	Navigation aérienne ou spatiale			3	865585	-28	1	5130	59	0	
'89	Navigation maritime ou fluviale			10	4801679	2	5	3693	-52	0	
'90	Instruments et appareils d'optique, de photographie ou de cinématographie, de mesure, de contrôle ...			6	11319863	5	2	3487	29	0	
'91	Horlogerie			10	376236	-2	1	65	-31	0	
'92	Instruments de musique; parties et accessoires de ces instruments			10	58442	2	1	176	63	0	
'93	Armes, munitions et leurs parties et accessoires			10	121845	27	1	41	116	0	
'94	Meubles; mobilier médico-chirurgical; articles de literie et			10	1337481	-10	0	1863	-12	0	

	similaires; appareils d'éclairage ...										
'95	Jouets, jeux, articles pour divertissements ou pour sports; leurs parties et accessoires				11	397863	-11	0	5644	52	0
'96	Ouvrages divers				10	690103	4	1	275	0	0
'97	Objets d'art, de collection ou d'antiquité				10	67529	-21	0	1481	-27	0
'99	Produits non définis ailleurs					1387613	-21	0	5345	-22	0
'79	Zinc et ouvrages en zinc			0	6	649989	-8	3			
'80	Étain et ouvrages en étain					349985	7	4	6	-46	0
'81	Autres métaux communs; cermets; ouvrages en ces matières				6	528646	3	2	7	73	0
'82	Outils et outillage, articles de coutellerie et couverts de table, en métaux communs; parties ...				10	1273205	4	2	213	-7	0
'83	Ouvrages divers en métaux communs				10	1035252	1	1	364	-18	0
'45	Liège et ouvrages en liège			0		7440	2	0			
'46	Ouvrages de sparterie ou de vannerie				10	5682	18	0	36	-36	0
'47	Pâtes de bois ou d'autres matières fibreuses cellulosiques; papier ou carton à recycler (déchets ...			0	0	3217574	7	5			
'48	Papiers et cartons; ouvrages en pâte de cellulose, en papier ou en carton				10	2150984	-11	1	322	7	0
'49	Produits de l'édition, de la presse ou des autres industries graphiques; textes manuscrits ...				8	263016	-5	1	238	-1	0
'51	Laine, poils fins ou grossiers; fils et tissus de crin				10	241569	-14	2	36		0
'53	Autres fibres textiles végétales; fils de papier et tissus de fils de papier			0	10	378726	2	7			
'54	Filaments synthétiques ou artificiels; lames et formes similaires en matières textiles synthétiques ...				15	1499917	10	3	117	10	0
'55	Fibres synthétiques ou artificielles discontinues				16	1057987	8	3	116	-19	0
'56	Ouates, feutres et nontissés; fils spéciaux; ficelles, cordes et cordages; articles de corderie				10	446249	6	1	48	10	0
'57	Tapis et autres revêtements de sol en matières textiles				11	100089	-4	1	94	79	0
'58	Tissus spéciaux; surfaces textiles touffetées; dentelles;				10	232751	0	2	7	-37	0

	tapisseries; passementeries; broderies										
'59	Tissus imprégnés, enduits, recouverts ou stratifiés; articles techniques en matières textiles				10	830628	-5	3	5	-34	0
'60	Étoffes de bonneterie				10	676008	1	2	240	42	0
'61	Vêtements et accessoires du vêtement, en bonneterie				12	556908	10	0	766	-7	0
'62	Vêtements et accessoires du vêtement, autres qu'en bonneterie				11	601398	8	0	902	1	0
'63	Autres articles textiles confectionnés; assortiments; friperie et chiffons				10	613318	9	1	601	2	0
'64	Chaussures, guêtres et articles analogues; parties de ces objets				20	600355	-6	0	1014	-3	0
'65	Coiffures et parties de coiffures				10	32303	10	0	209	14	0
'66	Parapluies, ombrelles, parasols, cannes, cannes-sièges, fouets, cravaches et leurs parties				10	23583	-10	1	35	-3	0
'67	Plumes et duvet apprêtés et articles en plumes ou en duvet; fleurs artificielles; ouvrages ...				10	22343	2	0	538	5	0
'68	Ouvrages en pierres, plâtre, ciment, amiante, mica ou matières analogues				10	911583	-1	2	260	-16	0
'69	Produits céramiques				9	682974	2	1	46	-17	0
'70	Verre et ouvrages en verre				10	1362339	-1	2	1932	-11	0
'71	Perles fines ou de culture, pierres gemmes ou similaires, métaux précieux, plaqués ou doublés ...				11	88346259	-1	11	3958	112	0
'72	Fonte, fer et acier				9	11679976	-1	2	1381	12	0
'75	Nickel et ouvrages en nickel			0	0	1038779	13	3			

Annexe 3 : Notes de service ministériel



REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie
MINISTRE DE L'ECONOMIE DE LA
PLANIFICATION
ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
CABINET

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland
MINISTRY OF ECONOMY PLANNING AND
REGIONAL DEVELOPMENT
CABINET

DEPC
Ave
29/10
10/10

LM Michel
2/10/12
SEC
Clair dans Coop. Cameroun

ARRETE N° *Subido* **12** MINEPAT/CAB/DU 11 OCT 2012
Portant création du Comité de Suivi et d'Intensification de la Coopération
Economique et Technique avec l'Inde.-

LE MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE
L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE,

- Vu la Constitution ;
- Vu le Décret N°2008/220 du 04 juillet 2008 portant organisation du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire ;
- Vu le Décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
- Vu le Décret N°2011/409 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
- Vu les Conventions du 14 septembre 2012 portant ouverture des lignes de crédit d'EXIMBANK-Inde en faveur du Cameroun ;
- Vu la Circulaire N°D03/CAB/PM du 19 avril 2012 relative à la Coordination de l'action gouvernementale en matière de coopération ;
- Vu la Décision du Gouvernement de la République Fédérale de l'Inde d'octroyer 5 milliards de dollars US aux pays Africains,

ARRETE :

Article 1^{er} : Il est créé, à compter de la date de signature du présent Arrêté, un Comité de Suivi et d'Intensification de la Coopération Economique et Technique avec l'Inde, ci-après désigné « la Comité ».

Article 2 : Le Comité est notamment chargé :

- de procéder à une revue périodique des projets conclus avec l'Inde ;
- de veiller à l'opérationnalisation d'une industrie de manioc ;
- de réexaminer les documents de requêtes antérieures de financement ;
- de rechercher un *Basket Fund* pour le financement des projets structurants ;
- d'identifier et de proposer d'autres pistes de coopération ;
- d'entreprendre les démarches en vue du bénéfice d'une allocation dans le cadre de la ligne de crédit de cinq (05) milliards de dollars US octroyés par l'Inde à l'Afrique en Mai 2011 ;

MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET
DU DEVELOPPEMENT RURAL
Cabinet du Ministre Délégué
Arrivée le 12 OCT 2012
Sous le N° 3071

MINISTRE DE L'AGRICULTURE
ET DU DEVELOPPEMENT RURAL
ORIGINAUX
Entrée le 31 OCT 2012
Sorti le 19/12

M

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie
MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE
L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
SECRETARIAT GENERAL
DIRECTION GENERALE DE LA PLANIFICATION ET DE
L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland
MINISTRY OF ECONOMY PLANNING AND REGIONAL
DEVELOPMENT
GENERAL SECRETARIAT
GENERAL DIRECTORATE OF PLANNING AND REGIONAL
DEVELOPMENT

N° 988 /MINEPAT/SG/DGPAT

Yaoundé, le 13 MARS 2012

Le Ministre,

A Monsieur le Ministre de l'Agriculture

Yaoundé

Objet : Ouverture deuxième ligne de crédit
indien pour le projet Manioc.-

*classe dans "ligne de
Crédit indien"*

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint, pour enrichissement et observations éventuelles, copie du projet de convention relatif à l'objet cité sous-rubrique, en prélude à la poursuite des négociations avec la partie indienne. Ces négociations qui font l'objet d'une mission que le Premier Ministre, Chef du Gouvernement a autorisée pour la période du 10 au 20 mars courant en Inde, permettront d'initier la procédure d'habilitation avant la signature de ladite convention.

PJ (02) : (01) Copie projet de convention
(01) liste matériels 2^{ème} phase



Manuel NGANOU D.

MINISTÈRE DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
 DU DÉVELOPPEMENT - Paix - Travail - Patrie
 Cabinet du Ministre
 Arrivé le _____
 Sous le N° 1201

REPUBLIC OF CAMEROON
 Peace - Work - Fatherland
 MINISTRY OF AGRICULTURE AND RURAL DEVELOPMENT
 GENERAL SECRETARIAT
 DIRECTORATE OF STUDIES PROGRAMMS AND COOPERATION
 SUB DIRECTION OF COOPERATION

DEPC
 - en retour
 07/10/09

N° 822 - MINADER/SG/DEPC/SDC Yaoundé, le 02 OCT 2009

NOTE
A LA HAUTE ATTENTION DE MADAME LE MINISTRE DELEGUE AU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL

Objet : Point sur les tracteurs indiens

Dans le cadre de la coopération existante entre le Cameroun et l'Inde, le MINADER a reçu en 2006, un on de 60 tracteurs indiens de marque SONALIKA pour le compte du CENEEMA. Ces 60 tracteurs indiens ont fait l'objet d'une acquisition par certaines élites, les GIC, les coopératives et quelques projets agricoles.

A la suite d'une mission MINADER/CENEEMA au Nigeria en 2007, la Société indienne AFCOTT a fourni 06 tracteurs indiens de marque MAHINDRA, dont deux sont testés depuis 2008 par la SEMRY à Yagoua et le reste par l'UNVDA, à NDOP. Au cours de la même mission, il a été découvert l'existence d'une ligne de crédit placée auprès d'EXIM BANK INDIA, destinée au Gouvernement camerounais pour l'achat du petit matériel agricole. Par ailleurs et au cours de la même année, la Société AFCOTT avait fait tenir une correspondance au MINADER pour lui faire part de l'existence d'une autre ligne de crédit dans la même banque qui pourrait être utilisée par le Gouvernement Camerounais, pour l'acquisition de 500 tracteurs et leurs accessoires.

Au cours de la Consultation gouvernementale Cameroun-Inde qui a eu lieu à New Delhi au début du mois de septembre 2008, la délégation camerounaise a insisté auprès du gouvernement indien pour que les lignes de crédits placées auprès d'EXIM BANK INDIA soient utilisées pour l'appui au secteur agricole camerounais.

A cet effet, le gouvernement indien a fait savoir au gouvernement camerounais, qu'il existait une ligne de crédit de 5,4 milliards de dollars mise en place depuis 2007, en faveur des pays en développement dans lesquels, le Cameroun. Le 20 avril 2009, une convention d'un prêt de 18 milliards de FCFA a été signée avec le gouvernement indien. A compter de cette date, le Cameroun disposait de deux mois pour remplir les conditionnalités rendant cette convention opérationnelle. Il s'agissait de :

- la signature de l'avis juridique par le Gouvernement ;
- le dépôt des spécimens de signature des autorités habilitées;
- la présentation des spécimens de contrat entre le Gouvernement et les entreprises devant fournir les équipements objets de la convention ;
- l'attestation par le gouvernement que le processus de sélection des entreprises a été concurrentiel.

Ces conditionnalités ont été remplies les unes après les autres, on a cependant noté quelques légers blocages entre départements ministériels ce qui n'a pas permis jusque là de passer à l'opérationnalisation de la convention. Cette dernière prévoit la fourniture de 1000 tracteurs et accessoires pour la mise en place de 5000 ha de riz et 5000 ha de maïs. Le consensus aura toutefois été trouvé à travers la mise en

8/11/2009

Fr : 77 61 98 94

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

MINISTRE DES PETITES ET MOYENNES
ENTREPRISES, DE L'ECONOMIE SOCIALE ET
DE L'ARTISANAT

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES PETITES ET MOYENNES
ENTREPRISES

SOUS DIRECTION DU RENFORCEMENT DES CAPACITES
N° /L/MINPMEESA/SG/DPME/SDRC

Réf: 1005/MINADER/SG/DEPC

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

MINISTRY OF SMALL AND MEDIUM-SIZED
ENTREPRISES, SOCIAL ECONOMY AND
HANDICRAFT

SECRETARIAT GENERAL

DEPARTMENT OF SMALL AND MEDIUM-
SIZED ENTERPRISES

SUB-DEPARTMENT OF CAPACITY BUILDING

Yaoundé, le 4 NOV 2011

LE MINISTRE

A Monsieur le Vice Premier Ministre,
Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural
- Yaoundé -

Objet : désignation d'un représentant au
Comité de sélection et de suivi de la gestion des tracteurs indiens

Suite à votre correspondance relative à la désignation d'un représentant
au sein du Comité susvisé par Décision N° 1100/MINADER/CAB du 02
novembre 2011,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que Monsieur AHANDA Joseph,
Sous Directeur du Renforcement des Capacités, représentera mon
département ministériel au sein dudit Comité.



[Handwritten signature]
P. Laurent Serge ETOUNDI NGOA

N° 768 /MINADER/ SG/DEPC

Sec
classe dans
laaker "ligne de
credit yndia"
Yaounde, Cam
16 SEPT 2009

NOTE A L'ATTENTION DU MINISTRE DELEGUE AUPRES DU VICE-
PREMIER MINISTRE, MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DU
DEVELOPPEMENT RURAL

Objet : Opérationnalisation de la ligne
de crédit du gouvernement indien

Au cours des travaux qui ont ponctué la concertation du 14 septembre 2009 tenue dans les Services du Premier Ministre, travaux auxquels vous aviez pris part et qui sont afférents à l'objet repris en marge, il est apparu de manière consensuelle, de la nécessité d'une révision des deux projets (maïs et riz). Cette révision tient de l'absence d'une étude de faisabilité rationnelle, ayant mis en corrélation les besoins en équipement et les objectifs à atteindre.

Au regard du processus enclenché par les deux conventions signées par le MINEPAT pour donner quitus à la société SOLANIKA de fournir 1000 tracteurs et autres équipements aux projets en question, et de l'échec inéluctable qui par ailleurs ne manquerait pas de faire d'importants remous, Il est impératif de suspendre ledit processus, afin de permettre au groupe de travail mis en place au MINADER, d'évaluer sereinement la situation afin de déterminer les mesures nécessaires à l'utilisation judicieuse du prêt concédé au Cameroun.

Tel est l'objet du projet de lettre ci-contre, adressé à Monsieur le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation et signature./.

Le Directeur des Etudes
des Programmes et de la
Coopération



Mvondo Nna Patrick
Ingénieur Agro-Economiste

24/11/2009

- d'examiner la possibilité de bénéficier de la ligne de crédit de 30 millions de dollars US domiciliés auprès de l'AFREXIMBANK;
- de suivre scrupuleusement la mise en œuvre effective des recommandations et d'autres décisions approuvées par le Gouvernement dans le cadre de la recherche de financements auprès d'EXIMBANK-Inde pour les projets repris à l'Article 3;

Article 3 : Les projets conclus en cours d'exécution visés à l'article 2 ci-dessus comprennent :

- le Projet Riz-Maïs ; ✓
- le Projet Manioc. ✓
- le Projet de création d'une Usine de bitume à Limbe ;
- l'initiative de création des exploitations agricoles par des partenaires indiens ; ✓
- le Projet de modernisation du Centre National de Réhabilitation des Personnes Handicapées Cardinal Paul Emile Leger et le Projet de mise en place d'une Technologie de prothèses ;
- le Projet relevant du Ministère de la Santé Publique ;
- le Projet relevant du Ministère des Postes et Télécommunications.

Article 4 : (1) Le Comité est composé ainsi qu'il suit :

Président :

- le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire ;

Co-Président :

- le Haut-Commissaire de l'Inde au Cameroun ;

Membres :

- le Ministre en charge des Relations Extérieures ou son représentant ;
- le Ministre en charge de l'Agriculture ou son représentant ;
- le Ministre en charge des Affaires Sociales ou son représentant ;
- le Ministre en charge des Postes et Télécommunications ou son représentant ;
- le Ministre en charge de la Santé Publique ou son représentant ;
- le Ministre en charge des Finances ou son représentant ;
- le Ministre en charge de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales ou son représentant ;
- le Directeur Général de la Caisse Autonome d'Amortissement ;
- le Directeur Général de la Coopération et de l'Intégration Régionale du MINEPAT ;
- le Directeur Général de l'Economie et de la Programmation des Investissements Publics au MINEPAT ;

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. Ouvrages

- Abwa, D., *Cameroun : Histoire d'un nationalisme 1884-1961*, CEPER, Editions Clé, Yaoundé, 2010.
- Alima J. B., *Les chemins de l'unité, comment se forge une nation : l'exemple camerounais*, Paris, ABC, 1977.
- Amin S., « L'accumulation à l'échelle mondiale », critique de la théorie du sous-développement, Paris, éditions Athropos, 1976.
- Bayart J.-F., « La politique extérieure du Cameroun (1960-1971) », *RFEPA*, n°75.
- Beaud M., *L'art de la thèse*, Paris, La découverte, 1997.
- Bennassaud Tredano A., *Intangibilité des frontières coloniales et espace étatique en Afrique*, Paris, LDGJ, 1989.
- Benner J., *The Indian foreign policy bureaucracy*, boulder: Westview Press, 1985.
- Beri R., « India's Africa policy in the post-cold war era : an assessment », *Strategic analysis*, apr-juin 2003.
- Biya P., *Pour le libéralisme communautaire*, Paris, Edition Fake, (ABC 1987).
- Blom A., Charillon F., *Théories et concepts des relations internationales*, Paris, Hachette, 2001.
- Boyon J., Hoffmann G., Maulynn J.-P., *Relations internationales : le dossier : l'Inde*, J. B. Clément, 1996.
- Braillard, *Théories des relations internationales*, Baglat Kogany et al., *Analyse des relations internationales, Approches concepts et données*, (Montréal) Morin, 1987.
- Breton J. M., « De la tutelle à la République Unie : réflexion sur la dynamique unitaire dans l'évolution institutionnelle du Cameroun indépendant », *RJPIC*, n°2, avril-juin 1979.
- Broadman, Harry G., *Africa's silk road: China and India's New Economic*, frontière/Washington, World Bank, 2006.
- Cardoso F. H., « Dépendance et développement en Amérique Latine », Paris, PUF, 1978.
- Chakravarky S., *Development planning, the Indian experience*, Clarendon, Oxford, 1987.
- Chester B., *Organisation formelle où l'art de la coopération*, (vol.4), 2017.
- Chouala Y. A., *La politique extérieure du Cameroun, doctrine, acteurs, processus et dynamiques régionales*, Paris, Editions Karthala, 2014.

- Conac G. et Lhakin, *Coopération décentralisée et coopération multilatérale francophone*, Paris, Economica, 1985.
- Da Lage, O., 2017, *L'Inde : désir de puissance*, Paris : Armand Colin.
- De Senarclins P., Arrifin Y., *La politique internationale*, Paris, Armand Colin, 5^e édition, 2006.
- Deep Datta R., *The making of modern Indian diplomacy. A critique of eurocentrism*, London: Hurst, 2015.
- Degans A., *Les pays émergents : de nouveaux acteurs BRICS : Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud*, Paris, Ellipses, 2011.
- Dubey A., *Indo-African relations in the post-Nehru era (1965-1985)*, New Delhi: Kalinga publications, 1990.
- Eyinga, G., *Introduction à la politique camerounaise*, Paris, l'Harmattan, 1984.
- Frank R., « *Penser historiquement les relations internationales* », <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/mg/pdf/fd001267pdf>
- Gaillard P., *Le Cameroun*, Paris, l'Harmattan, 1985.
- Garcin T., *Les grandes questions internationales. Depuis la chute du mur de Berlin*, Ed. Economica, 2001.
- Gareth P., *For the global good: India's developing international role*, London, Cleathoun House, 2011.
- Gayer, L., « L'Inde et sa région : le repli sur soi et ouvertures transnationales » Christophe Jaffrelot, in *New Delhi et le monde : une puissance émergente entre realpolitik et soft power*, dirigé par, Paris, Editions Autrement, 2008.
- Gicquel J., « Le présidentielisme négro-africain. L'exemple camerounais », *Mélanges Burdeau*, Paris, LGDJ, 1977.
- Gingras F.-P., C. Côté, « La théorie et le sens de la recherche », dans Benoit Gauthier (ed.), *Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données*, 5^e éd. Québec, Presse de l'université du Québec, 2010.
- Gonidec J. F., *Relations internationales*, Paris, Montchrestien, 1950.
- Gordon Craig E., *The nature of cooperation*, Paris, L'Arche, 1996, n°16.
- Grawitz M., *Méthodes des sciences sociales*, Paris, Dalloz, 2001, 11^{ème} éditions.
- Greenwood Onuf N., *Constructivism in social theory and international relation*, Making Sense, Making Worlds, Routledge, 2012.
- I. Taylor, « India's rise in Africa », *International affairs* 88.4/2012.

- Jouve E., *Le tiers monde dans la vie internationale*, Paris, Berger-Levrault, 1986, 10^e édition.
- Jouvenel B., *La pratique du pouvoir dans le tiers monde*, Paris, Hachette, 1988.
- Kengne Fodouop, *Le Cameroun, autopsie d'une exception plurielle en Afrique*, Paris, l'Harmattan, 2010.
- Ki-Zerbo J., *Histoire de l'Afrique noire d'hier à demain*, Paris, Hatier, 1972.
- Kragelund P., « Back to Basics? The rejuvenation of 'non-traditional donors » Development cooperation with Africa », *Development and change*, 42.2/2011).
- Kuoh, C. T., *Mon témoignage, le Cameroun de l'indépendance (1958-1970)*, Paris, Karthala, 1990.
- Le Breton J. M., *Les relations internationales depuis 1968*, Fernand Nathan, Paris, Mars 1983.
- M. Flory, « Essai de typologie de la coopération bilatérale pour le développement », *AFDI*, 1973.
- Mazrui A. A., *Africa's international relations the diplomacy of dependency and change*, Colobado Boulou 1977.
- Mazrui, Ali A., *Africa's international relations: the diplomacy of dependency and change* (Boulder, Colorado, 1977).
- Modi R., "Offshore healthcare management: medical tourism between Kenya, Tanzania and India", *India in Africa: changing geographies of power*, sous la direction de Emma Mawdsley et Gerard Mccam, l'Oxford: Pambazuka Press, 2011.
- Morphet S., « Multilateralism and the Non-Aligned Movement : what is the global South doing and where is it going? » *Global governance*, 2004.
- Mouelle Kombi N., *La politique étrangère du Cameroun*, Paris, L'Harmattan, 1996.
- Ndongo P. U., *La coopération Sud-sud : une analyse des relations économiques et techniques entre le Cameroun et les pays du Maghreb*, Yaoundé, REFEP, 1993.
- Nezeys, B., *L'autopsie du Tiers-Monde*, Paris, Economica, 1988.
- Nguyen Quoc D. et Alii, *Droit international public*, LGDJ, 1987.
- Njoya A., *Le Cameroun dans les relations internationales*, LGDJ, Paris, 1976.
- Nlep R. G., *L'administration publique camerounaise, contribution à l'étude des systèmes africains d'administration*, Paris, LGDJ, 1986.
- Oyono D., « Introduction à la politique africaine du Cameroun » *RFEPA*, n°207-208, avril-mai 1983.

Oyono D., « Le coup d'Etat manqué du 06 avril 1984 et les engagements de politique étrangère du Cameroun », *RFEDA*, n°223-224, septembre 1984.

Oyono, D., *Avec ou sans la France la politique africaine du Cameroun depuis 1960*, Paris, l'Harmattan, 1990.

Perroux F., *L'économie nationale et interdépendance des Nations Paix*, Aubin Montaigne, 1965.

Pham, *American Foreign policy interests*.

Pigeaud F., *Au Cameroun de Paul BIYA*, Paris, Karthala, 2017.

Price, G., *For the global good: India's developing international role*. London: Chatham house, 2011.

Quivy R., Campenhoudt V., *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, 2^{ème} éd., Dunod, 1988.

Ruit, J., « L'Inde et la Chine dans la globalisation industrielle : régimes de développement durable et variétés de capitalisme », extrait de *l'Inde et l'Asie : nouveaux équilibres, nouvel ordre mondial*, dirigé par Jean-Luc Racine, Paris : CNRS, Editions 2009.

Santander, S. (Dir) et al., 2014, *L'Afrique nouveau terrain de jeu des émergents*, Karthala.

Sindjoun L., *Sociologie des relations internationales africaines*, Paris, l'Harmattan, 2002.

Soulet J. F., *L'histoire immédiate, historiographie, sources et méthodes*, Paris, Armand Collin, 2009.

Tixier G., *Etude comparée des politiques économiques du Cameroun et de la Côte d'Ivoire*, Paris, librairie générale de droit et de jurisprudence, 1973.

Weil C., « L'internationalisme en question(s) », *matériaux pour l'histoire de notre temps*, PUF, 2006.

Wilso D. et Pucushothaman R., « Dreaming with BRICS: the path to 2050 », *Goldman sachs global economics Paper 99*, (oct. 2003).

2. Dictionnaires

« Toupictionnaire » : le dictionnaire de politique <https://www.toupic.org>

Hemet G. et al., *Dictionnaire de la science politique et des institutions politiques*, Paris, Armand Colin, 2001, 5^e édition, 309p., p.174.

3. Articles publiés

« Cameroon Seek's india's help in fight against Boko Haram », www.aneindia.com, 27 octobre 2015 (lire en ligne), consulté le 18 décembre 2021 de 13h26-14h45.

« India to help Cameroon Fight is ally boko haram”, the new India express, 28 octobre 2015 (lire en ligne [archives] consulté le 18 décembre 2021, 17h45.

« India's development cooperation opportunities and challenges for international development coopération », *papier préparatoire*, n°3, 2009, p.2.

« *India-Cameroon biltéral relations* », Archives sur mea.gov.in décembre 2016 (consulté le 09 septembre 2021).

« India-Cameroun Bilateral Relations », sur mea.gov.in, décembre 2016 (consulté le 18 décembre 2021).

« Pharmaceuticals: India's generics flow into Africa”, *African Business* 382, January 2012, p.44.

Aurégan, Xavier, 2019, « L'Inde en Afrique ou l'impossible rattrapage vis-à-vis de la Chine », *L'espace politique*, 36/3, pp.1-14

Bhava M., « Nehru's vision of of Asian identity implication of the future », *South Asian survey*, 2012, Vol. 19, n°2, p.292.

Boillot, J.-J., « Inde-Chine : le défi post-mondialisation libérale » *L'Economie politique*, n°56 (2012), pp.48-61.

Bretton J.-M., « *De la tutelle à la République Unie : réflexion sur la dynamique unitaire dans l'évolution institutionnelle du Cameroun indépendant* », *RJPIC*, n°2, avril-juin 1979, pp.185-215.

Crowell M., « India to Africa : were not China”, *Christian Science Monitor*, 28 octobre 2015, ISSN0882-7729, lire en ligne, (consulté le 18 décembre 2021), 18h43

Dormandy X., « Is India, or will HBC, a responsible stakeholder? », *Washington quarterly* 30.3 (summer 2007), p.118.

Doyle M., « Thucydide : a realist ?” in Richard Ned Lebow et Barry S. Strauss, eds. *Hegemonic rivalry: from hegemony to the nuclear age*, Boulder, Co: Westview press, 1991, pp.88-169.

Eifut, Benn, Gelb A., and Vijaya R., “Business environment and comparative advantage in Africa: evidence from the investment climate data”, *waking paper* N°56 (Washington: centre for Global Development), 2005, pp.126-127.

- Ford N., « South Africa: Indians connection gathers new momentum », *African business* 325 (11/2006), pp.70-71.
- Giri J., « Rompre avec un demi-siècle d'anti-développement », *Politique africaine*, n°49 mars 1993
- Hunell A. et Narlikar A., "A new politics of confrontation? Brazil and India in Multilateral Trade negotiation", *Global society: journal of interdisciplinary international relations* 20.4 (2006), p.22.
- Jayantanaya B., *The making of India's foreign policy: determinants institutions, institutions, processes, and personalities*, New Delhi: Allied, 1980, 361p., p.151
- Jean L., "L'Inde, l'Europe, le monde: une politique étrangère pragmatique", *Revue internationale et stratégique*, n°59 (2005/3).
- Kofele-Kale N., « Cameroon and its foreign relations », *African Affairs: journal of the royal African society*, vol. 80, n°319 (April 1981): 197.
- Owona J., « La réforme politique et constitutionnelle de la République Unie du Cameroun en 1975 : expérience de déconcentration mérisée d'un régime présidentiel fort », *Revue camerounaise de droit*, n°9 (janvier-avril 1976, p.15.
- Pariat M., *Coopération, une valse à trois temps ? Pensée plurielle*, 2016/1 (n°41), pp.29-39.
- Patel S. Z., « L'autonomie collective des pays en développement », *Revue tiers monde*, 1976, pp.199-214.
- Presbisch R., « The economic development of Latin America and its principal », *Economic Bulletin of Latin America*, New York: Nations Unies, 1950, p.92.
- Rucluta B., « India's Africa policy in the post-cold war era : an assessment », *Strategic analysis*, 27.2 (April-June 2003), p.218.
- Sahl B. Podel et Kariel J., « Universal basic income and Covid-19 pandemic », *BMJ*, vol. 372, 26 janvier 2021, n°193, consulté le 24 novembre 2022.
- Struge de Swielande T., « Inde-Chine : concurrence dans le voisinage », extrait de Chaire Inbey Bailet tatour programme *Union Européenne-Chine*, note d'analyse (8 juin 2010), p.5-35.
- Taylor I., « India's rise in Africa », *international affairs* 88.4 (2012), p.782.
- Taylor, *International affairs*, T.785 et Ian Taylor, *The forum on China-Africa cooperation (FOCAC)*, London: Routledge, 2012
- Tharoor S., *Reasons of state: political development and India's foreign policy under India Gandhi, 1966-1977*, New Delhi: Nikors, 1982, 438p., p.157.

Tonnent M., *Cameroun/Commonwealth* (1995) : itinéraire et bilan, in *Outre-terre* 2005/2 (n°11).

Willard R. J., *Foreword to an African experiment in nation building: the bilingual Cameroon republic since reunification*, ed. By Ndiva Kofele-Kale (Boulder) Colorado: West View Press, 1980.

4. Archives

Ngulivu L. P., “Cameroun India’s High Commissioner received at MINREX”, Archives, sur *Cameroon tribune*, consulté le 10 septembre 2021.

5. Thèses et mémoires

a) Thèses

Angafor Z., “The diplomacy of dependence and change: Cameroon foreign polity under Ahidjo 1960-1982”, M.A. Thesis in diplomacy, university of Lancaster, 1984.

Bassiliken III, A., « L’encadrement juridique et institutionnel de la coopération technique au Cameroun », Thèse de Doctorat troisième cycle en droit international, IRIC, Yaoundé, 1993, p.52.

Kekerine A., « Le Cameroun et la coopération internationale », Thèse de Doctorat troisième cycle, sciences politiques, Paris 1, 1977, p.15.

Mbogning, P.D., « L’Asie dans la politique étrangère du Cameroun depuis 1960: étude des influences de l’histoire et des mutations internes et internationales sur la hiérarchisation des partenaires étrangères de l’Etat », Thèse de Doctorat troisième cycle en relations internationales, IRIC, Yaoundé, 1999.

Ngawondi Karie Y., « La politique étrangère du Cameroun en Afrique centrale : constances et fluctuations », Thèse de doctorat Ph.D. en science politique, Université de Yaoundé II, mai 2011.

Tonye A.-M., « Les commissions mixtes dans la diplomatie camerounaise (contribution à la connaissance de la diplomatie et de la politique étrangère du Cameroun) », Thèse de doctorat 3^e cycle en relations internationales, Université de Yaoundé, IRIC, 1989.

b) Mémoires

Edimo Ndombi T., « Transport, commerce et relation étatique en Afrique Centrale de 1960 à 2000 », Mémoire en Histoire, option : Histoire économique et sociale, 2001.

Monok J. M., « Les relations bilatérales entre le Cameroun et la RFA : 1960-1990 », Mémoire de maîtrise en histoire économique et sociale, Université de Yaoundé I, 2003-2004.

Moumbagna Y. L., *Relations Cameroun-organisation de la coopération islamique 1974-2011* ; Mémoire p de Master en Histoire des relations internationales, Université de Yaoundé I, 2014.

Mpouel Bala L., « Le commerce extérieur et l'indépendance économique au Cameroun 1960-1975 », Mémoire de Master de troisième cycle en RI (IRIC), 1976.

Ngayap Ngandeu, F. A., *La coordination de la politique étrangère : une analyse des rapports de pouvoir entre les acteurs étatiques de la politique du Cameroun 1960-2010*, Mémoire de Master en histoire, Université de Yaoundé I, 2010-2011.

6. Rapports

Bassilekin III A., conférence-débat. A l'occasion de la 49^e fête nationale du Cameroun sur le thème « Le Cameroun dans la coopération Nord-Sud depuis son indépendance : quelle diplomatie européenne hier, aujourd'hui et demain ? » Université libre de Bruxelles (sous-secrétaire général du groupe des ACP), 16 Mai 2012.

Communiqué PNUD, « Côte d'Ivoire, la mise en œuvre les plans d'émergence en Afrique. Thème centre de la 2^e édition de la Conférence Internationale sur l'Emergence de l'Afrique (CIEA) », 25 janvier 2017.

Kovar R., « Les règles applicables aux relations entre pays en développement », in *SFDI, pays en développement et transformation du droit international*, Colloque d'Aix, 1973, Paris, Pedone, 1974.

Nehru J., (Discours, bandung conference political committee, 1955), consulté le 26 décembre 2021. [http :www.gordhian.cdu/halsall/mod/1955nehru-bandung2.html](http://www.gordhian.cdu/halsall/mod/1955nehru-bandung2.html).

Nehru J., *India's foreign policy*, the publication division, Ministry of information and broadcasting, Govt. of India, New Delhi, 1983, p.25.

Rapport de l'OMC année 2020 sur le commerce international

7. Textes de loi

Décret n°91/262 pour n'en citer que ceux-là.

Décret n°60/9 du 19 janvier 1960, portant création du ministère des affaires étrangères

Décret n°64/DF/213 du 18 juin ; décret n°65/DF/349 du 5 août 1965 ;

Décret n°74/746 du 24 août 1974 ;

Décret n°76/43 in JURUC, 15 avril 1976.

Décret n°80/11 du 3 avril 1980 ;

Décret n°85/129 du 31 janvier 1983 ;

Décret n°83/090 du 24 février 1983 ;

Décret n°88/1047 du 8 août 1988 ; le 20 mai 1991,

Décret n°70/DF/077 du 12 juin 1970 ; décret n°73/136 du 24 mars 1973 ;

Décret N°2013/079 du 08 mars 2013 portant création du Haut-Commissariat du Cameroun à New Delhi.

8. Journaux

Africa n°162, juin 1984 ; « les complices d'Ahidjo ».

Allocation prononcée au XVIII^e Sommet de l'OUA en 1980 (Addis-Abeba en Ethiopie).

Ammi-Oz M., « *Les impératifs de la politique militaire française en Afrique noire à l'époque de la décolonisation* », *Le Mois en Afrique*, n°134, pp.65-89.

Anthropologie des discours du Président Ahidjo, p.399.

Anthropologie des discours, Vol. I.

Belaouane Gherari R., « *L'Afrique dans les relations Sud/Sud* », *RFEP*, n°225-226 octobre-novembre 1984.

Cameroon tribune N°310, 23 janvier 1987, pp.3-5.

Cameroon tribune, n°264, 09 avril 1984,

CIJ, Affaire du différend territorial entre le Tchad et la Libye, arrêt du 3 février 1994.

Constitution de la République Unie du Cameroun du 02 juin 1972.

CS. AFP. Bulletin d'Afrique, n°10488 du 05 juillet 1981

Dabezies P., « *Le rôle de la France chez ses protégés africains* », *Le Monde diplomatique*, avril 1980.

Discours d'Ahidjo aux Nations Unies, 06 octobre 1969, Presse du Cameroun, N°7232-07 octobre 1969.

Eco matin, édition du 31 octobre 2021

Ganguly S. et Pardesi M., « India rising – what would New Delhi to do? », *World policy journal*, 2007.

Gonidec, P.F., « Cameroun, un régime dominé par le statu du Président Ahidjo », *Le monde diplomatique*, août 1976, p.2

Jeune Afrique (le 18 mai 2011), « Afrique-Inde : un autre modèle jeune Afrique », [en ligne], [www.jeuneafrique.com], consulté le 10 octobre 2022.

Jeune Afrique, 2011

JORF du 07 décembre 1975, p.12909.

Kondemeh E., « Cameroun : India's Prime Minister writes to President Biya », *Cameroon Tribune* (Yaoundé), 24 octobre 2008 (consulté le 18 décembre 2021).

Kragelind P., “Back to Basics? The rejuvenation of non-traditional donor's development cooperation with Africa”, *development and change* 42.2, 2011, p.596.

Le Monde, 5 mai 1987.

Malone C., *Does the elephant dance? Contemporary Indian foreign policy*, (New York: oxford university press), 2011.

Mawdsley E. et McCann G., (Drs), 2011, *India in Africa changing geographies of power*, Cape Town : Pambazuka press, p.76, 240p.

Sahni V., « India's foreign policy: key drivers », *South African journal of international affairs* 14.2/2007, p.27.

Taylor I.,” The south will rise again? New alliances and global governance : the India-Brazil-South Africa dialogue forum”., *politikon: south African journal of political studies* 36.1 (April 2009), p.45.58)

Tiniger Goumaz M., « Le Cameroun à l'heure de renouveau » in *Le Journal de Genève*, du 04 avril 1987.

Viotti P., Kauppi M., *International relations theory*, *Journal of international affairs*, 1990, pp.55-56.

Wendt A., “Social theory of international politics”, *Cambridge University Press*, 1999, p.73.

9. Sources Webographie

A Zadi Ika Amut Mahotsav, « Press information bureau », <http://pib.ni.un/newsite/erelease.aspx?relid=81130>, consulté le 21 juillet 2021.

Exim Bank, “Rein Vigorating India’s economic engagement with Africa” <http://www.eximbankindia.com>, consulté le 16 août 2021.

Bajura Eartiquake, « development », <https://www.inf.org> , consulté le 14 septembre 2021

10. Sources orales

Noms et prénoms	Age	Statut social ou profession	Lieu et date d’entretien
Anonyme	50 ans	Diplomate en service au ministère des relations extérieures	Yaoundé, le 04 Août 2022
Anonyme	48 ans	Employé à la direction du commerce extérieur	Yaoundé, le 15 juillet 2022
Anonyme	38 ans	Diplomate en service au ministère des relations extérieures, direction des affaires d’Asie et OCI	Yaoundé, le 05 Août 2022
Ekobena	52 ans	Sous-directeur chargé du personnel au Ministère du commerce	Yaoundé, le 14 septembre 2022
Elandi Essimbi	47 ans	Diplomate en service au Ministère des relations extérieures, direction des affaires d’Asie et OCI	Yaoundé, le 07 Août 2022
Etoundi Essimbi Joseph Henri	49 ans	Chef service des relations avec les pays de l’Extrême-Orient Ministère des relations extérieures	Yaoundé, le 07 Aout 2022
Mbatsogo Pierre Dominique	35 ans	Chef de bureau à la direction des affaires d’Asie et OCI chargé des pays du Moyen-Orient au Ministère des relations extérieures	Yaoundé, 05 Août 2022
Mbouang Moubia Edi	46 ans	Inspecteur des prix et de la métrologie au ministère du commerce, direction du commerce extérieur	Yaoundé, le 04 octobre 2022
Mpome Cedrick	37 ans	Employé au Ministère du commerce, direction du commerce extérieur	Yaoundé, le 13 octobre 2022
Noah Stéphane Christel	50 ans	Sous-directeur des relations avec les pays de l’Extrême-Orient, du Pacifique et de l’Océanie Ministère des relations extérieures	Yaoundé, le 04 Août 2022
Onguene Owona Sylvio	35 ans	Chef de bureau des relations commerciales sous régionales à la direction du commerce extérieur	Yaoundé, le 04 octobre 2022

TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE	i
DEDICACE.....	ii
REMERCIEMENTS	iii
LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS	iv
LISTE DES ILLUSTRATIONS	vi
RESUME.....	vii
ABSTRACT.....	viii
INTRODUCTION GENERALE	1
1-Contexte historique de la recherche	1
2-Raison du choix du sujet	3
3-Intérêt scientifique du sujet	4
4-Clarification conceptuelle	6
5- Cadre spatio-temporel	8
6- Revue critique de la littérature	12
7-Cadre théorique de l'étude	16
8-Problématique.....	19
9-Approche Méthodologique.....	20
10-Difficultés rencontrées	22
11-Plan du travail.....	23
CHAPITRE I: LE CAMEROUN ET L'INDE DANS LES RELATIONS INTERNATIONALES ET LES FACTEURS DE RAPPROCHEMENT	24
I-LA POLITIQUE INTERNATIONALE DU CAMEROUN DEPUIS 1960	24
A- Les caractéristiques et les principes généraux de la politique étrangère du Cameroun	24
1- L'attachement exacerbé aux idéaux africains d'indépendance, de pacifisme et d'unité africaine.....	25
2- La diplomatie camerounaise face à la recherche de développement.....	29
3- Le rôle institutionnel du Chef de l'Etat	31
B- Les orientations et les champs de la diplomatie camerounaise	32

1-	Les relations diplomatiques du Cameroun dans la sphère africaine de 1960 à nos jours	33
2-	Les partenaires diplomatiques du Cameroun dans l'espace extra-africain.....	42
a)	La France comme acteur fondamental et incontournable du Cameroun	42
b)	Le partenariat mitigé Cameroun / Grande-Bretagne.....	46
b.1)	Des relations politiques et diplomatiques profondément timides	46
b.2)	De modestes relations économiques	49
II-L'	INDE DANS LE SYSTEME INTERNATIONAL DE 1947 A NOS JOURS.....	49
A-	La géopolitique indienne et l'évolution des axes de sa diplomatie étrangère	50
1-	La politique économique, socle de la diplomatie étrangère indienne.....	51
2-	La diplomatie indienne en Asie	53
a)	Les relations Inde-Chine	54
b)	Les relations Chine-Japon.....	55
B-	L'Inde et l'Afrique.....	56
1-	L'Inde et l'Afrique dans le mouvement des non-alignés	56
2-	L'Inde et l'Afrique dans un partenariat Sud-sud	57
a)	Promotion de la coopération économique.....	58
b)	Promotion du commerce	59
c)	Assistance technique et formation	61
III-	LES FACTEURS DE RAPPROCHEMENT ENTRE LE CAMEROUN ET L'INDE.....	64
A-	L'héritage historique comme facteur de rapprochement entre le Cameroun et l'Inde ..	64
B-	Les potentialités économiques.....	66

CHAPITRE II : LE CADRE JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL DES RELATIONS INDO-CAMEROUNAISES..... 69

I-	LES RELATIONS DE COOPERATION ENTRE LE CAMEROUN ET L'INDE	69
A.	Les relations diplomatiques et politiques entre le Cameroun et l'Inde	69
1.	Les relations diplomatiques	70
a)	Les relations politiques	71
B.	La coopération multilatérale et les accords régissant cette coopération	73
II-	LES PRINCIPALES INSTITUTIONS ET LES ACTEURS DE LA COOPERATION CAMEROUN-INDE	75
A.	Les institutions indiennes impliquées dans la coopération avec le Cameroun	76

1.	Le Ministère indien des affaires étrangères	76
2.	Les organismes techniques	78
a)	Exim bank of India et la CII	78
b)	Le rôle des organismes indiens dans la coopération camerouno-indienne	80
B.	Les institutions techniques camerounaises relatives à la coopération Inde-Cameroun	81
1.	Le MINREX	82
2.	Le Ministère du Commerce	85
3.	Autres ministères techniques impliqués dans la coopération Cameroun-Inde	86
3.1.	Le Ministère des Finances	86
3.2.	Le Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire.....	86

CHAPITRE III : LES FACETTES DE LA COOPERATION COMMERCIALE ET LEURS EVOLUTIONS..... 88

I-LA RETICENCE ACCENTUEE DU COMMERCE ENTRE LE CAMEROUN ET L'INDE DE 1960 A 2000..... 88

A-	La réalité camerounaise	88
1-	Fonds historiques	89
2-	L'orientation de la politique extérieure par le Président Ahidjo	90
B-	La réalité internationale	94
1.	Le Cameroun et l'Inde face à certains grands problèmes politiques internationaux : désarmement, Palestine, nucléaire, ... (le cas des 44 ^e et 45 ^e AG/NU)	94
2-	Les grandes tendances et les grands problèmes du commerce international.....	97

II- LE COMMERCE COMME ASPECT IMPORTANT DE LA COOPERATION INDO-CAMEROUNAISE : 2001-2020..... 98

A-	Les échanges commerciaux en constante évolution 2001-2016.....	98
1-	Le caractère exportatif de la coopération	99
2-	Les importations (2001-2002)	105
3-	La balance commerciale entre le Cameroun et l'Inde (2001-2002)	110
B-	Les échanges commerciaux fructueux entre le Cameroun et l'Inde de 2017 à 2020	112
1-	Les importations	114
2-	La balance commerciale	116

CHAPITRE IV : IMPACT, CRITIQUE ET PERSPECTIVES DE LA COOPERATION INDO-CAMEROUNAISE.....	118
I-L'IMPACT DES RELATIONS COMMERCIALES ENTRE LE CAMEROUN ET L'INDE	118
A- Les rentrées fiscales et douanières.....	118
B- L'approvisionnement des marchés	119
II- CRITIQUE DES 52 ANS DE COOPERATION COMMERCIALE INDO-CAMEROUNAISE	120
A- Les défauts d'ordre politique	120
1- Des difficultés des relations camerounaises dans la sphère africaine	121
2- L'ouverture tardive de l'ambassade de l'Inde au Cameroun.....	122
3- La faiblesse de l'ossature institutionnelle.....	123
B- Les manquements d'ordre commercial de la coopération indo-camerounaise.....	123
III-LES PERSPECTIVES POUVANT RENFORCER OU DENSIFIER LA COOPERATION INDO-CAMEROUNAISE.....	125
A- Les recommandations étatiques pour une coopération plus fructueuse	126
B- Un programme pour stimuler le commerce entre le Cameroun et l'Inde	128
CONCLUSION GENERALE	130
ANNEXES.....	133
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	151
TABLE DES MATIERES	162